



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ATACORA

COMMUNE DE KEROU

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4ème génération (PDC 4) 2025- 2029



Décembre 2024

SIGLES ET ABREVIATIONS

2KP	Kouandé- Kérou- Péhunco
ABS	Association Bénin Soja
ACAD	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACCESS	Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux
ADF	Agence de Développement Française
AEP	Adduction en Eau Potable
AEV	Adduction en eau Villageoise
AEPES	Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Environnement
AIF	Association d'Intérêt Foncier
AJCDHD	Association des Jeunes Chrétiens pour le Développement Humains Durable
AME	Allaitement Maternelle Exclusif
AME	Aspirant au métier de l'Enseignement
ANIP	Agence Nationale d'Identification des Personnes
ANOPER	Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
APDP	Autorité de Protection des Données à caractère Personnel
APE	Agent Permanent de l'Etat
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
BTP	Bâtiment des Travaux Publics
BUPDOS	Bureau des Projets des Œuvres Sociales
C/CCMP	Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics
C/CJ	Chef de la cellule Juridique
C/SP	Chef du Secrétariat Permanent
CA	Chef d'Arrondissement
CADE	Commission des Affaires Domaniales et Environnementales
CeC	Cellule Communale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEG	Collège d'Enseignement Général
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLAI	Comité Locale d'Appui à l'Insertion
CLCAM	Caisse Locale de de Crédit Agricole Mutuel
CoGeF	Commission de Gestion Foncière
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
COVID-19	Corona-Virus
CPC	Cellule de Participation Citoyenne
CPN	Consultation Prénatale
CPS	Centre de Promotion Sociale
CQ	Chef de Quartier
CREP	Coopérative Régionale d'Epargne et de Prêt
CRP	Conseiller de la Région Pédagogique
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	Centre de Santé Communal
CV	Chef de Village

CVPS	Coopérative Villageoise des Producteurs de Soja
CVTR	Coopérative Villageoise des Transformatrices de Riz
DAD	Division des Affaires Domaniales
DAE	Division des Affaires Environnementales
DAEM	Division Affaires Economiques et Marchandes
DAF	Division des Affaires Financières
DC	Directeur de Cabinet
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DCDI	Division de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité
DCM	Division de la Comptabilité Matière
DDIT	Direction Départementale de l'Inspection Territoriale
DDL	Division du Développement Local et de la Planification
DDP	Division de la Documentation et du Préarchivage
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
DEC	Division D'Etat Civil
DEDRAS	Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement de l'Autopromotion des Structures Communautaires
DEHA	Division de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
DET	Division Etudes et Travaux
DIC	Division de l'Information et de la Communication
DPSE	Division de la Planification et du Suivi-Evaluation
DRHPE	Division des Ressources Humaines et de la Promotion de l'Emploi
DUAT	Division de L'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
EM	Ecole Maternelle
ENABEL	Agence de développement de l'Etat fédéral Belge
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPP	Ecole Primaire Publique
FADeC	Fonds d'Appui de Développement des Communes
FCDA	Fonds Communaux de Développement Agricole
FCP	Forage Contre Puits
FED	Fonds Européen pour le Développement
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FIC	Fonds d'Investissement Communal
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FPM	Forage de Pompe à Motricité humaine
GDT	Gestion Durable des Terres
GF	Groupeement Féminin
GIRE	Gestion Intégrée de la Ressource en Eau
GIZ	Coopérative technique allemande
GP	Groupeement Professionnel des Eleveurs de Ruminants
GSM	Global System for Mobile Communication
IEC	Information Echange Communication
IMF	Institut de Micro-Finance
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IST	Infection Sexuellement Transmissible

MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OEV	Orphelin et Enfant Vulnérable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
ORTB	Office des Radios diffusion et Télévision Bénin
PACC	Programme d'adaptation de l'Agriculture aux Changements Climatiques
PADME	Programme d'Appui au Développement des Micro-Entreprises
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPAPE	Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants
PDC	Plan de Développement Communal
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEBCo	Promotion de l'Epargne Crédit à Base Communautaire
PIB	Plan Internationale Bénin
PM	Puits Modernes
PNUD	Programme Nationale des Nations Unies pour le Développement
PPAAO	Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PR	Police Républicaine
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
ProAgri	Programme nationale pour le développement du secteur Agricole
ProCAD	Programme Cadre d'Appui à la Diversification Agricole
PRoCIVA	Centre d'Innovation Vertes pour le secteur Agro-alimentaire
PROFI	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles au Bénin
ProFinA	Promotion du Financement Agricole pour les entreprises agro-industrielles dans les zones rurales
PRoSAR	Projet de Sécurité Alimentaire pour le Renforcement de la Résilience
ProSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
PSAAB	Projet de Sécurité Alimentaire pour l'Aménagement des Bas-fonds
PSDCC	Projet des Services Déconcentrés Conduits par les Communautés
PTF	Partenaire Technique et Financier
PVVIH	Personne Vivant avec VIH
PPP	Partenariat Public Privé
PDU	Plan de Développement Urbain
PND/PAG	Plan national de Développement/Plan d'Action du Gouvernement
RAAF	Responsable des Affaires Administratives et Financières
RADE	Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales
RDLP	Responsable du Développement Local et de la Planification
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RSI	Responsable des Systèmes d'Information
R-Sud	Renforcement des Capacités au Sud
SA	Secrétaire Administratif
SAAF	Service des Affaires Administratives et Financières
SADE	Services des Affaires Domaniales et Environnementales
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SCDA	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SDE	Services Déconcentrés de l'Etat
SDI	Service de Développement et de l'Information
SDPL	Service du Développement et de la Planification Locale
SE	Secrétaire Exécutif
SGM	Secrétaire Général du Ministère
SNA	Sud- Nord Action
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SP	Secrétaire Particulier
SPRMP	Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publiques
SRT	Service de la Radio de Transmission
SSI	Service des Systèmes Informatiques
SSRAJ	Santé Sexuelle et de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes
SUGF	Section Urbaine de Gestion Foncière
SVGF	Section Villageoise de Gestion Foncière
TC	Tribunal de Conciliation
TF	Titre Foncier
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UCCPA	Union Communale des Producteurs d'Anacarde
UCCPR	Union Communale des Producteurs de Riz
UCooPMA	Union des Coopératives de Producteurs Maraîchers
UCOPER	Union Communale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UCPS	Union Communale des Producteurs de Soja
UCTR	Union Communale des Transformatrices de Riz
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ULPE	Unité Locale pour la Promotion de l'Emploi
UNACREP	Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre

SOMMAIRE	
INTRODUCTION GENERALE.....	9
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA COMMUNE, CONTEXTE, DEMARCHE, PROBLEMATIQUE	11
CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC, FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS	30
CHAPITRE 3 : RAISON D’ETRE OU VISION, FORMULATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	91
CHAPITRE 4 : CADRE PROGRAMMATIQUE	102
CHAPITRE 5 : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES.	302
CONCLUSION	316

Liste des cartes

Carte 1 : Découpage administratif de la commune de Kérou	415
Carte 2: Hydrographie et relief de la commune de Kérou	416
Carte 3: Types de sols de la commune de Kérou	417
Carte 4 : Occupation du sol en 2015 et en 2020	418
Carte 5: Densité de la population de la commune de Kérou	419
Carte 6: Aires de pâturage et couloirs de transhumance de la commune de Kérou	420
Carte 7: Réseau routier et équipements marchands de la commune de Kérou	421
Carte 8: Infrastructures sanitaires de la commune de Kérou	422
Carte 9: Infrastructures éducatives de la commune de Kérou	423
Carte 10 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Kérou	424

Liste des figures

Figure 1: Tendance de l'évolution de la population de la commune de 2013 à 2030	14
Figure 2 : Taux d'accroissement de la population de Kérou de 1979 à 2013	14
Figure 8 : Score budget SAN PDC 1, 2 et 3	48

Liste des tableaux

Tableau 1 : Organisation administrative de la commune de Kérou	11
Tableau 2 : Présentation du contexte social de la commune de Kérou	16
Tableau 3: Caractérisation de la production végétale par arrondissement	20
Tableau 4: Evolution du cheptel de 2017 à 2021	21
Tableau 5: Effectif du cheptel conventionnel par genre et selon les éleveurs	21
Tableau 6 : Cartographie des OPA et filières de transformation agricoles	22
Tableau 7: Point des centres de loisirs et sports de la commune	23
Tableau 8: Vulnérabilité au changement climatique dans la commune	25
Tableau 9 : Catégorisation des agents et fonctionnalité des services de la mairie	33
Tableau 17 : Etude sur les différents ratios d'éducation dans les EM et EPP	43
Tableau 18 : Evolution de l'effectif des élèves selon le sexe par CEG	45
Tableau 19 : Déperdition scolaire dans les établissements des CEG de la commune	45
Tableau 20 : Infrastructures des CEG de la commune de Kérou	46
Tableau 22 : Répartition des ouvrages hydrauliques dans la commune de Kérou	52
Tableau 30 : Synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces à Kérou	73
Tableau 33 : Matrice du cadre stratégique	94
Tableau 37: Plan quinquennal du PDC4 de Kérou	105
Tableau 40: Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD	270
Tableau 41 : Analyse SEPO de la stratégie de mise en œuvre et suivi-évaluation du PDC 3	302
Tableau 44: Analyse des risques liés à la mise en œuvre du PDC 4	313
Tableau 21: Point des acteurs de développement de la commune de Kérou	425

RESUME

L'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC 4) de Kérou est intervenue à l'ère de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation. Cette réforme est régie par la Loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin et ses décrets d'application. Ainsi le PDC 4^{ème} génération a été donc élaboré conformément au guide méthodologique d'élaboration des PDC d'octobre 2022. L'approche participative a permis de doter la commune de son document de planification quinquennal (2025-2029) dont la vision a été formulée en cohérence avec Bénin Alafia 2025, les politiques nationales sectorielles et les ODD. L'intitulé de la vision est :

« Kérou à l'horizon 2029 est une commune bien gouvernée à économie prospère et inclusive, respectueuse de l'environnement où règnent la sécurité et le bien-être social ».

Elle a été déclinée en cinq (05) orientations stratégiques et trente (30) projets de développement. Les orientations stratégiques se présentent comme suit :

- ☞ **Orientation Stratégique 1** : Améliorer la coopération décentralisée, l'intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l'administration ;
- ☞ **Orientation Stratégique 2** : Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique ;
- ☞ **Orientation Stratégique 3** : Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques ;
- ☞ **Orientation Stratégique 4** : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables ;
- ☞ **Orientation Stratégique 5** : Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier.

Chaque orientation stratégique est liée à un programme comportant plusieurs projets. Au total, le Plan de Développement Communal (PDC) 4^{ème} génération de Kérou comporte trente projets (30) dont montant s'élève à **sept milliards cinq-cent-cinquante-six millions huit-cent-vingt-un mille cinq-cent-quatre-vingt-dix-neuf (7 556 821 599) FCFA TTC**. L'ensemble de ces projets seront financés par la commune sur fonds propres, ressources l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le secteur privé à travers le partenariat public privé.

INTRODUCTION GENERALE

Après l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, le Bénin s'est engagé dans la dynamique d'une réforme de son système d'administration territoriale dont les Etats Généraux ont été organisés en 1993. A la suite d'un long processus participatif et inclusif, les cinq premières lois sur la décentralisation ont été prises avec à la clé la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Cette loi crée la commune en tant qu'expression même de la décentralisation et le lieu privilégié de l'exercice de la démocratie à la base et de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales.

La mise en œuvre du processus de décentralisation au Bénin est donc devenue une réalité avec l'organisation des premières élections communales et municipales en décembre 2002. Depuis lors l'exercice des compétences dévolues à la commune, définie comme une entité autonome qui s'administre librement par des organes élus, est effective. Elle a été encadrée par un corpus juridique composé de neuf lois et d'une trentaine de décrets. Ces textes ont été renforcés et soutenus par des documents de politique notamment la Politique nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) et la Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (DEPONAT)

La Politique de Décentralisation et de Déconcentration affiche très clairement la volonté du Gouvernement de poursuivre le processus de décentralisation. A travers cette politique, il entend faire de la décentralisation et de la déconcentration, les éléments moteurs de la modernisation de l'Etat à travers un développement territorial équilibré, comme un levier de développement du pays.

Deux moments forts ont réuni tous les acteurs autour de l'évaluation des résultats de la Réforme de l'Administration Territoriale (RAT). Il s'agit du forum bilan de 2007 et du forum de la décennie de la décentralisation tenue en octobre 2015 où plusieurs recommandations ont été formulées.

L'une des nombreuses recommandations de cette instance est la relecture des textes de la décentralisation pour corriger les incohérences, les incomplétudes et les contradictions qui y sont contenues. Le dernier forum avait également recommandé l'élaboration d'un code général des collectivités territoriales.

Après près de deux décennies de mise en œuvre de la RAT, un processus de transformation profonde des collectivités territoriales sera engagé et aboutira en décembre 2021 à la promulgation de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

Cette réforme structurelle engagée par le gouvernement de la République du Bénin s'est opérée dans le strict respect des dispositions constitutionnelles, en visant le renforcement de la gouvernance locale et la promotion d'une administration déconcentrée capable d'accompagner efficacement les communes.

Si, sur le plan des compétences communales, les changements intervenues ne sont pas profonds, la réforme a revu la catégorisation des communes en instituant de nouveaux organes politiques, administratifs et techniques.

Désormais un seul code régit les collectivités territoriales dotées d'un personnel de type nouveau directement recruté par l'Etat et mis à la disposition des mairies avec des contrats d'objectifs et des attributions bien définis. Mais, pour atteindre les différents objectifs fixés, l'élaboration des

documents de politique s'impose aux communes. L'un de ces documents phares constitue le plan de développement communal (PDC).

Le PDC, est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus communaux et l'administration communale. Il constitue la boussole des actions de développement local et permet aux autorités communales d'assumer de façon structurée, objective, inclusive et concertée le développement de la commune dans la transparence.

Pour répondre à cette exigence d'avoir son document de planification quinquennal, la commune de Kérou, à l'instar de la plupart des communes du Bénin, a évalué son PDC 3^{ème} génération en juillet 2022. Suite aux résultats de l'évaluation, depuis novembre 2022, la Commune de Kérou s'est engagée, avec l'appui de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) sous financement AGORA, un projet de la coopération suisse et, dans le processus d'élaboration de son plan de développement communal 4^{ème} génération pour se conformer aux dispositions de l'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

Conformément au guide d'élaboration des PDC, quelques thématiques transversales ont été prise en compte. Il s'agit de : changements climatiques, dividende démographique, la digitalisation et le genre.

Le PDC4 de la commune de Kérou est structuré en cinq chapitres que sont :

- Chapitre 1 : contexte, démarche, problématique,

- Chapitre 2 : diagnostic, fondements, principes et valeurs,

- Chapitre 3 : Raison d'être, formulation des orientations stratégiques,

- Chapitre 4 : cadre programmatique,

- Chapitre 5 : Dispositifs de mise en œuvre, gestion des risques et conditions de succès.

Chapitre 1 : Présentation de la commune, contexte, démarche, problématique

Ce chapitre contient la présentation de la commune, le contexte, la démarche et la problématique.

1.1. Présentation de la commune de Kérou

La Commune de Kérou est limitée au Nord par la République du Burkina-Faso, au Nord-Ouest par la Commune de Tanguiéta, à l'Ouest par la Commune de Kouandé, au Sud par la Commune de Péhunco, au Sud-Est par la Commune de Sinendé (département du Borgou) et à l'Est par les Communes de Gogounou et de Banikoara (département de l'Alibori).

Comprise entre 10° 15' et 11°09' de latitude Nord et 1°43' et 2°17' de longitude Est, la Commune couvre une superficie totale de 3745Km² et compte quatre (04) arrondissements que sont : Kérou, Brignamaro, Kaobagou et Firou ; quarante-trois (43) villages administratifs et quartiers de ville. La Commune reçoit du côté ouest, une portion de la partie terminale de la chaîne de l'Atacora. La grande partie de la Commune est située dans une pénéplaine qui s'étire dans la ligne de partage des eaux entre les bassins du Niger au Nord et celui de l'Atlantique au Sud.

Tableau 1 : Organisation administrative de la commune de Kérou.

N°	Arrondissement	Villages/ quartiers administratifs	Nombre de villages administratifs
1	Kaobagou	Kaobagou, Gnampoli, Yinsiga	03
2	Firou	Batinnin, Djoléni, Gori, Gorobani, Sokongourou, Kabongourou, Yiroubara,	07
3	Brignamaro	Bagoubagou, Bambaba, Bassini, Bérékossou, Brignamaro, Gando-baka, Kongourou, Kossou, Kossou-ouinra, Tchoukagnin, Yakrigorou	11
4	Kérou	Bakoussarou, Bipotoko, Boukoubrou, Fètèkou, Fètèkou-alaga, Gamboré, Gantodo, Gnangnanou, Gougninnou, Pikiré, Karigourou, Kédarou, Kérou-wirou, Kokokou, Kparategui, Sinagourou, Ouoré, Manou, Pikiré-adaga, Toudakou-banyirou, Warou-N'gourou, Yakimotoko	22
TOTAL			43

Source : PDC III de la commune de Kérou

1.1.1. Relief

Le relief a une dénivellation qui varie entre 177 et 517 m par rapport au niveau de la mer. La Commune reçoit du côté ouest une portion de la partie terminale de la chaîne de l'Atacora (dans les arrondissements de Firou et de Kaobagou). La grande partie de la Commune est située dans une pénéplaine qui s'étire dans la ligne de partage des eaux entre les bassins du Niger au nord et celui de l'Atlantique au sud

1.1.2. Climat et hydrographie

Un climat de type soudano-guinéen avec une seule saison de pluie, allant de mi-avril à mi-octobre, et une seule saison sèche allant de mi-octobre à mi-avril. La Commune enregistre une pluviométrie moyenne annuelle de 1000mm d'eau par an. Les températures varient entre 25°C en août et 40°C en avril. L'harmattan, un vent froid et sec, qui souffle entre décembre et février conduit à des températures de moins de 20°C.

Un réseau hydrographique composé de trois (03) grand cours d'eau permanents à savoir, le Mékrou, l'Alibori et la Pendjari avec des affluents à régime torrentiel. Les affluents de l'Alibori colonisent la partie Est de la Commune. Il faut noter que plusieurs barrages ont été construits sur les cours d'eau saisonniers.

1.1.3. Sols, végétation et faune

Trois types de sol à savoir les sols ferrugineux tropicaux, les sols ferralitiques et les sols hydromorphes sont rencontrés dans les zones marécageuses et dans les bas-fonds, (Carte 3 en annexe). On observe aussi, dans les zones de forêts classées, des sols noirs très riches ; c'est le cas des localités de Pikiré, Fêtékou et de Kaobagou. En dehors de ces localités, les sols de la Commune sont en général pauvres.

Une végétation caractérisée par une savane arborée qui se rencontre en particulier dans les forêts classées de l'Alibori-supérieur et la zone cynégétique de l'Atacora. Le long des cours d'eau comme le Mékrou, cette végétation forme des galeries forestières. Cette savane est soumise à une forte dégradation due aux défrichements intensifs pour l'agriculture (Carte 4 en annexe). On rencontre de plus en plus des mosaïques de jachère où prédominent le karité et le néré. La dégradation du couvert végétal va de pair avec la diminution de la biodiversité et du potentiel en stock de carbone de végétation. Signalons que la perte drastique du stock de carbone de végétation est l'une des causes principales de l'émission du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, une conséquence directe du réchauffement planétaire observé ces dernières années. Pour ce qui est de la faune, l'essentiel est contenu dans la zone cynégétique faisant partie intégrante du parc national de la Pendjari située au nord de la Commune. Les principales espèces fauniques rencontrées sont les buffles, les éléphants, les lions, les hippopotames, les singes et une gamme variée d'oiseaux dans les zones classées. Les antilopes, les aulacodes. Les reptiles et les petits rongeurs sont fréquents dans les formations naturelles et les jachères.

1.2. Contexte

1.2.1. Contexte démographique

1.2.1.1. Peuplement et répartition de la population par arrondissement

Sur le plan historique, le premier habitant de Kpably est un Gourmantché, installé près d'une colline vers l'Ouest. Il s'appelait Gbably. Il a été rejoint par deux bariba (OrouYéré et sa Soeur Gnon Yako) venus de Wenou Kpaglinou. Gnon Yako se marie à Gbably. OrouYéré après le mariage de Gnon Yako et Gbably est venu s'installer à wenou (actuel KérouWiroubansou) avec les fils de Gnon Yako auprès de son grand frère qui auparavant, s'était installé à Gbeboro (Karigourou). Ils se sont partagé la chefferie par la suite. Ils étaient des chasseurs. Le grand frère est devenu chef de terre et OrouYéré chef des chasseurs (Danmassounon). Il eût après ces premiers chefs, trois chefferies par la suite. Ce sont : le chef de guerre, le chef de terre, et le chef des chasseurs. Quand OrouYéré a quitté Wenou (KérouWiroubansou), il s'est installé au sud de

la rivière qui traverse la ville de Kérou, d'où la création de Kpably qui, plus tard, est devenue Kèrousson (domaine des raphias) qu'on appellera par la suite Kérou. Kérou serait la résultante de la cohabitation de trois dynasties à savoir : la dynastie des Bariba dénommée "Sounon-boké", celle des Wassangari, dénommée "Faroumosso" et la dynastie des Gourmantché dénommée "Yankpangou". La dynastie des Gourmantchés fut la première à s'installer dans l'actuel quartier "Karigourou" de Kérou-centre vers 1700. Elle fut rejointe après par les Bariba venus de Wénousson et qui s'installèrent dans l'actuel quartier "Sinagourou" de Kérou centre.

Plus tard, ces deux dynasties furent rejointes par celle des Wassangari "Faroumosso" venue de Nikki et qui s'installa d'abord à Kongourou puis à Yakrigorou. Quelques années après leur arrivée, les Wassangari imposèrent leur hégémonie à toute la région suite à de violents combats où ils réussissent à repousser les Gourmantchés vers l'autre côté de la montagne de l'actuel Firou. Ainsi, naquit le royaume de Kérou. Le nom "Kérou" singulier du nom Baatonu « Kèrousson » signifie « les feuilles de raphias ». L'actuelle localité qui porte le nom Kérou est la seule région où existait le raphia.

Les Bariba constituent le groupe socioculturel majoritaire de la commune (51,9 %) et sont pour la plupart des agriculteurs. Ensuite, viennent les Peuls, (21,40 %) essentiellement éleveurs de tradition d'une part, et agriculteurs d'autre part. Les autres ethnies représentent 26,7%. Il s'agit des Gourmantché, Djerma, des Yorubas, des Adja, des Fon, des Yom, des Lokpa, des Wama, des Berba, Bètammaribè et autres.

Le tissu social se caractérise par des liens de solidarité vivaces et de bon voisinage entre les Baatombu et les autres groupes socioculturels installés dans les localités des 04 arrondissements de la commune.

1.2.1.2.Principaux groupes socioculturels et religions

L'islam est la religion la plus pratiquée (46,3%) et les mosquées y sont nombreuses. Les religions traditionnelles représentent (34,7%). Les chrétiens sont peu présents, mais la commune abrite néanmoins quelques chapelles catholiques

1.2.1.3.Mouvements migratoires

La commune de Kérou est marquée par deux types de migrations à savoir les migrations internes et celles externes du pays.

➤ Les migrations internes

Elles se font entre les villages et hameaux de la commune vers les localités qui sont un peu plus urbanisés. Ces migrations se font de manière saisonnière. Ainsi, les migrations vers les chefs-lieux d'arrondissement se font pendant la saison sèche.

➤ Les migrations externes

Au nombre des migrations externes, on distingue les émigrations et immigrations. Il s'agit pour la plupart du temps de migrations de jeunes filles et jeunes garçons, déscolarisés vers Kérou centre et les autres villes du Bénin dans le but d'apprendre un métier. L'émigration à l'extérieur du pays, se fait principalement en direction du Niger et du Nigéria et cela concerne aussi bien les jeunes gens que les adultes. Ils y vont surtout les jeunes Baribas, au Nigéria comme ouvriers agricoles alors que les jeunes Germas vont au Niger d'où ils sont originaires. On constate l'arrivée de jeunes Gourmantchés dans la commune en provenance du Burkina Faso.

L'immigration concerne les jeunes des autres communes de l'Atacora et de la Donga (Matéri, Djougou, Natitingou, Toucountouna) qui viennent comme ouvriers agricoles et les Togolaises qui travaillent dans les bars et restaurants.

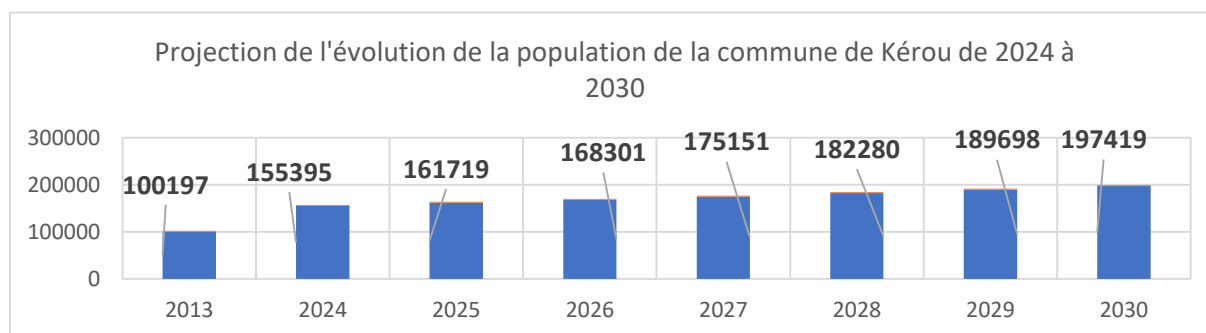
Dans l'ensemble, les flux migratoires ont un impact négatif sur les indicateurs sociodémographiques et économiques de la commune. On note une augmentation de la population et une forte pression sur les ressources naturelles de la commune.

1.2.1.4. Caractéristiques de la population

Au vu du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 4) de 2013, la Commune de Kérou compte une population de 100197 habitants dont 49963 hommes et 50234 femmes (INSAE, RGPH4) soit 49,86 % d'hommes contre 50,14% de femmes. Signalons que le taux d'accroissement intercensitaire calculé entre 2002 et 2013 est de 4,07 % contre 3,06 % pour l'ensemble du département de l'Atacora (figure 2).

La commune de Kérou à l'instar du Bénin, a une population jeune (51%) dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans contre 50,6% pour le département de l'Atacora. Sa population est dynamique de par son taux d'accroissement. Cette population est concentrée pour la plupart à Kérou centre et dans les gros villages (Pikiré, Fêtêkou, Firou, Ouoré et Brignamaro).

Figure 1: Tendance de l'évolution de la population de la commune de Kérou de 2013 à 2030



Source : Mairie de Kérou, 2024

La commune de Kérou a été pendant longtemps un pôle d'attraction des populations de 1979 à 2013 avec un taux d'accroissement passant de 3,16% à 4,07% pour la même période. Si le taux d'accroissement de 4,07 % entre 2002 et 2013 est maintenu, l'effectif de la population est estimé à 155.395 habitants en 2024 et passera à 197.419 à l'horizon 2030.

Figure 2 : Taux d'accroissement de la population de la commune de Kérou de 1979 à 2013



Source : INSAE, RGPH 1,2,3,4- 1979, 1992, 2002, 2013

La densité de la population de la commune de Kérou est estimée à 27 hbts/km² sur la base du recensement de 2013 soit 73 hbts/km² dans l'arrondissement de Kérou, 31 hbts/km² dans celui de Brignamarou, 20 hbts/km² à Firou et 6 hbts/km² dans l'arrondissement de Kaobagou (Carte 5 en annexe).

1.2.1.5.Principales formes d'organisation sociale et dynamique associative

Malgré la réduction des pouvoirs traditionnels à partir de la colonisation, l'avènement de la démocratie en 1990 et la mise en œuvre de la décentralisation en 2003, qui ont confié une importante responsabilité du développement socio-économique locale aux élus locaux et à l'administration locale, les chefs traditionnels ont toujours pour mission de veiller culturellement sur leur population tout en servant de couloir de transmission entre eux et l'administration locale.

A l'image des autres peuples du Bénin, la population de la commune de Kérou est organisée en communautés fondées sur le lien de sang et de culte des ancêtres communs. L'organisation sociale est caractérisée par une structure pyramidale et patrilinéaire. La base de la pyramide sociale traditionnelle est le ménage de type africain dont le chef est l'homme.

En ce qui concerne la place de la femme, elle dispose de très peu de pouvoir de décision tant dans le ménage que dans la communauté surtout villageoise. Cependant, les femmes apportent une contribution économique de taille au foyer à travers les travaux domestiques, les travaux champêtres, la transformation agroalimentaire et le petit commerce qu'elles exercent.

A la tête des communautés, on distingue les rois assistés par des notables et la reine mère (Gnon Kogui). Pendant le diagnostic, il a été constaté que le trône est pour le moment vacant pour des raisons d'attribution et la reine mère Gnon Kogui est décédée au cours de l'année 2022. Néanmoins, les démarches de médiation sont en cours pour l'intronisation d'un nouveau roi qui à son tour procèdera à la désignation d'une nouvelle Gnon Kogui.

Bien que le chef traditionnel ait perdu de son pouvoir, il est cependant présent par la justice qu'il rend. Par exemple en matière foncière, il est incontournable. Ce qui fait que dans certaines localités de la commune, les communautés confèrent un respect remarquable à ces différentes autorités traditionnelles détenant encore des plages de pouvoirs sur le patrimoine socioculturel, religieux et foncier. Il leur fait recours en cas de litige ou de conflit. Le chef traditionnel est appelé à collaborer avec les autorités élues pour le développement de sa localité.

Du point de vue de l'organisation socioculturelle, ce sont les chefs traditionnels qui continuent toujours de faire les sacrifices sur les lieux sacrés, soit pour demander la pluie, soit pour conjurer les mauvais sorts. Il faut signaler que ces structures sociales traditionnelles sont sérieusement altérées et perdent progressivement leurs influences et leurs pouvoirs.

1.2.2. Contexte socio-économique

1.2.2.1.Au niveau social

Quelques indicateurs sociaux permettent d'apprécier le niveau de développement social de la commune. Selon le rapport de l'enquête EMICOV 2015, le seuil de pauvreté monétaire de la commune de Kérou en 2015 est de 95 826 F CFA contre 88 288 F CFA en 2011. Ce taux largement en dessous de la moyenne départementale (Atacora) qui est de 135 305 F CFA en 2015 contre 95 152 F CFA en 2011. La commune se trouve donc être l'une des plus pauvres du

département de l'Atacora. Cela se confirme par le taux de malnutrition des enfants qui en 2023 est 211, 82 enfants de moins de cinq ans malnutris sur 10 000. Le taux de prévalence du paludisme pour la même année est 20,91 dans la commune (tous cas confondus) contre 24,16 pour le département. Le taux de mortalité néonatal précoce pour 2023 est de 0,48% pour la commune.

Ces quelques indicateurs sociaux de la commune de Kérou montrent le caractère préoccupant de la pauvreté des populations dans la commune et leur vulnérabilité aux risques divers de maladies et de mortalité auxquels des actions urgentes et rigoureuses doivent être entreprises.

Tableau 2 : Présentation du contexte social de la commune de Kérou

Indicateurs	Taux et année de référence			Observations ou commentaires
	2021	2022	2023	
Le taux brut de scolarisation	-	-	105,52%	le document Emicov 2015, n'a pas désagrégé par commune le taux brut de scolarisation. Toutefois le taux au niveau du département de l'atacora est de 74,4 de 2011 à 2015
Le taux de pauvreté	-	-	-	Selon le document de EMICOV, le seuil de pauvreté de la commune de Kérou est de 88 288 en 2011 contre 137 727 en 2015
Le taux de malnutrition	244,14	201,52	211,82	Source : 2021, 2022 et 2023
Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	-	-	-	Le taux de décès néonatal précoce pour 1000 NV dans la commune de Kérou en 2023 est de 0,48% selon l'ASS DDS Atacora
Taux de prévalence du paludisme	45,44	37,88	20,91	20,91 % d'indice de paludisme en 2023 dans la commune de Kérou selon l'ASS DDS Atacora
Taux de prévalence de la tuberculose	21	17	17	Évolution du dépistage de la tuberculose toutes formes dans la commune 2021 à 2023 selon ASS 2023 DDS Atacora
Taux de prévalence des AVC	15,96	16,27	16,85	Source : 2021, 2022 et 2023
Taux de prévalence du VIH/SIDA	-	-	-	Taux de séropositivité de la commune de Kérou selon ASS 2023 DDS Atacora est 0,14%

Source : EMICOV 2015 ; ASS 2023 DDS/ATACORA

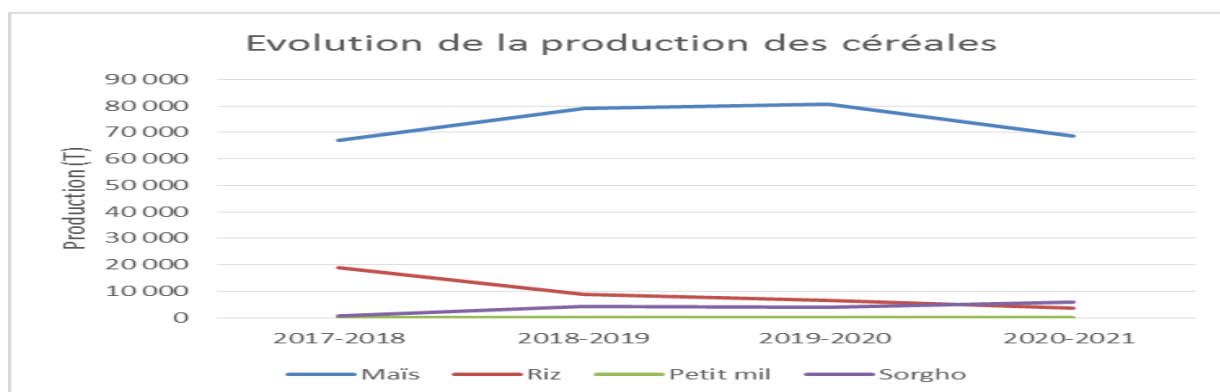
1.2.2.2.Au niveau économique

- **La production agricole**

La production agricole constitue la principale activité dans la commune de Kérou. Il occupe environ 90% de la population active mais sa contribution au PIB est relativement faible, de l'ordre de 50%. La commune dispose de vastes terres favorables à la production agricole. L'agriculture est de type extensif sur brûlis et reste dépendant du climat et des intrants agricoles.

La production est orientée vers les céréales, les tubercules et les légumineuses et les cultures de rentes. Les cultures qui contribuent le plus au revenu agricole sont : le maïs, le riz, le soja, le manioc, l'igname, l'anacarde, la tomate, le chou, le gombo, le piment etc. Malgré les niveaux de production enregistrés, la Commune de Kérou ne saurait se prévaloir d'un bilan vivrier satisfaisant. L'analyse des maillons des filières montre qu'en général, seul le maillon production est le mieux structuré. L'autoconsommation représente environ 49% de la production brute de la Commune.

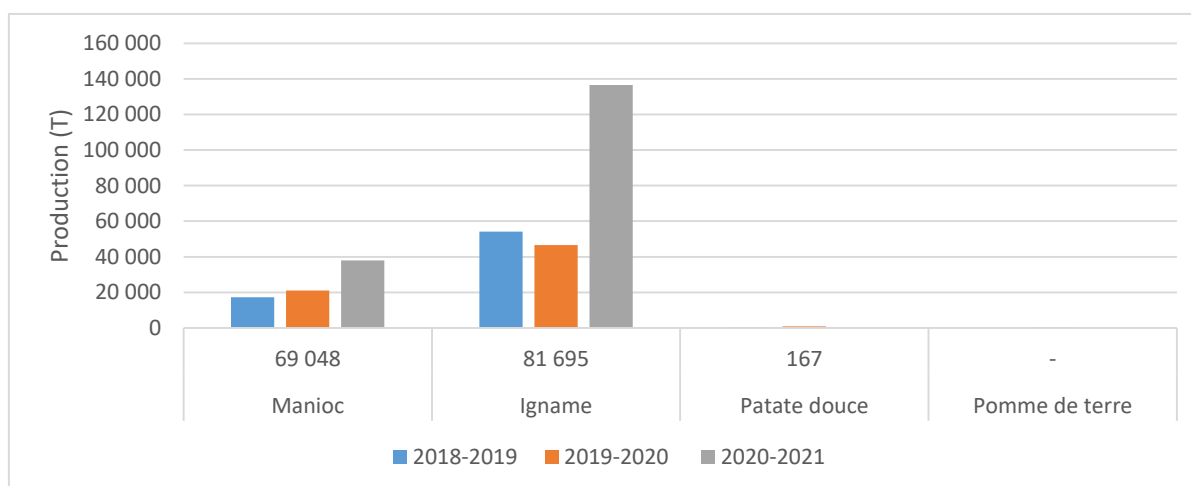
Figure 3 : Evolution de la production des céréales



Source : CeC ATDA Kérou, Janvier 2023

Dans la commune de Kérou, les céréales produites au cours des quatre dernières années sont le maïs, le riz, le petit mil et le sorgho. On constate que la superficie emblavée est très disproportionnée entre le maïs et les autres céréales. Il représente donc la céréale la plus cultivée. Par ailleurs, on note que sa production qui tendait à augmenter à partir de 2017 est devenue constante entre 2018 et 2019 puis a régressé à partir de 2020 à 2021.

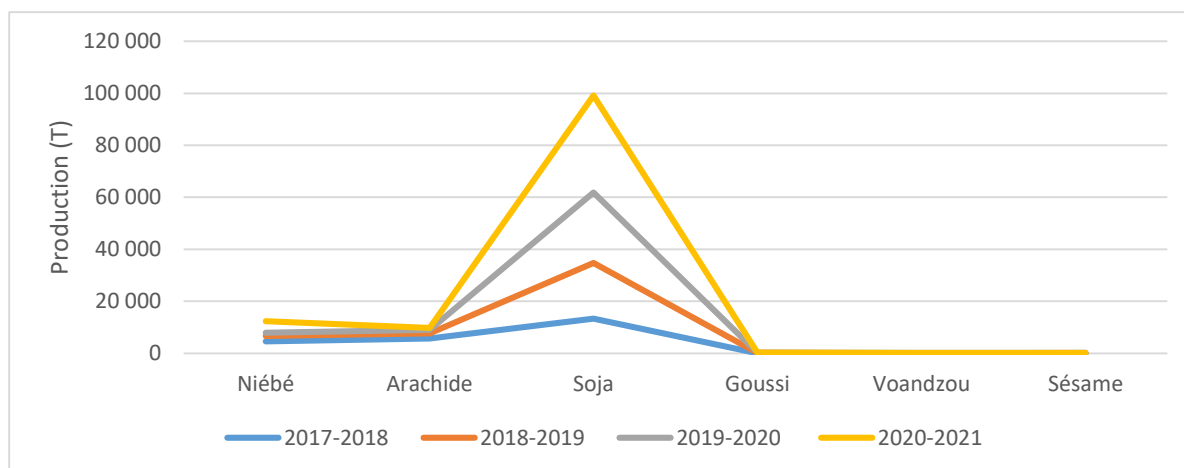
Figure 4 : Evolution de la production des tubercules et racines



Source : CeC ATDA Kérou, Janvier 2023

Parmi les tubercules et racines produites dans la commune, nous avons en premier l'igname suivi du manioc. La patate douce et la pomme de terre sont négligeables en termes de production. Quant au manioc, bien que très peu produit, on constate que la superficie d'emblavure et la production ont connu une légère croissance au cours de ces quatre dernières années. Par contre au niveau de l'igname on note une variation de ces deux facteurs au cours de ces années, avec une augmentation de sa production pour la campagne de 2020-2021.

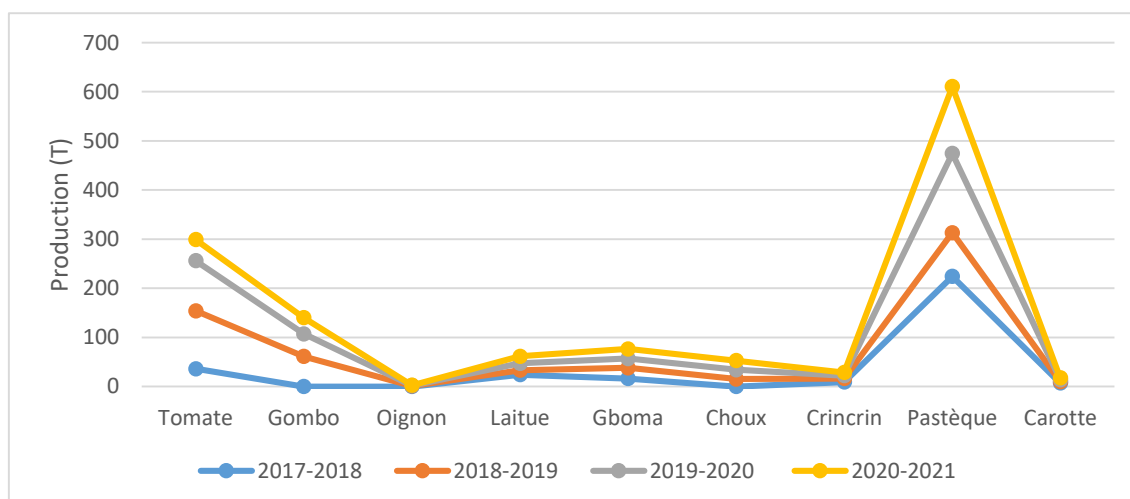
Figure 5 : Evolution de la production des légumineuses



Source : CeC ATDA Kérou, Janvier 2023

Le soja représente la légumineuse la plus emblavée de toutes les légumineuses cultivées au cours de ces campagnes agricoles. Sa production connaît une nette croissance à partir de la campagne de 2019- 2020. Dans le même temps, les autres légumineuses ont connu une nette régression voire un abandon de production.

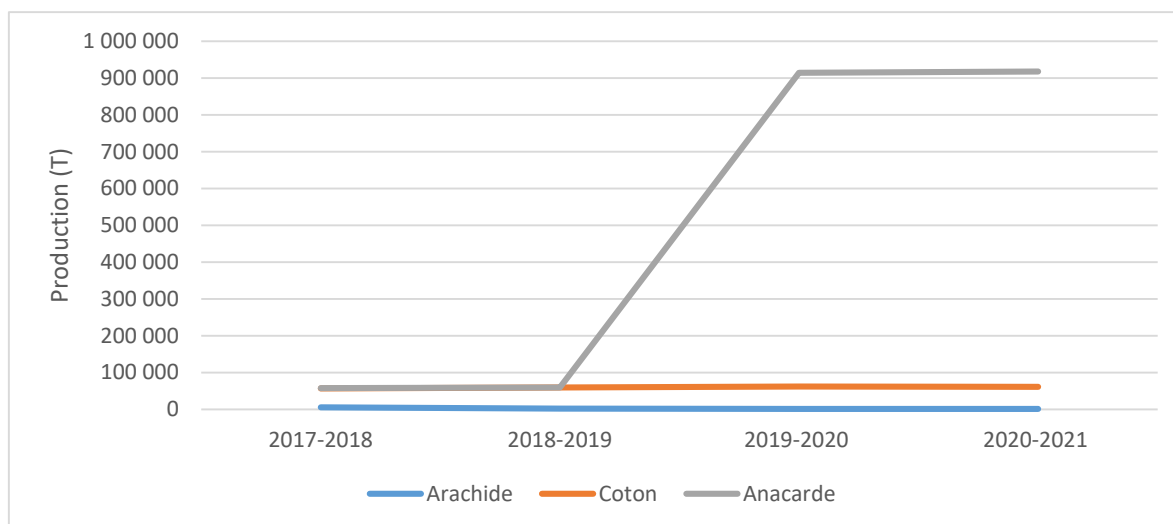
Figure 6 : Evolution de la production des cultures maraîchères



Source : CeC ATDA Kérou, Janvier 2023

Le maraîchage n'est pas très développé dans la commune. Les spéculations produites sont la tomate, le gombo et les pastèques. De plus la production reste instable.

Figure 7 : Evolution de la production des cultures industrielles



Source : CeC ATDA Kérou, Janvier 2023

Au cours des campagnes agricoles de 2017-2018 et 2018-2019, la production du coton a été croissante. Mais , on note une baisse et constance au cours des dernières campagnes agricoles de 2019-2020 et 2020-2021. La production de l'anacarde et de l'arachide est très faible.

L'analyse du tableau 7 et des graphiques relève les principaux constats suivants :

- 148 839 ha sont en moyenne emblavés pour la production agricole chaque année. Soit 39,36% de la superficie de la commune
- Les cultures emblavées sont les céréales, les légumineuses, les tubercules et racines, les cultures maraîchères et les cultures industrielles
- Le maïs a la plus grande superficie d'emblavure, ensuite vient le coton et le soja, soit en moyenne plus de 80 000 ha donc plus de la moitié des spéculations cultivées par an.
- Une baisse de la production du maïs et des autres céréales
- Une légère baisse de la production du coton
- Une baisse de la production des arachides et de l'anacarde
- Une croissance de la production du soja
- Une croissance nette de la production en 2020-2021

Il faut signaler que la production céréalière est en tête suivie de la production des cultures industrielles et enfin des racines et tubercules. Ces cultures seraient sans aucun doute celles qui ont contribué le plus au revenu au niveau de la Commune au cours de ces années.

Au vu de la tendance de la production végétale dans la commune et sous réserve des éventuelles menaces dans le secteur, les filières prioritaires pourraient être orientées dans le même sens. D'ailleurs beaucoup de coopératives pour la transformation du soja sont créées entre 2017 et 2019.

Tableau 3: Caractérisation de la production végétale par arrondissement

Arrondissement	Cultures vivrières	Cultures maraîchères	Cultures de rentes	Type de main d'œuvre	Mode d'acquisition des terres	Mode de culture (intensif)
FIROU	Maïs, soja, sorgho, mil, riz, igname, pastèque et melon	Gombo, piment, crinclin, tomate, amarante, laitue,	Coton, Anacarde	Mains d'œuvre familiale, main d'œuvre extérieure	Don, héritage et prêt.	Extensif
KEROU	Maïs, soja, sorgho, mil, riz, igname	Gombo, piment, crinclin, tomate, amarante				Extensif
BRIGNAMARO	Maïs, soja, sorgho, mil, riz, igname	Gombo, piment, crinclin, tomate, amarante				Extensif
KAOBAGOU	Maïs, soja, sorgho, mil, riz, igname	Gombo, piment, crinclin, tomate, amarante				Extensif

Source : ATDA Pôle 2, Janvier 2023

Qu'il s'agisse des spéculations, du type de main d'œuvre, du mode d'acquisition des terres ou du mode de culture, nous remarquons que la tendance en matière de production végétale est la même dans tous les arrondissements (Tableau 8).

• La Production animale

L'élevage est la seconde activité économique dans la Commune de Kérou. C'est un élevage traditionnel, extensif qui se rencontre dans tous les arrondissements de la Commune dont les performances sont très encourageantes. Les espèces les plus rencontrées sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille (Tableau 9). Si l'élevage des ovins et des volailles se répartit sur tout le territoire on observe une certaine spécialisation pour les bovins et les porcins par zone. En effet, l'élevage des bovins reste transhumant et la couverture vaccinale est partielle. Malgré l'existence de trois pharmacies vétérinaires (deux privées et un public) et de trois postes d'élevage, l'insuffisance d'encadrements et de produits vétérinaires de qualité a été signalée surtout à Kaobagou, Kérou-Centre (Pikiré, Fêtekou et Ouoré) et Brignamaro (Bambaba). Quant à la transhumance sur le territoire de Kérou, elle concerne aussi bien les troupeaux étrangers venus du Burkina et du Niger que les troupeaux locaux. Le couloir 3 de la CEDEAO est faiblement fonctionnel du fait que les agriculteurs ont pris en assaut des portions. C'est le cas aussi avec les aires de vaccination. Dans la commune de Kérou, la boucherie est une activité familiale. On compte plusieurs bouchers dans les arrondissements de Kérou centre et de Brignamaro.

Tableau 4: Evolution du cheptel de 2017 à 2021

Espèce	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Bovin	42350	4585	47 335	48 354	50899
Ovin	37400	38700	40300	41 710	43000
Caprin	52500	56100	58900	63050	65000
Porcin	6800	7400	7600	7900	8200
Volailles	66400	73200	78250	47300	53000

Source : ATDA Pôle 2, Janvier 2023

Depuis plus de vingt (20) ans, il n'a pas eu un recensement du cheptel national. Seules les estimations sont utilisées pour le moment. Cependant, au niveau local, les statistiques réelles obtenues sont celles du recensement de décembre 2021.

Nous remarquons que l'élevage de la volaille a augmenté entre 2018 et 2019 et a connu une baisse entre 2019 et 2020. Puis à partir de 2021 on note une légère croissance. En ce qui concerne les bovins, ovins, caprins et porcins leur élevage a connu une hausse entre 2018 et 2019 et une constance entre 2019 et 2021. Le tableau 4 présente l'effectif du cheptel conventionnel par genre et selon les éleveurs.

Tableau 5: Effectif du cheptel conventionnel par genre et selon les éleveurs

Cheptel	Hommes		Femmes		Total
	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles	
Conventionnel					
Bovin	15 890	24 638	658	1 143	42 329
Caprins	10 976	23 621	2 405	4 780	41 782
Ovins	10 146	24 733	1 246	2 989	39 114
Porcins	809	1 635	250	401	3 095
Poulets locaux	34 398	82 261	5 277	10 281	132 217
Pintades	12 267	28 670	854	1 301	43 092
Poulets pondeuses	590		45		635
Poulets de chairs	63		5		68
Non Conventionnel					
Lapins	290	697	2	2	991
Cobaye	8	10	0	0	18

Source : ATDA Pôle 2, Janvier 2023

Les données ne sont pas disponibles pour faire une analyse de l'évolution des prix. Nous avons juste eu les prix moyens car au cours d'une même année. Les prix fluctuant en fonction de la saison et des marchés.

Les principaux problèmes dans ce secteur sont :

- ✓ Le conflit entre agriculteurs et éleveurs ;

- ✓ Conflit entre éleveurs et forestiers du fait de la mauvaise gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Les vols réguliers d'animaux ;
- ✓ La destruction des champs ;
- ✓ Empoisonnement des animaux ;
- ✓ La dégradation des sols due au compactage ;
- ✓ Réduction des aires de pâturage ;
- ✓ Tendance à s'installer dans les forêts classées.

La carte 6 en annexe présente les aires de pâturage et des couloirs de transhumance.

• Les autres activités économiques de la commune

Elles concernent les secteurs secondaires et tertiaires qui restent très embryonnaires et se résument à l'artisanat, la transformation de quelques produits agricoles, le commerce des produits agricoles, le transport et quelques activités de tourisme.

L'artisanat est marqué par la fabrication d'articles d'habillement, travail du cuir, fabrication d'articles de voyage et de chaussures. L'artisanat de production prend aussi en compte la poterie, la forge, le tissage, la vannerie et la cordonnerie etc. Enfin, l'artisanat de service regroupe la couture, la coiffure, la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie, la soudure etc.

Au niveau de ce secteur, chaque corps de métier est organisé en association. Les différentes associations ont une faîtière appelée collectif des artisans au niveau communal.

La transformation agro-alimentaire est assurée par les femmes constituées en coopérative ou non. Les différentes formes de transformation les plus rencontrées sont : la transformation du manioc en gari, des noix de karité en beurre, des graines de néré en moutarde, de l'arachide en huile et galettes et du sorgho et mil en bière locale « Tchoukoutou », la transformation du riz, la transformation du soja en fromage, en moutarde et autres, la transformation du lait de vache en fromage. La plupart de ces produits sont autoconsommés ou vendus sur le marché local et régional.

Le tableau suivant présente la situation des OPA par filière de transformation agricoles.

Tableau 6 : Cartographie des OPA et filières de transformation agricoles

N°	Arrondissement	Soja	Riz	Karité	Viande et Lait	Maraîchage	Taux de répartition (%)
1	Kérou	20	13	1	3	9	63,01
2	Brignamarou	11	2	2	1	2	24,66
3	Firou	2	2	0	1	2	9,60
4	Kaobagou	2	0	0	0	0	2,73

Source : ATDA Pôle 2, Janvier 2023

L'analyse du tableau montre que sur les cinq (05) filières existantes dans la commune, la filière soja est la plus représentée. Elle est suivie par celle du riz et le maraîchage. Les filières viande-lait et karité sont très faiblement représentées. En ce qui concerne les OPA, elles sont inégalement réparties dans l'ensemble de la commune. Elles sont très concentrées dans l'arrondissement de Kérou, 63,01% avec la présence de toutes les filières. A Brignamarou, nous avons 24,66% des OPA avec aussi la présence de toutes les filières et la filière viande et lait est la plus représentée. A Firou, nous avons 9,60% des OPA et on note l'absence de la filière karité

à Firou et 2, 73% à Kaobagou. Particulièrement dans l'arrondissement de Kaobagou, toutes les filières sont absentes sauf la filière soja.

Le commerce à Kérou est dominé par les transactions de produits vivriers et d'animaux. De façon globale, la Commune est autosuffisante pour les vivriers à l'exception de quelques spéculations comme l'igname et le niébé. Elle offre à l'extérieur principalement le maïs, le sorgho, le soja, les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, le fromage et les volailles. La Commune de Kérou reçoit surtout les ignames à partir de mars, des spéculations comme le manioc sous forme transformé (cosettes et gari) et le niébé.

En dehors de ces produits, il y a également le commerce de produits manufacturés qui se développe dans la Commune. Les échanges commerciaux sur le marché local reposent essentiellement sur la commercialisation des produits agricoles. Les destinations des produits agricoles sont locales, intercommunales et départementales. En effet, les amandes de Karité, les graines de Néré, les graines d'acajou, le soja et le maïs sont des produits principalement exportés vers le Sud du Pays, le Niger, le Nigeria, le Togo et le Burkina Faso. La correspondance commerciale entre la Commune de Kérou et les Communes des autres départements du Bénin est très développée. En somme, les marchés de la Commune de Kérou sont essentiellement des lieux de consommation locale qui dépendent encore fortement des importations (produits manufacturés). Toutefois, ces marchés semblent avoir un caractère régional puisqu'une partie non négligeable des produits transite par ces marchés en direction du département du Borgou. Ceci confère à Kérou une position géostratégique très importante et un créneau de création de richesse qui à coup sûr sera boosté par le bitumage de l'axe Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara. Quant au tourisme et la culture, la commune regorge d'importantes curiosités touristiques à valoriser.

En matière de tourisme, Kérou abrite une entrée officielle du Parc W presque jamais utilisée. Des forêts classées ainsi que des sites naturels, culturels et historiques particulièrement curieuses avec les parcs nationaux de la Pendjari et du W constituent les atouts touristiques essentiels de la Commune.

Le sport et les loisirs et de sports constitue l'un des secteurs les plus vulnérables de la commune. La Commune dispose de cinq (5) maisons des jeunes et loisirs répartis comme suit :

Tableau 7: Point des centres de loisirs et sports de la commune

Arrondissement	Maison de jeunes	Terrain de football	Stade	Centre de lecture	Observations
Kérou	03	22	01	01	Presque tous les terrains ne disposent pas d'acte sécurisé
Brignamaro	01	11	01	00	
Firou	01	07	00	00	
Kaobagou	00	01	00	00	
TOTAL	05	39	02	01	

Source : Données de terrain 2022

1.3. Contexte environnemental

Le contexte environnemental est marqué par les changements climatiques et leurs effets qui se traduisent par l'irrégularité des pluies, les vents violents et les fortes chaleurs selon les propos des populations.

- **Gestion de l'environnement et de la protection de la nature**

L'environnement et les ressources naturelles constituent une préoccupation majeure pour la commune. La commune de Kérou dispose de deux parcs (W et Pendjari) et des forêts communautaires qui sont pris d'assaut par les populations et les exploitants forestiers qui l'exploitent de façon anarchique. A cela, il faut ajouter la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis et les feux de végétation. Par ces actions anthropiques, le couvert végétal de la commune connaît une dégradation avancée. De même, les bas-fonds, les plans et les cours d'eaux sont souvent ensablés par les actions des hommes. Néanmoins, on constate une réglementation pour la coupe des arbres de karité et de néré qui sont de plus en plus épargnés et mieux protégés. Malgré l'effectivité de l'organisation des campagnes de reboisement et des séances de sensibilisation, l'état des lieux relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles est très peu reluisant.

Cependant, un effort est fait pour le renforcement du couvert végétal grâce au reboisement des essences exotiques et aussi la mise en place de plus en plus croissant des plantations privées à but économique dans la commune.

- **Changements climatiques et pratiques d'adaptations**

Comme la plupart des communes du Bénin, Kérou est confrontée aux réalités des changements climatiques qui se traduisent de diverses manières et face auxquels les populations développent des mesures d'adaptation diverses.

- **L'irrégularité des pluies**

Les problèmes liés à la pluviométrie sont énoncés par les populations en trois points : d'abord l'arrivée tardive et la fin précoce des pluies traduisant un raccourcissement de la saison, les poches de sécheresse (entre juin et juillet) et enfin, la réduction de la quantité d'eau tombée. Il est parfois aussi noté une concentration de pluies en août ou septembre entraînant quelques dégâts liés aux inondations. Ces phénomènes observés ces dernières années et qui perturbent la saison des pluies (surtout son raccourcissement) ont des effets néfastes directs sur les calendriers culturels agricoles. Ils réduisent le cycle végétatif des cultures d'où la baisse de rendement. La ressource en eau est aussi beaucoup affectée par l'assèchement précoce des puits, des cours d'eau et de la faible retenue des mares.

- **Fortes chaleurs**

Aujourd'hui, la saison sèche connaît un allongement et s'étend d'octobre à avril. La forte chaleur qui est la période chaude succède à l'harmattan. Elle est à l'origine de plusieurs pertes de semences d'igname, des semis qu'enregistrent les paysans au cours de ces dernières années, du tarissement des mares dans le MBV et de la mort du bétail ainsi que de la volaille. Ce phénomène amène les producteurs à adopter des stratégies pour sauver les cultures et en même temps lutter contre l'insécurité alimentaire.

➤ Les vents violents

Les vents violents constituent un aléa climatique pas le moindre qui impacte les ressources qu'elle soit naturelle ou physique (infrastructures par exemple). Le déracinement des arbres en est la preuve palpable. Sur les infrastructures, les dégâts concernent le décoiffement de la toiture des habitats et des infrastructures socio communautaires de base.

A l'analyse des différents aléas climatiques, les mêmes impacts sont presque remarqués dans toute la commune. Mais ils sont plus accentués dans les villages situés en amont du cours d'eau pendant la saison sèche. Beaucoup plus en aval, ces impacts sont beaucoup moins perceptibles. L'ensemble des informations collectées sur les aléas climatiques et leurs impacts négatifs sur les ressources est résumé dans le tableau ci-après.

➤ Causes des changements climatiques et Sources d'émission des gaz à effet de serre

Les tendances climatiques observées dans la commune, rapportées par les populations sont :

Il y a essentiellement l'allumage des feux de végétation pour la chasse des gibiers, l'agriculture itinérante sur brûlis et les feux allumés par les éleveurs bovins à la recherche de jeunes pousses d'herbes comme pâturage. A cela s'ajoute le déboisement pour la fabrication du charbon de bois. Bien que des mesures doivent être prises pour réduire le phénomène, on ne peut pas voir la commune comme émettrice pour le moment. Mais si rien n'est fait, ce sera le cas d'ici quelques années.

Ces tendances climatiques ont permis, à la suite des différents effets produits sur des unités sensibles, de réaliser de façon participative le tableau 18 suivant.

Tableau 8: Vulnérabilité au changement climatique dans la commune

Tendances climatiques	Unités d'exposition	Impacts biophysiques ou socioéconomiques	Risques climatiques
Chaleur excessive de saison sèche	Les hommes	Insomnie, maladie de la peau	
	Les plants de maïs	Mauvais rendement	Réduction du revenu
Le retard des pluies	Cultures	Marge réduite du temps des travaux champêtres. Réduction des superficies prévisionnelles et de la production	Réduction du revenu, déclenchement des feux de végétation
Poches de sécheresse en saison de pluie	Cultures et plus particulièrement le riz	Mort ou non développement des plants, mauvais rendement	Baisse de revenu
Concentration des pluies sur une courte période	Routes et pistes	Pistes érodées coupées ou bourbeuses par endroit	Impraticabilité momentanée des pistes
	Cultures	Cultures inondées et d'autres emportées	Réduction du revenu
Premières pluies accompagnées de vents violents	Toiture des maisons et des établissements publics	Toitures des bâtiments décoiffées Dépenses imprévues de réparation des maisons	Cessation momentanée des services publics Précarité des ménages victimes

Source : Enquête diagnostique PDC, R-Sud, Décembre 2023

➤ **Liste des options d'adaptation aux changements climatiques pour les priorités de développement de la commune**

Les mesures d'adaptation envisagées sont :

- ✓ Enrichissement des forêts galeries ;
- ✓ Création des forêts communautaires et communales ;
- ✓ Renforcement des toitures et adoption de matériaux de construction résilients ;
- ✓ Installation des brises vents de protection des bâtiments et infrastructures ;
- ✓ Application des mesures de conservation des eaux et des sols et des mesures de gestion durable des terres (GDT) ;
- ✓ Utilisation de variétés de semences à cycle à court ;
- ✓ Pratique d'agroforesterie ;
- ✓ Poursuite de l'utilisation des foyers améliorés ;
- ✓ Création de marché de bois de chauffe.

1.4. Démarche méthodologique

De façon générale, la démarche méthodologique utilisée est en cohérence avec le guide national d'élaboration de PDC et de la version du guide national revue en octobre 2022. Cette démarche a respecté les principes de la participation des représentants de toutes les couches socioprofessionnelles de la commune tout en tenant compte du genre et, de la liberté d'expression des participants au cours des travaux de groupes et en plénière. Les outils permettant de collecter les données sur les thématiques transversales (genre, changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), digitalisation, emploi des jeunes, dividende démographique, extrémisme violent) ont été élaborés et exploités.

Les consultants ont été recrutés dans ce cadre avec pour méthodologie de travail le « faire-ensemble » à travers la co-production des livrables qui a été retenue pour l'ensemble des communes appuyées par l'ACAD. L'autre innovation apportée par le partenaire est celle de la pré-validation des différents rapports par le comité de pilotage, le Conseil de Supervision avant l'étape de la validation du Conseil Communal.

Avant de présenter l'approche méthodologique utilisée pour le bilan diagnostic, il est important de préciser que le Plan de Développement Communal troisième génération (2018-2022) de Kérou a fait l'objet d'évaluation finale en vue d'apprécier les progrès et les échecs issus de sa mise en œuvre.

Selon le guide national, les grandes phases de l'élaboration du PDC sont :

1.4.1. La préparation

En sa première session extraordinaire du 21 février 2022, le conseil communal de Kérou a autorisé l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC4 suivant la délibération N° 023/006/COMK-SG. Suite à cette délibération, le Maire a mis en place deux comités le 03 novembre 2022 :

- le comité de pilotage par arrêté N°23/025/M-COMK-SE/RDLP-RAAF/SA
- le comité technique par arrêté N°23/026/M-COMK-SE/RDLP-RAAF/SA

Suite à la mise en place de ces comités par arrêté communal et après la mise à disposition des consultants par l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) à la commune de Kérou, ont suivi respectivement la tenue des séances de cadrage avec les consultants, la formation du comité de pilotage au processus, et les sensibilisations grand public à l'endroit des populations pour les préparer à la dynamique d'élaboration du PDC 4 de la commune.

1.4.2. L'analyse diagnostique

Elle a consisté à :

- la collecte de documentation aux niveaux communal, départemental et national par les consultants.
- la préparation des outils de collecte
- le recrutement et la formation de deux facilitateurs
- la réalisation de fonds de cartes par les consultants.
- l'immersion dans la commune et le déroulement des ateliers d'arrondissement : ces ateliers diagnostics se sont déroulés dans tous les chefs-lieux d'arrondissements et ont réunis les élus communaux des arrondissements concernés, les élus locaux, les représentants des associations de développement, de femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des éleveurs, des producteurs, des transformatrices, des transporteurs et les représentants des Services Déconcentrés de l'Etat.
- La collecte de données auprès des services déconcentrés de l'Etat (SDE) et autres acteurs de développement de la commune : pour la suite de l'analyse diagnostique, les agents enquêteurs ont été déployés pour la collecte des données dans les quarante-trois villages que compte la commune.
- l'élaboration du projet de rapport diagnostic avec les membres du comité technique
- la pré-validation du rapport diagnostic par le comité de pilotage .
- sessions d'adoption du conseil de supervision et de validation du conseil communal du rapport diagnostic.

1.4.3. La définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement ;

Cette phase a été réalisée au cours d'un atelier communal tenu le vendredi 10 mars 2023 en présence des acteurs du comité de pilotage et des représentants de la Préfecture, de Direction Départementale du Développement, de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga et des Partenaires Techniques et Financières.

1.4.4. La programmation ;

Suite à un travail préalable entre les consultants et les membres de comité technique après l'atelier de définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement, une proposition de programmation a été faite. Le draft de cette programmation a été soumis au comité de pilotage pour amendement. Pour prendre en compte les observations de l'atelier de programmation, une retraite d'affinement de la programmation a été organisée par le comité technique élargi aux personnes ressources

1.4.5. L'adoption, la validation, l'approbation et la popularisation.

En sa session du 8 au 9 juin 2023, le conseil communal de Kérou a validé le PDC 4 de la commune de Kérou par la délibération N°023/004/COMK-SE/CCJ/RAAF/SA. L'approbation des PDC 4 des communes de l'Atacora est faite par la tutelle.

1.5. Problématique

La Commune de Kérou regorge d'énormes potentialités agricoles et humaines. Elle est l'une des Communes importantes du département de l'Atacora de par sa position géographique stratégique notamment frontalière à six Communes du Bénin et le Burkina-Faso. Kérou est aussi une Commune de fortes productions vivrières, céréalières et animale. Elle a toujours joué un rôle important dans les flux commerciaux de la région et se révèle être un centre commercial assez dynamique avec des acteurs très entreprenant dans le transport surtout des produits vivriers et de rente.

Le secteur agricole bien qu'étant la principale activité de développement de la commune est caractérisée par une diversité de cultures (le coton, le maïs, le soja, etc.) avec l'utilisation des engrais chimiques appauvrissant les terres cultivables. La production agricole connaît un début de mécanisation avec l'utilisation des tracteurs, des motoculteurs, des tricycles, la charrue favorable au développement du secteur. Malgré ce niveau de mécanisation et de diversification agricole, bon nombre de petits producteurs sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le secteur de l'élevage est en plein essor dans la commune en témoignent l'effectif du cheptel, la présence des infrastructures agropastorales et la disponibilité des produits vétérinaires. Mais il convient de souligner que ce secteur est caractérisé par un manque d'entretien des infrastructures pastorales, et des conflits persistants entre agriculteurs et éleveurs. Le secteur du commerce reste informel et est entravé par le mauvais état des infrastructures routières et de l'absence d'un marché moderne bien construit et équipé dans la commune. Cette situation est soutenue par le faible financement de ces différents secteurs par les institutions financières. On note également la variation des prix des produits d'un acteur à un autre, et l'inorganisation du marché d'écoulement.

Les soins de santé nécessitent une attention très particulière dans le développement d'une commune. Une population malade est un frein pour l'économie locale. Les indicateurs de santé dans la commune de Kérou ne sont pas reluisants. Certes la commune dispose des infrastructures de santé mais la fréquentation de ces centres par la population demeure encore faible. L'état défectueux du matériel de soin, le mauvais accueil du personnel soignant, l'insuffisance du personnel de santé, l'absence des produits pharmaceutiques de premières nécessités pour les soins d'urgence sont autant de problèmes qui minent le secteur de la santé qui constitue un levier pour l'économie locale.

L'éducation dans la commune concerne les trois ordres d'enseignement. L'existence des salles de classes en matériaux définitifs aussi bien à la maternelle qu'au primaire et au secondaire publics constitue un atout pour la commune. Cependant, à l'enseignement primaire, on note encore la présence de plusieurs salles de classes en matériaux précaires. Le même constat est fait dans les établissements secondaires. Le ratio enseignants élèves est très faible et nécessite un complément d'enseignant surtout au primaire. Les salles de classes en matériaux précaires

nécessitent une attention particulière de la part des autorités locales. Il en est de même de l'augmentation du taux de déperdition scolaire dans la commune.

Le secteur de l'hygiène et de l'assainissement est très critique dans la commune de Kérou. Aucune structure d'assainissement n'est présente dans la commune. Les dépotoirs sauvages se retrouvent un peu partout dans le centre-ville. Les eaux usées domestiques sont directement déversées sur la voie et dans les rues. Les puisards à ciel ouvert pour recueillir les eaux de douches sont visibles un peu partout dans la ville entraînant l'insalubrité et la prolifération des maladies hydriques.

Malgré l'effort d'entretien courant des pistes, presque toutes les routes et certaines pistes de la commune sont dans un état de dégradation avancé. Cette situation entraîne un grand manque à gagner pour la commune et constitue un goulot d'étranglement pour les transactions agricoles. Le bitumage en cours de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara donne une lueur d'espoir pour tous les secteurs nécessitant le déplacement des biens et des personnes.

Le taux de desserte en eau potable de la commune est satisfaisant (73,11%). Malgré ce taux de desserte satisfaisant, l'accès à l'eau potable demeure un problème à cause du taux de panne des AEV (37,5%) par contre celui des FPM est approximatif de 15%.

L'énergie conventionnelle de la SBEE se retrouve dans deux arrondissements sur quatre. Les deux autres arrondissements (Firou et Kaobagou) utilisent l'énergie solaire mais le taux de couverture des centrales reste faible. Les activités lucratives se développeraient mieux dans ces localités si l'extension du réseau électrique est effective. De plus les coupures intempestives observées sur le réseau électrique de la SBEE ne favorisent pas le bon fonctionnement des administrations et des activités économiques sur le territoire communal.

Dans le secteur de la sécurité, malgré la présence de la Police Républicaine dans chaque arrondissement, on note une insuffisance de matériels de travail de plus en plus défectueux. Il est bien de signaler que l'arrondissement de Brignamaro ne dispose pas de commissariat mais d'un poste avancé.

Dans la commune, on remarque une cohésion entre l'administration moderne et traditionnelle. Mais quelques difficultés subsistent sur la méconnaissance des textes et lois sur la décentralisation.

La gouvernance économique et politique est un levier incontournable de développement. La reddition des comptes est faite régulièrement par les élus locaux et communaux. La liberté d'expression et le multipartisme font de la commune un centre d'animation politique où tous les partis politiques se sentent en confiance. Mais le faible recouvrement des taxes, la lenteur administrative, la faible mobilisation des ressources propres sont autant de difficultés qui méritent d'être améliorées et renforcées.

La réalisation des travaux de lotissement dans les arrondissements favorise une gestion foncière efficiente et efficace si elle est bien faite dans le cas contraire, cela constitue des bombes à retardement qui peuvent entraîner plus tard des conflits fonciers non moins négligeables. L'inachèvement des travaux de lotissement dans certains arrondissements entraîne une insécurité foncière et un manque de quiétude au sein de la population. Les ayants droits sont réticents à faire des investissements de peur d'être déguerpis lors des recasements comme c'est le cas pour certains lotissements déjà achevés dans l'arrondissement de Firou (tous les arrondissements).

Chapitre 2 : Diagnostic, fondements, principes et valeurs

Cette partie comporte le diagnostic, les fondements, les principes et les valeurs.

2.1. Diagnostic

2.1.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3

Conformément au dispositif de suivi-évaluation, le PDC3 de la commune de Kérou arrivé à échéance en 2022 a connu une évaluation finale.

De par sa structuration, le PDC 3 comporte cinq (05) programmes subdivisés chacun en des projets. Au nombre de trente-cinq (35), ces projets sont déclinés en activités afin de faciliter la mise en œuvre des différents projets. D'un coût global prévisionnel de **7 964 899 500 FCFA**, la Commune de Kérou au bout des cinq années d'exercice de sa mise en œuvre est parvenue à exécuter une bonne partie de son PDC,

L'évaluation quantitative du PDC 3 échu a permis d'identifier les forces, faiblesses, le niveau de satisfaction et les recommandations des acteurs par rapport à sa mise en œuvre. Les niveaux d'exécution financière et physique sont respectivement de 43% et 67,929%. La situation financière de certains partenaires (ONG) n'est pas maîtrisée sinon le TEF pourrait dépasser ce qui est annoncé ici.

De façon désagrégée, les niveaux d'exécutions physique et financière par programmes et projets du PDC3 se présentent à l'annexe N°1. Cet état de chose a suscité un certain nombre de propositions d'amélioration pour les futurs PDC.

Au titre des recommandations qui sont ressorties de l'évaluation du PDC3 on note :

- élaborer un nouveau PDC en maintenant l'approche participative ;
- mettre en place un système de suivi et d'entretien des infrastructures réalisées ;
- sensibiliser la communauté à la base pour une utilisation rationnelle des différentes réalisations ;
- renforcer et rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation du PDC4 ;
- organiser régulièrement les revues trimestrielles ou semestrielles pour évaluer les Plans Annuel d'Investissement ;
- élaborer un manuel de suivi-évaluation et veiller à sa mise en œuvre ;
- dynamiser le système de mobilisation des ressources propres et auprès des partenaires ;
- gérer de façon efficace et efficiente les ressources mobilisées pour le financement du PDC 4 ;
- dynamiser le cadre intégrateur de concertation des acteurs.

2.1.2. Etat de l'administration et organisation des services de la mairie

2.1.2.1. Services déconcentrés de l'Etat

Les services déconcentrés de l'Etat représentés dans la commune de Kérou sont essentiellement la Poste, la CS, la CeC ATDA, l'équipe pluridisciplinaire DDAEP, la SBEE, le centre de santé communal, la Trésorerie Communale, la Recette Auxiliaire des Impôts, Commissariats de la Police Républicaine, Section Communale des Eaux, forêts et Chasse, la SONEB, et le CPS.

2.1.2.2. Etat de l'administration locale

L'administration locale concerne les services de la commune au niveau de la mairie, les bureaux d'arrondissement. Ainsi, conformément à la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-

CONAFIL/SA du 09 septembre 2022 portant mesures transitoires relatives à la réorganisation et à la structuration des services administratifs et techniques des mairies, les services administratifs et techniques de la mairie de Kérou sont réaménagés. Ces services réaménagés sont dirigés par les personnes tirées au fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies et nommées à des fonctions.

Au titre de la répartition de ces responsables en qualité de Chefs de Service, il se dégage cinq (5) services autonomes qui dépendent tous du Secrétaire Exécutif de la mairie et d'autres services qui sont directement rattachés au secrétaire exécutif. Il s'agit de/du :

- ✚ Service des Affaires Administratives et Financières avec sept (07) divisions ;
- ✚ Service du Développement Local et de la Planification avec 03 divisions ;
- ✚ Service Technique avec 02 divisions ;
- ✚ Service des Systèmes d'Information avec 02 divisions ;
- ✚ Service des Affaires Domaniales et Environnementales avec 03 divisions ;
- ✚ Secrétariat Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).

Les autres services dont les chefs de services sont directement rattachés au secrétariat exécutif sont :

- ✚ Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) ;
- ✚ Cellule Juridique (CJ) ;
- ✚ Division du Secrétariat Administratif ;
- ✚ Division des Transmissions.

Il faut noter que les trois premiers à savoir le C/CCMP, la PRMP et le C/CJ ont rang de chef de service. Le Secrétaire Administratif, le Chef du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (C/SP-PRMP) et le Chef du Service des Transmissions ont rang de chef de division.

A tout ce dispositif, s'ajoute le secrétariat particulier du Maire.

Le tableau 6 fait le point des services et des divisions ainsi que la catégorisation du personnel qui y est affecté. Tous les services et les divisions de la mairie sont fonctionnels.

Tous ces services sont bien logés dans un somptueux bâtiment de type R+1 de 18 bureaux au rez et 3 bureaux à l'étage qui ne sont pas encore achevés. Ces services sont bien équipés et disposent chacun d'au moins un responsable. Les quatre arrondissements disposent chacun d'un bureau d'arrondissement équipés en mobiliers de bureau mais n'ont pas d'outils et accessoires informatiques. Deux des bureaux (Kérou et Brignamaro) sont électrifiés par l'énergie conventionnelle de la SBEE et les deux autres (Firou et Kaobagou) sont électrifiés par l'énergie solaire.

La Mairie de Kérou rend divers services à ses usagers. Il s'agit des légalisations des pièces et des actes, la délivrance des actes d'état civil, la célébration des mariages, le recouvrement des taxes, des patentes et des impôts sur le foncier bâti et foncier non bâti, la cession des parcelles et des actes de vente des fonds de terre, la réalisation des infrastructures socio-économiques (pistes, modules de classes, centres de santé, hangars de marché, etc.).

Le personnel de la Mairie retrouvé au cours du diagnostic est composé des stagiaires et agents des collectivités territoriales qui n'ont pas le statut d'agents permanents de l'Etat mais des agents contractuels. Le point est présenté dans le tableau 7. Au total nous avons 42 agents contractuels

(34 hommes et 8 femmes) soit un taux de 20,51% de femmes répartis comme suit : 7 cadres de catégorie A dont 1 femme ; 8 de catégorie B dont 2 femmes ; 10 de catégorie C dont 2 femmes et 11 de catégorie D dont 3 femmes. Il importe de signaler aussi qu'en dehors des diplômes de recrutement, plusieurs cadres sont détenteurs d'autres diplômes professionnels qu'il serait important de valoriser.

Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer sans nous tromper que la mairie dispose au sein de son personnel de cadres capables d'assumer une mission d'encadrement efficace et de conception (voir tableau 5).

Les infrastructures de la mairie sont constituées des immobilisations de la commune à usage administratif : bâtiments abritant les locaux de la mairie et la résidence du maire.

La mairie de Kérou dispose suffisamment de matériels et d'équipements nécessaires pour le bon fonctionnement des services et des divisions. Il en est de même de moyens roulants affectés au Maire et à la Secrétaire Exécutive contrairement au personnel de la Mairie.

Tableau 99 : Catégorisation des agents et fonctionnalité des services de la mairie et des bureaux d'arrondissement

Intitulé du service	Types d'agents						Catégorie du personnel ayant un salaire								Fonctionnalité	Observation
	Permanent		Contractuel		Stagiaire		A		B		C		D			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
SSI	-	-	01	01	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	Fonctionnel	
SDLP	-	-	03	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-		
SADE	-	-	04	-	01	-	1	-	1	-	2	-	-	-		
ST	-	-	02	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	Fonctionnel	
SA	-	-	03	02	01	-	-	-	1	1	-	-	2	1	Fonctionnel	
SAAF	-	-	15	03		01	1	-	3		4	2	5	1	Fonctionnel	
SP	-	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	Fonctionnel	
SE	-	-	-	01	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Fonctionnel	
C/CCMP	-	-	01	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	Fonctionnel	
PRMP	-	-	01	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	Fonctionnel	
SPRMP	-	-	01	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	Fonctionnel	
Total	0	0	31	08	02	01	6	1	7	2	8	2	8	3		
Total cumulé			42				37									

Source : Mairie de Kérou, Janvier 2023

Les 05 principaux services de la mairie sont actuellement structurés comme suit :

- ✓ **Le Service des Affaires Administratives et Financières comporte sept divisions :**
 - Division chargée des Affaires Générales et de la promotion de l'emploi ;
 - Division chargée des Affaires Financières ;
 - Division chargée des Affaires Economiques et Marchandes ;
 - Division chargée de l'Etat Civil ;
 - Division chargée de la comptabilité matière.
 - Régie des recettes
 - Régie des
- ✓ **Le Service du Développement Local et de la Planification comporte trois (03) divisions :**
 - Division chargée de la Planification et du Développement Local ;
 - Division chargée de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité ;
 - Division chargée des Affaires Sociales, de la Jeunesse et de l'Education.
- ✓ **Le Service Technique comporte une (01) division**
 - Division chargée des Services Techniques.
- ✓ **Le Service des Systèmes d'Information comporte deux (02) divisions**
 - Division chargée de l'information, de la documentation et du préarchivage.
- ✓ **Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales comporte (03) divisions :**
 - Division chargée des Affaires Domaniales ;
 - Division chargée de l'Urbanisme ;
 - Division chargée de l'Environnement.

Les responsables de ces services sont respectivement le RAAF, le RADE, le RDLP, le RSI et le RST.

Les principaux constats relevés :

- Existence d'un organigramme ;
- Existence de locaux permettant de loger l'ensemble des services existants ;
- Cumul de fonction par le RSI qui est en mutualisation ;
- Inexistence de plan de recrutement du personnel dans la commune,
- Existence d'un système de mise à jour des dossiers du personnel (l'arrêté portant création de la commission administrative paritaire existe ;
- Répertoire et dossiers individuels des agents mis à jour ;
- Absence de plan de formation du personnel communal (le plan de formation existe, il suffit de l'actualiser) ;

De l'analyse de ces principaux constats, la mairie dispose d'un organigramme qui est un outil de gestion optimal des ressources humaines. Toutefois, il faut noter que toutes les divisions ne sont pas pourvues de personnels ce qui constitue une entrave au bon fonctionnement de l'administration.

En ce qui concerne le personnel, les catégories A et B représentent 40,02 % et les catégories C et D 53,84%. Ces taux assurent une couverture fonctionnelle de la majorité des services. Car la question de cumul de poste s'impose toujours, au vu de l'absence de certains profils pour

occuper des postes données. On note également une dominance des agents des catégories C, dont les compétences restent à désirer et ceux de la catégorie D sans qualification.

Tous les services en dehors du SA et SP sont tenus par un cadre. Cette situation occasionne de contres performances des services autrefois cités. Il n'y aura donc plus le recours aux agents des catégories C ou D pour servir en qualité de chefs de services comme par le passé.

La non actualisation du plan de formation en revanche renforcerait la routine et n'assure pas l'adaptation des agents aux nouvelles techniques s'appliquant à leurs différentes tâches. Par ailleurs, ce plan permettrait de prévoir des formations adaptées aux différents cadres.

Aussi, l'inexistence d'un plan de recrutement dans la commune traduirait-il une absence de programmation technique et financière des recrutements. Il est donc indispensable de l'élaborer bien que les recrutements soient suspendus pour le moment.

Toutefois on peut se réjouir du nombre important de recrutement de cadres de la catégorie A à travers les réformes engagées dans les collectivités territoriales qui ont permis de combler l'insuffisance en cadres supérieurs dont souffrait la Mairie.

2.1.2.3. Transformation digitale

Les questions traitées dans cette section sont relatives à la Situation de la transformation digitale, la dématérialisation et la connectivité de la mairie ou des arrondissements.

2.1.2.3.1. Au niveau de la mairie ou de l'arrondissement

L'état des lieux en matière de digitalisation, de la dématérialisation et de la connectivité de la mairie et des bureaux d'arrondissement présente un tableau peu reluisant. Il a été constaté qu'à part les services liés aux activités de l'ANIP, qu'aucun service de la mairie moins encore des bureaux d'arrondissement ne dispose du dispositif dans ce domaine.

Dans le domaine de la digitalisation, de dématérialisation et de la connectivité de la mairie et des bureaux d'arrondissement, les constats suivants sont faits :

- L'inexistence de l'interconnexion des services de la mairie y compris les arrondissements ;
- Les équipements numériques de la mairie et des arrondissements sont insuffisants ;
- L'inexistence de la dématérialisation des services offerts au niveau de la gestion administrative, des Affaires domaniales et Environnementales, du suivi des travaux et de l'Etat civil, si ce n'est que l'ANIP ;
- Insuffisance de dématérialisation au niveau de la mobilisation de ressources ;
- Elle est non exploitée au niveau de la gestion du patrimoine.

Quant à la qualité de l'accès à l'internet et le téléphone, elle est passable dans certains villages (Ouoré, Gantodo, Gamboré, FETEKOU, Bagoubagou, Manou) et dans les arrondissements grâce aux réseaux GSM. Mais un dispositif formel n'existe pas dans la mairie, pour les bureaux d'arrondissement, les CA et les chefs de village.

2.1.2.3.2. Etat des lieux de la digitalisation dans la commune de Kérou

L'état des lieux dans le cadre de la digitalisation a fait ressortir les points ci-après :

- Faible niveau de connexion de la mairie/arrondissements et SDE,
- Insuffisance de personnel qualifié dans le domaine de la digitalisation,
- Faible couverture en réseau internet et téléphonique de la commune de Kérou,

- Faible mise en œuvre du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (PIN2R),
- Faible opérationnalisation des points de services à Kérou par le Ministère de la Fonction Publique et du Travail dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs

2.1.3. Gouvernance locale

L'appréciation de la Gouvernance se fera à travers les performances de la commune dans le cadre de l'indice de Gouvernance Locale initié par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (IGL).

Ainsi, cinq domaines permettront d'apprécier l'état de la gouvernance de la commune de Kérou. Il s'agit de :

- La Gouvernance politique et administrative ;
- La gouvernance financière ;
- La gouvernance foncière ;
- La gouvernance genre et participative
- La relation avec la Tutelle.

• Gouvernance Politique et administrative

L'état des lieux se fera à travers les indicateurs qui composent ce domaine de 2019 à 2022

Tableau 10 : Gouvernance politique et administrative.

N°	Indicateurs	Valeur en 2021	Valeur en 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Nbre de session du CCO	99,75	74,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
2	Taux de service fonctionnel	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
3	Taux de part des élus aux CC	3,68	4,04	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
4	Existence de MP	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
5	Taux d'évaluation du personnel	0,25	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
6	Taux de CP Fonctionnelle	95,02	29,71	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
7	Taux d'adéquation profil/Poste	18,81	63,65	Positif	Poursuivre les efforts de performance
8	Taux de fonctionnalité du système des archives	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance

9	Taux de services publics locaux en gestion déléguée	4,7	63,57	Positif	Poursuivre les efforts de performance
10	Nombre du rapport d'activité du Maire	99,75	74,71	Positif	Poursuivre les efforts de performance
11	Nombre de réunion de municipalité	0,25	0,25	Négatif	Organisation des réunions de municipalité
12	Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement	63,54	41,04	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
13	Nombre moyen de sessions de conseils de villages	0,05	25,03	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
14	Nombre de délégation de signature du maire aux adjoints	5,72	25,09	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
15	Nombre de délégation de pouvoir effectué par le maire	18,20	99,98	Positif	Poursuivre les efforts de performance

Source : RDLP, décembre 2023, maquette IGL 2022

L'analyse des indicateurs par rapport au domaine de la gouvernance politique et administrative montre que sur 15 indicateurs, la commune n'a pas pu avoir la moyenne sur six indicateurs. Il s'agit notamment du Nombre de délégation de signature du maire aux adjoints, du Nombre moyen de sessions de conseils de villages, du Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement, du Nombre de réunion de municipalité, du Taux de CP Fonctionnelle, du Taux de participation des élus aux sessions du Conseil communal. Cependant, il convient de souligner que les indicateurs comme (Taux de CP Fonctionnelle, Taux de participation des élus aux sessions du Conseil communal et Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement) où l'état de la gouvernance s'est détérioré est due à l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

- **Gouvernance financière**

Tableau 12 : Gouvernance financière.

N°	Indicateurs	Valeur en 2021	Valeur en 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Taux d'exécution du budget communal	39,58	46,32	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur l'élaboration de budgets réalistes
2	Taux d'autofinancement d'investissements	4,28	0,25	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
3	Part des investissements dans les dépenses totales de la commune	70,61	64,52	Positif	Poursuivre les efforts de performance
4	Taux des dépenses d'entretien	0,5	49,54	Positif	Poursuivre les efforts de performance
5	Adoption du budget dans les délais	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
6	Respect du délai de vote du compte administratif	0,25	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
7	Taux d'accroissement des ressources propres	24,55	7,39	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
8	Taux de recouvrement fiscal de la commune	15,49	17,33	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
9	Délai moyen de passation des marchés publics communaux	84,65	2,13	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
10	Existence des plans de passation des marchés validés et publiés	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
11	Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance

Source : RDLP, données IGL 2021 et 2022

L'état des lieux sur la gouvernance financière n'est pas reluisant. En effet onze indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance financière dans les mairies. Sur les 11 indicateurs, la commune n'a pas performé sur 05 indicateurs. Il s'agit de : Taux de recouvrement fiscal de la commune, Taux d'accroissement des ressources propres, Taux d'autofinancement d'investissements, Délai moyen de passation des marchés publics communaux et Taux d'exécution du budget communal.

Pour ce qui du taux de recouvrement fiscal de la commune, la valeur de l'indicateur indique une valeur de 17,33%, ce qui signifie que la commune n'arrive à mobiliser suffisamment les ressources fiscales ; quant au taux d'accroissement des ressources propres de la commune, la valeur montre que, la commune a régressé comparativement à l'année 2021 où son taux d'accroissement des ressources était de 24,55 %. Outre ces indicateurs, notons aussi que, la commune de Kérou a un taux d'exécution de son budget en dessous de la moyenne (46%).

Cependant sur l'ensemble de la gouvernance financière la commune a réalisé quelques performances qu'il convient de souligner. En matière du ratio des marchés publics ayant respecté les procédures, sur 100 dossiers de marché, la commune a respecté à 99,75% les procédures. Aussi la commune dispose des outils de gestion financière à jour. On note aussi que le BC est adopté à temps par le CC, un grand effort est fait par la commune en ce qui concerne le taux des dépenses d'entretien.

- **Gouvernance foncière**

Tableau 13 : Gouvernance foncière.

N°	Indicateurs	Valeur en 2021	Valeur en 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	99,75	0,25	Négatif	Elaboration du SDAC
2	Existence d'un Plan de Développement Communal (PDC)	26,23	8,65	Négatif	Elaboration du PDC
3	Nombre de réunions de suivi-évaluations du PTA/PAI/PAD	43,75	74,99	Positif	Poursuivre les efforts de performance
4	Taux d'accroissement des infrastructures économiques et marchandes	32,16	0,04	Négatif	Construction d'infrastructures économiques et marchandes
5	Fonctionnalité des organes de gestion foncière aux niveaux communal et infra communal	0,17	23,49	Négatif	Appui au fonctionnement des organes de gestion foncière
6	Existence d'un Tableau de Bord Social actualisé	0,25	0,25	Négatif	Elaboration du TBS

7	Nombre d'accords de coopération décentralisée mis en œuvre	25,12	25,12	Négatif	Recherche de coopérations décentralisées
8	Taux de paiement des cotisations de la commune à l'intercommunalité	0,05	12,52	Négatif	Païement régulier des cotisations de la commune
9	Nombre de contentieux fonciers impliquant la commune	0,25	0,25	Négatif	Règlement de tous les contentieux fonciers impliquant la commune

Source : RDLP, données IGL 2021 et 2022

L'état des lieux sur la gouvernance foncière n'est pas du tout reluisant. En effet, sur les neuf indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance foncière, la commune n'a performé que sur 01 seul indicateur. Il s'agit du Nombre de réunions de suivi-évaluations du PTA/PAI/PAD. Ainsi des efforts doivent être faits afin d'améliorer la gouvernance foncière.

- **Gouvernance Politique genre et participative**

Tableau 14 : Gouvernance genre et participative.

N°	Indicateurs	Valeur en 2021	Valeur en 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Affichage des relevés de décisions du conseil communal dans les délais	99,75	79,88	Positif	Poursuivre les efforts de performance
2	Nombre de séances de reddition de compte	99,75	33,36	Négatif	Réalisation des séances de reddition de compte dans tous les arrondissements
3	Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année	6,07	1,52	Négatif	Mise en œuvre des actions spécifiques en faveur des femmes
4	Existence d'un mécanisme d'information du public par rapport aux prestations de la commune	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
5	Nombre de cadres de concertation fonctionnels (Eau, Hygiène et Assainissement ; CCoS ; Maire et OSC)	74,88	87,31	Positif	Poursuivre les efforts de performance

Source : RDLP, données IGL 2021 et 2022

L'analyse des indicateurs par rapport à la gouvernance genre et participative montre que sur les cinq indicateurs, la commune n'a pas atteint la moyenne sur deux. Il s'agit du Nombre de séances de reddition de compte et du Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année. Cependant elle a performé sur les trois autres indicateurs.

- **Relation avec la tutelle**

Tableau 15 : Relation avec la Tutelle.

N°	Indicateurs	Valeur En 2021	Valeur En 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Nombre de participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC)	50	47,63	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
2	Taux de conformité des actes communaux	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
3	Transmission du budget dans les délais	99,63	50	Positif	Poursuivre les efforts de performance
4	Transmission du compte administratif dans les délais	99,75	99,75	Positif	Poursuivre les efforts de performance
5	Animation d'un cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux	0,25	0,25	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL

Source : RDLP, données IGL 2021 et 2022

L'analyse des indicateurs sur les relations avec la tutelle révèle que sur les cinq indicateurs retenus, la commune n'a pas atteint la moyenne sur deux. Il s'agit du Nombre de participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) et de l'Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux. Il faut souligner que l'indicateur comme l'Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux où l'état de la gouvernance s'est détérioré est due à l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation. Cependant la commune a performé sur les trois autres indicateurs. La commune doit redoubler d'effort dans l'animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux et pour participer aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC).

2.1.4. Autres structures et associations intervenant dans la commune

Parmi ces structures, nous pouvons distinguer les partenaires techniques et financiers à travers les projets, les ONG et les associations de développement de la commune. Il existe aussi quelques confessions religieuses qui complètent les actions des services déconcentrés de l'Etat dans les domaines de l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'hygiène et assainissement, la microfinance et les activités génératrices de revenus. Le point des différents acteurs de développement de la commune est présenté dans le tableau 7 en annexe.

2.1.5. Secteur de la santé

La commune dispose d'un centre de santé communal (CSC) implanté au niveau de l'arrondissement central de Kérou. Tous les quatre (04) autres arrondissements de la commune sont dotés de Centre de Santé d'Arrondissement CSA disposant chacun d'un dispensaire et d'une maternité. On note également l'implantation des cabinets privés et des dispensaires isolés dans la commune.

Tableau 16 : Etudes sur les différents ratios de santé à Kérou pour une population estimée à 126208 habitants

Ratios secteur santé	Normes	Etat des lieux	Ecarts	Action à mener
Nombre d'habitants par médecin	1 pour 10 000 habts	$04/126208 = 0,31$ pour 10 000	- 9	Faire un plaidoyer pour le recrutement de médecins
Nombre d'habitants par sage-femme	1 pour 3000 habts	$10/126208 = 0,23$ pour 3000	- 38	Faire un plaidoyer pour le recrutement de Sages-Femmes d'Etat
Nombre d'habitants par infirmier	1 pour 5000 habts	$33/126208 = 1,30$ pour 5000	+ 7	Continuer les efforts de performance
Effectif de médecins	13	04	- 9	
Effectif de sages-femmes d'Etat	42	10	- 32	
Effectif d'infirmier(e)s d'Etat	26	33	+ 7	Continuer les efforts de performance
Effectif de techniciens de laboratoire	ND	04		
Nombre de formations sanitaires	ND	$17+8=24$		Construction/réhabilitation des centres de santé
Nombre de salles d'hospitalisation	ND	12		Construction/réhabilitation de salles d'hospitalisation
Nombre de maternités	ND	10		Construction/réhabilitation des maternités
Nombre de laboratoires	ND	01		Construction/réhabilitation des laboratoires
Taux de mortalités infantiles	1 Pour 1000 par année	$3/5124 = 0,58$ pour 1000		

Taux de mortalités maternelles	223 pour 100 000	6/5893= 101 pour 100 000		Progresser dans le dynamisme
--------------------------------	------------------	--------------------------	--	------------------------------

Source: SNIGS/ZS 2KP, KEROU, 2021, 2022

Le tableau 12 montre la situation des ratios des services sociaux de base observée dans le domaine de la santé. On note une amélioration de certains ratios par contre des efforts reste à fournir pour d'autres afin d'atteindre les objectifs du développement durable. Ces données sont révélatrices de l'aboutissement des politiques dans le secteur de la santé. Les services rendus à la population dans ces centres de santé sont : les consultations prénatales, les consultations postnatales, consultations curatives, les planifications familiales, les accouchements, les vaccinations, la chirurgie, la gynécologie (voir la carte 8 des infrastructures sanitaires en annexe) de la commune de Kérou.

2.1.6. Secteur de l'éducation

2.1.6.1. Enseignement maternelle et primaire

Le système éducatif dans la commune de Kérou est composé de l'éducation formelle qui couvre la maternelle, le primaire et le secondaire et l'alphabétisation qui représente l'éducation non formelle. Le nombre d'écoles maternelles et primaires publics et privés de la commune est présenté dans le tableau 18.

Tableau 107 : Etude sur les différents ratios en matière d'éducation dans les écoles maternelles et primaires de la commune de Kérou.

Ratios dans le secteur éducatif	Norme	Etat des lieux	Ecart	Action à mener
Nombre d'élèves par enseignant	45	85	40	Faire des plaidoyers pour le recrutement des enseignants Faire des plaidoyers pour la scission des écoles à huit (08) cours
Nombre d'élèves par salle de classe	45	85	40	Construire/réhabiliter des modules de salles de classes
Nombre de groupes pédagogiques par CP	CP1 : 38 CP2 : 32	CP1 : 38 CP2 : 32	0	RAS
Effectif d'enseignants	295	291	04	Faire des plaidoyers pour le recrutement des enseignants
Effectif d'élèves	13275	16371	3096	Augmenter le nombre de salles de classe
Nombre de salles de cours en matériaux définitifs	360	330	30	Construire de nouvelles salles de cours en matériaux définitifs
Nombre d'écoles maternelles	ND	04		Faire des plaidoyers pour la création d'écoles maternelle dans les arrondissements de Firou et Kaobagou

Source : CRP Kérou, décembre 2022

Le tableau montre la situation des ratios des services sociaux de base observée dans le domaine de l'éducation maternelle et primaire. On note une amélioration de certains ratios par contre des efforts reste à fournir pour d'autres afin d'atteindre les objectifs du développement durable. Le nombre d'élèves par salle de classe dans la commune conformément à la norme au Bénin est élevé. On constate un lien direct avec l'évolution de la population. Le taux de scolarisation est de 105,52% en 2023. Ce taux est légèrement en dessous du taux national (117,94%) grâce à l'implication des ONG, des PTF à travers des sensibilisations, la dotation en infrastructures et équipements de qualité sans oublier le programme des cantines scolaires intégrales.

2.1.6.2. Enseignement secondaire

La commune de Kérou dispose de 08 collèges dont 01 privé soit 9 collèges (Tableau 14). Ces collèges sont repartis dans trois arrondissements de la commune. Depuis quelques années, on note une augmentation des infrastructures même si elles restent encore insuffisantes et un rapprochement des élèves de leur CEG. Aussi tous les collèges de la commune ne sont-ils pas construits en matériaux définitifs (Tableau 30). De même, le corps enseignant qualifié est insuffisant. L'enseignement technique est inexistant dans la Commune.

Tableau 118 : Evolution de l'effectif des élèves selon le sexe par établissement secondaires publics

Année/ Etablissement	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CEG Kérou	858	490	1348	730	444	1174	708	480	1188	669	487	1186	690	478	1168
CEG Pikiré	105	140	245	107	121	228	120	118	238	99	117	216	94	113	207
CEG Tuko	185	148	333	125	110	255	139	121	260	131	110	241	147	134	281
CEG Kossou Ouinra	48	40	88	47	32	79	45	28	73	45	26	71	45	26	71
CEG Ouoré	98	62	160	76	41	117	82	64	146	69	59	128	60	79	139
CEG Brignamaro	267	186	453	225	145	370	254	161	415	252	147	399	275	170	445
CEG Kossou	78	56	134	65	39	104	67	53	120	67	37	104	65	43	108
CEG Firou	238	75	313	237	66	303	141	70	211	132	52	184	129	56	185
TOTAL	1927	1192	3074	1612	998	2630	1556	1095	2651	1332	983	2345	1376	1043	2419

Source : Rapports de Fin d'année de 2018 à 2022, Kérou

Tableau 19 12: Déperdition scolaire dans les établissements des CEG de la commune

Année/Etablissement	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CEG Kérou	187	102	289	115	51	166	88	65	153	72	37	109	70	36	106
CEG Pikiré	16	41	57	12	31	43	13	24	37	07	17	24	06	11	17
CEG Tuko	86	57	143	23	31	54	23	23	46	12	10	22	34	18	52
CEG Kossou-Ouinra	04	05	09	11	08	19	05	04	09	05	03	08	07	07	14
CEG Ouoré	16	21	37	06	11	17	03	08	11	12	05	17	11	16	27
CEG Brignamaro	61	37	98	63	35	98	35	22	57	21	11	32	53	21	74
CEG Kossou	18	24	42	09	16	25	09	21	30	09	08	17	01	12	13
CEG Firou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	388	287	675	239	183	422	176	167	343	138	91	229	182	121	303

Source : Rapport de fin d'année de 2018 à 2022, Kérou

De 2017-2018, l'effectif total des élèves de tous les collèges publics est de 3074 élèves dont 1192 filles et 1972 garçons. Mais à partir 2018 cet effectif a connu une baisse, légère durant les quatre années suivantes. Ceci se traduit par le manque d'engouement des élèves à fréquenter le second cycle.

Entre outre, parmi les difficultés dont souffrent ces collèges nous pouvons citer :

- Insuffisance d'enseignant qualifié ;
- Absentéisme notoire des apprenants au CEG ;
- Manque de volonté des apprenants à se donner au travail ;
- Diminution d'effectifs des élèves chaque année ;
- Manque de suivi des élèves de la part des parents et les enseignants ;
- Inexistence de bibliothèque et de laboratoires ;
- L'inexistence de latrines et de point d'eau dans certains collèges ;
- Accoutumance des éducateurs aux produits psychotropes ;
- Absence de logements sociaux (maisons des enseignants) ;
- L'insuffisance d'infrastructures scolaires et d'enseignants qualifiés ;
- L'Insuffisance de matériel didactique et d'équipements scolaires ;
- Manque de suivi des enfants de la part des parents ;
- L'absentéisme des élèves.

De 2017-2018, l'effectif total de déperdition est de 675 dont 287 filles et 388 garçons. Mais à partir des années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2021-2022, on constate aisément que l'effectif de déperdition a considérablement baissé avant de connaître une légère hausse au cours de l'année scolaire 2021-2022 mais n'atteignant pas la barre de 2018. Il faut noter que ces données n'ont pas pris en compte celles du CEG de Firou.

Tableau 130 : Infrastructures des établissements secondaires de la commune de Kérou

Etablissement	Infrastructures	Matériaux définitifs	Matériaux précaires
CEG 1 Kérou	Salles de classe	30	00
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	01	00
	Latrine	14	00
	Urinoir	04	00
CEG Pikiré	Salles de classe	08	00
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Latrine	08	00
	Administratif	02	00
CEG Tuko	Salles de classe	03	03
	Laboratoire	00	00

Etablissement	Infrastructures	Matériaux définitifs	Matériaux précaires
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	00	00
Kossou-Ouinra	Salles de classe	03	01
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	01	00
CEG Ouoré	Salles de classe	03	02
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	00	00
CEG Brignamaro	Salles de classe	19	02
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	01	00
CEG Kossou	Salles de classe	04	00
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	01	00
	Administratif	00	00
	Latrine	00	00
	Urinoir	02	00
CEG Firou	Salles de classe	07	02
	Laboratoire	00	00
	Bibliothèque	00	00
	Salle d'informatique	00	00
	Administratif	03	00
	Latrine	04	00
	Urinoir	00	02

Source : Rapport de fin d'année de 2018 à 2022, Kérou

La commune de Kérou compte 77 salles de classes dont 77 salles construites en matériaux définitifs et 08 salles de classes construites en matériaux précaires pour l'enseignement secondaire. Aussi, on observe, une mauvaise répartition des salles dans la commune. Le CEG Kérou vient en tête avec 30 salles de classes, suivi du CEG de Brignamaro (19) salles, tandis que les autres collèges de la commune comptent moins au plus 08 salles de classes. De même,

on note aussi, une absence totale de bibliothèque dans la commune. Sur les 07 salles de classes de Firou, 04 ne sont pas cimentées.

2.1.6.3. Alphabétisation

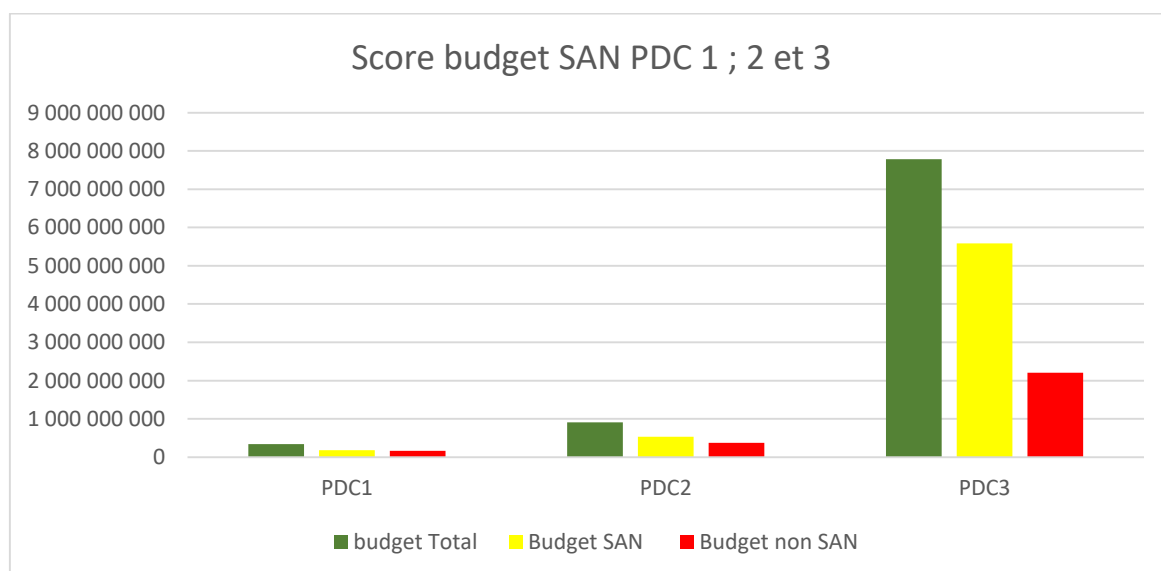
La Commune de Kérou dispose de 25 centres d’alphabétisation pour 27 facilitateurs et 01 coordonnateur. Plusieurs partenaires accompagnent l’alphabétisation dans la commune de Kérou. On note : l’Etat à travers le Ministère des enseignements secondaires techniques et de la formation professionnelle qui s’occupe de l’alphabétisation au niveau de la commune dont le représentant est le coordonnateur communal. Il travaille en collaboration avec le représentant de la direction départementale de l’enseignement secondaire à Natitingou. En termes d’effectif des apprenants, il y a eu 625 inscrits. Il faut noter qu’au niveau communal, les centres d’alphabétisation ne fonctionnent plus depuis 2019. Cela se traduit par l’abandon massif des apprenants. Actuellement, trois (03) centres privés sont fonctionnels à travers l’accompagnement de Potal men dans les langues locales fulfuldé et baatonnou dans la commune. (carte 9 en annexe).

2.1.7. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

2.1.7.1. Dans le domaine de la nutrition

Dans le domaine de la nutrition, la commune de Kérou au cours de son dernier PDC a fait de la SAN une priorité. En effet, le scanning du PDC 3 avec le SISAN a montré une prise en compte de la SAN jusqu’à hauteur de 70%. Les résultats provisoires de AGVSAN-SA de 2021 ont montré que, pour les **enfants de 6-59 mois, la commune de Kérou est la deuxième, après Toucountouna, à être plus affectée par la malnutrition aigüe**, avec une prévalence de 18,1 % (Rapport provisoire AGVSAN-SA 2021). Le scanning du PDC 3 de la commune de Kérou avec le SISAN a montré les résultats suivants à travers le graphique (Figure 8) ci-après.

Figure 8 3: Score budget SAN PDC 1, 2 et 3



Il ressort de ce graphique que, la commune prend à cœur la SAN dans son document de politique.

Tableau 21 : Répartition du budget des PDC 1, 2 et 3 par piliers de la SAN

Piliers	PDC1			PDC2			PDC3		
	Budget Total (PDC)	Budget Piliers	Taux	Budget Total (PDC)	Budget	Taux	Budget Total (PDC)	Budget	Taux
Disponibilité	344 400 000	10 000 000	3%	905 850 000	47 250 000	5%	7 785 525 000	2 093 600 000	27 %
Accessibilité		0	0%		200 000	0%		200 000 000	3%
Nutrition		89 000 000	44 %		90 000 000	10 %		1 406 300 000	18 %
Stabilité		17 500 000	5%		393 900 000	43 %		1 882 825 000	24 %

Source : Mairie, SISAN, 2022

Le tableau 22 montre que, la commune n'a pas assez budgétisé pour ce qui est des piliers accessibilité et nutrition/utilisation, pour l'ensemble des PDC 1, 2 et 3. Dans la commune de Kérou, la disponibilité des produits n'est pas un problème majeur, mais c'est la combinaison des différents alimentaires et la conservation dans le temps et dans l'espace, notamment pendant les périodes de soudure qui pose problèmes.

Cependant il est constaté que, les différentes sessions d'animation des cadres de concertation en sécurité alimentaire et nutritionnel fonctionnent très bien. Les investigations ont montré que, la commune possède un potentiel agricole important, et de maraîchage pour réaliser les cultures de contre-saisons, ce qui pourrait rendre disponible les légumes frais à tout moment de l'année. Sur le plan institutionnel, la commune a pris un arrêté pour échanger sur les préoccupations liées à la SAN. Ainsi, chaque trimestre de l'année, tous les membres dudit cadre sont conviés pour évaluer la période sous revue et prendre des engagements en termes de feuille de route pour les prochaines actions à mettre en œuvre. Mais au niveau infra communal, le dispositif n'a pas fonctionné comme cela se doit, il s'agit de l'animation des cadres de concertation en sécurité alimentaire et nutritionnel au niveau des villages.

L'une des difficultés du fonctionnement de ces différents cadres de concertation est le financement. En effet, le Projet ProSAR a soutenu la commune de Kérou, à l'instar des 08 autres communes de l'Atacora en finançant ces cadres de concertation. Quand bien même, la commune à travers les PDC 3 a toujours inscrit dans ses budgets, une ligne dédiée à l'animation desdits cadres, son effectivité en termes de déblocages des ressources reste un défi à relever.

2.1.7.2. Dans le domaine de la sécurité alimentaire

Les résultats provisoires de l'AGVSAN-SA édition 2021, portés aux 76 communes enquêtées, montrent que, 20 d'entre elles présentent une situation d'insécurité alimentaire inquiétante.

Les prévalences les moins importantes sont observées à Kérou, Pobè, Comè, Aguégué jusqu'à Kétou où on a moins de 5% des ménages en Insécurité Alimentaire Globale (IAG).

Ces données du rapport provisoire de l'AGVSAN-SA 2021, confortent nos travaux sur le terrain dans le cadre de l'état des lieux sur l'insécurité alimentaire. En effet, la commune de Kérou est un des piliers pourvoyeur de l'or blanc. Premier sur le plan départemental, la production du coton n'a pas détourné les producteurs de leur objectif en production céréalière.

- **Disponibilité**

Le diagnostic a été posé à l'aide de l'outil SWOT. La commune de Kérou dispose d'assez de terres cultivables qui favorisent la disponibilité alimentaire ; elle dispose également de main d'œuvre suffisante et qualifiée pour les activités agricoles, le climat de la commune est très favorable à la production agricole. Les intrants coton sont disponibles, Malgré la disponibilité des intrants coton, les producteurs ont un faible accès à ces intrants du fait de leur mise en place tardive, de leur insuffisance et du faible pouvoir d'achat des producteurs. En ce qui concerne les intrants vivriers, on note une quasi inexistence. La chute de la production du maïs à partir de 2020-2021 s'explique par le fait que l'AIC a verrouillé dans la période les circuits de vente d'engrais coton entre les producteurs pour la production de maïs. Au-delà de ces contraintes, la commune se trouve aussi confrontée à la baisse des rendements due à la pauvreté des sols, aux mauvaises pratiques agricoles, le faible aménagement des bas fond et site maraichers, la faible mécanisation agricole et les contraintes de la nature telles que la rareté des pluies. A cela s'ajoute l'insuffisance de magasins pour le stockage des produits vivriers, la faible maîtrise des techniques de conservation et de stockage et le faible encadrement des producteurs et éleveurs. L'insuffisance de fourrage et d'aires de pâturage rendent faible la disponibilité de la protéine animale dans la commune de même que l'existence de faux vétérinaires qui contribuent au fort taux de mortalité des animaux. L'obstruction des couloirs de passage contribue à la destruction des cultures et crée régulièrement des conflits entre agriculture et éleveurs.

La valeur ajoutée de l'atelier par rapport à la disponibilité est que les participants ont déclaré que la mauvaise gestion des stocks et des revenus agricoles contribue énormément à rendre indisponibles les aliments dans la commune. Cette mauvaise gestion se caractérise par la mauvaise planification des besoins alimentaires de la famille, l'utilisation des revenus pour l'organisation des cérémonies, l'achat de moyens roulants et la construction. Tous ces éléments n'apparaissent pas dans la revue documentaire de la commune. L'atelier a également permis de montrer que la commune ne souffre de manque ou d'insuffisance d'intrants vivriers mais plutôt du faible pouvoir d'achat des producteurs car les engrais vivriers se vendent au comptant. Ceci pousse alors les producteurs à se donner à la culture de coton pour avoir un accès facile aux engrais coton qu'ils utilisent pour fumer les champs de vivriers.

- **Accessibilité**

L'accessibilité dans la commune de Kérou est caractérisée par une forte diversification des sources de revenus agricoles, un développement du secteur des activités génératrices de revenus, l'existence de marché d'écoulement des produits agricoles et l'existence des structures de microfinance. Au-delà de ces forces et opportunités, la commune est aussi confrontée à des faiblesses et menaces qui sont entre autres, la mauvaise gestion des revenus agricoles, le faible taux d'épargne des revenus par les producteurs qui jouent sur la disponibilité et l'accessibilité. L'insuffisance des structures de micro finance de même que le fort taux d'intérêt de ces structures freine le développement des activités économiques et donc des revenus des ménages. En dehors des revenus agricoles, la commune a très peu d'autres sources de revenus. Ceci limite leurs revenus et leur pouvoir d'achat. La forte mortalité des animaux due aux épizooties qui réduit les revenus issus de l'élevage des populations.

- Utilisation

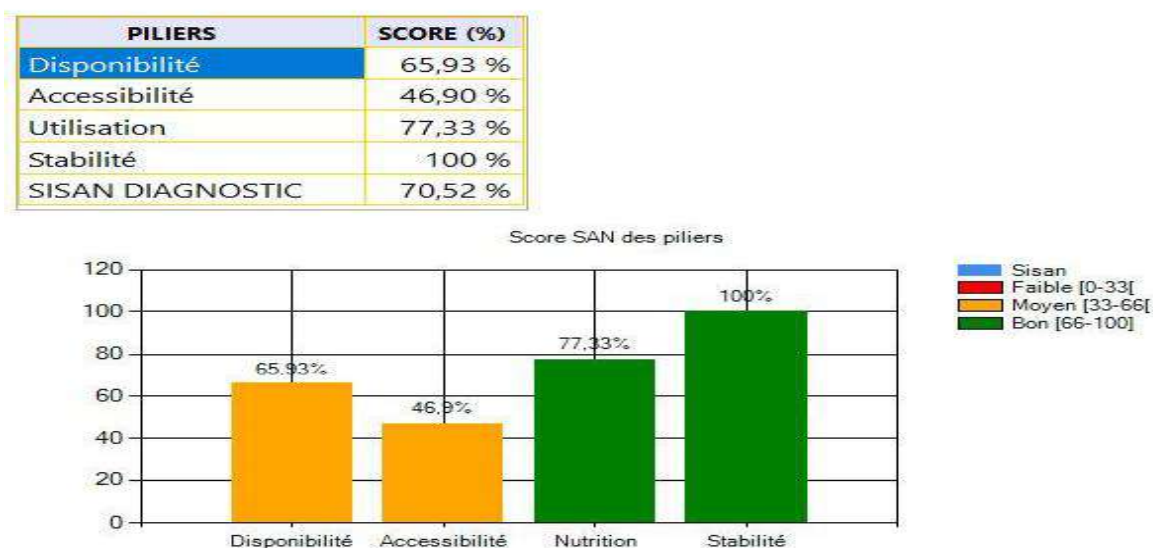
La commune de Kérou dispose de sources d'eau potable pour la consommation la population (SONEB, AEV, etc.), de comité de contrôle du service public de l'eau de même qu'une programmation communale Eau. Elle dispose également de quelques latrines institutionnelles et familiales, de dispositifs de lave-main dans certaines écoles, de caniveaux en nombre insuffisants et mal entretenus, de structure d'accompagnements tels que les ONG (GIZ/ProSAR,), le CPS, l'ATDA et l'équipe pluridisciplinaire DDAEP. Tout ceci devrait contribuer à améliorer l'état nutritionnel des populations mais malheureusement cette population s'adonne à des pratiques alimentaires et nutritionnelles peu recommandées. Il s'agit entre autre, de la consommation des eaux de surface par endroit dans la commune dues essentiellement à l'insuffisance et au mauvais état des points d'eau existants, le mauvais entretien des points d'eau, des matériels de transport et de stockage, le faible taux de desserte, la mauvaise répartition des points d'eau dans la commune, le manque de volonté ; les mauvaises pratiques d'hygiène et de fabrication ; la mauvaise nutrition des enfants due au non-respect de l'AME (Allaitement Maternel Exclusif), au refus de donner du Colostrum au nouveau-né, au non-respect de la mise au sein précoce et la mise au plat familial précoce du jeune enfant ; le faible taux de couverture en infrastructures sanitaires et de personnel qualifié ; l'état nutritionnel est aussi affecté par la faible variation et diversification alimentaire des femmes, la méconnaissance des particularités adaptées à chaque catégorie de personnes, le faible pouvoir de décision des femmes dans l'utilisation des vivres et l'influence des tabous ou pesanteurs socioculturels sur l'alimentation des femmes. Néanmoins, on trouve dans la commune certaines femmes qui respectent l'Alimentation Maternelle Exclusif, certains ménages qui respectent les bonnes pratiques d'hygiène notamment le lavage des mains à l'eau et au savon. Dans la commune de Kérou, les ménages diversifient leur alimentation plus en période d'abondance ce qui justifie le bon état nutritionnel des populations pendant cette période. L'accent doit être mis sur la bonne gestion des stocks, les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication, les démonstrations culinaires, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, de même que celle des filles adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes pour améliorer le niveau nutritionnel de la commune.

- Stabilité

La stabilité est transversale aux trois autres piliers qui sont : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments. Elle est influencée par l'insuffisance de magasins, la faible maîtrise des méthodes modernes de conservation et de stockage des produits vivriers, la mauvaise gestion des récoltes (bradage, etc.), les mauvaises pratiques de récolte et de transport des produits vivriers, et la fluctuation des productions dues à la rareté des pluies. En période de soudure, les populations de Kérou utilisent plusieurs stratégies pour s'adapter à la soudure. Il s'agit du recours aux fruits légumes et légumineuses saisonniers (le Karité, le raisin, fruit d'ébène, le néré...) de la modification/diminution de la ration alimentaire, de la diminution de la consistance des repas, de la mendicité.

Le graphique suivant montre le niveau de prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le rapport diagnostic.

Figure 9 : Synthèse du scanning du rapport diagnostic sur la prise en compte du SAN



2.1.8. Hydraulique, hygiène et assainissement

2.1.8.1. Hydraulique

Le dispositif d’approvisionnement en eau potable des populations est constitué du réseau Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et de plusieurs types d’ouvrages : AEP, des Puits Modernes (PM) de plus en rares, des Adductions d’Eau Villageoise (AEV), les forages équipés de pompes à motricité humaine (FPM). On note le recours aux puits à grand diamètre et aux puits traditionnels par les populations. Il n’y a pas de Postes d’Eau Autonome (PEA) ni de Forages Contre Puits (FCP). Malgré les efforts fournis pour satisfaire les besoins en eau potable des populations dans la commune, le problème d’accès à l’eau reste à désirer. La commune dispose de 250 ouvrages hydrauliques dont 227 fonctionnelles, 23 en panne, 4 hors parc. Ce nombre est insuffisant pour couvrir tous les besoins en eaux potable des populations.

Tableau 22 14: Répartition des ouvrages hydrauliques dans la commune de Kérou

Arrondissement	FPM				AEV		
	Nombre	En panne	Fonctionnel	Hors parc	Nombre	Nombre BF	En panne
Brignamaro	68	07	61	1	01	06	
Firou	44	07	37	00	02	04	01
Kaobagou	05	00	05	00	01	04	
Kérou	135	09	125	03	05	30	02
COMMUNE	252	23	227	04	08	43	03

Source : Données statistiques mairie Kérou 2022

Le taux de desserte en eau potable dans la Commune se présente comme suit.

Tableau 23 : Taux de desserte en eau potable selon les arrondissements

Arrondissement	Population estimée	Nombre FPM Fonctionnel	Nombre de BF fonctionnels	EPE existant	Besoins en EPE	Taux de desserte
Brignamaro	23 707	60	06	72	96	75,93%
Firou	17 296	37	03	45	70	65,04%
Kaobagou	4 918	05	04	13	20	66,01%
Kérou	54 276	125	27	163	264	75,08%
COMMUNE	100 197	227	41	293	450	73,11%

Source : Mairie de Kérou 2022

Le taux de desserte en eau potable dans la commune est de 73,11%. Il varie entre 65,04 % à Firou et 75,93% à Brignamaro.

2.1.8.2. Hygiène et assainissement

L'état des lieux en matière d'hygiène et assainissement dans la commune de Kérou n'est pas du tout reluisant.

Les ouvrages d'assainissement (caniveaux, ouvrages de franchissement) sont très souvent rencontrés dans le centre-ville et sont quasi- inexistants dans les milieux ruraux et semi-urbains. Ces ouvrages d'assainissement bien qu'insuffisants, ne respectent pas toujours les conditions hygiènes, nuisant ainsi à l'environnement et à la santé des populations.

De même, la gestion des déchets dans la commune de Kérou, demeure un problème majeur. Il n'existe aucune structure de pré-collecte des déchets. En milieu urbain, à Kérou centre, les déchets sont mis en tas derrière les concessions avant d'être incinéré ou d'être acheminés vers les dépotoirs sauvages au plein cœur de la ville et même parfois déposés dans les caniveaux obstruant l'évacuation des eaux usées et pluviales. Il faut noter également l'absence des puisards entraînant l'écoulement des eaux de toilettes vers les caniveaux et sur les voies publiques. Cependant dans les milieux ruraux, les ordures sont jetées dans la brousse.

La quasi-absence des latrines dans les ménages conduit la population à la défécation à l'air libre. En revanche dans les services publics et les établissements d'enseignement, on note une forte présence des latrines institutionnelles.

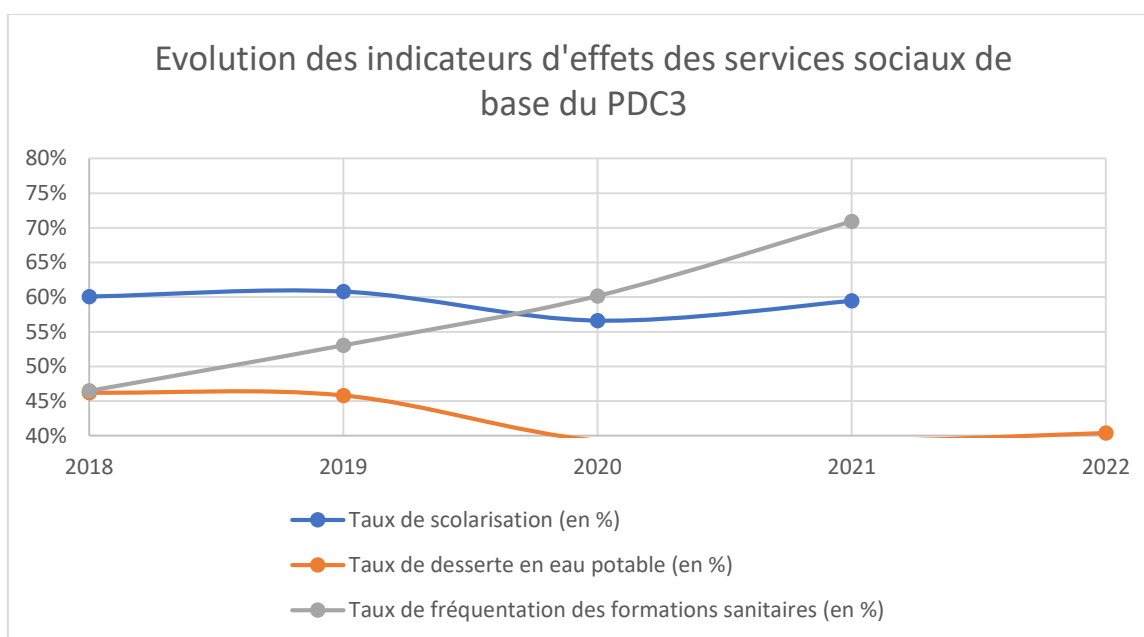
Il faut noter aussi que depuis 2012, la Commune dispose d'un Plan d'Hygiène et d'Assainissement (PHAC) qui n'a pas véritablement été mis en œuvre.

2.2. Contribution du PDC3 à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Les indicateurs ci-après ont été définis pour apprécier la contribution du PDC3 à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base :

- Taux de scolarisation
- Taux de desserte en eau potable
- Taux de fréquentation des formations sanitaires

Figure 10 : Evolution des indicateurs d'effets des services sociaux de base du PDC3



Source : Mairie de Kérou 2022

A travers le graphique ci-dessus, nous constatons que malgré les nombreuses réalisations des infrastructures sociocommunitaires, le taux de scolarisation ne s'est pas véritablement amélioré, par contre, on note une amélioration sensible de la fréquentation des formations sanitaires. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, on note une baisse du taux de desserte rurale malgré les efforts réalisés. Ceci découle de la variation de la formule de calcul du taux de desserte rurale passant de 250 habitants pour un équivalent point d'eau à 150 habitants et du taux élevé de panne des équipements hydrauliques. Il faut noter aussi que cette compétence a été en grande partie exercée par l'agence de l'eau durant la période de mise en œuvre du PDC3.

- Eau de SONEB en zone urbaine

Le réseau de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) est très embryonnaire dans la Commune où il est réduit au chef-lieu de la Commune uniquement. D'une longueur totale de 19.900 m, il dessert partiellement quelques quartiers de ville de Kérou (artère principale et 5 rues) avec 4 forages de captage. D'après les documents consultés à la SONEB, on dénombre dans la commune 187 abonnés actifs.

Voici les principaux constats faits dans le secteur de l'eau dans la commune de Kérou :

- ❖ Insuffisance des points d'eau potable dans tous les villages (AEP, PMH) ;
- ❖ Dysfonctionnement de trois (03) AEP et vingt et trois (23) PMH de la commune ;
- ❖ Inexistence de boutique de vente des pièces de rechange des FPM ;
- ❖ Couverture très partielle de la SONEB (1 forage fonctionnels et 3 sont en arrêt) ;
- ❖ Non-paiement des redevances par certains villages donc faible taux de recouvrement
- ❖ Affermage avec SBA des Eaux des AEP fonctionnels de Kaobagou, Pikiré, Brignamaro et Boukoubrou ;

- ❖ Délégation communautaire des ouvrages simples toujours sous la gestion de la commune ;
- ❖ Démarrage d'un seul Système d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) à Kossou et Kossou Ouinra qui sont des systèmes à grande échelle (Niveau arrondissement environ 300 m³ par château) par l'agence de l'eau ;
- ❖ Inexistence d'un service Eau et Assainissement.

Suite à la persistance des difficultés dans la gestion des ouvrages hydrauliques, des réformes ont été introduites dans ledit secteur. Au titre de ces réformes, la commune n'est plus responsable de la gestion des ouvrages hydrauliques. Dans la commune de Kérou, la gestion est confiée à SBA des eaux qui est un opérateur privé tunisien qui dispose d'un contrat avec l'agence de l'eau. La maîtrise d'ouvrage en eau n'est plus du ressort de la commune. En lieu et place, une convention de transfert de la gestion des ouvrages hydrauliques est confiée à l'Agence de l'eau depuis environ deux ans. Seule l'agence a désormais compétence de réaliser les ouvrages hydrauliques.

La problématique relevée dans cette gestion est la concurrence entre les ouvrages simples et les ouvrages complexes qui occasionnent le non-recouvrement des redevances et l'absence des pièces de rechange. Également, l'ambiguïté relevée est qu'il n'est plus possible de budgétiser un grand montant pour ce secteur. Ce qui expliquerait la multitude de pompes en FPM en panne constatés au cours du diagnostic.

Nous espérons qu'un système de suivi sera mis en place pour :

- S'assurer du respect de l'arrêté instituant la vente au volume
- S'assurer de la qualité de l'eau offerte aux populations, surtout au niveau des ouvrages complexes
- S'assurer de la disponibilité permanente de service de l'eau aux populations
- Eviter la persistance de la pratique de recours aux sources d'eau alternatives et aux points d'eau non potable
- L'information et la sensibilisation des populations sur les réformes dans le secteur

Il est également nécessaire que la SONEB fasse une extension de canalisation dans les différentes rues des quartiers. La carte n°10 en annexe présente les infrastructures hydrauliques.

2.2.1. Télécommunication, accès à l'internet et aux médias

La télécommunication est caractérisée par la présence de plusieurs GSM dans la commune.

Télécommunications et accès à l'internet

La communication est rendue possible grâce aux GSM (MOOV, MTN) qui ne couvrent généralement que les chefs-lieux d'arrondissement de la commune et quelques grosses agglomérations. L'instabilité de la connexion internet couvre essentiellement le milieu urbain. Mais les localités enclavées et difficilement accessibles ne sont pas couvertes par les réseaux GSM.

Accès aux médias

La commune de Kérou bénéficie de la radio locale qui ne couvre pas toute la commune. Les radios locales et l'ORTB sont peu performantes et une bonne couverture par les chaînes satellitaires. On note une petite amélioration grâce à la 3G introduite par les réseaux GSM.

2.2.2. Energie et mine

La commune de Kérou bénéficie des énergies conventionnelles et des énergies renouvelables.

Energie conventionnelle

La Société Béninoise de l'Energie Electrique (SBEE), rends ses prestations dans les arrondissements de Kérou et Brignamaro. Plusieurs quartiers de villes et les arrondissements de Firou et Kaobagou ne bénéficient pas de ce service et attendent d'être raccordés à travers une extension du réseau existant. Les coupures intempestives et les baisses de tension électrique plongent les artisans (soudeurs, frigoristes, menuisiers, machinistes...etc.) et les autres usagers dans l'oisiveté avec d'énormes dégâts et parfois avec des dommages sur les appareils électroménagers.

Mine

Aucune découverte minière n'a été faite sur le territoire de la commune de Kérou. Par contre Kérou dispose d'important gisement de carrière de sable, de latérite et de gravier.

2.2.3. Sécurité

Le département de l'Atacora à l'instar de celui de l'Alibori fait face à des attaques djihadistes. En effet, la position frontalière de la commune de Kérou avec le Parc Pendjari, représente en même temps une opportunité mais aussi une menace. Une opportunité en ce sens que, la commune bénéficie des retombées du parc en termes d'attractivité du territoire. Par contre une menace, puisse qu'elle représente une cible potentielle pour des groupes terroristes.

Cette menace serait due au fait que, les violences perpétrées par des extrémistes liés à Al-Qaïda et au groupe État islamique, qui ont ravagé une grande partie de la région intérieure du Sahel pendant plus de sept ans, s'étend aux États côtiers, dont le Bénin et le Togo ; le Bénin étant le plus durement touché, selon les experts.

Les attaques djihadistes au Bénin ont plus que décuplé entre juillet et décembre par rapport à la même période l'année dernière, passant de deux à 25, selon l'Armed Conflict Location & Event Data Project. C'est plus que tout autre État côtier d'Afrique de l'Ouest. Si la violence extrémiste continue de se propager, elle pourrait avoir des conséquences considérables, estiment les analystes. On note plusieurs raisons qui peuvent expliquer les menaces terroristes. On distingue les raisons internes (mécontentement d'une franche de la population, mauvaise gouvernance, conflits ethniques et religieux etc.) mais aussi des raisons externes. L'état des lieux dans la commune de Kérou a montré que, l'attaque subie par la commune est expliquée par les raisons extérieures. Ainsi, les populations constituées pour la plupart des musulmans, des animistes et des chrétiens cohabitent sans aucune forme de violence jamais orchestrée par avant. Nous assistons dans cette commune à une bonne cohabitation pacifique entre les peuples. Les brassages sont observés à travers les mariages entre les baribas et les gourmantchés, les peuls et d'autres ethnies.

Infrastructures, équipements et infractions courantes

La commune de Kérou dispose de trois commissariats de Police Républicaine dans les arrondissements de Kérou, de Firou et de Kaobagou qui assurent la sécurité des personnes et des biens. Il faut noter l'existence d'un poste avancé à Brignamaro non fourni en personnel. Il existe aussi une base militaire dans l'arrondissement de Kaobagou.

Le commissariat de Police républicaine de l'arrondissement de Kérou dispose d'un local en bon état et des équipements en nombre insuffisants ne leur permettant pas d'assurer pleinement la sécurité des personnes et des biens. Il est à noter que les autres commissariats ne bénéficient pas des mêmes avantages. Les commissariats d'arrondissement de Firou et Kaobagou sont installés dans les bâtiments non adéquats avec une insuffisance d'équipement (matériel informatique). Les problèmes majeurs qui minent ce secteur sont en outre :

- ✓ Faible collaboration de la population avec les forces de sécurité ;
- ✓ Vols récurrents et cambriolage ;
- ✓ Problème d'hébergement des étrangers par la population ;
- ✓ Extrémisme violent ;
- ✓ Les services sont sous-équipés ;
- ✓ Absence de latrine dans certains commissariats d'arrondissement ;
- ✓ Conditions provisoires des commissariats d'arrondissement ;
- ✓ Absence de conditions normales d'électrification et manque d'accès à l'eau.

Extrémisme violent

Dans le cadre de la sécurité, l'état des lieux indique que, les efforts sont consentis par le Gouvernement pour opérationnaliser les arrondissements de la commune de Kérou de postes de commissariat. Ainsi, sur les quatre arrondissements de la commune, seul celui de Brignamaro n'est pas doté d'un poste de commissariat par manque de personnel. Le secteur a connu de réformes faisant obligation aux forces de l'ordre d'accentuer le niveau de contrôle sécuritaire en faisant des rondes. Mais un effort a été fait par le Gouvernement dans ce sens. On note une collaboration excellente entre les structures de la police républicaine de la commune, la mairie et les populations. L'état d'esprit de la population est plus ou moins stable. Les activités économiques se déroulent très bien, les populations vaquent à leurs diverses activités.

2.2.4. Genre et cohésion sociale dans la commune

Genre et cohésion sociale dans la commune

La situation du genre reste encore critique à cause des pesanteurs socio-culturelles qui persistent. Ces pesanteurs socio-culturelles influencent la scolarisation, la santé des femmes et leurs enfants, compromettent leur accès à l'emploi énuméré, à des responsabilités administratives, politique et économique, donc au revenu stable constant et durable. Les femmes se tournent vers la transformation agroalimentaire, le commerce, l'artisanat pour contribuer au besoin du ménage. L'agriculture est la principale activité de la Commune. Mais le fait que dans nos sociétés, la femme n'a pas droit à la terre, elle ne bénéficie de rien dans l'héritage des parents. Seuls les hommes héritent des terres des géniteurs. La femme bénéficie

seulement d'une petite portion de terre après le décès de son conjoint si et seulement si, elle a des enfants garçons. Dans le cas contraire on lui arrache toutes les terres que son défunt mari possédait. Au vu de cela, cette activité ne permet pas à la femme de rentabiliser les efforts alors que dans le commerce et l'artisanat, elles rentabilisent les efforts et les revenus sont pour elles. Ceci est possible grâce aux crédits accordés aux femmes.

Instaurée par l'OMS et célébrée chaque 1^{er} Octobre, la Journée Internationale des Personnes Agées (JIPA), les personnes du troisième âge, ne sont pas prises en compte dans les politiques de développement communal, tout comme les enfants n'ont pas un mot à dire dans la gestion des affaires familiales et sur les décisions qui concernent leur avenir.

De même, chaque 3 Décembre est célébrée la Journée Internationale des Personnes Handicapées. Elle vise à promouvoir la compréhension des questions de handicap et à mobiliser le soutien pour la dignité, le droit et le bien-être des personnes handicapées. Mais on constate que les handicapés sont laissés à eux même et ne bénéficient d'aucun soutien dans le programme de développement de la commune de Kérou

Protection sociale et droit des enfants (violence basée sur le genre et mutilation génitale féminine, droit des enfants)

Le Centre de Promotion Sociale (CPS) de Kérou offre des services sociocommunautaires aux populations de Kérou en matière de :

- ✓ Lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ;
- ✓ IEC sur sécurité alimentaire et nutrition des enfants ;
- ✓ Lutte contre les grossesses précoces et non désirées des filles (élèves) ;
- ✓ Promotion et protection des droits des enfants ;
- ✓ Lutte contre l'infanticide ;
- ✓ Lutte contre excision ;
- ✓ Lutte contre le déplacement illicite ;
- ✓ Lutte contre l'exploitation économique des enfants.

Le CPS dispose de deux agents dont le responsable du centre et une assistante du service social qui est le responsable service d'écoute. Le CPS est peu équipé et se trouve dans des infrastructures délabrées, envahies par les chauves-souris. Il ne dispose que d'une moto comme moyen de transport. Le CPS dispose d'un financement de base pour faire face aux défis qui sont les siens et la mise en œuvre du plan d'action du ministère. Il bénéficie aussi des appuis des partenaires comme UNICEF, Médecin du Monde, etc., pour autres activité : protéger les couches vulnérables de la Commune contre les actes de violences. Les différentes actions concernent particulièrement la prise en charge des victimes et des couches vulnérables ; les préventions contre les violences, les IEC, les interpellations des contrevenants, les démonstrations pour la promotion de la nutrition et une bonne alimentation. Le tableau suivant résume la situation de la protection sociale dans la Commune.

Tableau 24 : Situation de la protection sociale de la commune de Kérou

N°	Domaines	Situation actuelle
1	Insertion socio professionnelle	Les personnes en situation de handicap, les filles victimes des violences
2	Appui en kits scolaires	Les enfants orphelins vulnérables
3	Appui en kits nutritionnels	Les personnes de troisième âge ; les personnes en situation du handicap, les orphelins et enfants vulnérable
4	Prise en charge sanitaires	Les enfants en situation difficile, les victimes des violences ; les personnes de troisième âge ;
5	Appuis ponctuels financier	Les parents aux enfants multiples, les veuf/ves ; les enfants en situation difficile, les victimes de violence, les personnes de troisième âge, les personnes en situation du handicap
6	Appui en matériels	Les sinistrés ; les groupements de femmes
7	Couches vulnérables dans la Commune	Enfants, jeunes et adolescents, femmes, personnes de troisième âge, personnes handicapées, les PVVIH.
8	Formations données à l'endroit des couches vulnérables	Insuffisance de formations spécifiques mais des accompagnements en termes de sensibilisations, de suivi, d'appui en matériels et d'autres.
9	Cas de violences faites aux femmes, aux handicapées	Violences conjugales, familiales, harcèlement sexuel, coups et blessures volontaire, enlèvements et séquestrations, viols, détournement de mineurs, violences économiques, verbales ; stigmatisation des personnes handicapées, rejet. Incitation de mineurs à la débauche, le mariage précoce forcé et par échange, l'exploitation économique des enfants
10	Cas de stigmatisation pour les PVVIH, les personnes handicapées	Stigmatisation, rejet, coût des médicaments, violation des droits des personnes handicapées.
11	Etat civil	Situation des enfants sans actes de naissance aux divers examens. Situation d'autres personnes sans actes de naissance qui manifestent le désir de se faire délivrer des actes de naissance.
12	Situation de la femme (degré de représentativité de la femme)	Faible taux de représentativité des femmes.
13	Problèmes actuels du centre et aspirations	Pas de lampadaires solaires pour l'éclairage du centre Le centre ne dispose pas de gardien, donc exposé au cambriolage.

N°	Domaines	Situation actuelle
		Insuffisance de personnel qualifié Insuffisance de matériel de travail
14	Les arrondissements les plus touchés par la violence faite aux femmes	Kérou centre
15	Couches vulnérables dans la Commune	Enfants, adolescents et jeunes, femmes, personnes de troisième âge, personnes handicapées, les PVVIH.

Source : CPS Kérou, 2022

- **Droit des enfants**

Le droit des enfants est respecté dans la commune de Kérou. Le chef de ménage prend soin pour ce qui est de l'éducation et de la santé des enfants. Mais après la scolarisation, l'enfant est laissé à lui-même. Aucun suivi ne se fait. Le parent ignore ce qui se passe en classe, ce que l'enfant fait comme étude etc. certains parents mettent les enfants en situation difficile sans contrôle ; le libertinage à inquiétant. Par exemple, le droit aux jeux se fait avec exagération car les parents ne contrôlent rien ! Les enlèvements de mineurs, le mariage forcé, précoce est encore vivace.

- **Violences Basées sur le Genre**

Les violences basées sur le genre constituent un fait courant dans la commune. Les victimes en majorité sont des femmes et des filles. Dans nos sociétés, les normes traditionnelles autorisent l'homme à porter la main sur son épouse. Et les victimes, en aucun cas ne peuvent informer ou même dénoncer les faits aux services compétents. Dès qu'une femme/ fille convoque son époux ou son géniteur au commissariat, elle est alors mal perçue par la communauté. En général, ces violences sont souvent dues aux mauvais comportements de la femme ou de l'homme, à l'irresponsabilité de l'époux à subvenir au besoin du ménage avec un règlement de compte comme source la jalousie, la médisance ou délation. Le plus dur est le règlement qui se heurte très souvent aux réticences des uns et des autres quant au déclenchement des procédures à la gendarmerie ou à la police. Les pesanteurs, les pressions sur les plaignants sont telles que ces derniers se trouvent contraints socialement de retirer leurs plaintes.

Autonomisation des femmes

- **Autonomisation des femmes/migrants/minorités de la Commune**

Les femmes sont au cœur des équilibres familiaux, sanitaires, sociaux et cultures. Elles jouent un rôle vital dans la gestion de la santé, de développement et d'éducation. Son autonomisation est indispensable dans la marche en avant de la paix et de progrès social, économique et environnemental. A Kérou par exemple, l'autonomisation de la femme est faible du fait des pesanteurs socio-culturelles. Les hommes ont toujours une influence dans les affaires de leurs femmes !! Elles ne peuvent pas entreprendre une activité ou même contracté un crédit sans prendre l'avis du mari. Elles sont alors tenues de coopérer. Le soutien du mari est important. Dès qu'une femme contracte un crédit auprès d'une agence de micro finance et qu'elle n'arrive pas à honorer à ses engagements, l'époux est immédiatement saisi pour le remboursement. Il

arrive bien souvent que les maris ‘‘utilisent’’ leurs femmes pour obtenir un crédit. C’est pour cette raison que les femmes disent, « on attend l’argent du coton » bien que leur superficie soit minime.

- Profil socio-politique des femmes/minorités/migrants

Contrairement à la mandature précédente qui avait vu à la tête de la Commune la seule femme Maire du Bénin, le conseil communal de Kérou de la troisième mandature encours ne compte en son sein aucune femme conseillère. Cette situation s’explique essentiellement par le mauvais ou le non-positionnement des femmes sur les listes électorales. Toutefois, il est à saluer la présence au sein des conseils locaux, qui plus est, des femmes issues des groupes marginalisés (une femme élue comme Chef Village à Toudakou et une autre conseillère à Tchoukagnin). De même, la Commune de Kérou peut se targuer d’être parmi les rares communes du Bénin à avoir une femme députée à l’Assemblée Nationale dans la septième mandature.

Nonobstant ces quelques éclaircis sur le paysage politique communal, des efforts restent à fournir en ce qui concerne la promotion du leadership politique féminin au niveau des instances de gouvernance locale.

Par ailleurs, dans le secteur agricole, les activités menées par les femmes sont celles de transformation et de commercialisation des produits agricoles (riz étuvé, culture maraîchère, achat, vente, etc.). C’est d’ailleurs sur cette thématique que les unions communales des groupements de femmes se mobilisent pour chercher des appuis des PTF. Ces activités sont menées dans la plupart des cas en période sèche, après les récoltes des champs notamment le maraîchage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Leur rôle au niveau des activités post-récoltes consiste à transporter les récoltes des champs à la maison pour le stockage dans le grenier puis l’organisation de leur transformation et de leur commercialisation. Les recettes servent à payer les frais de scolarité des enfants, acheter les habits et autres objets de beauté, à se soigner, etc.

Concrètement, la commune a connu une évolution très positive du statut de la femme marquée la création de groupements féminins (GF).

Ces groupements de femmes travaillent en groupe pour l’amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, elles peuvent assurer leur participation plus accrue aux charges des ménages et à la scolarisation des enfants.

Sur le plan foncier, la femme n’a pas le droit à la terre dans le système de succession et d’héritage pour la terre dans la Commune de Kérou sauf si elle a été aménagée pour cette fin grâce à l’appui d’un PTF. Si elle décide de réaliser des emblavures, c’est le mari qui lui attribue des lopins de terres qu’elle exploite. Lors des ventes des productions, c’est le mari qui assure la gestion des transactions commerciales et des fonds dans certaines localités de la Commune. Avec les différents projets exécutés, des sensibilisations ont été réalisées et la contractualisation de l’utilisation des terres est en train d’entrer dans les pratiques de don, de legs, de prêt à titre gratuit.

- Position sociale d’assujettissement

La position sociale d’assujettissement est effective dans la Commune de Kérou et même les femmes intellectuelles sont assujetties ou soumises, ‘‘deema’’ ou la tradition oblige. En fait, les hommes ont peur des-ont-dit « *s’ils traitent la femme à sa juste valeur* ». A cet effet, les pesanteurs sociologiques pèsent sur la conscience de l’homme car on le traite de faible, c’est la

femme qui dicte sa loi chez lui, aucun homme ne supporterait cette humiliation ou déchéance sociale. La tradition s'impose.

Implication des femmes dans la planification du développement

Dans le cadre de l'élaboration du PDC 3, le Comité de pilotage comporte en son sein deux femmes dont une qui a participé de bout en bout et de manière active à tous les ateliers. Elles sont bien représentées à toutes les étapes de l'élaboration du PDC 3.

2.3. Financement du développement local

Sources potentielles de financement du développement de la commune

Les sources de financement du développement local sont de plusieurs ordres :

- Les ressources propres de la Commune : ce sont les ressources issues des activités et services de la Commune et de l'exploitation de son patrimoine. On distingue à cet effet les ressources fiscales et les ressources non fiscales.
- Les ressources issues de la Coopération décentralisée : il s'agit des ressources obtenues de différents partenaires techniques et financiers avec lesquels la Commune entretient des relations de coopération, soit directement, soit à travers une intercommunalité.
- Les transferts de l'Etat : il s'agit des subventions d'équilibre et d'équipements envoyées à la Commune par l'Etat notamment à travers le FADeC.
- Les emprunts : il s'agit des ressources extérieures obtenues, à titre onéreux, auprès des établissements financiers.
- Le partenariat public-privé : assimilable à tort ou à raison à une forme d'emprunt ou parfois à une ressource issue de la coopération décentralisée, ce mode de financement consiste pour une autorité publique à faire appel à des prestataires privés pour financer et gérer pendant un moment, un équipement ou une infrastructure assurant ou contribuant au service public.

Réalisation budgétaire de la commune au cours des cinq dernières années

Les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses sont équilibrées au cours des quatre dernières années (2018-2022) et sont présentées dans les tableaux 26 et 27 ci-dessous. A la lecture du tableau 27, il ressort que durant les quatre années, sur 5 977 190 143 FCFA prévus, seulement 2 846 735 245 FCFA ont été mobilisés soit un taux de réalisation prévisionnelle total de 47,62%. Un taux de mobilisation de moins de 50% considéré assez faible.

En effet, 2 846 735 245 FCFA sont mobilisés en quatre ans soit une réalisation budgétaire moyenne annuelle de 711 683 811 FCFA.

Le tableau 35 présente la situation des prévisions et réalisations budgétaires au cours des cinq dernières années 2018-2022 de la commune. L'analyse de ce tableau fait ressortir que durant les cinq années, 1 392 785 233 FCFA sont mobilisés sur 1 737 781 214 FCFA prévus soit un taux de réalisation de 80,15%. Ce taux de réalisation est très satisfaisant mais on constate que c'est une moyenne de 278 557 047 FCFA qui est mobilisée par an. Un montant qui paraît assez faible pour soutenir le développement de la commune.

Tableau 25 : Réalisation budgétaire de la commune au cours des cinq dernières années

Année	Prévision budgétaire	Prévision				Réalisation			
		Recettes internes	Etat	PTF	Total des prévisions	Recettes internes	Etat	PTF	Total des réalisations
2018	244 007 811	162 224 542	73 616 949	8 166 320	244 007 811	126 885 958	73 710 766	7 712 294	208 309 018
2019	278 570 494	196 787 225	69 097 138	12 686 131	278 570 494	139 676 631	68 097 138	13 325 922	221 099 691
2020	329 042 191	223 445 335	98 338 588	7 258 268	329 042 191	169 720 031	7 012 588	5 503 428	182 236 047
2021	387 056 250	247 224 694	132 721 926	7 109 630	387 056 250	255 514 491	91 620 799	6 917 185	354 052 475
2022	499 104 468	330 906 692	156 088 146	12 109 630	499 104 468	284 025 472	133 909 457	9 153 073	427 088 002
Total	1 737 781 214	1 160 588 488	529 862 747	47 329 979	1 737 781 214	975 822 583	374 350 748	42 611 902	1 392 785 233
Total cumulé	1 737 781 214	1 160 588 488	577 192 726		1 737 781 214	975 822 583	416 962 650		1 392 785 233

Source : Marie de Kérou, Février 2023

Néanmoins, les données des tableaux 26 et 27 ont permis de construire la figure 11 permettant d'apprécier les proportions des apports de chaque acteur du trio Commune-Etat-PTF au cours du quinquennat 2018-2022. La figure 11 vient confirmer le constat qui est fait en ce qui concerne les données des tableaux 26 et 27, il ressort que, ce sont les recettes qui occupent 70% des réalisations budgétaires. Ce qui n'est pas du tout le cas dans le contexte actuel de presque toutes les communes du Bénin. L'Etat n'a contribué qu'à 27% sur la prévision de 30% attendue de lui pour les cinq dernières années.

Figure 11 : Proportion des ressources internes et externes mobilisées en cinq ans

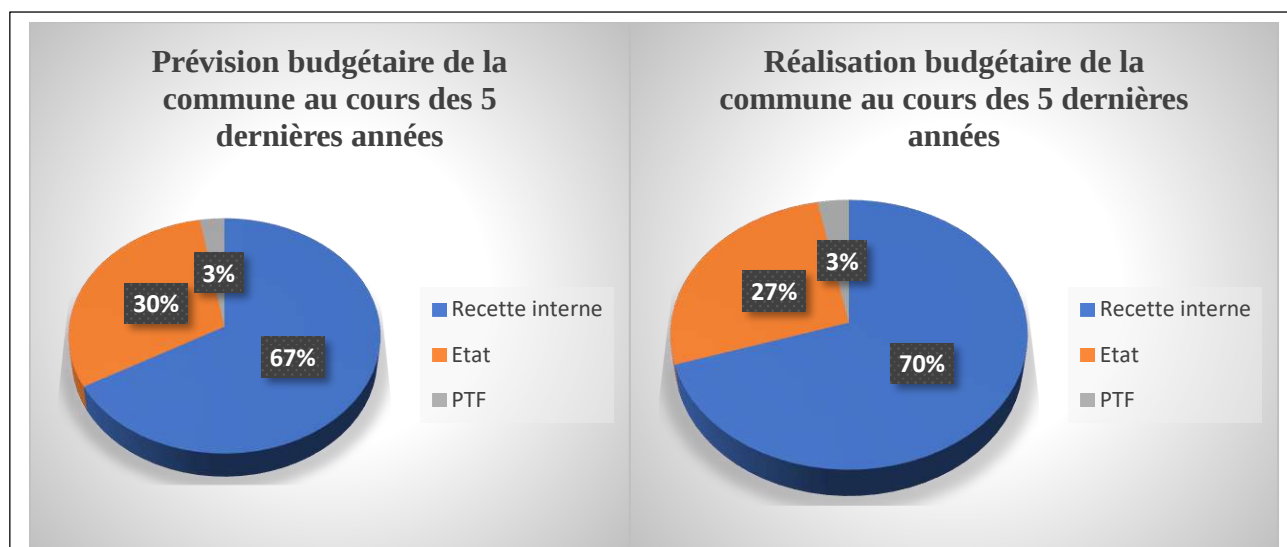


Tableau 26 : Prévision et réalisation des recettes de fonctionnement et d'investissement 2019-2022

Année	Prévisions et réalisation des recettes de fonctionnement			Prévisions et réalisation des recettes d'investissement		
	Prévisions des recettes	Réalisation	Taux de recouvrement (%)	Prévisions des recettes	Réalisation	Taux de recouvrement (%)
2019	278 570 494	221 099 691	79,37	1 687 602 806	369 229 877	21,88
2020	329 042 191	251 236 047	76,35	1 241 739 123	636 638 374	51,27
2021	387 056 250	354 052 475	91,47	939 584 990	28 645 923	3,05
2022	499 104 468	427 088 002	85,57	847 621 841	303 744 856	35,83
Total	1 493 773 403	1 253 476 215	83,19	4 716 548 760	1 338 259 030	28,01

Source : Marie de Kérou, Février 2023

L'analyse du tableau 28 présente un taux de recouvrement de 83,19% des recettes de fonctionnement pour seulement 28,01% de taux de recouvrement des recettes d'investissement soit une réalisation totale de **2 592 032 433 FCFA** dont 35% sont investis dans les actions de développement de la commune (Figure 12). Un effort est quand même fait en ce qui concerne

la mobilisation des recettes d'investissement (1 338 259 030 FCFA) soit un écart positif de 84 782 815 FCFA de plus que les recettes de fonctionnement (1 253 476 215 FCFA). Le faible taux de recouvrement des recettes d'investissement s'explique alors par le fait que les prévisions des recettes d'investissement sont élevées (4 716 548 760), ce qui est d'ailleurs normal.

Il ressort toujours de l'analyse du tableau 36 que la commune est en deçà de ses prévisions en ce qui concerne la mobilisation aussi bien des recettes de fonctionnement que des recettes d'investissement. Les meilleurs taux de recouvrement de la commune sur les quatre années sont réalisés en 2020 avec 51,27% pour les recettes d'investissement et 91,47% en 2021 pour les recettes de fonctionnement. Cependant, la commune a affiché une contre-performance en 2021 au niveau de la mobilisation des recettes d'investissement soit seulement un taux de recouvrement 3,05%. Ces faibles taux de recouvrement des recettes d'investissement expliquent sans doute le faible taux de réalisation des actions et projets programmés dans le PDC 3.

Evolution des dépenses d'investissement et de fonctionnement de 2018 à 2022

De 2019 à 2022, la commune de Kérou 767 204 569 FCFA ont servi à assurer le fonctionnement du système de gestion de la commune et 1 417 067 399 FCFA ont été investis dans l'exécution des projets de développement de la commune ; soit une consommation totale de **2 184 271 968 FCFA** pour les cinq ans. Le tableau 27 ci-après présente les détails. Ces résultats dégagent respectivement une moyenne de dépense annuelle de 191 801 142 FCFA et de 354 266 850 FCFA pour le fonctionnement et les investissements.

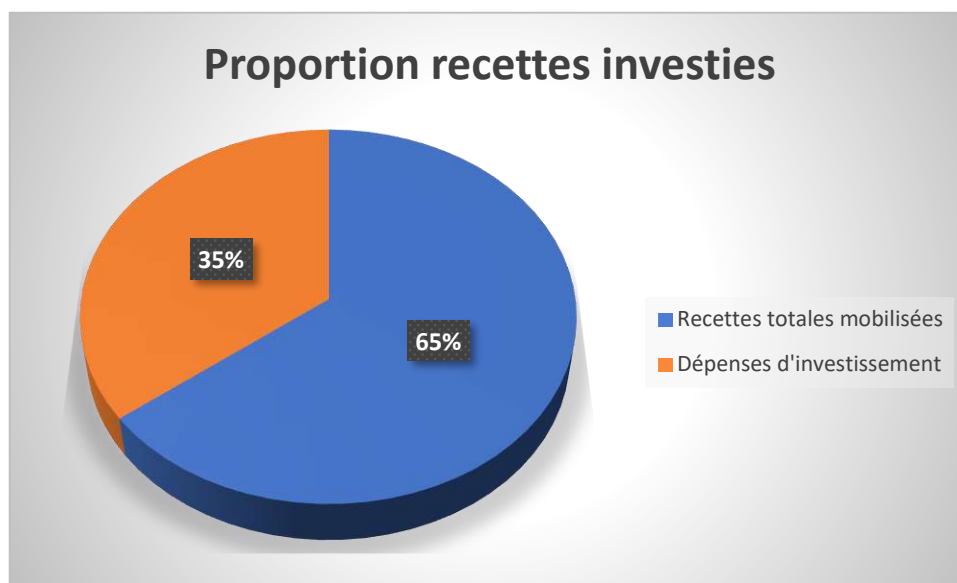
Au cours de ces cinq dernières années le solde budgétaire de la commune est de **407 760 465 FCFA** soit 486271646 FCFA au niveau du compte fonctionnement et -78 808 369 FCFA soit un solde négatif pour le compte investissement de la commune.

Tableau 27 : Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 2019 -2022

Prévisions et réalisation des dépenses de fonctionnement				Prévisions et réalisation des dépenses d'investissement		
Année	Prévisions des dépenses	Réalisation des dépenses	Taux d'exécution (%)	Prévisions des dépenses	Réalisation des dépenses	Taux d'exécution (%)
2019	278 570 494	178 771 129	4,17	1 687 602 806	97 424 757	5,77
2020	329 042 191	155 546 261	47,27	1 241 739 123	686 957 593	55,32
2021	387 056 250	193 335 392	49,95	939 584 990	345 448 598	36,77
2022	499 104 468	239 551 787	48,00	847 621 841	287 236 451	33,89
Total	1 493 773 403	767 204 569	52,35	4 716 548 760	1 417 067 399	32,94

Source : Mairie de Kérou, Février 2023

Figure 12 : Proportion des dépenses d'investissement par rapport aux recettes totales mobilisées



Source : Mairie de Kérou, Février 2023

Evolution de la mobilisation des ressources propres de la commune de 2018-2022

Au total, 975 822 583 FCFA sont mobilisés par la commune pour le quinquennat 2018-2022 soit une mobilisation moyenne annuelle d'environ 195 164 517 FCFA (Tableau 30).

Il est bien de mentionner que la commune de Kérou n'a pas fait des investissements sur ses fonds propres mobilisés au cours des cinq dernières années.

Tableau 28 : Evolution de la mobilisation des ressources propres de la commune de 2018 à 2022

Année	Prévisions des recettes internes	Réalisation des recettes internes	Taux de recouvrement (%)
2018	162 224 542	126 885 958	78,22
2019	196 787 225	139 676 631	70,98
2020	223 445 335	169 720 031	75,96
2021	247 224 694	255 514 491	103,35
2022	330 906 692	284 025 472	85,83
Total	1 160 588 488	975 822 583	82,87

Source : Mairie de Kérou, Février 2023

2.4. Organisation de l'espace communal

Etat de l'occupation des sols et des zones d'aménagements agropastoraux

Le territoire de la commune de Kérou est majoritairement occupé par deux parcs nationaux : le Parc National de la Pendjari et la zone cynégétique de l'Atacora au nord de la commune. Au centre et vers le sud de la commune on rencontre la forêt classée de l'Alibori supérieur, une forêt claire et une savane boisée, une savane arborée et arbustive à emprise agricole, des forêts galeries, des plans et cours d'eau et une mosaïque de champs et jachère. On y trouve aussi des plantations d'anacardiers, de tecks, d'eucalyptus, des bas-fonds dont certains sont aménagés et des agglomérations caractérisées par les habitats groupés dans la majorité des villages de la commune.

On dénombre plusieurs sites de zones de pâturage dans la commune. Concernant les zones d'aménagements agropastoraux, la commune dispose de plusieurs barrages, et des couloirs de passage externe et interne des animaux tracés. Les travaux de balisage de certains couloirs sont en cours d'exécution.

La carte 4 présentée relative à l'occupation du sol en 2015 et 2020 et les données du tableau 31 indiquent une dynamique des unités d'occupation du sol de la commune de Kérou de 2015 à 2020. Il se dégage deux niveaux d'analyse : (i) une régression de la galerie forestière (2,02%) et des plans d'eau (0,02), et une progression très remarquable de la forêt claire et savane boisée. La progression des champs et jachère (2,15%) de même que la savane arborée et arbustive (3,36%) est très lente.

En somme, on peut conclure que les champs et jachères progressent très lentement au détriment des galeries forestières. Le fort taux de progression de la forêt claire et savane boisée remarqué est dû à la préservation de ces ressources par le parc Pendjari, la zone cynégétique de l'Atacora, la réserve de la biosphère du parc W et la forêt classée de l'Alibori supérieure.

Tableau 29 : Superficies des différentes unités d'occupation du sol de 2015-2020

Unité d'occupation	Situation en 2015		Situation en 2020		
	Superficie (km ²)	Pourcentage	Superficie (km ²)	Pourcentage	Taux d'évolution
Forêt galerie	105,50	2,77936554	28,70	0,75612673	-2,02
Forêt claire et savane boisée	295,49	7,7850703	160,64	4,23220204	32,95
Savane arborée et arbustive	1992,86	52,5037042	2120,33	55,8619581	3,36
Champs et jachères	1386,79	36,5361693	1468,56	38,6905044	2,15
Plan d'eau	2,11	0,05560979	1,41	0,03714769	-0,02
Agglomération	12,90	0,33996864	16,01	0,42179753	0,08
Total général	3795,66	100	3795,66	100	

Source : Traitement d'image satellitaire

Habitats et réserves communales

Le cadre de vie des populations est composé majoritairement d'habitats groupés. Les concessions sont généralement rectangulaires aussi bien dans les grosses agglomérations que dans les villages. On dénombre en général des maisons en banco et quelques habitats en dur ou semi dur coiffés de plus en plus de tôles ondulées en remplacement de la paille qui devient de plus en plus rare. La qualité du toit et/ou du mur est un signe de l'amélioration du niveau de vie.

Les maisons en dur coiffées de tôles ondulées sont rencontrées en majorité dans les grosses agglomérations que sont Kérou centre, Firou et Brignamaro. On y rencontre aussi des maisons à étage R+1 et plus. On note l'existence dans la commune de plus en plus de maisons en matériaux définitifs avec ou sans « sanitaires » surtout aux chefs-lieux de la commune et des arrondissements.

De façon générale, les populations construisent de façon anarchique ne respectant aucune norme d'urbanisation lié à l'absence de demande d'autorisation de construire (permis de construire) puis l'inexistence de la commission communale d'urbanisme.

La commune dispose des réserves communales qui sont issues des lotissements fait sur quelques portions du territoire. Il faut noter que ces réserves communales sont matérialisées mais pas encore immatriculées (sécurisées). De nouvelles acquisitions des terres sont nécessaires pour renforcer l'existant afin de disposer suffisamment de domaine communal pour la réalisation des infrastructures économiques et sociocommunautaires. Cela peut se faire soit par achat soit par donation de la part des grands propriétaires terriens afin de constituer des réserves foncières pour la commune. La commune doit obligatoirement procéder à l'immatriculation de ces réserves de même que pour les immeubles dont elle dispose déjà.

Dynamique foncière

La commune de Kérou est plus rurale qu'urbaine, car seule Kérou centre est considéré comme une ville. De ce fait, l'enjeu en matière d'aménagement du foncier concerne plus le foncier rural sans toutefois occulter les questions de gestion de l'urbanisation des agglomérations situées le long de la RN 8.

Au niveau du système foncier, c'est le coutumier caractérisé par l'oralité et le moderne qui cohabitent dans la commune de Kérou.

Acteurs du foncier

Les principaux acteurs du foncier présents dans la commune depuis le niveau village jusqu'au niveau communal sont : les chefs de terre, les collectivités, les chefs villages, les chefs de famille. Il y a aussi les structures mise en place conformément au code foncier et domanial que sont : la section villageoise de gestion foncière (SVGF), la commission de gestion foncière (CoGeF) et d'autres structures telles que la commission des affaires domaniales et environnementale (CADE), et le tribunal de conciliation (TC).

Modes d'accès à la terre

L'accès collectif à la terre résulte de l'occupation primitive (et ses variantes le premier défrichement, la libre installation) du sol qui confère les droits de feu, de hache aux premiers occupants. Ce mode d'accès n'existe plus de même que le don. Le prêt est en train de disparaître et il fait de plus en plus place à la location. Un hectare de fonds de terre est loué entre 20.000 et 30.000 Francs/CFA par an. En plus de la location, les autres modes d'accès à la terre sont l'héritage et l'achat. Jusqu'à ce jour, les femmes n'héritent pas des terres de ses parents. Elles n'ont accès à la terre que par location et l'achat.

En somme, l'héritage reste le plus commun mode d'accès à la terre. Il représente 60 % des cas suivi de la location 15% et l'achat/cession à peine 25%. Il faut noter qu'il s'agit de l'héritage non partagé et le don concerne les neveux et certains enfants adoptifs d'un présumé propriétaire vivant.

Les accords lors des transactions foncières sont essentiellement de nature orale sauf au niveau de l'achat/cession où il y a une formalisation de la transaction à travers un contrat de vente. En cette matière, le Titre Foncier (TF) est aujourd'hui en République du Bénin le seul titre qui garantit la propriété foncière.

Règles d'usage de la terre

Quelques règles sont établies par la communauté depuis les premiers occupants pour l'utilisation de la terre en milieu rural par les usufruitiers : le locataire, l'emprunt étant en pleine disparition à cause de la pression foncière, ne doit pas planter les arbres ni installer ou implanter un fétiche sur le fonds de terre loué. Il peut cueillir les fruits des arbres de la terre louée et ne doit pas céder à autrui.

Typologie des conflits fonciers et leur influence sur le développement de la commune

Les conflits fonciers sont plus signalés sur les terres agricoles et les limites territoriales que sur les domaines d'implantation des infrastructures sociocommunautaires. A ce sujet, les résultats des ateliers diagnostics organisés dans les arrondissements font ressortir trois types de conflits fonciers dans la commune :

- ✓ les conflits de contestation des droits de propriété (qui sont importants et fréquents) ;
- ✓ les conflits de contestation de limites surtout entre parcelles (qui sont également importants mais pas très fréquents), entre les villages de la commune et entre un village de la commune et un autre village de la commune voisine ;
- ✓ les conflits agriculteurs et éleveurs sont très importants et très fréquents.

Ressources partagées de la commune

La commune de Kérou a en partage plusieurs ressources avec des communes voisines. En termes de ressources partagées, la commune partage le Parc National de la Pendjari avec la commune de Tanguiéta et la zone cynégétique de l'Atacora avec la commune de Banikoara. La commune partage également le cours d'eau Pendjari avec ses mêmes communes. Elle partage

avec les communes de Péhunco, Sinandé, Banikoara et de Gogounou la forêt classée de l'Alibori supérieur et le fleuve Alibori également avec ces deux communes. Elle partage aussi plusieurs rivières et ruisseaux avec les communes de Kouandé, Péhunco, Banikoara, Tanguiéta et Gogounou. La RN 8 est partagée avec les communes de Péhunco et de Banikoara. Elle partage également deux principaux couloirs de passage inter-Etat avec les communes de Banikoara et de Gogounou puis un autre avec la commune de Kouandé.

Etat d'aménagement du territoire, de l'urbanisation et du cadre de vie dans la commune

La commune de Kérou dispose d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal réalisé en 2010 dans lequel les grandes affectations du territoire communal sont faites en termes d'aménagement du territoire. Ces affectations sont faites à partir des usages auxquels il faut accorder un espace en tenant compte des potentialités ou des contraintes des milieux et des vocations actuelles ou celle vers laquelle l'on veut tendre. Ainsi, le territoire de la commune de Kérou a fait l'objet de 07 grandes affectations que sont :

- Agricole
- Pastorale
- Forestière
- Moyennes agglomérations : (Pikiré, Firou, Brignamaro, Fêtékou)
- Périmètre urbain (Kérou centre)
- Les territoires d'intérêts particuliers
- Carrières d'exploitation du sable, gravier ou zone minière

Les localités de Kérou-centre, Firou, Brignamaro, Pikiré et Fêtékou sont de grandes agglomérations de la commune comptant un effectif minimum de 10.000 habitants. Il n'existe ni plan d'aménagement ni aménagement. Si rien n'est fait d'ici quelques années elles deviendront des milieux insalubres sans aucune infrastructure urbaine. La situation actuelle dans ces agglomérations est la construction des maisons ou concessions sans ordre le long des principales routes qui les traversent sur une largeur de 50 à 100 m. L'accès aux maisons se fait grâce à des pistes tortueuses à cause de l'absence des voies tracées suivant un plan précis. La multifonctionnalité caractérise ces agglomérations. L'objectif d'aménagement spécifique de ces agglomérations est de structurer leur développement urbain en y définissant d'espace pour leur agrandissement. L'espace actuel d'habitation peut être maintenu et est suffisant à cause des espaces vides qui s'y rencontrent des régions spécialisées et en y prévoyant les zones d'extension et en exécutant les travaux d'aménagement qui urgent. Ces agglomérations disposent suffisamment

Le constat est que ces agglomérations présentant toutes actuellement les caractéristiques de milieux ruraux aspirent à l'installation des équipements pouvant favoriser leur évolution vers des villes secondaires ou "moyennes" de la commune. Pour toutes les autres agglomérations autres que Kérou centre et en attendant l'élaboration de plan d'urbanisme toutes les actions devront concourir à :

- Favoriser la concentration des habitations
- Privilégier le développement de l'agglomération le long des axes routiers
- Promouvoir des espaces administratifs

Ceci permet de limiter les coûts des futurs investissements pour la viabilisation des agglomérations. (Électrification et adduction d'eau).

Pour ce qui concerne les aménagements pour l'évacuation des eaux pluviales et usées d'une part, et toutes les actions d'hygiène d'autre part la commune a élaboré un plan d'hygiène et d'assainissement qui inclus les actions de gestion des ordures ménagères. Les actions de gestion des ordures qui peuvent se regrouper en deux principales actions que sont :

- Identifier et aménager un site de décharge finale sur la route de Firou après Bonni ;
- Identifier et aménager des sites de décharge primaire dans chaque quartier.

Quant à la voirie urbaine, il faut signaler que les voies sont ouvertes mais ne sont pas aménagées et celles qui sont aménagées sont très peu entretenues.

Plusieurs zones sont loties mais n'ont pas bénéficié des opérations d'aménagement donc elles sont restées non viabilisées (pas d'eau, ni d'électricité, de voirie, de téléphones, etc.). Ce qui constitue un frein pour l'urbanisation tout au moins des chefs-lieux des arrondissements et un véritable casse-tête pour les acquéreurs de parcelles qui se sont déjà installés ou qui envisagent de le faire. Pas de système ou de dispositif de drainage des eaux pluviales, de gestion des eaux usées et des déchets solides ménagers....

Selon les enquêtes lors du diagnostic, le lotissement n'est pas achevé dans certaines localités. Une situation n'est pas sans doute pas sans conséquence sur le cadre de vie des populations. La commune est caractérisée par l'inexistence de plan directeur d'urbanisme permettant de réglementer les lotissements des agglomérations tout en tenant compte des grandes affectations qui sont faites dans le SDAC. Il convient de souligner que la plupart des localités ne sont pas loties, ce qui fait que les voies restent encore non ouvertes dans certaines agglomérations favorisant ainsi les constructions anarchiques et en matériaux précaires au cœur même de ces différentes agglomérations.

2.5. Secteur de la Culture, de l'Artisanat, du tourisme et de l'hôtellerie

Le patrimoine culturel de la commune de Kérou est à l'étape primaire. La valorisation touristique du territoire de la Commune doit donc consister dans un premier temps, à mettre en évidence et mieux évaluer les potentialités des ressources naturelles et culturelles dont regorge la Commune ; ensuite, procéder à l'aménagement et à l'organisation de ces ressources pour en faire des pôles d'activités économiques, voire touristiques.

Quant à l'artisanat, il occupe environ 10% des actifs de la commune et est source de revenus pour les acteurs et de recettes pour la commune. Il demeure un secteur économiquement important pour la commune. Les activités artisanales sont majoritairement de « type informel » et s'organisent autour de :

- L'artisanat de transformation des produits agricoles et de la cueillette : arachide, moutarde, karité, mil, maïs, Soja, noix et pomme d'anacarde, manioc, igname ;
- L'artisanat de service : coiffure, mécanique, couture, tissage, menuiserie, soudure, dépannage radio, électricité, forge, etc.
- L'artisanat d'art : la sculpture, la peinture, la poterie, la vannerie etc.

L'artisanat contribue de façon significative à la croissance économique au Bénin en général et à celle de Kérou en particulier à travers sa capacité à transformer et à valoriser les matières premières locales et d'importation, à contribuer au développement de la commune, à améliorer

la balance commerciale, à occuper les femmes et hommes de métier, enfin, à former les jeunes garçons et les jeunes filles dans le cadre du système de formation par apprentissage. On distingue notamment :

L'artisanat de service : regroupe les métiers d'installation, de réparation, d'entretien, de dépannage ou toute autre prestation (effort physique ou intellectuel) de l'artisan (couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferrallerie)

L'artisanat de production : les produits du sol et du sous-sol font l'objet de transformation (poterie, forge, tissage, sculpture, vannerie, cordonnerie, etc.).

L'artisanat est en plein essor dans la commune de Kérou avec la diversification des spécialités telles que :

- l'artisanat de service : couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferrallerie ;
- l'artisanat de production : poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie ;
- la transformation des produits agricoles.

Les différents sites touristiques ne sont pas aménagés. Ils sont inexploités donc ne génèrent aucune recette à la commune en dehors de l'artisanat.

2.6. Problèmes majeurs

Le tableau 32 présente la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sectoriels de la commune de Kérou

Tableau 150 : SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DE LA COMMUNE DE KEROU

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production végétale	- Disponibilité des terres cultivables - Disponibilité d'espace pour les infrastructures agricoles - Population jeune dynamique et en croissance Existence de plusieurs marchés d'écoulement des produits agricoles - Volonté politique affichée au sein de la commune. - Existence de structure d'encadrement - Existence d'un réseau hydrographique assez dense - Emergence de nouvelles structures et acteurs du secteur public et privé - Existence d'infrastructures agricoles (retenue d'eau)	- Conflits récurrents entre Agriculture et éleveurs - Difficultés d'accès aux intrants (crédits, faible disponibilité, Non disponibilité à temps des intrants spécifiques et semences) - Insuffisance de matériels agricoles. - Faible niveau de qualification professionnelle des producteurs - Dégradation des routes et pistes de desserte rurale - Surface agricole très réduite due au relief de la commune et sols pauvres - Rendement faible ; - Faible transformation des produits agricoles d'origine végétale ;	- Zones agroécologiques (climats et sols) favorable à une diversification des cultures ; - Appui de structures d'encadrement et de plusieurs PTF intervenant dans le domaine agricole : - Appui de COBEMAG dans la fabrication de matériels agricoles - Commerce transfrontalier et échanges produits agricoles avec les communes voisines et les pays frontaliers (Togo, Burkina-Faso etc.) - Projet d'aménagement de 900 ha de bas-fonds	- Risques liés aux changements climatiques - Risque de conflit entre agriculteurs et éleveurs à cause du transit du bétail ;

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production animale	- Existence de cheptel - Espace d'élevage très riche en pâturage naturel. - Existence de conditions favorables au développement de l'élevage bovin, des petits ruminants et des volailles - Existence de l'UCOPER - Existence de neuf retenues d'eau et de deux cours d'eaux	- Insuffisance d'encadrement et de suivi des éleveurs - Insuffisance de soins vétérinaires et des structures d'encadrement - Dégradation des retenues d'eau - Inaccessibilité de terres pour les éleveurs désireux d'installer les parcelles fourragères - Conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs	- Possibilités de réalisation de barrage agro pastorale - Appui des structures d'encadrement pour les soins et itinéraires techniques d'élevage améliorés - Appui des Pts pour l'amélioration des soins vétérinaires - Une dynamique intercommunale au niveau des 2KP.	- Faible couverture des techniciens d'élevage - L'envahissement des marchés par des fournisseurs non agréés de produits vétérinaires - Pénétration anarchiques des transhumants étrangers dans la commune - Pression de certaines maladies (fièvres aphteuse, pasteurellose bovine, parasites externes et internes, péripneumonie contagieuse bovine)
Production sylvicole, gestion de l'environnement et ressources naturelles	- Existe de deux parcs dans la commune (Parc Pendjari et W) - Existence de forêts communautaires et des forêts sacrées - Existence des galeries forestières	- Dégradation avancée du couvert végétal - Tassement et ensablement de certains cours d'eau - Braconnage - Insécurité dans certaines localités de la commune	- DPNP - DPNW - CENAGREF - Etat	- Sécheresse - Aléas climatiques - Présence des personnes armées non identifiées et mal intentionnées

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	- Existence des plantations d'anacarde, de teck et d'eucalyptus - Existence de 02 cours d'eau permanents (Mékrou et Pendjari) - Mis en défend des plants de karité et de néré - Existence de pépiniéristes - Présence de l'ONG Espace Vert			
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	- Existence de la CPS et du CeC - Existence et animation des cadres de concertation SAN - Diversification alimentaire, en l'occurrence celle de l'autoconsommation des produits de jardins familiaux - Existence des structures de gestion des crises alimentaires	- Mauvaise gestion des stocks alimentaires et des revenus des ménages - Utilisation des pesticides non homologués et leur persistance dans les produits alimentaires	- ProSAR - PNUD GIZ/ProSEHA, - Croix rouge - ONG BUPDOS	- Changement climatique
Hôtellerie et tourisme	- Existence de quelques Hôtels	- Absence de clients - Coupures électriques répétées	- La position géographique de la commune.	

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
			- Ouverture sur deux parcs (W et Pendjari)	
Artisanat	- Existence des clients - Existence d'un collectif des artisans niveau arrondissement et niveau communal - Existence des patrons qualifiés	- Manque de salle de réunion et de composition - Manque de carrière BTP pour les maçons - Cherté du matériel - Coupures répétées de la SBEE - Abandon massif des apprentis - Insuffisance des recyclages - Concurrence des produits importés	- Couverture du courant électrique de la SBEE dans le chef-lieu de la commune et certaines localités - La volonté de l'actuel gouvernement à formaliser le secteur de l'artisanat.	- Coupure intempestive du courant électrique
Services financiers	- Existe de plusieurs services financiers à Kérou centre et dans d'autres localités	- Retard d'accès crédit - Taux très élevé des intérêts - Trop de formalités dans la demande de prêt - Intérêts applicables sur un an au lieu de 6 à 8 mois pour les agriculteurs	- Présence des commerçants étrangers qui s'intéressent aux produits locaux et tropicaux - Plusieurs personnes disposent de garanti pour obtenir de prêt	-
Commerce	- Existence des marchés (communal et locaux) - Existence des boutiques - Existence des produits tropicaux	- Manque d'infrastructures routières - Mévente des produits - Insuffisance de boutiques	- Accès facile aux registres de commerce - Position géographique favorable de Kérou pour le commerce	- La baisse du prix de soja, maïs et le cout élevé de certains produits de première nécessité.

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
		- Manque d'infrastructures routières de qualité		
Industries/Unités de transformation	- Existence de la matière première et de la main d'œuvre - Existence de l'usine d'égrenage du coton (SODECO)	- Manque d'outils de transformation - Manque d'encadrement - Difficultés d'approvisionnement en matière première	- Existences des PTF - Possibilité et faciliter de formaliser les coopératives	
Transports	- Disponibilité de réseau routier - Présence du syndicat - Existence de parking gros porteurs - Existence d'une gare routière	- Impraticabilité des pistes - Absence des ouvrages de franchissement par endroit - Augmentation du prix du carburant. - Faible aménagement urbain des agglomérations	- Appui du gouvernement pour l'entretien courant des routes	- Fortes pluies et vents violents qui dégradent les routes et les pistes
Hydraulique	- Présence de la SONEB - Existence des puits, FPM, points d'eau, barrages, et AEV	- Insuffisance de forages, pompes à motricité humaine et AEV - Tassement de certains points d'eau et barrages. - Non disponibilité des pièces de rechange - Couverture très partielle de la SONEB	- Possibilité de développement de l'intercommunalité (2KP) autour des ressources en eau	- Forte sécheresse entraînant la baisse de la nappe d'eau.

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Energie, mines	- Présence de la SBEE, des structures de distribution de l'énergie solaire Phoenix, - Existence des lampadaires solaires pour l'éclairage public - Présence du sable à Kourou	- Coupures intempestives du courant électrique de la SBEE - Absence de couverture du courant électrique de certains villages de l'arrondissement. - Coupures intempestives du courant électrique SBEE (Brignamaro Kérou) - Insuffisance de lampadaires pour l'éclairage public - Absence d'électricité à Kongourou, Bérekoussou, Yakrigorou, Bagoubagou et Bambaba - Non formalisation de la gestion des carrières (sable, gravier...)		- Le déboisement
Communication, médias	- Présence de radio locale Kpably FM - Présence d'une antenne relais de l'ORTB radio Parakou - Existence des GSM MOOV Bénin et MTN Bénin	- Mauvaise couverture des réseaux GSM dans des villages comme Fêtékou, pikiré, - Défaillance de l'antenne relais de l'ORTB radio Parakou	- Avènement du numérique -	- Coupure répétée du courant
Hygiène, assainissement et urbanisme	- Pavage de certaines voies à l'intérieur de l'arrondissement	- Manque d'entretien des voies, des pistes et des routes		- Fortes pluies

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	- Lotissements de certaines localités - Construction des caniveaux (Koaratégui) - Ouverture de certaines voies et pistes reliant les villages	- Dégradation avancée des routes, des pistes et des voies - Insuffisance des latrines et poubelles publiques - Inexistence des puisards pour la canalisation des eaux de douches - Inexistence de structure de collecte des ordures ménagères - Précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement - Existence des dépotoirs sauvages - Mauvaise exploitation des caniveaux transformés en poubelles par endroit		
Culture, Loisirs et sports	- Présence d'une maison des jeunes - Présence d'un stade et aires de jeux - Présence des orchestres (kom-koma)	- Absence de centres de promotion de la lecture - Disparition des danses traditionnelle (têkê et flagellation) - Absence de centres de formations professionnelles dans le domaine du sport	- Possibilité de participer aux championnats nationaux - Appui des partenaires (Plan International Bénin, UNICEF) pour accompagner les jeunes dans le développement	

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
		- État archaïque du stade et aires de jeux	des disciplines sportives.	
Emploi des jeunes	- Existence des ateliers d'apprentissage très bien diversifiés	- Refus de certains jeunes à se donner à la terre et à l'apprentissage conséquence l'alcoolisme, vols fréquents des animaux domestiques, motos, etc. - Plus de promotion des filles que celle des garçons - Manque de centres de formation pour les jeunes surtout dans le domaine d'entrepreneuriat - Insuffisance des partenaires pour accompagner les jeunes - Abandon des métiers appris par les jeunes au profit d'autres métiers ou autres activités	- Appui de l'ANPE pour la recherche de l'emploi au profit des jeunes	
Education	- Existence des salles de classes - Existence d'une circonscription scolaire	- Insuffisance d'enseignants qualifiés tant au primaire qu'au secondaire - Diminution d'effectifs des élèves chaque année surtout au niveau des collèges	- Activités d'appui des partenaires (SWEED, PLAN International BENIN, SNA, FEE Développement)	- Risque de fermeture du collège par l'Etat suite à l'abandon massif enregistré chaque année

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	- Présence des écoles primaire publique et privée, des collègues publics et privés - Existence des ateliers de formation artisanale - Présence des ONG pour l'éducation	- Non suivi des enfants par les parents et les enseignants (scolarisation des enfants négligée) - Mariage forcé - Réticence de certains peuls à envoyer les enfants à l'école - Inexistence d'une bibliothèque - Mauvaise compagnie et ambition démesurée conséquences grossesses non désirées pour les filles	- Accompagnement des deux ministères de tutelle	
Alphabétisation	- Disponibilité des encadreur alphabétiseurs - Disponibilité des centres pour l'alphabétisation - Disponibilité des apprenants	- Manque d'infrastructures didactique - Manque de partenaires financiers pour assumer les besoins des centres de formations - Insuffisance de centres d'accueil des apprenants	-	- Pertes des valeurs coutumières
Santé	- Existence des centres de santé tant publics que privés - Disponibilité des produits pharmaceutiques - Présence de centres de santé	- Manque de plateau technique dans les formations sanitaires - Manque de centre nutritionnel thérapeutique (CNT) - Pas d'incinérateurs dans les formations sanitaires	- Hôpital de zone de Kouandé	

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	- Présence des associations des guérisseurs traditionnels - Existences des agents de santé dont 04 médecins	- Insuffisant du matériel médicotechnique - Matériel informatique et moyens de déplacement amorti - Absence d'une banque de sang - Manque d'ambulance - Insuffisance de pharmacies - Faible fréquentation du centre de santé - Mauvais accueil et rançonnement des patientes par certains agents de santé		
Sécurité	- La présence d'un commissariat et les patrouilles périodiques des FDS	- Manque de matériels roulants, - Insuffisance de personnel (effectif) aussi bien pour le commissariat que pour les FDS - Conditions provisoires du commissariat - Absence de conditions normales d'électrification et manque d'accès à l'eau (aussi bien pour le commissariat que pour les FDS)	- Etat	- Présence des hors la loi très souvent des étrangers

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Protection sociale, droit des enfants et de la femme	- Existence de CPS - Comité communal de la protection des enfants - Synergie entre le CPS et les forces de l'ordre	- Violation des droits des enfants - Non vulgarisation des textes et lois sur la protection des enfants - Manque de volonté des parents à aborder les droits des enfants avec leurs progénitures	- Existence des partenaires - Mécanisme de dénonciation - Plan International Bénin	- Les lois votées sur les violences faites aux enfants et aux femmes
Gouvernance administrative	- Tenue effective des conseils d'arrondissement - Délivrance à temps de tous les actes demandés par les usagers - Disponibilité permanente des CA - Elus formés sur la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs - Disponibilité des élus pour satisfaire les besoins des populations en matière administrative et de règlement des différends	- Non tenue des conseils de village dans certains villages - Non transmission des PV de session à l'arrondissement pour les villages qui tiennent leurs sessions - Pas de secrétaire pour certains chefs de village - Mauvaise gouvernance - Présence de terroristes à Kaobagou - Absence de secrétaire d'arrondissement	- Etat - Tutelle - REFORME - ACAD	

Secteur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Gouvernance politique	- Existence sur le territoire de l'arrondissement de plusieurs partis politiques - Participation active à la vie politique - Liberté d'expression et liberté dans le choix du parti.	- Non animation de la vie politique en dehors des périodes électorales - Absence d'unanimité autour du choix des candidats - La politique contribue à la destruction de la solidarité au sein de la communauté - Manque de cohésion sociale		
Gouvernance économique	- Reddition des comptes - Réalisation des infrastructures marchandes - Paiement de la TDL - Rediffusion des séances de reddition des comptes à la radio locale	- Non-paiement des taxes du foncier bâti et non bâtie - Incivisme fiscal - Méconnaissance des textes régissant le paiement des taxes - Déséquilibre de la balance commerciale		- La fixation du prix planché par l'état central
Gestion du foncier	- Existence des terres - Tous les quartiers du Kérou centre et certains villages lotis - Existence des réserves administrative - Existence du Tribunal de Conciliation (TC)	- Conflit foncier - Absence des aires de pâturage - Insuffisance des couloirs de passage - Vente illégale et anarchique des parcelles - Occupation anarchique sur les réserves administratives	- Appui conseil du haut-commissariat à la sédentarisation des éleveurs.	

Les problèmes majeurs évoqués dans cette rubrique concernent les grands problèmes sectoriels qui entravent le développement de la commune. Ces problèmes sont synthétisés dans le tableau suivant.

Tableau 31 : Synthèse des problèmes majeurs de développement de la commune

Secteur	Problèmes	Prise en compte par le SDAC	Solutions possibles
Accès à l'éducation et à la formation professionnelle	- Déperdition scolaire élevée et faible accès des jeunes aux formations techniques et professionnelles	Oui	- Adopter un plan de scolarisation et de maintien de tous les enfants à l'école (du primaire au secondaire) - Mettre en place une politique d'accès aux formations professionnelles des jeunes gens de la commune
Production et protection des sols	- Appauvrissement continu des sols de la commune - Technique culturale très extensive	Oui	- Réduction de l'utilisation à grande échelle des produits chimiques - Adoption des mesures GDT/ACC - Promotion des cultures biologiques
Transformation des produits agricoles/élevage	- Absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage - La faible capacité de transformation des unités existantes (Non moderne) - Inexistence d'unités de transformation de certains produits (riz)	Oui	- Adopter un plan de développement des unités de transformation des produits agricoles décliné comme suit : - Identifier les produits à transformer - Renforcer la capacité des unités existantes - Installer les unités de transformation à grande capacité - Avoir un système de maintenance efficace
Commercialisation et sécurité alimentaire	- Ecoulement des produits agricoles non organisés - Magasins de stockage de produits vivriers en nombre insuffisant - Absence de stratégie locale rigoureuse de conservation des produits agricoles	Non	- Organiser l'écoulement des produits agricoles par filière - Multiplication des magasins de stockage
	- Faible taux de sécurisation foncière en milieu rural		- Adopter de l'approche systématique groupée développée

Secteur	Problèmes	Prise en compte par le SDAC	Solutions possibles
Aménagement rural et sécurisation foncière	- Non formalisation des contrats d'usage	Oui	- par le ProPFR dans les communes du Borgou - Sensibilisation des populations sur l'importance de la sécurisation foncière - Sensibiliser les populations à la formalisation des contrats d'usage des terres rurales
Urbanisation	- Suspension des opérations de lotissement/remembrement au niveau national - Non lotissement de certains chefs-lieux d'Arrondissement	Oui	- Plaidoyer auprès de l'Etat central pour la poursuite des opérations des lotissement/remembrement conformément aux textes en vigueur - Procéder au lotissement de ces chefs-lieux d'arrondissement
Profils et compétences des agents communaux	- Insuffisance des agents à tous les postes - Inadéquation entre qualification de certains agents et leur poste	Non	Organiser un audit organisationnel
Mobilisation des ressources	Faible capacité de mobilisation des ressources propres	Non	- Mise en œuvre effectif du plan de mobilisation des ressources de la commune - Implication des élus communaux et locaux dans la chaîne de mobilisation des ressources propres
Participation citoyenne	- Insuffisance de l'implication des populations aux processus de prise de décisions publiques au niveau communal - Faible participation des populations à la mobilisation des ressources propres de la commune	Non	Elaboration d'une stratégie de participation citoyenne par le biais d'un plan de communication
Changements climatiques	- Inondation dégradant les routes - Vent violent	Non	Actualiser le plan de contingence de la commune

Secteur	Problèmes	Prise en compte par le SDAC	Solutions possibles
Couches vulnérables /inclusion	- Inexistence de maison d'accueil pour les couches vulnérables	Non	- Plaidoyer auprès des partenaires pour la construction d'une maison d'accueil
Genre et participation des femmes	- Faible taux de présence des femmes dans les instances de prise de décision	Non	- Adoption d'une politique de discrimination positive dans tous les secteurs du développement
Protection sociale et droits des enfants	- Taux élevé de travail des enfants - Mariage précoce	Non	- Sensibilisation pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école
Entreprenariat et emploi des jeunes/femmes	- Faible financement du document de politique stratégique communale de promotion de l'emploi	Oui	- Prévoir une ligne budgétaire chaque année pour le financement des activités dudit document - Solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers
Digitalisation	- Couverture partielle de la commune par les réseaux de téléphonie mobile - Faible taux de digitalisation services de l'administration communale	Oui	- Plaidoyer auprès des opérateurs GSM pour une couverture intégrale de la commune - Doter la commune de d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information - Elaborer, adopter et mettre en œuvre une politique de numérisation des services de l'administration communale
Culture	- Inexistence de fête identitaire - Disparition des activités de loisir	Non	- Créer des activités culturelles - Créer des activités de loisir (luttons, danses, les disciplines sportives ...)
Loisir		-	
		-	

2.7. Défis majeurs

La commune fait face à des défis majeurs qu'il importe de relever afin qu'elle soit accessible et sécurisée avec une population dont le bien-être social est assuré. Ces défis majeurs sont :

- ✓ améliorer des infrastructures et équipements socio-économiques ;
- ✓ former et renforcer les compétences des jeunes ;
- ✓ améliorer la qualité et l'accès des populations aux services sociaux de base dans la commune ;
- ✓ assurer la gestion durable et équilibrée des ressources naturelles, des changements climatiques et de l'aménagement du territoire ;

- ✓ renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numériques ;

Mise en place de mesures de sécurité efficaces pour prévenir la criminalité et assurer la sécurité des personnes et des biens.

2.8. Enjeux

Face à ces défis majeurs, la commune a identifié les enjeux suivants pour lui permettre de résorber ceux-ci et d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de :

- ✓ La promotion de l'économie locale en vue de l'amélioration des revenus des population.
- ✓ La réduction de la pauvreté sous toutes ses formes par la création des conditions favorables à la production durable et à la promotion de l'emploi ;
- ✓ Le renforcement du capital humain à travers la mise en place d'offre de services sociocommunautaire de qualité ;
- ✓ La préservation de l'environnement, des ressources naturelles et la résilience aux changements climatiques, la planification urbaine et qualité du cadre de vie conformément aux grandes affectations contenues dans le SDAC ;
- ✓ La modernisation de l'administration à travers la digitalisation et le développement du partenariat au profit de la commune.

2.9. Fondements, principes et valeurs.

La vision du Bénin définie après les études nationales de perspectives à long terme est formulée comme suit :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».

- Prenant pour socle la vision Bénin 2025 Alafia, le Plan de Développement Communal 2024-2028 intègre les nouveaux enjeux de développement économique et social au plan national, africain et international. Il est un document de planification du développement de la commune sur une période de cinq ans. Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les prévisions et programmations d'ordre social, économique, spatial, environnemental et autres de la commune. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents régionaux (niveau départemental) et nationaux.
- L'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons

Cet agenda offre un cadre solide pour réparer les injustices du passé et faire du 21ème siècle, le siècle de l'Afrique avec une vision panafricaine durable pour une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ». Il repose sur sept (07) aspirations que sont :

1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.
2. Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la Renaissance africaine.
3. Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour.
4. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.

5. Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'éthique partagée.
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.
7. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale.

2.10. Dividende Démographique

Le Dividende démographique (DD) est le potentiel de croissance que présente un pays lorsque la proportion de la population en âge de travailler dépasse celle dépendante. Il est une opportunité à saisir notamment par les pays en développement pour amorcer une croissance économique, bien pensée et inclusive

D'après la Population Reference Bureau (2013) et à propos du continent africain, le dividende démographique, correspond à une phase démographique dans laquelle les enfants du boom démographique sont devenus adultes et font moins d'enfants. La classe de la population active de ce fait devient importante pendant que celle à charge (enfants et personnes de troisième âge) est réduite. Le bénéfice direct de cette situation est l'augmentation de la part de la population active donc de la richesse produite.

Selon recensement général de la population et de l'habitat de 2013 (RGPH 4), la population de Kérou de la tranche de 0-14 ans est de 52 172 hbts, celle de 15-59 ans est de 43 940 hbts et celle de 60 et plus est de 4 075 hbts dans la commune de Kérou. D'après ces chiffres, la part de la population active de la commune est d'environ 43,86%. A cela l'on peut ajouter le fait que les enfants sont actifs à partir de 12 ans. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé d'au moins 1 point pour la Commune de Kérou. D'après ce qui précède, la part de la population active est en nette progression. Cela est donc un facteur positif pour la commune en ce qui concerne le dividende démographique.

Cependant, cela ne serait véritablement profitable à la commune que si des mesures sont engagées pour accompagner cette population active à accéder à des -s décents et formalisés qui permettent de capter des recettes pour la commune. La commune doit engager des actions d'accompagnement à savoir la formation professionnelle des jeunes notamment dans le domaine agricole, artisanal et touristique.

2.11. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030

Adopté le 25 septembre 2015 par les Etats membres des Nations Unies, l'Agenda 2030 pour le développement durable est un plan d'action universel et transformateur pour les personnes, la planète et la prospérité et qui inclut dix-sept (17) objectifs et 169 cibles. Pour la mise en œuvre de cet agenda, le Benin a démarré dès l'année 2016 un processus de contextualisation et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable. L'appropriation des ODD au Bénin reste un processus continu qui a connu cinq (05) grandes étapes à savoir : la priorisation des cibles des ODD, la domestication des indicateurs des cibles prioritaires, l'intégration des cibles prioritaires dans la planification nationale, le costing des cibles prioritaires des ODD et le processus de spatialisation de ces cibles au niveau des communes.

Au terme de ces premiers travaux réalisés, le Bénin a procédé à la priorisation d'un ensemble de quarante-neuf (49) cibles définies prioritaires (exception faite des cibles de moyens de mise en œuvre des ODD 1 à 16 et des cibles de l'ODD 17 qui ont été exclues du processus de priorisation car considérées comme prioritaires) et à la domestication des indicateurs des cibles prioritaires (au total, 168 indicateurs retenus après contextualisation des indicateurs mondiaux associés au package des 49 cibles prioritaires du Bénin).

Pour l'atteinte de ces cibles définies, les collectivités locales ont été positionnées comme des acteurs principaux de mise en œuvre des ODD auprès de l'Etat central.

Chapitre 3 : Raison d'être ou vision, formulation des orientations stratégiques

Deux éléments constituent ce chapitre, il s'agit de la raison d'être et des orientations stratégiques.

3.1. . Raison d'être, énoncé de la vision du PDC4 de Kérou

3.1.1. Raison d'être

Au regard de toutes les analyses et de la situation actuelle de la commune, la raison d'être du PDC 4 de la commune de Kérou est **« d'améliorer les conditions socioéconomiques des populations en tenant compte des thématiques nouvelles, du changement climatiques pour un développement durable. »**

3.1.2. Enoncé de la vision

La vision est formulée comme ci-dessous

VISION : « Kérou à l'horizon 2029 est une commune bien gouvernée à économie prospère et inclusive, respectueuse de l'environnement où règnent la sécurité et le bien-être social »

3.1.3. Théorie de changement

3.1.3.1. Résumé narratif de la théorie de changement

Dans la dynamique de poursuivre les actions en vue de l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations de façon durable, la commune de Kérou après l'évaluation de son PDC 3 a élaboré une quatrième génération de PDC.

Ce document repose sur un diagnostic stratégique ayant révélé des problèmes majeurs et des besoins prioritaires de développement de la commune. Il découle de ces problèmes et besoins des changements attendus à court, moyen et long terme.

A court terme, il est attendu que la gouvernance locale et les prestations des services publics soient améliorées.

A moyen terme, il est espéré que les populations aient accès aux services sociaux de base, que l'aménagement du territoire soit assuré et que le dispositif sécuritaire soit renforcé.

Ces changements à court et moyen termes devront induire à long terme le bien être socio-économique de la population de Kérou.

Les objectifs qui sous-tendent ces différents changements sont :

- Améliorer la gouvernance locale et la qualité des services publics ;
- Assurer l'accessibilité des populations aux services sociaux de base, l'aménagement du territoire et le dispositif sécuritaire ;
- Assurer le bien-être socio-économique des populations de façon durable.

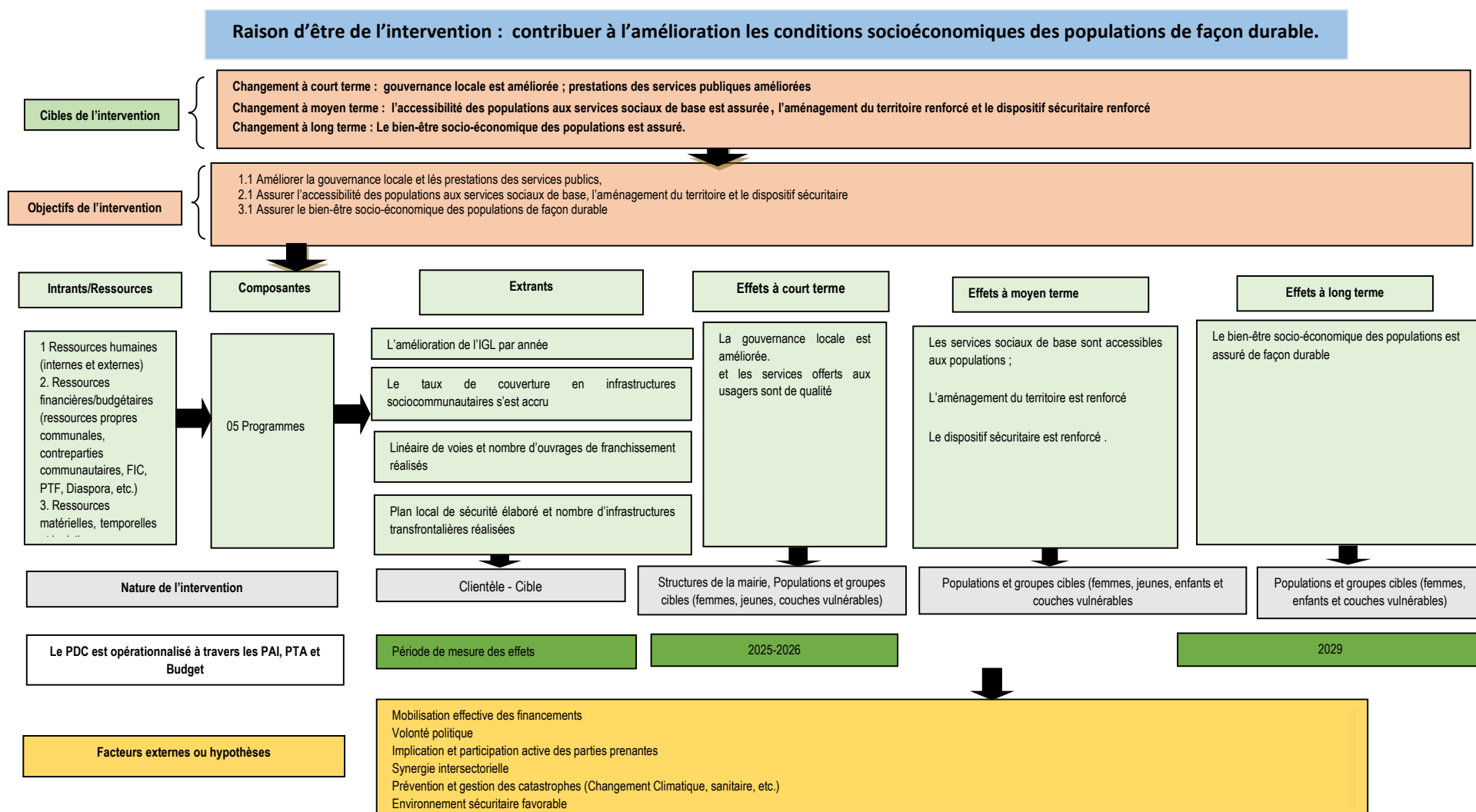
Pour atteindre ces objectifs ainsi que les changements souhaités, il est prévu des interventions alignées sur cinq programmes bien cohérents et suivant une chaîne des résultats en lien avec les changements à court moyen et long termes attendus. L'impact final étant le bien être socio-économique durable des populations.

La mise en œuvre de ces interventions nécessite la mobilisation effective des ressources matérielles, humaines et financières notamment à travers la définition d'un mécanisme efficace de mobilisation de ressources propres et externes (PTF, Coopération Décentralisée, Etat, PPP...).

Ces interventions ont pour cibles clientèles, les structures de l'administration communale, les populations en général et les groupes vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes en situation de handicaps, ...) en particulier.

Les facteurs externes ou hypothèses à prendre en compte afin d'obtenir les changements souhaités sont : la mobilisation effective des financements, la volonté politique, l'implication et participation active des parties prenantes, la synergie intersectorielle, la prévention et la gestion des catastrophes (Changement Climatique, sanitaire, etc.).

3.1.3.2. Schéma de la théorie de changement



3.2. Cadre stratégique (Orientations stratégiques, objectifs et programmes)

L'analyse des enjeux et des défis de développement de la commune ont permis de formuler la matrice du cadre stratégique ainsi qu'il suit :

Tableau 163 : Matrice du cadre stratégique

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes d'interventions	Programmes
Kérou a l'horizon 2028, est une commune bien gouvernée à économie prospère et inclusive, respectueuses de l'environnement où règnent la sécurité et le bien-être social	Amélioration de la coopération décentralisée, l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration	Améliorer la coopération décentralisée, l'intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l'administration	Renforcement des accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes	Renforcement de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration
			Amélioration de la gouvernance locale	
			Digitalisation de l'administration locale	
	Développement du tissu économique de la commune	Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique	Promotion de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	Renforcement du tissu économique de la commune
			Promotion de l'artisanat et du tourisme	
	Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux	Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	Amélioration du cadre de vie des populations)	Aménagement du territoire et a gestion durable des ressources naturelles et des aléas liés aux
			Gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	

	changements climatiques			changements climatiques
	Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base	Facilitation de l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation Amélioration de la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM.	Développement des services sociaux de base
	Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Sécurisation du territoire communal Sécurisation du territoire transfrontalier	Renforcement de la sécurité du territoire communal et transfrontalier

3.2.1. Cohérence des objectifs de développement de Kérou avec Bénin Alafia 2025, le PND, le PAG,

Les orientations et les objectifs de développement ci-dessus reflètent la vision de développement de la commune. Cependant, elles doivent être cohérents avec les orientations nationales. Les tableaux 36 et 37 ci-dessous montre les niveaux d'arrimage ces orientations avec ceux du Plan d'Action du Gouvernement (PAG/PND) des objectifs du développement Durable (ODD) en lien avec les cibles spatialisées de la commune.

Tableau 34 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec Bénin Alafia 2025, le PND, et le PAG 2

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG 2 2021 – 2026
Amélioration de la coopération décentralisée, l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la	Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance	- Développer un capital humain sain, compétent et compétitif - Consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	- Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit - Consolidation de la bonne gouvernance

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG 2 2021 – 2026
digitalisation de l'administration	▪ Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte		
Développement du tissu économique de la commune	▪ Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	▪ Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise	▪ Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité ▪ Accélération de la croissance économique
Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	▪ Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	▪ Objectif stratégique 3 : Assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement	▪ Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	▪ Consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	▪ Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP ▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	▪ Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	▪ Consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	▪ Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit ▪ Consolidation de la bonne gouvernance

Source : Mairie de Kérou 2023

Tableau 35 : Cohérence des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et leurs cibles spatialisées au niveau communal

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes du PDC 4	Objectifs spécifiques du PDC 4	Actions/Projets du PDC 4	Cibles spatialisées communales/ODD
Amélioration de la coopération décentralisée, l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration	Renforcement de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration	Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes	Renforcement de la coopération décentralisée	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
		Améliorer la gouvernance locale et la	Renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale Renforcement de la	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes du PDC 4	Objectifs spécifiques du PDC 4	Actions/Projets du PDC 4	Cibles spatialisées communales/ODD
		digitalisation des services	digitalisation de l'administration locale	développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
			Renforcement des capacités du personnel et des élus locaux	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
			Dynamisation des structures communales de gestion	
			Renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales	
			Amélioration de la mobilisation des ressources propres	
			Développement d'un système de suivi évaluation du PDC	
Développement du tissu économique de la commune	Renforcement du tissu économique de la commune	Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	Amélioration de la qualité des infrastructures de transport	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y
			Amélioration de la productivité des filières animales (viande, lait et poisson) dans la commune	
			Promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes	

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes du PDC 4	Objectifs spécifiques du PDC 4	Actions/Projets du PDC 4	Cibles spatialisées communales/ODD
			Développement des PPP pour les projets éligibles	compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
			Amélioration de la productivité des filières végétales (coton, maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage...) dans la commune	
			Développement des infrastructures marchandes, économiques et agricoles	
		Promouvoir le développement de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	Promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	
Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux	Aménagement du territoire et a gestion durable des ressources naturelles et des aléas liés aux	Améliorer le cadre de vie des populations)	Dotation de la commune des documents de planification spatiale (SDAC, PDU et les plans de lotissement)	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
			Promotion de l'hygiène et l'assainissement dans la commune	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes du PDC 4	Objectifs spécifiques du PDC 4	Actions/Projets du PDC 4	Cibles spatialisées communales/ODD
changements climatiques	changements climatiques	Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	Promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et l'adaptation aux changements climatiques (GDT/ACC) Gestion de façon durable les carrières de sables et de graviers Promotion du reboisement et de la foresterie Promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	Développement des services sociaux de base de base	Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM	Accès pour tous aux soins de santé de qualité Scolarisation et le maintien des élèves à l'école Renforcement de l'alphabétisation Amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable Amélioration de la couverture de la commune par les GSM, des médias, et l'accès à l'internet	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes du PDC 4	Objectifs spécifiques du PDC 4	Actions/Projets du PDC 4	Cibles spatialisées communales/ODD
				d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Renforcement de la sécurité du territoire communal et transfrontalier	Sécuriser le territoire communal et transfrontalier	Renforcement de la sécurité des biens et personnes dans la commune	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
			Protection sociale, des droits des enfants et des femmes	
			Gestion des conflits et l'accès aux autres Ressources Naturelles dans la commune	
			Renforcement de la résilience des populations faces aux menaces sécuritaires et risques climatiques	

Source : Mairie de Kérou, 202

Chapitre 4 : cadre programmatique

Il se dégage des orientations et des objectifs, cinq (5) programmes et 30 projets de développement comme le présente le tableau ci-après.

4.1. Formulation des programmes et projets du PDC 4

Tableau 36 : Programmes et projets formulés pour le PDC 4 de la commune de Kérou

Programmes	Objectif global/ objectif stratégique	Objectifs spécifiques	Actions/Projets
Programme 1 : Amélioration de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration	Améliorer la coopération décentralisée, l'intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l'administration	Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes	Action 1.1 : Projet de renforcement de la coopération décentralisée
		Améliorer la gouvernance locale et la digitalisation des services	Action 1.2 : Projet de renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale
			Action 1.3 : Projet de renforcement des capacités du personnel et des élus locaux
			Action 1.4 : Projet de dynamisation des structures communales de gestion
			Action 1.5 : Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales
			Action 1.6 : Projet d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.
			Action 1.7 : Projet de renforcement de la digitalisation de l'administration locale
			Action 1.8 : Projet de développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4 ^{ème} génération

Programme 2 : Renforcement du tissu économique de la commune	Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique	Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	Action 2.1 : Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport
			Action 2.2 : Projet de développement des infrastructures marchandes, économiques et agricoles
			Action 2.3 : Projet de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes
			Action 2.4 : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles
			Action 2.5 : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ; maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune
			Action 2.6 : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune
Programme 3 : Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources	Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	Promouvoir le développement de la culture, de l'artisanat et du tourisme	Action 2.7 : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport
		Améliorer le cadre de vie des populations)	Action 3.1: Projet d'élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)
			Action 3.2: Projet de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune
		Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	Action 3.3: Projet de gestion durable des carrières de sables et de graviers Action 3.4: Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)

			Action 3.5: Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés Action 3.6 : Projet Promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)
Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation	Action 4.1 : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité
			Action 4.2 : Projet de scolarisation et maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école
			Action 4.3 : Projet de renforcement de l'alphabétisation
		Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM	Action 4.4 : Projet de protection sociale, des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées
			Action 4.5 : Projet d'amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable
			Action 4.6 : Projet d'amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet
Programme 5 : Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Sécuriser le territoire transfrontalier	Action 5.1: Projet de renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans les zones frontalières
		Sécuriser le territoire communal	Action 5.2: Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN) dans la commune
			Action 5.3 : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques

4.2. Plan d'action quinquennal de la commune de Kérou

Tableau 3717: Plan quinquennal du PDC4 de Kérou

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
PG1	Programme 1 : Amélioration de la coopération décentralisée, de l’intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l’administration.														1 037 457 375
OG1	Objectif stratégique : Améliorer la coopération décentralisée, l’intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l’administration														
	OS 1.1 : Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes														
	RESULTAT 1.1 : Les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes sont renforcés														
PJ1.1	ACTION 1.1: Projet de renforcement de la coopération décentralisée	Nombre de conventions de partenariat mis en œuvre													41 000 000
A1.1.1	Organisation de voyages dans le cadre du partenariat avec la Commune de Gléizé	Nombre de voyages effectués	Gléizé	TDR, billets d'avion, OM	ND	2	Budget com et Mairie Gléizé	RDLP	Maire, SE, CCRI	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.1.2	Organisation de voyage de partenariat avec l’Association Espero en Italie	Nombre de voyage effectué	Italie	TDR, billets d'avion, OM	0	1	Budget com	RDLP	Maire, SE, CCRI		X	X	X	X	5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.1.3	Recherche d'autres partenariats	Nombre de partenariat établi	Commune de Kérou	Convention de partenariat	1	2	Budget Com	RDLP	Maire, SE, CCRI	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.1.4	Création d'un mémorandum d'entente axée sur la Gestion Durable des Terres & Changement Climatique avec les Communes frontalières	Nombre de mémorandum d'entente créé Nombre de missions effectuées.	Communes frontalières	Document de mémorandum	0	1	Budget communal et PTF	RDLP	SE, CCRI		X	X	X	X	1 000 000
A1.1.5	Contribution à la mise en œuvre des projets intercommunaux des 2KP par une meilleure mobilisation communautaire	Taux de paiement des cotisations	2KP	Mandat de paiement des cotisations	ND	5	Budget Com, PTF et EPCI 2KP	RDLP	SE, CCRI	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.1.6	Organisation de visites de travail et d'échanges d'expériences sur l'intercommunalité	Nombre de visites effectuées	ADECOB Autres EPCI	Rapports de visite	0	2	Budget communal et PTF	RDLP	SE, CCRI		X		X		5 000 000
	OS 1.2 : Améliorer la gouvernance locale et la digitalisation des services														
1.2	RESULTAT 1.2 : La gouvernance locale et la digitalisation des services sont améliorées														
Pj1.2	Action 1.2 : Projet de renforcement des	Le taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements													568 882 375

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	infrastructures et équipements de travail de l'administration communale														
A1.2.1	Réalisation de l'étude architecturale des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville	Nombre d'étude réalisée	Mairie	Rapport d'étude	0	1	Budget communal et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X					15 000 000
A1.2.2	Réalisation des travaux d'extension de l'hôtel de ville	Taux de réalisation des travaux	Mairie	PV de réception	0	1	Budget communal et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	150 000 000
A1.2.3	Réalisation des travaux de réhabilitation de l'annexe de l'hôtel de ville	Taux de réalisation des travaux	Mairie	PV de réception	0	100 %	Budget communal et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	45 000 000
A1.2.4	Acquisition et mise en place d'un système d'énergie solaire (Fourniture et installation d'un système de panneau solaire)	Taux de réalisation des travaux	Mairie	PV de réception	0	1	Budget communal et PTF	RSI	SE, PRMP, RAAF, CCMP, RST, RADE, RDLP	X	X	X	X	X	25 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.2.5	Réhabilitation des quatre bureaux d'arrondissement de la Commune de Kérou	Taux de réalisation des travaux	Commune de Kérou	PV de réception	0	4	Budget communal et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP, RDLP	X	X			X	18 882 375
A1.2.6	Acquisition de coffres-forts pour la SE, le RAAF, le Comptable Matière et le Guichet unique	Taux de réalisation des travaux	Mairie	PV de réception	1	5	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X					4 000 000
A1.2.7	Construction des clôtures des bureaux d'arrondissements	Taux de réalisation des travaux	Arrondissements	PV de chantiers PV de réceptions	0	4	Budget communal et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP, RSI, RADE, RDLP	X	X	X	X	X	34 000 000
A1.2.8	Acquisition des mobiliers de bureau au profit de l'administration communale	Nombre de mobiliers acquis	Mairie	PV de réception	33	48	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X	X	X	X	X	50 000 000
A1.2.9	Acquisition et pose de climatiseurs	Nombre de climatiseurs installés	Mairie	PV de réception	22	37	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP,	X	X	X	X	X	10 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									RSI, RDLP						
A1.2.10	Appui à l'équipement de base des OSC performantes de la Commune	Nombre d'équipement acquis et donnés	Mairie	PV de réception	ND	4	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP, ONG, PTF	X	X	X	X	X	5 000 000
A1.2.11	Acquisition des motos de pool pour la mobilisation des ressources	Nombre de motos achetées	Mairie	PV de réception	0	13	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X			X		30 000 000
A1.2.12	Acquisition et Installation d'un système WIFI à l'Hôtel de Ville	Nombre de système WIFI installé	Mairie	PV de réception	0	1	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X					10 000 000
A1.2.13	Acquisition des véhicules de pool double cabine	Nombre de véhicules de pool achetés	Mairie	PV de réception	0	2	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X		X			50 000 000
A1.2.14	Acquisition des appareils de reliure et accessoires	Nombre d'appareils de reliure et	Mairie	PV de réception	2	6	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP,	X	X		X	X	5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
		accessoires acquis							RSI, RDLP						
A1.2.15	Acquisition de vidéos projecteurs portable	Nombre de vidéos projecteurs portable acquis	Mairie	PV de réception	1	3	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP		X		X		7 000 000
A1.2.16	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'administration communale	Nombre de matériels informatiques acquis	Mairie	PV de réception	ND	14	Budget communal et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RSI, RDLP	X	X	X	X	X	35 000 000
Pj1.3	Action 1.3 : Projet de renforcement des capacités du personnel et des élus locaux	Nombre d'élus formés Effectif du personnel formé.													67 500 000
A1.3.1	Elaboration des outils de gestion des ressources humaines de la Mairie	Nombre d'outils acquis	Mairie	Document du plan de formation	0	1	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP	X	X				5 000 000
A1.3.2	Organisation des sessions de formation au profit du personnel	Nombre de sessions organisées	Mairie	Rapport de formation	ND	11	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP	X	X	X	X	X	10 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.3.3	Participation à différentes sessions de formation par les partenaires	Nombre de sessions de formation participées	Mairie	Rapport de formation	ND	10	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.3.4	Formation du personnel féminin sur le rôle de la femme dans l'administration	Nombre de sessions de formation faites	Mairie	Rapport des séances de formation	0	1	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP, ONG	X	X	X	X	X	2 500 000
A1.3.5	Actualisation des manuels de procédure administratives, comptables et financières	Nombre de manuels de procédure administratif, comptable et financière élaborés	Mairie	Documents du manuel de procédure administratif, comptables et financières	1	2	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP	X	X				15 000 000
A1.3.6	Evaluation du personnel administratif	Nombre d'évaluation annuelle du personnel faite	Mairie	Rapport d'évaluation	ND	5	Budget communal et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	0

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.3.7	Elaboration d'un document de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	Nombre de plan de suivi des carrières élaborés	Mairie	Document du plan de suivi	0	1	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RSI, CAP	X			X		10 000 000
A1.3.8	Activation du dispositif et du système de gestion de la comptabilité matière et amortissement	Nombre de système de gestion opérationnel	Mairie	SYCOMA	0	1	Budget communal et PTF	CM	SE, RAAF, RSI	X	X	X	X	X	5 000 000
A1.3.9	Organisation de sessions de formation au profit des Elus communaux sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	Nombre de sessions de formation fait	Mairie	Rapport des séances de formation	1	5	Budget communal et PTF	RAAF	SE, RDLP, ONG, CA	X	X	X	X	X	5 000 000
A1.3.10	Organisation de session de formation au profit des Chefs de Village et quartiers de ville sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	Nombre de sessions de formation fait	Mairie	Rapport des séances de formation	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP, ONG, CA	X	X	X	X	X	5 000 000
Pj1.4	Action 1.4 : Projet d'animation des structures communales de gestion	Nombre de sessions par structure.													87 775 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.4.1	Organisation des sessions périodiques du Conseil de Supervision	Nombre de sessions organisées	Mairie	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	60	Budget communal , de l'Etat et PTF	14 000 000	SE et Cadre technique	X	X	X	X	X	14 000 000
A1.4.2	Organisation des sessions périodiques du Conseil Communal	Nombre de sessions organisées	Mairie	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	19 125 000	SE et Cadre technique	X	X	X	X	X	19 125 000
A1.4.3	Organisation des sessions d'arrondissement	Nombre de sessions organisées	Arrondissements	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	60	Budget communal , de l'Etat et PTF	10 000 000	SE et Cadre technique	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.4.4	Organisation des sessions au niveau village ou quartier de ville	Nombre de sessions organisées	Villages administratifs de Kérou	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	30	Budget communal , de l'Etat et PTF	5 000 000	SE et Cadre technique	X	X	X	X	X	5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.4.5	Organisation des audiences publiques de reddition de compte	Nombre de sessions organisées	Commune	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	7 500 000	SE et Cadre technique, OSC	X	X	X	X	X	7 500 000
A1.4.6	Organisation des réunions des commissions permanentes du conseil communal	Nombre de réunions organisées	Mairie	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	6 250 000	SE et Cadre technique	X	X	X	X	X	6 250 000
A1.4.7	Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération	Nombre de séances organisées avec les PTF	Mairie	Rapport de la séance	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RSI				X	X	500 000
A1.4.8	Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune	Nombre de séances tenues	Mairie	Rapport des séances	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	6 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.4.9	Animation des cadres de concertation avec les SDE sur le territoire de la Commune	Nombre de séances tenues	Mairie	Rapport des séances	4	24	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	2 500 000
A1.4.10	Organisation des sessions trimestrielles du comité administratif paritaire	Nombre de séances tenues	Mairie	Rapport des séances	0	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, Représentants du personnel	X	X	X	X	X	2 500 000
A1.4.11	Organisation des séances par arrondissement entre leaders religieux pour le maintien de la paix et la cohésion sociale dans la communauté	Nombre de séances tenues	Kérou, Kaobagou, Firou et Brignamaro	Rapport de séance	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	500 000
A1.4.12	Organisation des séances de sensibilisation dans les 43 villages sur les VBG	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de séance	ND	43	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	1 500 000
A1.4.13	Lutte contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre et soutien aux	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de séance	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC	X	X	X	X	X	3 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	actions des changements de comportement en faveur du genre								ATDA, CRP						
A1.4.14	Sensibilisation de la communauté sur la discrimination, le harcèlement et autres abus sexuels	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de séance	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA, CRP	X	X	X	X	X	3 000 000
A1.4.15	Sensibilisation des leaders religieux et garants de la tradition sur l'organisation des fêtes et cérémonies ruineuses	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de séance	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	3 200 000
A1.4.16	Appui au fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de séance	4	24	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	1 200 000
A1.4.17	Appui au fonctionnement du cadre intégrateur de commune	Nombre de séances tenues	Mairie	Rapport de séance	2	21	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	2 000 000
Pj1.5	Action 1.5 : Projet de renforcement de la participation citoyenne	Niveau d'implication des OSC													57 500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	dans la gestion des affaires communales et locales														
A1.5.1	Sensibilisation de la population sur la veille citoyenne et le contrôle citoyen de l'action publique	Nombre de séances tenues	Kérou	Rapport de sensibilisation	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	2 000 000
A1.5.2	Amélioration des performances des OSC de la Commune	Nombre de sessions de formation faites	Mairie	Rapport des séances	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CA	X	X	X	X	X	2 000 000
A1.5.3	Communication locale axée sur la mise en œuvre du PDC 4 ^{ème} génération (radio, bulletin d'information, Media, journaux, Conférence de presse, etc)	Nombre de communications faites	Mairie	Documents de communication	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RSI	X	X	X	X	X	5 000 000
A1.5.4	Elaboration de la version citoyenne du PDC 4 ^{ème} génération	Nombre de version citoyenne disponible	Mairie	Document de la version citoyenne	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	RAAF, RSI	X					3 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.5.5	Elaboration des budgets participatifs	Nombre de version des budgets participatifs élaborés	Mairie	Rapports	2	7	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP, ONG, CA	X	X	X	X	X	1 000 000
A1.5.6	Elaboration de la version citoyenne des comptes administratifs et des budgets	Nombre de versions citoyennes disponibles	Mairie	Document de la version citoyenne des CA et budgets	1	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	RSI; RDLP	X	X	X	X	X	12 500 000
A1.5.7	Organisation des émissions radiophoniques de redditions de comptes	Nombre d'émissions organisées de sensibilisation et de reddition des comptes	Radio Kpably FM	Registre de la radio	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, RDLP, RAAF, RST, PRMP, CCMP, RADE	X	X	X	X	X	2 000 000
A1.5.8	Mise en œuvre des activités du plan de communication	Nombre d'activités menées	Mairie	Documents de communication	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, RDLP, RAAF, RST, PRMP,	X	X	X	X	X	30 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									CCMP, RADE						
Pj1.6	Action 1.6 : Projet d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.	Taux de recouvrement des ressources													51 800 000
A1.6.1	Actualisation du gisement fiscal	Nombre de répertoire du gisement fiscal disponible	Commune de Kérou	Répertoire du gisement fiscal	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	10 000 000
A1.6.2	Actualisation de l'assiette fiscale	Nombre de répertoire de l'assiette fiscale disponible	Commune de Kérou	Répertoire de l'assiette fiscale	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	3 000 000
A1.6.3	Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres	Nombre de plan de mobilisation des ressources propres est élaboré	Mairie	Document du plan de mobilisation des ressources propres	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	2 500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.6.4	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources propres	Taux de mise en œuvre	Mairie	Rapport d'évaluation	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	300 000
A1.6.5	Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Nombre de sensibilisations fait et accroissement de 10% du Taux de mobilisation des ressources fiscales	Commune	Rapport d'activité	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	1 000 000
A1.6.6	Animation du cadre communal de concertation pour la mobilisation des ressources financières	Nombre de séances tenues	Mairie	Rapport d'activité	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	3 000 000
A1.6.7	Appui aux meilleurs contribuables de la commune chaque année	Nombre de meilleurs contribuables récompensés	Mairie	Rapport d'activité	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	2 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.6.8	Acquisition et installation des terminaux de paiement électronique (TPE)	Nombre d'applications acquises	Commune	PV de réception	0	1	Budget communal, de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, RAAF, CCMP, RDLP	X	X	X	X	X	30 000 000
OS 1.2 : Renforcer la digitalisation de l'administration locale															
RESULTAT 1.2 : la digitalisation de l'administration locale est renforcée.															
Pj1.7	Action 1.7 : Projet de renforcement de la digitalisation de l'administration locale														254 000 000
A1.7.1	Elaboration du schéma directeur Informatique	Nombre de schéma directeur Informatique élaboré	Mairie	Document du SDI	1	2	Budget communal, de l'Etat et PTF	RSI	SE-RDLP-PRMP-CCMP-RAAF	X				X	5 000 000
A1.7.2	Renforcement de la communication digitale	Taux de communications réalisés	Mairie	Canaux digitaux	ND	100 %	Budget communal, de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RADE, RST, RAAF	X	X	X	X	X	25 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.7.3	Mise en œuvre des projets du schéma directeur informatique	Taux d'exécution du SDI	Mairie	Rapport d'évaluation du SDI	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RADE, RST, RAAF	X	X	X	X	X	160 000 000
A1.7.4	Mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance à la mairie	Nombre d'équipement acquis	Mairie	PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RST, RAAF	X	X	X	X	X	25 000 000
A1.7.5	Mise en place d'un système de protection des données à caractère personnel	Nombre d'équipement acquis	Mairie	PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RAAF	X	X	X	X	X	5 000 000
A1.7.6	Elaboration de la politique archivistique et de gestion des savoirs	Nombre de politiques élaborées	Mairie	Document de politique archivistique et de gestion des savoirs	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RAAF	X	X	X	X	X	9 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A1.7.7	Interconnexion réseau des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville après extension	Nombre d'équipement acquis	Mairie	PV de réception	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, PRMP, CCMP, RDLP, RAAF	X	X	X	X	X	25 000 000
Pj1.8	Action 1.8 : Projet de développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4^{ème} génération	Taux d'exécution physique du PDC4 Taux d'exécution financière du PDC4													6 000 000
A1.8.1	Mise en place des outils de suivi et de capitalisation des résultats des projets du PDC mis en œuvre	Nombre d'outil de suivi évaluation mis en place	Mairie	Rapports de suivi	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, C/DDLP	X	X				1 000 000
A1.8.2	Organisation des ateliers de revue pour l'évaluation de la mise en œuvre du PDC	Nombre de revues organisées	Mairie	Rapport des ateliers de revue	2	12	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, C/DDLP	X	X	X	X	X	5 000 000
2	Programme 2 : Renforcement du tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, artistique, touristique, culturel et sportif														3 965 184 265
OG2	Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique														
OS2.1	Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce														

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
RESULTAT 2.1 : l’agriculture, l’industrie et le commerce sont promus															
Pj2.1	Action 2.1 : Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport	Nombre de pistes praticables													1 263 852 425
A2.1.1	Réalisation des études pour l'aménagement des ITR	Nombre d’étude réalisée	Commune	Rapports des études	ND	100 %	Budget communal , de l’Etat et PTF	RST	SE, RAAF RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	100 279 624
A2.1.2	Réalisation des travaux d’ouverture et d’aménagement des voies urbaines et ITR	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	100 %	Budget communal , de l’Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	429 458 528
A2.1.3	Entretien des ouvrages, pistes et des routes	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	100 %	Budget communal , de l’Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	299 500 000
A2.1.4	Suivi et contrôle des travaux d'aménagement de voies et construction	Taux de réalisation des travaux	Commune	Rapports de suivi et de contrôle	ND	100 %	Budget communal	RST	SE, RAAF, RDLP,	X	X	X	X	X	24 614 273

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	d'ouvrages de franchissement sur les pistes						, de l'Etat et PTF		PRMP, CCMP						
A2.1.5	Aménagement de parking et auto-gares	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	1	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	400 000 000
A2.1.6	Réalisation des travaux d'entretien des auto-gares	Taux de réalisation des travaux	Kérou centre	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	10 000 000
Pj2.2	Action 2.2 : Projet de développement des infrastructures économiques, marchandes et agricoles	Nombre d'infrastructures réalisées													2 014 715 405
A2.2.1	Réalisation des études topographiques, hydrologique et architecturale pour l'aménagement des marchés	Nombre d'études réalisées	Marchés dans les quatre arrondissements	Rapports d'études	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	39 800 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.2.2	Réalisation des travaux d'aménagement des marchés et des espaces publicitaires	Taux de réalisation des travaux	Marchés dans les quatre arrondissements	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	1 427 497 080
A2.2.3	Réalisation des travaux d'entretien des infrastructures et équipements marchands	Taux de réalisation des travaux	Marchés dans les quatre arrondissements	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, RDLP, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	5 000 000
A2.2.4	Réalisation des études pour la construction des infrastructures agricoles	Taux de réalisation des travaux	Commune	Rapport d'étude	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	24 080 000
A2.2.5	Construction des retenues d'eau	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	10	11	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP			X	X	X	200 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.2.6	Réhabilitation du barrage de Batinnin avec les aménagements connexes au tour du barrage (maraichage, pisciculture.) pour les activités génératrices de revenu	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP		X	X			155 007 325
A2.2.7	Aménagement des bas-fonds pour le riz et le maraichage	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	3	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP		X	X	X	X	60 000 000
A2.2.8	Construction des magasins de stockage et des aires de séchage	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	84 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.2.9	Elaboration du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	Nombre de plan d'entretien mis en place	Commune	Document du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	ND	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X				5 000 000
A2.2.10	Appui à l'installation du centre de réparation des engins agricole et d'achats des pièces de rechange	Taux de réalisation des travaux	Commune	Contrat de marché ;	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP		X	X	X	X	1 000 000
A2.2.11	Facilitation de l'accès des producteurs aux machines agricoles (Tracteurs, batteuses, semoirs etc.)	Nombre de tracteurs nouveaux acquis	Commune	Bordereaux de livraison	ND	40	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, PRMP, RAAF, CCeC		X	X	X	X	1 000 000
A2.2.12	Mise en place d'une miellerie à Kérou centre et équipement (extracteur, égouttoir, saturateurs)	Taux de réalisation des travaux	Kérou centre	PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X				12 331 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
Pj2.3	Action 2.3 : Projet de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Nombre d'entrepreneurs existants Nombre d'emplois créés													33 200 000
A2.3.1	Renforcement des capacités d'intervention des autorités locales en matière de développement économique et de promotion de l'emploi.	Nombre de sessions de formations organisées	Commune	Rapports et listes de présence	ND	3	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	3 000 000
A2.3.2	Mise en place d'une base de données sur le profil entrepreneurial des jeunes et des femmes.	Nombre de base disponible	Commune	Rapports et listes de présence	0	1	Budget communal, de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP		X				500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.3.3	Formation et accompagnement des jeunes sur les notions entrepreneuriales et l'élaboration des projets bancables	Nombre de sessions de formations organisées et nombre de jeunes accompagnés	Commune	Rapports et listes de présence	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X	X	X	4 500 000
A2.3.4	Organisation des séances d'orientation professionnelle tous les ans.	Nombre de séances d'orientation professionnelle organisées	Commune	Rapports et listes de présence	3	8	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X	X	X	1 000 000
A2.3.5	Mise en place d'un fonds d'appui à l'incitation des jeunes pour les initiatives de développement	Nombre de bénéficiaires hommes et femmes appuyés	Mairie	Rapports financiers et liste des bénéficiaires	0	100	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	10 000 000
A2.3.6	Constitution d'un fonds de garanti pour faciliter	Montant mis en place	Commune	Solde du compte	0	1000 000	Budget communal	RAAF	SE, RADE, RSI,		X	X	X	X	10 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	l'accès des jeunes au crédit entrepreneurial						, de l'Etat et PTF		PRMP, RST, RDLP, CCMP						
A2.3.7	Organisation des journées communales de promotion de l'emploi	Nombre de journées organisées	Commune	Rapports	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP		X		X		4 000 000
A2.3.8	Facilitation de l'accès des jeunes aux stages d'insertion professionnelle dans les autres institutions	Nombre de stages facilités	Commune	Rapports de stages	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	200 000
Pj2.4	Action 2.4 : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles	Nombre de projet en mode PPP													2 300 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.4.1	Réalisation du répertoire des projets PPP éligibles	Nombre de répertoire disponible	Commune	Répertoire	1	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X	X	X	1 000 000
A2.4.2	Création du cadre institutionnel des projets PPP au niveau communal	Nombre d'acte de création du cadre institutionnel pris	Commune	Acte de création	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	300 000
A2.4.3	Suscitation des privés à s'intéresser aux projets PPP	Nombre de privés sont intéressés projet PPP	Commune	Rapports	1	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.4.4	Facilitation au fonctionnement des projets développable en mode PPP	Nombre de projets PPP mis en œuvre	Commune	Contrat de PPP PV de Chantier	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RDLP, CCMP		X	X	X	X	500 000
Pj2.5	Action 2.5 : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ; maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune	Taux de pauvreté Le taux de malnutrition dans la commune													43 716 435
A2.5.1.	Facilitation de l'accès aux semences de qualité et intrants spécifiques	Nombre de producteurs ayant accès aux intrants	Commune	Contrat de marché ;	ND	70%	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CCeC	X	X	X	X	X	1 000 000
A2.5.2	Appui à la structuration des principales filières des organisations paysannes	Nombre de nouvelles filières sont organisées	Commune	Rapport ATDA	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CCeC	X	X	X			600 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.5.3	Appui à l'animation de la plateforme multi-acteurs.	Nombre de sessions organisées	Commune	Rapports de sessions	4	24	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, Membres de la plateforme	X	X	X	X	X	2 500 000
A2.5.4	Sensibilisation de la population sur l'utilisation des herbicides, des pesticides et autres intrants agricoles	Nombre de émissions radiophoniques et micro-programmes réalisés.	Commune	Rapports	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CCeC	X	X	X	X	X	500 000
A2.5.5	Appui en équipement de production agricole et de transformation divers pour les déplacés de la commune	Nombre d'équipement acquis	Commune	PV de réception	ND	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, Animateurs, CCeC	X	X				3 416 435
A2.5.6	Formation des producteurs/transformateurs et équipement sur diverses thématiques	Nombre de formations faits	Commune	Rapports de formation	ND	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	19 500 000
A2.5.7	Promotion des clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au	Nombre de clusters agricoles installés	Commune	Rapport de séance	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	marché et l'organisation de la commercialisation														
A2.5.8	Organisation d'une foire économique chaque année	Quatre foires sont organisées	Commune	Rapport de séance	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP		X	X	X	X	10 000 000
A2.5.9	Organisation d'une foire agricole	Une foire est organisée	Commune	Rapport de séance	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP, RADE, RST			X			2 000 000
A2.5.10	Sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la culture intensive	Nombre de sensibilisations faits	Commune	Rapport de séance	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, C/CeC ATDA	X	X	X	X	X	3200000
Pj2.6	Action 2.6 : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune	Le taux de malnutrition dans la commune													289 000 000
A2.6.1	Elaboration du plan d'appuis à la filière viande, lait et poisson (volaille, porcins, caprins, ovins et bovin)	Nombre de filières sont soutenues par la commune	Commune	Document de projets ; Rapports d'ONG	ND	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	CE DDAEP CCeC/ATDA		X	X			1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
2.6.2	Sensibilisation des éleveurs sur les pratiques d'automédication et de ventes illicite des produits vétérinaires	Nombre de émissions radios réalisées et séances grand public sont organisées	Commune	Rapports	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	Chef d'Equipe DDAEP, RAAF	X	X	X	X	X	1 500 000
2.6.3	Construction des boutiques d'intrants vétérinaires	Au moins une pharmacie est mise en place	Firou, Kérou, Brignamaro et Kaobagou	PV de réception	1	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RAAF, PRMP, CCMP		X	X	X	X	15 000 000
2.6.4	Organisation de la vulgarisation des techniques améliorées d'élevage	Nombre de séances organisées	Arrondissements	Rapports DDAEP, ATDA	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	ATDA et DDAEP	X	X	X	X	X	2 400 000
2.6.5	Appui au fonctionnement des unités de transformation des produits laitiers et agricoles	Nombre d'unités de transformation fonctionnelles	Ouoré et Gougninnou	Rapports DDAEP, ATDA	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	ATDA et DDAEP	X	X	X	X	X	4 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.6.6	Ouverture et sécurisation des couloirs de passage	Nombre de km de couloirs ouverts et sécurisés	Commune	Contrat de marché, PV de réception	ND	100 km	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	CS, CC, ATDA, DDAEP	X	X	X	X	X	153 000 000
A2.6.7	Appui à l'organisation de la transhumance	Nombre d'actes de gestion de la transhumance est pris	Commune	Arrêté	1	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, DDAEP, ATDA	X	X	X	X	X	400 000
A2.6.8	Création des aires de pâturage	Nombre d'aires de pâturages créées	Commune	Acte de création	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, DDAEP, ATDA		X	X	X	X	5 000 000
A2.6.9.	Vulgarisation de la production des cultures fourragères	Nombre de séances de vulgarisation faites	Commune	Rapports	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, DDAEP, ATDA	X	X	X	X	X	1 500 000
A2.6.10	Facilitation à l'installation des campements pour la sédentarisation des éleveurs	Nombre de campements installés	Commune	Actes de sécurisation	0	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, DDAEP, ATDA	X	X	X	X	X	75 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.6.11	Sensibilisation des occupants et sécurisation de l'emprise (d'au moins 20 mètres) de part et d'autre des principales routes de la commune	Nombre de sensibilisations faites à la radio et nombre d'acte pris	Commune	Rapports de séance	0	128 km	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RSI, CCeC, UCom CVPC		X	X	X	X	30 200 000
OS 2.2	Promouvoir le développement de la culture, de l'artisanat et du tourisme														
	RESULTAT 2.2 : La culture, l'artisanat et le tourisme sont promus														
Pj2.7	Action2.7 : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	Nombre de réalisations faites													318 400 000
A2.7.1.	Recherche des partenaires d'accompagnement de la mairie dans l'appui à l'artisanat	Nombre d'accord de partenariat noué	Commune	Accord de partenariat	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP		X	X	X		400 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.7.2	Formation des artisans maçons sur les techniques de construction avec les matériaux locaux et en Bloc de Terre Comprimée (BTC).	Nombre d'artisans locaux formés	Commune	TDR, Rapports	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X	X	X	1 000 000
A2.7.3	Formation des jeunes à l'entrepreneuriat sur la base des potentialités dans les métiers tels que la plomberie, la menuiserie, le staff, etc.	Nombre de jeunes artisans formés	Commune	TDR, Rapports	ND	50	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X	X	X	10 000 000
A2.7.4.	Réalisation d'un plaidoyer pour la création d'un centre de perfectionnement des artisans de Kérou	Nombre de plaidoyer fait	Commune	Correspondance adressée METFP	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP		X	X			100 000
A2.7.5.	Etudes techniques et environnementales pour la construction d'un	Nombre d'étude faite	Kérou	Rapport	0	1	Budget communal	RST	SE, RADE, RSI,	X	X	X			5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	centre de formation professionnelle pour les artisans						, de l'Etat et PTF		PRMP, RAAF, RDLP, CCMP						
A2.7.6.	Réalisation des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Nombre de centre de formation professionnel le construit	Kérou	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, RSI, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	30 000 000
A2.7.7	Élaboration de la carte touristique de la commune	Nombre de carte élaboré	Commune	Cartes thématiques	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP		X	X			5 000 000
A2.7.8.	Formation des guides de tourisme (accueil, hôtellerie, restauration).	Nombre de guide touristique formé	Commune	Rapports	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST,		X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									RAAF, CCMP						
A2.7.9.	Réalisation du répertoire et documentation des danses et rites en vue d'élargir les champs et modes d'apprentissage	Nombre de répertoire des danses, rites disponible	Commune	Rapport	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X				800 000
A2.7.10.	Création d'un circuit touristique	Nombre de circuit touristique créé	Commune	Document du circuit touristique	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE, RSI, PRMP, RST, RAAF, CCMP	X	X	X			100 000
A2.7.11	Etudes techniques et environnementales pour l'aménagement des sites touristiques, maisons de jeune et stades de football	Nombre d'étude faite	Commune	Rapport	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, RSI, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	20 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A2.7.12	Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques par l'approche PPP	Nombre de sites touristiques aménagés	Commune	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	0	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, RSI, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP		X	X	X	X	50 000 000
A2.7.13	Réalisation des travaux d'aménagement des stades de football	Nombre de stades aménagés	Kérou, Firou, Kaobagou et Brignamaro	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	ND	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, RADE, RSI, PRMP, RAAF, RDLP, CCMP	X	X	X	X	X	128 500 000
A2.7.14	Réalisation des travaux de construction/réhabilitation des maisons de jeunes et loisirs	Nombre de maison de jeunes et loisirs construite	Kaobagou	PV de réception	5	6	Budget communal et PTF	RST	SE, RAAF, PRMP, CCMP, RDLP, RADE	X	X	X	X		38 000 000
A2.7.15.	Mise en place d'un système de gestion des infrastructures communales de jeunesse,	Nombre d'étude de rentabilité réalisée	Commune	Rapports d'études	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	RDLP, Opérateur		X	X			2 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	loisir et de sport en mode PPP								économiques						
A2.7.16	Formation des acteurs touristiques, hôteliers et restaurateurs de la Commune	Nombre de sessions de formation organisées	Commune	Rapports de formation	ND	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RAAF, RDLP, PRMP,	X	X	X	X	X	300 000
A2.7.17	Appui au fonctionnement du CLAC et des Maisons des Jeunes, Loisirs (comités, foires, animations)	Montant d'appui accoré	Commune	Rapports	ND	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RAAF		X	X	X	X	5 000 000
A2.7.18	Mise en gestion déléguée (PPP) tous les centres de jeunes et loisirs d'arrondissement	Nombre de centre de jeunes et loisirs mis en gestion déléguée	Kérou-Brignamaro-Firou-Kaobagou	Rapports	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP		X				200 000
A2.7.19	Organisation des concerts vacances dénommés super vacances	Nombre de concerts vacances organisés	Kérou	TDRS Pièces comptables	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RAAF		X		X		10 000 000
A2.7.20	Communication autour des potentialités de la	Nombre de sessions organisées	Commune	Document de	ND	5	Budget communal	RSI	SE, RAAF, RDLP,	X	X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	Commune en matière de tourisme.			communication			, de l'Etat et PTF		PRMP, CCMP						
A2.7.21	Organisation des Festivals culturels.	Nombre de festival culturel organisé	Commune	Rapports d'activités	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RAAF, RSI, PRMP, CCMP, RADE, RST		X	X	X	X	10 000 000
3	Programme 3 : Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques														697 585 363
OG3	Objectif stratégique3 : Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques														
	OS 3.1 : Améliorer le cadre de vie des populations														
	RESULTAT 3.1 : Le cadre de vie des populations s'est amélioré														
Pj3.1	Action 3.1: Projet d'élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)	Nombre de documents élaborés													178 900 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.1.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAC	Nombre de SDAC élaboré	Commune	Document du SDAC	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE-RADE-RAAF-RST-RSI-PRMP	X	X				45 000 000
A3.1.2	Elaboration et mise en œuvre des PDU	Nombre de PDU élaboré	Commune de Kérou	Document du PDU	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RAAF-RST-RSI-PRMP	X	X	X	X	X	15 000 000
A3.1.3	Actualisation et mise en œuvre des PHAC	Nombre de PHAC élaboré	Commune de Kérou	Document du PHAC	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RAAF-RST-RSI-PRMP	X	X	X	X	X	10 000 000
A3.1.4	Dématérialisation des anciens plans de lotissements	Nombre de Plans de lotissement dématérialisé	Commune	Equipement digitalisés	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RAAF-RST-RSI-PRMP	X	X	X	X	X	5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.1.5	Achèvement de tous les lotissements en cours	Nombre de plans de lotissements achevés	Commune	Plans de lotissement ; cadastre achevé	0	39	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X					5 000 000
A3.1.6	Appui aux nouveaux remembrements et lotissements	Nombre de localités remembrées ou loties	Commune	Plans de lotissement	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF		X		X	X	2 000 000
A3.1.7	Réalisation des travaux d'aménagement des cimetières communaux	Nombre de cimetières construits	Kérou Centre, Firou et Brignamaro	PV de Visite de chantiers PV de réception	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF-CADE		X		X		80 000 000
A3.1.8	Sécurisation des domaines des cimetières dans les grosses agglomérations	Nombre d'actes pris	Agglomérations	Actes de sécurisation	1	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF		X	X	X	X	10 000 000
A3.1.9	Suivi de la mise en œuvre des initiatives sociales dans le cadre des travaux de bitumage de la route Djougou - Pehunco -Kérou - Banikoara	Nombre de plaintes reçues résolues	Riverains de la route	PV et rapport	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RST-RDLP	X	X	X			400 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.1.10	Réalisation des études pour les zones d'habitation inondées	Nombre d'études réalisées	Commune	Rapport de l'étude	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	PRMP	SE-CCMP-RDLP-RST-RADE-RSI RAAF-	X	X				6 500 000
Pj3.2	Action 3.2: Projet de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune	Nombre d'infrastructures réalisées													295 585 363
A3.2.1	Elaboration d'un plan d'appui pour la construction des latrines familiales	Nombre de stratégie communale disponible	Kérou Centre	Rapport de la stratégie	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSI-RAAF		X				1 000 000
A3.2.2	Construction des modules de latrines dans la Commune	Nombre de nouveaux modules construits	Commune	PV de réception, rapport de chantier	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	59 480 318
A3.2.3	Sensibilisation pour la construction des latrines familiales et des puisards	Nombre de latrines privées ou familiales construites	Commune	Rapport d'activités et visites de terrain	ND	200	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF-RADE	X	X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.2.4	Réalisation des études d'ouverture et d'aménagement des voies dans les agglomérations périphériques et au centre-ville	Nombre d'études réalisées	Grandes agglomérations	Rapport des études	ND	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	10 000 000
A3.2.5	Réalisation des travaux d'assainissement et de rechargement des rues dans les grosses agglomérations	Taux de réalisation des travaux	Commune	PV de réception, rapport de chantier	ND	6	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-RADE-CCMP-RAAF-RDLP	X	X	X	X	X	101 405 045
A3.2.6	Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social dans le cadre de la gestion et la maîtrise des eaux pluviales	Nombre d'études faites	Commune	PV et rapport d'études	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X				15 000 000
A3.2.7	Réalisation des entretiens des voies d'accès avec curage systématique des caniveaux	Taux de réalisation des travaux	Commune	PV de réception, rapport de chantier	ND	20km	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	25 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.2.8	Elaboration d'un plan de collecte des ordures ménagères	Nombre de plans élaborés	Commune	Document du plan	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-RDLP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	200 000
A3.2.9	Recrutement d'une structure de pré-collecte des ordures ménagères (travaux d'aménagement des sites de décharges des déchets solides)	Nombre de structures de pré-collecte recrutée	Kérou Centre	PV de recrutement	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	10 000 000
A3.2.10	Acquisition des équipements et matériels de collecte et de traitement des ordures ménagères	Nombre de matériels et équipements acquis	Kérou Centre	PV de réception	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, PRMP, CCMP, RADE	X	X	X	X		50 000 000
A3.2.11	Organisation des activités de collecte des ordures ménagères	Nombre de ménage abonné	Kérou centre	Rapport Liste des abonnés	0	70%	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSI-RAAF	X	X	X	X	X	2 500 000
A3.2.12	Réalisation des travaux de destruction des dépotoirs sauvages des ordures ménagères	Nombre de dépotoirs sauvage détruit	Kérou Centre	Visite de terrain	3	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-PRMP-CCMP-RAAF	X	X	X	X	X	20 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
OS 3.2	Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques														
	RESULTAT 3.2 : La gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques est assurée.														
Pj3.3	Action 3.3: Projet de gestion durable des carrières de sables et de graviers	Nombre de plans de gestion mis en place													15 500 000
A3.3.1	Réalisation de l'étude sur les carrières de latérite, de sable et de gravier	Nombre d'étude faite	Commune	Rapport d'étude, contrat de prestation	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	PRMP, CST, RAAF	X	X				6 000 000
A3.3.2	Elaboration d'un plan de gestion des carrières de graviers, de latérite et de sable	Nombre de plan élaboré	Commune	Contrat de prestation Le plan	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, RAAF, RSI, PRMP, RST, CCMP		X	X			3 000 000
A3.3.3	Mise en œuvre du plan de gestion des carrières	Nombre d'activités du plan exécutées	Commune	Répertoire des carrières	0%	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, RAAF, RSI, PRMP,		X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									RST, CCMP						
A3.3.4	Identification de nouvelles carrières de sable, de latérite et de graviers	Nombre de carrières identifiées	Commune	Répertoire de nouvelles carrières	6	9	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, RAAF, RSI, PRMP, RST, CCMP		X	X			5 000 000
A3.3.5	Organisation des exploitants de carrières et des transporteurs	Nombre d'arrêtés pris	Commune	PV de formation, liste des propriétaires de camions et tricycles	0	1	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, RAAF, RSI, PRMP, RST, CCMP		X	X	X		500 000
Pj3.4	Action 3.4: Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	Nombre de producteurs et productrices adoptant les pratiques de GDTA/ACC)													81 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.4.1	Communication sur les textes législatifs et réglementaires relatif au foncier	Nombre de séances de sensibilisations organisées	Commune	PV séances de sensibilisation et de formation	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RDLP, RAAF, RSI, PRMP, RST, CCMP	X	X	X	X	X	1 000 000
A3.4.2	Appui au fonctionnement des structures de gestion foncière dans la commune	Nombre de sessions de formation organisées	Commune	PV de séances et réduction des conflits	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, PRMP, RDLP, RAAF, RSI, RST, CCMP	X	X	X	X	X	5 000 000
A3.4.3	Réalisation de l'inventaire des domaines publics	Nombre de recensements organisés	Commune	Rapport d'inventaire et plans	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	RST	X	X	X	X	X	1 000 000
A3.4.4	Sécurisation des domaines publics (sites des EM et EPP et autres)	Nombre de domaines publics délimités	Commune	Actes	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	RST	X	X	X	X	X	29 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.4.5	Sensibilisation de la population sur la délivrance des Attestations de Détention Coutumière	Nombre de sensibilisations faites	4 Arrondissements	Rapport de sensibilisation	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	RST, CADE, CA	X	X	X	X	X	2 500 000
A3.4.6	Elaboration d'un plan de délivrance des titres fonciers pour les réserves et domaines de la commune.	Nombre de plan élaboré	4 Arrondissements	Document du plan	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE		X	X	X	X	30 000 000
A3.4.7	Appui à l'élaboration du cadastre communal	Taux de réalisation	4 Arrondissements	Document du cadastre	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	RST-RAAF-RDLP-ANDF-CADE-CA-DDCV			X	X	X	2 500 000
A3.4.8	Elaboration des projets de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique	Nombre de projets sur la GDT/ACC élaborés	Commune	Dossiers de projets	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE-RAAF-RADE-PRMP-RST-CCMP-		X	X			500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									RSI-CCeC						
A3.4.9	Recherche des financements	Nombre de financements acquis	Commune	Convention de financement	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RADE		X	X			500 000
A3.4.10	Renforcement de capacités des agriculteurs sur la GDT/ACC (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage, agriculture de conservation)	Nombre de sessions de formation organisées	Commune	Rapports de formations, rapports de suivi	0	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RAAF-RDLP-PRMP-RST-CCMP-RSI-CCeC	X	X	X	X	X	2 000 000
A3.4.11	Appui aux agriculteurs formés à installer les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au	Nombre de producteurs accompagnés	4 Arrondissements	Rapports de formations	0	800	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RAAF-RDLP-PRMP-RST-	X	X	X	X	X	5 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	changement climatique (GDT/ACC) sur leur terre								CCMP-RSI-CCeC						
A3.4.12	Organisation d'une visite d'échange entre les producteurs sur la GDT/ACC	Nombre de visites d'échange organisées	Banikoara-Sinendé-Gogounou	Rapport de suivi	0	1	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RAAF-RDLP-RST-RSI-CCeC				X	X	1 000 000
A3.4.13	Suivi de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC	Nombre de rapports de suivi élaborés	Commune	Rapports de suivi	0	4	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-CCeC-RSCEFC		X	X	X	X	1 000 000
Pj3.5	Action 3.5: Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés														64 600 000
A3.5.1	Montage des projets de reboisement et de gestion des ressources forestières	Nombre de partenaires mobilisés	Commune	Conventions de financement	0	2	Budget communal	RAD E	SE-RDLP-	X	X				500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
							, de l'Etat et PTF		RSCEFC-RST						
A3.5.2	Appui au reboisement individuel, communautaire, des domaines/réserves publics et la gestion des autres Ressources Naturelles	Nombre de ha reboisées	Commune	Rapports	ND	500 ha	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RST-RSCEFC	X	X	X	X	X	4 000 000
A3.5.3	Création des forêts d'arrondissements	Nombre d'hectares de superficie reboisées	Commune	Rapports de suivi, forêts	0	5 ha	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST			X	X		4 000 000
A3.5.4	Accompagnement du MCVDD dans le cadre de la préservation des forêts classées de l'Etat dans la commune	Nombre de suivis faits	Commune	Rapport de suivi	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST				X	X	1 000 000
A3.5.5	Appui à la réalisation et la protection des plantations privées, communautaires ou communale	Nombre de propriétaires de forêts privées appuyés	4 Arrondissements	Forêts privées	0	50	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST		X	X	X	X	50 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.5.6	Sensibilisation de la population sur l'importance des espèces en voie de disparition (Karité, néré, khaya)	Nombre de séances, émissions et communiqués radios organisés	Commune	Supports audios et écrits	0	10	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST	X	X	X	X	X	100 000
A3.5.7	Appui à la protection des forêts sacrées	Nombre d'actes pris	Commune	Supports audios	0	5	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST	X	X	X	X	X	1 000 000
A3.5.8	Sensibilisation des populations sur l'utilisation des énergies renouvelables et la vulgarisation des foyers améliorés	Nombre de sensibilisations faites	Commune	Rapport des sensibilisations	0	2	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE	X	X	X	X	X	500 000
A3.5.9	Elaboration et mise en œuvre des projets d'énergie solaires	Nombre de projets disposant de financements	4 Arrondissements	Projet et PV de sensibilisation	0	2	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE		X	X	X	X	3 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A3.5.10	Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés	Nombre de ménages touchés	4 Arrondissements	Rapport de sensibilisation et communiqués	ND	2500	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE	X	X	X	X	X	500 000
Pj3.6	Action 3.6 : Projet de promotion de la gestion durable des plans d'eau aménagés (rivières et barrages)	Nombre de plan d'eau aménagés													62 000 000
A 3.6.1	Elaboration des projets de GIRE autour des rivières, des barrages, retenues d'eau de la commune	Nombre de projets élaborés	Commune	Rapport de mise en œuvre des projets	ND	2	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE		X	X			1 000 000
A 3.6.2	Réalisation des actions relatives à la GIRE	Nombre d'actions sur les rivières et points d'eau	Arrondissements	Rapports de mise en œuvre des actions	ND	2	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE			X	X	X	60 000 000
A 3.6.3	Suivi de la gestion des retenues d'eau	Nombre de suivis des barrages et retenues d'eau faits	Commune	Rapports de suivi	ND	20	Budget communal, de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE		X	X	X	X	800 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A 3.6.4	Dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau et des barrages.	Nombre de comités restructurés et renforcés	Commune	Rapports	ND	8	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE-RDLP-RSCEFC-RST-CADE		X	X	X	X	200 000
4	Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables														1 449 574 596
OG 4	Objectif stratégique 4 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables														
OS 4.1	Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation														
	RESULTAT 4.1 : L'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation est assuré														
Pj4.1	Action 4.1 : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité	Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans Taux de prévalence du paludisme Taux de prévalence de la tuberculose Taux de prévalence des AVC Taux de prévalence du VIH/SIDA													688 180 000
A4.1.1	Réalisation des travaux de construction et d'équipement d'un dispensaire isolé	Nombre de dispensaire isolé réalisé	Yanyannou	PV de réception	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CCMP, RAAF	X	X				25 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.1.2	Construction des salles d'hospitalisation et des maternités dans les centres de santé	Nombre de salles d'hospitalisation et maternités sont construites	Centres de santé de la commune de Kérou	PV de réception	ND	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CCMP, RAAF	X	X	X	X	X	160 000 000
A4.1.3	Réalisation des travaux d'achèvement de la clôture du centre de santé Kérou	Taux de réalisation des activités	CSC Kérou	PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CCMP, RAAF	X					9 500 000
A4.1.4	Réhabilitation des bâtiments des centres de santé	Taux de réalisation des activités	Commune	PV de réception	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CCMP, RAAF	X	X				250 000 000
A4.1.5	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments dans les centres de santé	Nombre de suivi et contrôle permanent faits	Brignamaro, Kérou et Kossou-Ouinra	Contrat de marché ;	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CCMP, RAAF	X	X	X			1 200 000
A4.1.6	Réalisation de plaidoyer pour la construction des infrastructures adéquates, l'acquisition du matériel	Nombre de plaidoyer est fait	MS	Document de plaidoyer	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	SE, MC, Pdt CASSC	X	X				1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	médical pour les centres de santé et la dotation d'ambulance à chaque arrondissement														
A4.1.7	Equipement des Centres de Santé de la commune	Nombre de centres de santé équipés	Commune	PV réception	0	14	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	PRMP, CST, CCMP, RAAF	X	X	X	X	X	50 000 000
A4.1.8	Construction des incinérateurs	Nombre de incinérateurs construits	Commune	PV de réception	2	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	PRMP, CST, CCMP, RAAF	X	X	X	X	X	5 000 000
A4.1.9	Construction des laboratoires	Nombre de laboratoire construit	CSA Firou et CSC Kérou	PV de réception	1	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	PRMP, CST, CCMP, RAAF			X		X	50 000 000
A4.1.10	Réalisation du plaidoyer pour le changement de statut du CSC de Kérou en hôpital	Nombre de plaidoyers faits	MS	Document de plaidoyer	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, MC, Pdt CASCS	X	X				500 000
A4.1.11	Réalisation des plaidoyers pour le recrutement des spécialistes (cardiologue,	Nombre de plaidoyers faits	MS	Document de plaidoyer	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, MC, Pdt CASCS		X	X	X	X	300 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	radiologue, ophtalmologue...)														
A4.1.12	Organisation des séances d'IEC sur les maladies endémiques (diarrhée, choléra, Méningite, etc.), stupéfiants et prendre part aux supervisions des activités communautaires.	Nombre de séances d'IEC organisées	4 Arrondissements	Rapports de séances	0	10	Budget communal, de l'Etat et PTF	RDLP	SE, PF Santé, MC, Pdt CASCS,	X	X	X	X	X	2 500 000
A4.1.13	Organisation des campagnes de sensibilisation sur la santé oculaire	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	Toute la Commune	Rapports de séances	0	5	Budget communal, de l'Etat et PTF	RDLP	SE, PF Santé, MC, Pdt CASCS,	X	X	X	X	X	2 500 000
A4.1.14	Développement des activités d'éducation de santé sexuelle et de reproduction des jeunes (filles et garçons)	Nombre d'activités développées	Villages, CEG, EPP	Rapports d'activités	0	20	Budget communal, de l'Etat et PTF	RDL P	SE, ONG	X	X	X	X	X	2 500 000
A4.1.15	Suivi des activités de santé communautaire	Nombre de tournées de supervisions organisées	Commune	Rapports d'activités	0	10	Budget communal, de l'Etat et PTF	RDLP	SE, PF Santé, MC, Pdt CASCS,	X	X	X	X	X	2 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.1.16	Appui aux activités des Comités de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CSAN)	Nombre de sessions CSAN appuyées	Commune	Rapports de séances	28	48	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	PF/SAN -CPS- MC- RAAF- SE	X	X	X	X	X	5 000 000
A4.1.17	Appui à la mise en place des jardins de cases	Nombre de ménages disposant de jardins de case	Commune	Rapports de suivi	ND	300	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	PF SAN, CPS, MC, RAAF, SE	X	X	X	X	X	1 000 000
A4.1.18	Communication pour un changement social et de comportement sur la nutrition (AME, ANJE, FAP)	Nombre d'émissions radio, de sensibilisation et de Visite faits	Villages	Supports audio listes de présences Rapports d'activités	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	PF SAN, RAAF, SE	X	X	X	X	X	180 000
A4.1.19	Mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources en santé communautaire	Nombre de plans mis en œuvre	Commune	Rapports	1	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	RAAF	X	X	X	X	X	120 000 000
Pj4.2	Action 4.2 : Projet de scolarisation et maintien des	Taux brut de scolarisation des enfants en générale,													537 440 467

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	écoliers(ères) et élèves à l'école	Taux brut de scolarisation des filles ; Taux brut de scolarisation des groupes marginalisés ou en situation d'handicap ; Taux d'achèvement des filles au primaire													
A4.2.1	Acquisition des tables-bancs au profit des écoles primaires	Nombre de tables bancs acquis	EPP	PV réception	ND	250	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF	X	X	X	X	X	35 000 000
A4.2.2	Réalisation des travaux de Construction des Modules de salles de classes plus bureaux, magasins et équipements	Nombre de modules construits	EPP Kossou, Karigouro u D, Marékpo, Yiroubara, Brignamaro, Kabongou rou et Wobagou	PV réception	0	7	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF	X	X	X			151840467
A4.2.3	Construction des résidences pour les enseignants	Nombre de résidences ou logements construits	Kaobagou et Manou, Tchoukagni et Kpèra	PV réception	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF	X			X		60 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.2.4	Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Circonscription Scolaire (CS)	Taux de réalisation des travaux	CS	PV réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF		X				5 000 000
A4.2.5	Construction des clôtures des Ecoles Maternelles et primaires publiques	Taux de réalisation des travaux	EM Kérou	PV réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF		X	X	X	X	50 000 000
A4.2.6	Construction des réfectoires, des magasins et cuisines dans les écoles à cantine	Taux de réalisation des travaux	Ecoles maternelles et primaires	PV de réception	ND	15	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF		X	X	X	X	120 000 000
A4.2.7	Dotation des écoles maternelles et primaires publiques des équipements informatiques et autres.	Taux de réalisation des travaux	Ecoles maternelles et primaires	PV de réception	0	40	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST, CCMP, RAAF		X	X	X	X	40 000 000
A4.2.8	Réhabilitation des modules de salles de classes	Taux de réalisation des travaux	Commune	PV de réception	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, CST,		X	X	X	X	10 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									CCMP, RAAF						
A4.2.9	Organisation des forums sur les problèmes de l'éducation	Nombre de forum organisés	Mairie	Rapport	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, ONG, CAPE		X			X	10 000 000
A4.2.10	Organisation des séances de sensibilisation pour la scolarisation des filles, surtout les enfants peulhs	Nombre de séances de sensibilisation organisées	Commune	Rapport de séance	0	8	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, ONG, CAPE	X	X	X	X	X	500 000
A4.2.11	Organisation des séances de sensibilisation sur la déscolarisation précoce des enfants surtout les filles	Nombre de séances de sensibilisation organisées	Commune	Rapport de séance	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, ONG, CAPE	X	X	X	X	X	500 000
A4.2.12	Organisation des campagnes de sensibilisation sur zéro grossesse en milieu scolaire et en apprentissage	Nombre de campagnes organisées	Ecoles, CEG et centre d'apprentissage	Rapport de séance	0	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, ONG, CAPE	X	X	X	X	X	5 000 000
A4.2.13	Répression des auteurs des mariages forcés et précoces	Nombre d'auteurs réprimés	Commissariats	Rapport de séance	0	100 %	Budget communal	RDLP	SE, Commissaires,	X	X	X	X	X	500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
							, de l'Etat et PTF		CPS, ONG, D/CEG et D/EPP, APE						
A4.2.14	Encouragement des meilleurs élèves et les meilleurs enseignants	Nombre de meilleurs élèves au CEP et meilleurs enseignants encouragés	Ecoles primaires publiques	Rapport de séance	160	575	Budget communal , de l'Etat et PTF	SE	ONG, CS, CAPE	X	X	X	X	X	10 000 000
A4.2.15	Création et animation de centre d'éducation communautaires des enfants déscolarisés ou en situation difficile	Nombre de centre créé et animé	Commune	PV de réception	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, CAPE,	X	X	X	X	X	20 000 000
A4.2.16	Organisation des séances de réflexions sur le fonctionnement et la vulgarisation des cantines scolaires	Nombre de séances organisées	Kérou	Rapport de séance	0	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, CAPE,		X	X			2 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.2.17	Suivi du fonctionnement des cantines scolaires dans les écoles	Nombre de suivi réalisé	Ecole Primaire	Rapport de suivi	0	20	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CS, CAPE,	X	X	X	X	X	2 000 000
A4.2.18	Appui au financement des cantines scolaires.	montant débloqué	EPP et EM	Pièces comptables	ND	1000 0000	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	10 000 000
A4.2.19	Alimentation en eau potable de la Circonscription scolaire et des EM et des EPP (SONEB et/ou forage)	Nombre de plaidoyer fait	Commune	Document de plaidoyer	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, RAAF		X				100 000
A4.2.20	Appui des élèves en classe de CM2 pour les cours de renforcement	Nombre de sessions sont organisées	EPP	Pièces comptables	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE	X	X	X	X	X	5 000 000
Pj4.3	Action 4.3 : Projet de renforcement de l'alphabétisation	Le taux d'alphabétisation													45 000 000
A4.3.1	Elaboration et mise en œuvre chaque année d'un programme d'alphabétisation	Nombre de programmes élaborés et	Commune	Document de projet	3	18	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RAAF	X	X	X	X	X	35 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
		mise en œuvre													
A4.3.2	Recherche des financements pour l’alphabétisation	Nombre de financement au moins acquis	Commune	Convention de financement	0	1	Budget communal , de l’Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP	X	X	X	X	X	1 000 000
A4.3.3	Motivation des maîtres alphabétiseurs	Nombre de meilleurs maîtres alphabétiseurs motivés chaque année	Kérou	Rapport de séance de motivation	0	15	Budget communal , de l’Etat et PTF	RDLP	SE, PFE RAAF, Coordonnateur d’alphabétisation,	X	X	X	X	X	2 500 000
A4.3.4	Suivi et évaluation chaque année des activités des centres d’alphabétisation	Nombre de suivis faits et évalués	Centre d’alphabétisation	Rapport de suivi/évaluation	1	6	Budget communal , de l’Etat et PTF	RDLP	SE, PFE RAAF, Coordonnateur d’alphabétisation,	X	X	X	X	X	2 000 000
A4.3.5	Organisation d’une visite d’échanges et de travail entre maîtres alphabétiseurs, dans la région	Nombre de visite d’échange organisée	Bembèrèkè	Rapport de visite d’échange	0	1	Budget communal , de l’Etat et PTF	RDLP	SE, PFE RAAF, Coordonnateur		X	X			1 500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
									d'alphabétisation,						
A4.3.6	Organisation des jeux de lettre et de concours littéraire en langues	Nombre de concours et jeu organisé	Commune	Rapports	0	3	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, PFE RAAF, Coordonnateur d'alphabétisation,	X	X	X	X	X	3 000 000
Pj4.4	Action 4.4 Projet de protection sociale des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées	Taux d'accès des groupes cibles aux services de protection et d'inclusion sociale													42 850 000
A4.4.1	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'achèvement du bâtiment du CPS	Nombre de actions de plaidoyer faites	MASMF	Document de plaidoyer	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	Maire, SE, CPS, ONG	X	X				1 000 000
A4.4.2	Réhabilitation du bâtiment du CPS	Nombre de bâtiment réhabilité	Le bâtiment est réhabilité	PV de réception	1	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SE, PRMP, RDLP, RAAF RADE, RSI	X	X	X	X	X	15 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.4.3	Elaboration d'un plan communal pour la protection sociale et le genre	Nombre de plan est élaboré	Commune	Document du plan	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	CPS, SE, ONG, PF		X	X			3 000 000
A4.4.4	Rechercher des financements pour la mise en œuvre du plan communal pour la protection sociale et le genre	Nombre de projet soumis	Commune	Documents de projet	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	CPS, SE, ONG, PF		X	X	X	X	1 000 000
A4.4.5	Organisation des séances d'IEC des différentes autorités sur la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans la réalisation des infrastructures	Nombre de séances organisées	Mairie	Rapport de séance	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CPS, Association des handicapé	X	X	X	X	X	1 000 000
A4.4.6	Mise à jour du répertoire des personnes en situation d'indigence et d'handicap	Nombre de Répertoire mise à jour	CPS	Répertoire	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CPS, ONG,	X	X	X	X	X	250 000
A4.4.7	Réalisation des plaidoyers pour l'insertion	2 actions de plaidoyer sont faites	Commune	Rapport	0	2	Budget communal	RDLP	SE, CPS, ONG,	X	X	X	X	X	100 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	socioprofessionnelle des indigents et handicapés						, de l'Etat et PTF								
A4.4.8	Identification et mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profit des femmes et des personnes vulnérables	Nombre de AGR identifiées et mises en œuvre	Commune	Liste des AGR	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CPS, ONG, ATDA, DDAEP	X	X	X	X	X	10 000 000
A4.4.9	Mise en œuvre des actions spécifiques pour les couches vulnérables (OEV, maltraitance, personnes âgées, veuves etc...)	Nombre de actions spécifiques mises en œuvre	Commune	Liste des actions	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CPS	X	X	X	X	X	5 000 000
A4.4.10	Assistance aux personnes en situation de handicap (PSH)	Nombre de personnes en situation de handicap assistées	Commune	Liste de présence, PV de séance	4	24	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, ONG, CPS	X	X	X	X	X	5 000 000
A4.4.11	Organisation des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le travail des enfants	Nombre de sensibilisations faites	Commune	Rapport de séance	4	14	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CPS, ONG,	X	X	X	X	X	1000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.4.12	Organisation des émissions radios sur la lutte contre le travail des enfants	Nombre d'émissions organisées	Commune	Rapport de séance	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, CPS, ONG,	X	X	X	X	X	500 000
OS 4.2	Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM														
	RESULTAT 4.2 : la couverture de la commune en énergie électrique, en eau potable et aux GSM est améliorée.														
Pj4.5	Action 4.5 : Projet d'amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable														100 304 129
A4.5.1	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'extension du réseau électrique conventionnel, d'eau potable et la relance de construction de l'AEV inter villageoises de Kossou-Kossou-Quinra	Nombre d'actions de plaidoyer faites	MEME	Document de plaidoyer	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	Maire, Pdt CASCs, SE	X	X	X	X	X	2 000 000
A4.5.2	Réalisation des travaux de construction/ réhabilitation/ des infrastructures électriques, des forages d'eau (FPM), AEV et un point d'eau	Nombre de forages réalisés	Commune	PV de réception	ND	14	Budget communal , de l'Etat et PTF	RST	SERAA FRDLPP RMPCC MP	X	X	X	X	X	97 304 129

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	multifonctionnel (forage équipé de dispositif solaire plus château d'eau et bornes fontaines avec abreuvoirs)														
A4.5.3	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'acquisition et l'installation d'un système de panneau solaire	Nombre d'action de plaidoyer faite	MEME	Document de plaidoyer	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, RDLP, RADE, RST, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	500 000
A4.5.4	Elaboration et mise en œuvre des projets de construction des énergies renouvelables	Nombre de projet élaboré et mise en œuvre	Commune	Document de projet	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	SE, RAAF, RADE, RST, PRMP, CCMP	X	X	X	X	X	500 000
Pj4.6	Action 4.6 : Projet d'amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet	Taux de couverture de la commune par les GSM ; Taux d'accès à internet ; Taux de couverture de la radio locale													35 800 000
A4.6.1	Réalisation des plaidoyers pour	Nombre d'actions de	Direction des GSM	Document de plaidoyer	0	2	Budget communal	RSI	SE, Maire,	X	X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	l'extension des réseau GSM	plaidoyer faites					, de l'Etat et PTF		Pdt CASSC						
A4.6.2	Réalisation des plaidoyers pour la création des cybers café dans les arrondissements	Nombre d'actions de plaidoyer faites	MNC	Document de plaidoyer	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, Maire, Pdt CASSC	X	X	X	X	X	1 000 000
A4.6.3	Réalisation des plaidoyers auprès des PTF et autres pour la couverture totale de la radio locale (KPABLY FM)	Nombre d'actions de plaidoyer faites	UNICEF ; Plan International Bénin ; CRS ; PNUD	Document de plaidoyer	0	2	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, Maire, Pdt CASSC, D/Radio, pdt Comité gestion Radio	X	X	X	X	X	1 000 000
A4.6.4	Réalisation d'un plaidoyer pour la diffusion en ligne et la digitalisation de la radio Kpably FM	Nombre d'actions de plaidoyer faites	UNICEF-CRS-Plan International Bénin-PNUD	Bordereau de transmission correspondance	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, Maire, Pdt CASSC, D/Radio, pdt Comité gestion Radio		X	X	X	X	50 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A4.6.5	Renouvellement de contrat avec la radio locale et signature de contrat avec de nouveau organe de presse	Nombre de contrat signé chaque année	Commune	Rapport d'activité contrat de partenariat	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RSI	SE, Comité gestion Radio, D/RADIO, RAAF, Pdt CASSC	X	X	X	X	X	32 500 000
A4.6.6	Organisation des séances de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de partenariat	Nombre de séances tenues chaque année	Mairie	Compte rendu de séance	0	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	SE, Comité gestion Radio, D/RADIO, RSI, Pdt CASSC	X	X	X	X	X	250 000
5	Programme 5 : Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier														310 020 000
OG 5	Objectif stratégique 5 : Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier														
	OS 5.1 : Sécuriser le territoire transfrontalier														
	RESULTAT 5.1: le territoire communal et transfrontalier sont sécurisés.														
Pj5.1	Action 5.1: Projet de renforcement de la	Taux de réduction de													15 500 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	sécurité des biens et des personnes dans la commune et transfrontalière	s crimes et délits													
A5.1.1	Elaboration d'un plan de collaboration entre la mairie, la population et la police républicaine	Nombre de plans élaborés	Commune	Document du plan rapport d'activité de la mairie	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDLP	Maire-SE-RAAF-RSI-DDPR	X	X	X	X	X	5 000 000
A5.1.2	Mise en place des comités locaux de sécurité	Nombre de structures mises en place	Arrondissements	PV d'installation	0	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	PF/RRC	Maire-SE-RADE-RAAF-	X	X	X	X	X	500 000
A5.1.3	Mise en œuvre des actions de coproduction de la sécurité	Nombre d'actions réalisées	4 Arrondissements	Rapport d'activités et visites de terrain	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	PF/RRC	Maire-SE-RADE-RAAF-RDLP	X	X	X	X	X	10 000 000
	OS 5.2 : Sécuriser le territoire communal														

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
Pj5.2	Action 5.2: Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN) dans la commune	Taux de réduction des conflits													11 000 000
A5.2.1	Elaboration d'un mécanisme de gestion des conflits et de l'accès aux RN.	Nombre de mécanisme disponible	Commune	Outils Document du mécanisme	ND	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	Maire, SE, Tribunal de conciliation ;		X	X	X	X	3 000 000
A5.2.2	Organisation des rencontres périodiques entre les élus et les structures de gestion des conflits	Nombre de rencontres au niveaux communale et au niveau de chaque arrond	Arrondissements	Rapports de rencontres	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	Maire, SE, Tribunal de conciliation ;	X	X	X	X	X	2 500 000
A5.2.3	Vulgarisation du code foncier et domanial	Nombre de séances de vulgarisation s faites	Arrondissements	Rapports de vulgarisation	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, SVGF-CoGeF	X	X	X	X	X	1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
A5.2.4	Vulgarisation du code pastoral	Nombre de séances de vulgarisation faites	Arrondissements	Rapports de vulgarisation	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, SVGF-CoGeF	X	X	X	X	X	1 000 000
A5.2.5	Formation des acteurs sur la gestion des conflits liées à la terre et l'accès aux ressources naturelles	Nombre de sessions de formation faites	Commune	PV de formation	0	5	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, ONG, Tribunal de conciliation ;	X	X	X	X	X	2 000 000
A5.2.6	Suivi du règlement des conflits	Nombre d'actions de règlement suivi	4 Arrondissements	Rapports de suivi	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE, ONG	X	X	X	X	X	500 000
A5.2.7	Réalisation des plaidoyers pour la création d'un commissariat d'arrondissement à Brignamaro et le renforcement du personnel existant	Nombre de plaidoyers faits	Brignamaro	Acte du MISP autorisant la réouverture	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAAF	Maire - SE - RDLP-RSI-DDPR	X	X				1 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
Pj5.3	Action 5.3 : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques														283 520 000
A5.3.1	Organisation des séances d'informations-éducatives-communications (IEC) sur les menaces d'extrémisme violent	Nombre de séances d'IEC organisées par an	Commune	Émission radio, rapport	ND	10	Budget communal , de l'Etat et PTF	PF/R RC	Maire, SE, RADE, ONG	X	X	X	X	X	2 500 000
A5.3.2	Mise en place des actions de collaboration pour la gestion des menaces d'extrémisme violent	Taux de réduction de menaces	Commune	Émission radio, rapport	ND	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	PF/R RC	Maire, SE, RADE, ONG	X	X	X	X	X	5 000 000
A5.3.3	Elaboration du plan local de sécurité	Nombre de plan disponible	Commune	Document du PLS	0	1	Budget communal , de l'Etat et PTF								10 000 000
A5.3.4	Mise en œuvre des actions du plan local de sécurité par la construction des	taux d'exécution des actions du plan	Commune	Rapport d'évaluation du PLS	0	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF								50 000 000

Code	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Indicateurs	Localisation	Sources de vérification	Indicateurs		Source de financement	Responsable	Acteurs impliqués	Année					Coût
					Val de base	Val cible				2025	2026	2027	2028	2029	
	infrastructures sociocommunautaires dans les zones frontalières et à risques.														
A5.3.5	Actualisation et vulgarisation du plan de Contingence Communal (PCC)	Nombre de plans disponibles	Commune	Document du PCC	1	4	Budget communal , de l'Etat et PTF	RDL P	SE - RAAF-RADE-RSI-PRMP-CCMP	X	X	X	X	X	8 000 000
A5.3.6	Mise en œuvre le plan de Contingence Communal (PCC)	Taux d'exécution des actions du plan	Commune	Rapport d'évaluation du PCC	0%	100 %	Budget communal , de l'Etat et PTF	RAD E	SE - RAAF-RDLP-RSI-PRMP-CCMP	X	X	X	X	X	208 020 000
Coût total du PDC 4è génération de Kérou															7 459 821 599

4.3. Cadre logique

Tableau 38 : Cadre logique

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
Programme 1 : Amélioration de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration			
Objectif général : Améliorer la coopération décentralisée, l'intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l'administration	Nombre de conventions de partenariat signé Niveau de performance de la commune (IGL) Niveau de satisfaction des usagers	Rapports d'audits Rapports IGL Document d'enquête de satisfaction Conventions de partenariats	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
OS 1.1 : Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes	Nombre d'accords signés	Accords/Conventions de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Résultat 1.1 : Les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes sont renforcés.	Nombre d'accord de coopération activé	Conventions de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action1.1 : Projet de Renforcement de la coopération décentralisée	Nombre de conventions de partenariat mis en œuvre	Document de convention de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.1.1- Organisation de voyages dans le cadre du partenariat avec la Commune de Gléizé	Nombre de voyages effectués	TDR, billets d'avion, OM	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.1.2- Organisation de voyage de partenariat avec l'Association Espero en Italie	Nombre de voyages effectués	TDR, billets d'avion, OM	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A1.1.3- Recherche d'autres partenariats	Nombre de partenariat établi	Convention de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.1.4- Création d'un mémorandum d'entente axée sur la Gestion Durable des Terres & Changement Climatique avec les Communes frontalières	Un (01) mémorandum d'entente est créé Cinq missions effectuées.	Document de mémorandum	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.1.5- Contribution à la mise en œuvre des projets intercommunaux des 2KP par une meilleure mobilisation communautaire	100% des cotisations payé	PV de réception des réalisations, mandat de paiement des cotisations	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.1.6- Organisation de visites de travail et d'échanges d'expériences sur l'intercommunalité	2 visites effectuées	Rapports de visite	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
OS 1.2 : Améliorer la gouvernance locale et la digitalisation des services	Indice de gouvernance locale de la commune Niveau de performance de la commune en audits Niveau de satisfaction des populations	Rapports IGL Rapports d'audits Rapport d'enquête	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 1.2 : la gouvernance locale et la digitalisation des services sont améliorées.	Indice de gouvernance locale de la commune Niveau de performance de la commune en audits	Rapports IGL Rapports d'audits Rapport d'enquête	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
	Niveau de satisfaction des populations		
Action 1.2 : Projet de Renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale	Nombre d'infrastructures et équipements	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.1- Réalisation de l'étude architecturale des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville	Une étude architecturale est réalisée	Rapport d'étude	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.2- Réalisation des travaux d'extension de l'hôtel de ville	100% des travaux sont réalisés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.3- Réalisation des travaux de réhabilitation de l'annexe de l'hôtel de ville	Trois anciens bâtiments une clôture et les ouvrages d'assainissement sont réalisés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.4- Acquisition et mise en place d'un système d'énergie solaire (Fourniture et installation d'un système de panneau solaire)	1 système de fourniture d'énergie solaire est installé	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.5- Réhabilitation des quatre bureaux d'arrondissement de la Commune de Kérou	Quatre bureaux d'arrondissement sont réhabilités	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.2.6- Acquisition de coffres-forts pour la SE, le RAAF, le Comptable Matière et le Guichet unique	Quatre coffres-forts sont acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.7- Construction des clôtures des bureaux d'arrondissements	Quatre bureaux d'arrondissement sont clôturés	PV de chantiers PV de réceptions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.8- Acquisition des mobiliers de bureau au profit de l'administration communale	100% Mobiliers acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.9- Acquisition et pose de climatiseurs	Au moins 15 climatiseurs installés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.10- Appui à l'équipement de base des OSC performantes de la Commune	100% d'équipement acquis et donnés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.11- Acquisition des motos de pool pour la mobilisation des ressources	13 motos sont achetées	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.12- Acquisition et Installation d'un système WIFI à l'Hôtel de Ville	1 système WIFI est installé	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A1.2.13- Acquisition des véhicules de pool double cabine	02 véhicules de pool sont achetés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.14- Acquisition des appareils de reliure et accessoires	04 appareils de reliure et accessoires sont acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.15- Acquisition de vidéos projecteurs portable	02 vidéos projecteurs portable sont acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.2.16- Acquisition de matériels informatiques au profit de l'administration communale	100% des besoins sont satisfaits	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 1.3 : Projet de Renforcement des capacités du personnel et des élus locaux	Taux d'exécution du plan de formation Nombre de cadres formés par les PTF	Plan de formation, rapports de formations et liste des participants Documents de formation Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.1- Elaboration des outils de gestion des ressources humaines de la Mairie	100% des outils GRH sont élaborés	Document du plan de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.3.2- Organisation des sessions de formation au profit du personnel	Au moins 10 sessions sont organisées	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.3- Participation à différentes sessions de formation par les partenaires	Au moins 10 sessions de formation participées	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.4- Formation du personnel féminin sur le rôle de la femme dans l'administration	Au moins une session de formation faites	Rapport des séances de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.5- Actualisation des manuels de procédure administratives, comptables et financières	01 manuel de procédure administratif, comptable et financière est élaborés	Document du manuel de procédure administratif, comptables et financières	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.6- Evaluation du personnel administratif	1 évaluation annuelle du personnel est faite	Rapport d'évaluation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.7- Elaboration d'un document de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	01 plan de suivi des carrières est exécuté	Document du plan de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.8- Activation du dispositif et du système de gestion de la comptabilité matière et amortissement	Le système de gestion est opérationnel	SYCOMA	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A1.3.9- Organisation de sessions de formation au profit des Elus communaux sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 sessions de formation faites pour 25 bénéficiaires	Rapport des séances de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.3.9- Organisation de session de formation au profit des Chefs de Village et quartiers de ville sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 sessions de formation faites	Rapport des séances de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 1.4 : Projet d'animation des structures communales de gestion	Nombre de session réglementaire de chaque structure	CR de session ou de rencontres, Liste de présence des participants	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.1.- Organisation des sessions périodiques du Conseil de Supervision	Au moins 60 sessions sont organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.2- Organisation des sessions périodiques du Conseil Communal	Au moins 20 sessions sont organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.3- Organisation des sessions d'arrondissement	Au moins 60 sessions sont organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.4.4- Organisation des sessions au niveau village ou quartier de ville	20 sessions organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.5- Organisation des audiences publiques de reddition de compte	Au moins 10 sessions organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.6- Organisation des réunions des commissions permanentes du conseil communal	Au moins 20 sessions organisées	Compte rendu ou PV de session et liste de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.7- Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération	Une séance est organisée avec tous les PTF intervenant dans la commune	Rapport de la séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.8- Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune	Vingt (20) séances tenues	Rapport des séances	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.9- Animation des cadres de concertation avec les SDE sur le territoire de la Commune	Vingt (20) séances tenues	Rapport des séances	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.10- Organisation des sessions trimestrielles du comité administratif paritaire	Vingt (20) séances tenues	Rapport des séances	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A1.4.11- Organisation des séances par arrondissement entre leaders religieux pour le maintien de la paix et la cohésion sociale dans la communauté	04 séances tenues entre leaders religieux (1 par arrondis)	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.12- Organisation des séances de sensibilisation dans les 43 villages sur les VBG	43 séances sur les VBG sont réalisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.13- Lutte contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre et soutien aux actions des changements de comportement en faveur du genre	05 Séances de sensibilisation réalisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.14- Sensibilisation de la communauté sur la discrimination, le harcèlement et autres abus sexuels	05 Séances de sensibilisation réalisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.15- Sensibilisation des leaders religieux et garants de la tradition sur l'organisation des fêtes et cérémonies ruineuses	05 Séances de sensibilisation réalisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.4.16- Appui au fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	20 séances de concertations et de dialogue tenues	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.4.17- Appui au fonctionnement du cadre intégrateur de commune	20 séances de concertations tenues	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 1.5 : Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales	Nombre de session organisées Nombre de documents élaboré en version citoyenne.	Rapport de sessions liste de présences	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.1- Sensibilisation de la population sur la veille citoyenne et le contrôle citoyen de l'action publique	10 sensibilisations faites	Rapport de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.2- Amélioration des performances des OSC de la Commune	5 sessions de formation faites	Rapport des séances	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.3- Communication locale axée sur la mise en œuvre du PDC 4 ^{ème} génération (radio, bulletin d'information, Media, journaux, Conférence de presse, etc)	10 communications faites	Documents de communication	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.4- Elaboration de la version citoyenne du PDC 4 ^{ème} génération	Une version citoyenne disponible	Document de la version citoyenne	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.5- Elaboration des budgets participatifs	Cinq listes de présence disponible	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A1.5.6- Elaboration de la version citoyenne des comptes administratifs et des budgets	Cinq versions citoyennes disponibles	Document de la version citoyenne des CA et budgets	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.7- Organisation des émissions radiophoniques de redditions de comptes	10 émissions organisées de sensibilisation et de reddition des comptes	Registre de la radio	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.5.8- Mise en œuvre des activités du plan de communication	Nombre d'activités menées	Documents de communication	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 1.6 : Projet d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.	Montants ou taux de recouvrement des ressources propres	Rapports d'activités Bordereaux de développement Rapports des situations périodiques d'exécution du budget. I	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A.1.6.1. Actualisation du gisement fiscal	1 répertoire du gisement fiscal est disponible	Répertoire du gisement fiscal Fichier du contribuable	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.6.2. Actualisation de l'assiette fiscale	1 répertoire de l'assiette fiscal est disponible	Répertoire de l'assiette fiscale Fichier du contribuable	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.3- Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres	1 plan de mobilisation des ressources propres est élaboré	Document du plan de mobilisation des ressources propres	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.4- Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources propres	100% de mise en œuvre	Rapport d'évaluation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.5- Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Par an 2 sensibilisations faits et accroissement de 10% du Taux de mobilisation des ressources fiscales	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.6- Animation du cadre communal de concertation pour la mobilisation des ressources financières	20 séances tenues	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.7- Appui aux meilleurs contribuables de la commune chaque année	10 meilleur contribuable sont récompensés	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.6.8- Acquisition et installation des terminaux de paiement électronique (TPE)	Une application est acquise	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
Action 1.7 : Projet de renforcement de la digitalisation de l'administration locale	Nombre d'équipements de digitalisation Niveau de mise en œuvre du SDI	PV de réception Bordereaux de réception Rapport d'évaluation du SDI	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.1- Elaboration du schéma directeur Informatique	01 schéma directeur Informatique est élaboré	Document du SDI	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.2- Renforcement de la communication digitale	100% de communications	Canaux digitaux	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.3- Mise en œuvre des projets du schéma directeur informatique	Taux d'exécution du SDI	Rapport d'évaluation du SDI	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.4- Mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance à la mairie	Un équipement est acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.5 - Mise en place d'un système de protection des données à caractère personnel	Un équipement est acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A1.7.6- Elaboration de la politique archivistique et de gestion des savoirs	Un équipement est acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.7.7- Interconnexion réseau des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville après extension	Un équipement est acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Projet 1.8 : Développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4^{ème} génération	Nombre d'outils mis en œuvre Nombre de revues	Rapports de suivi-évaluation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.8.1.1- Mise en place des outils de suivi et de capitalisation des résultats des projets du PDC mis en œuvre	Au moins un outil de suivi évaluation est mis en place	Rapport des ateliers de revue	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A1.8.1.2- Organisation des ateliers de revue pour l'évaluation de la mise en œuvre du PDC	Au moins 3 revues organisées	Rapport des ateliers de revue	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Programme 2 : Renforcement du tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, artistique, touristique, culturel et sportif			
Objectif général 2 : Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique	Quantité des produits et chiffre d'affaires des acteurs dans les filières porteuses de la commune	Rapports d'activités Rapports d'enquête PV de réception	

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
	Niveau d'adhésion des acteurs sur les différents maillons des filières porteuses de la commune		
OS 2.1 : Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	Linéaire de pistes réalisées Nombre d'infrastructures marchandes réalisé Nombre d'infrastructures agricoles réalisé Nombre de jeunes formés Nombre jeunes entrepreneurs accompagnés	Rapports d'activités Rapports d'enquête PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 2.1 : le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce est promu	Linéaire de pistes réalisées Nombre d'infrastructures marchandes réalisé Nombre d'infrastructures agricoles réalisé Nombre de jeunes formés Nombre jeunes entrepreneurs accompagnés	Rapports d'activités Rapports d'enquête PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.1 : Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport	Nombre de pistes praticables en toutes saisons.	Rapports d'activités Rapports d'enquête PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.1.1- Réalisation des études pour l'aménagement des ITR	Études réalisées sur 160 km de pistes	Rapports des études	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.1.2- Réalisation des travaux d'ouverture et d'aménagement des voies urbaines et ITR	160 Km des voies urbaines sont ouverts et aménagés chaque année	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.1.3- Entretien des ouvrages, pistes et des routes	100% des routes, pistes et ouvrages dégradés sont entretenus	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.1.4- Suivi et contrôle des travaux d'aménagement de voies et construction d'ouvrages de franchissement sur les pistes	100% des travaux de construction et d'entretien sont suivis	Rapports de suivi et de contrôle	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.1.5- Aménagement de parking et auto-gares	Au moins deux (02) auto-gares et un parking sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.1.6- Réalisation des travaux d'entretien des auto-gares	Au moins un (01) auto gare est entretenu	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.2 : Projet de développement des infrastructures marchandes, économiques et agricoles	Nombre des infrastructures de soutien à l'économie construits Taux d'accroissement de recouvrement des redevances	Rapport d'activités PV de réception Contrats	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.1- Réalisation des études topographiques, hydrologique et architecturale pour l'aménagement des marchés	Au moins 4 études sont réalisées	Rapports d'études	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A2.2.2- Réalisation des travaux d'aménagement des marchés et des espaces publicitaires	Au moins quatre marchés sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.3- Réalisation des travaux d'entretien des infrastructures et équipements marchands	Au moins quatre marchés sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.4- Réalisation des études pour la construction des infrastructures agricoles	Au moins quatre études sont faites	Rapport d'étude	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.5- Construction des retenues d'eau	Au moins une retenue d'eau est construite	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.6- Réhabilitation du barrage de Batinnin avec les aménagements connexes au tour du barrage (maraichage, pisciculture.) pour les activités génératrices de revenu	Le barrage de Batinnin est réhabilité	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.7- Aménagement des bas-fonds pour le riz et le maraichage	Au moins 3 hectares de bas-fonds sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.2.8- Construction des magasins de stockage et des aires de séchage	Au moins 4 magasins et 2 aires de séchage sont construits	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.9- Elaboration du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	Un plan d'entretien est mis en place	Document du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.10- Appui à l'installation du centre de réparation des engins agricole et d'achats des pièces de rechange	Un centre de réparation installé ; Un stock de pièces de rechanges disponible	Contrat de marché ;	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.11- Facilitation de l'accès des producteurs aux machines agricoles (Tracteurs, batteuses, semoirs etc.)	Au moins 40 tracteurs nouveaux sont acquis	Bordereaux de livraison	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.2.12- Mise en place d'une miellerie à Kérou centre et équipement (extracteur, égouttoir, saturateurs)	Au moins une miellerie est réalisée	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.3 : Projet de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Nombre de jeunes entrepreneurs actifs	Base de données AZOLI Rapports de terrains	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.1- Renforcement des capacités d'intervention des autorités locales en matière de	Au moins trois sessions de formations sont organisées d'ici 2028	Rapports et listes de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
développement économique et de promotion de l'emploi.			financières et engagement des acteurs
A2.3.2- Mise en place d'une base de données sur le profil entrepreneurial des jeunes et des femmes.	Une base est disponible	Rapports et listes de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.3- Formation et accompagnement des jeunes sur les notions entrepreneuriales et l'élaboration des projets bancables	Au moins cinq sessions de formations sont organisées et 10 jeunes accompagnés	Rapports et listes de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.4- Organisation des séances d'orientation professionnelle tous les ans.	Cinq séances d'orientation professionnelle sont organisées	Rapports et listes de présence	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.5- Mise en place d'un fonds d'appui à l'incitation des jeunes pour les initiatives de développement	Au moins 100 bénéficiaires hommes et femmes appuyés	Rapports financiers et liste des bénéficiaires	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.6- Constitution d'un fonds de garanti pour faciliter l'accès des jeunes au crédit entrepreneurial	Au moins 1.000 000 sont mis en place	Solde du compte	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.3.7- Organisation des journées communales de promotion de l'emploi	Au moins 2 journées sont organisées	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.3.8- Facilitation de l'accès des jeunes aux stages d'insertion professionnelle dans les autres institutions	Au moins 20 stages sont facilités	Rapports de stages	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.4 : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles	Nombre de projets PPP réalisé	Conventions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.4.1- Réalisation du répertoire des projets PPP éligibles	Un répertoire disponible	Répertoire	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.4.2- Création du cadre institutionnel des projets PPP au niveau communal	Un acte du cadre institutionnel est pris	Acte de création	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.4.3- Suscitation des privés à s'intéresser aux projets PPP	Au moins cinq privés sont intéressés au projet PPP	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.4.4- Facilitation au fonctionnement des projets développable en mode PPP	Au moins 05 projets PPP sont mis en œuvre	Contrat de PPPPV de Chantier	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.5 : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ;	Evolution de la production de chaque filière	Rapport ATDA	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune			financières et engagement des acteurs
A2.5.1- Facilitation de l'accès aux semences de qualité et intrants spécifiques	70% des producteurs ont accès aux intrants	Contrat de marché ;	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.2- Appui à la structuration des principales filières des organisations paysannes	Au moins 4 nouvelles filières sont organisées	Rapport ATDA	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.3- Appui à l'animation de la plateforme multi-acteurs.	Au moins quatre sessions sont organisées chaque année	Rapports de sessions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.4- Sensibilisation de la population sur l'utilisation des herbicides, des pesticides et autres intrants agricoles	Dix émissions radiophoniques et au moins quatre microprogrammes sont réalisés.	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.5- Appui en équipement de production agricole et de transformation divers pour les déplacés de la commune	Nombre d'équipement acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.6- Formation des producteurs/transformateurs et équipement sur diverses thématiques	Au moins formations faits	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.5.7- Promotion des clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au marché et l'organisation de la commercialisation	5 clusters agricoles installés	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.8- Organisation d'une foire économique chaque année	Quatre foires sont organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.9- Organisation d'une foire agricole	Une foire est organisée	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.5.10- Sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la culture intensive	5 sensibilisations faits	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.6 : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune	Evolution de la production de chaque filière	Rapports ATDA , DDAEP	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.1- Elaboration du plan d'appuis à la filière viande, lait et poisson (volaille, porcins, caprins, ovins et bovin)	Au moins deux filières sont soutenues par la commune	Document de projets ; Rapports d'ONG	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.2- Sensibilisation des éleveurs sur les pratiques d'automédication et de ventes illicite des produits vétérinaires	Au moins deux émissions radios sont réalisées ; 4 séances grand public sont organisées	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A2.6.3- Construction des boutiques d'intrants vétérinaires	Au moins une pharmacie est mise en place	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.4- Organisation de la vulgarisation des techniques améliorées d'élevage	Au moins 04 séances sont organisées	Rapports DDAEP, ATDA	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.5- Appui au fonctionnement des unités de transformation des produits laitiers et agricoles	Aux moins deux unités de transformation sont fonctionnelles	Rapports DDAEP, ATDA	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.6- Ouverture et sécurisation des couloirs de passage	Au moins 100 km de couloirs sont ouverts et sécurisés	Contrat de marché, PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.7- Appui à l'organisation de la transhumance	Un acte de gestion de la transhumance est pris	Arrêté	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.8- Création des aires de pâturage	Au moins quatre aires sont créées	Acte de création	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.6.9 Vulgarisation de la production des cultures fourragères	Au moins 4 séances de vulgarisation sont faites	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.10- Facilitation à l'installation des campements pour la sédentarisation des éleveurs	Au moins trois campements sont installés	Actes de sécurisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.6.11- Sensibilisation des occupants et sécurisation de l'emprise (d'au moins 20 mètres) de part et d'autre des principales routes de la commune	Au moins deux sensibilisations sont faites à la radio et un acte est pris, Environ 128 km linéaire	Rapports de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
OS 2.2 : Promouvoir le développement de l'artisanat et du tourisme	Nombre d'activité de soutien à l'artisanat Taux d'accroissement de professionnels dans ces secteurs - nombre de site touristique valorisé ; - nombre de danses valorisées ; - Nombre de terrains de sport aménagé	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 2.2 : le développement de l'artisanat et du tourisme est promu.	Nombre d'activité de soutien à l'artisanat Taux d'accroissement de professionnels dans ces secteurs - nombre de site touristique valorisé ; - nombre de danses valorisées ; - Nombre de terrains de sport aménagé	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 2.7 : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	Nombre d'activité de soutien à l'artisanat Taux d'accroissement de professionnels dans ces secteurs	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
	- nombre de site touristique valorisé ; - nombre de danses valorisées ; - Nombre de terrains de sport aménagés		financières et engagement des acteurs
A2.7.1- Recherche des partenaires d'accompagnement de la mairie dans l'appui à l'artisanat	Au moins un accord de partenariat est noué	Accord de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.2- Formation des artisans maçons sur les techniques de construction avec les matériaux locaux et en Bloc de Terre Comprimée (BTC).	Au moins 05 artisans locaux sont formés en BTC et en matériaux locaux	TDR, Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.3- Formation des jeunes à l'entrepreneuriat sur la base des potentialités dans les métiers tels que la plomberie, la menuiserie, le staff, etc.	50 jeunes artisans sont formés	TDR, Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.4- Réalisation d'un plaidoyer pour la création d'un centre de perfectionnement des artisans de Kérou	Au moins un plaidoyer est fait	Correspondance adressée METFP	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.5- Etudes techniques et environnementales pour la construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Une étude est faite	Rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.6- Réalisation des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Un centre de formation professionnelle est construit	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.7.7- Elaboration de la carte touristique de la commune	Au moins une carte est disponible	Cartes thématiques	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.8- Formation des guides de tourisme (accueil, hôtellerie, restauration).	Au moins un guide touristique est formé	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.9- Réalisation du répertoire et documentation des danses et rites en vue d'élargir les champs et modes d'apprentissage	Un répertoire des danses, rites disponible	Rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.10- Création d'un circuit touristique	Un circuit touristique est créé	Document du circuit touristique	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.11- Etudes techniques et environnementales pour l'aménagement des sites touristiques, maisons de jeune et stades de football	Au moins une étude est faite	Rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.12- Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques	Au moins trois sites touristiques sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.13- Formation des acteurs touristiques, hôteliers et restaurateurs de la Commune	Dix sessions de formation sont organisées à l'endroit des acteurs du tourisme	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A2.7.14- Réalisation des travaux d'aménagement des stades de football	Au moins trois stades sont aménagés	Contrat de marché ; PV de chantiers ; PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.15- Réalisation des travaux de construction/réhabilitation des maisons de jeunes et loisirs	Au moins une maison de jeunes et loisirs est construite	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.16- Mise en place d'un système de gestion des infrastructures communales de jeunesse, loisir et de sport en mode PPP	Au moins une étude de rentabilité est réalisée	Rapports d'études	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.17 Appui au fonctionnement du CLAC et des Maisons des Jeunes, Loisirs (comités, foires, animations)	Le CLAC est fonctionnel	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.18- Mise en gestion déléguée (PPP) de tous les centres de jeunes et loisirs d'arrondissement	Au moins un centre de jeunes et loisirs d'arrondissement est mis en gestion déléguée	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.19- Organisation des concerts vacances dénommés super vacances	Deux concerts vacances sont organisés	TDRS Pièces comptables	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A2.7.20- Communication autour des potentialités de la Commune en matière de tourisme.	Cinq sessions sont organisées	Document de communication	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A2.7.21- Organisation des Festivals culturels.	Au moins un festival culturel est organisé	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Programme 3 : Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques			
Objectif général 3 : Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques			
OS 3.1: Améliorer le cadre de vie des populations	Taux de ménages bénéficiant des services d'enlèvement des ordures ménagères à Kérou centre Nombre de documents élaborés Nombre de cimetières aménagés Nombre de remembrements fait	Rapports Visite de terrains PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 3.1: le cadre de vie des populations est amélioré	Taux de ménages bénéficiant des services d'enlèvement des ordures ménagères à Kérou centre Nombre de documents élaborés Nombre de cimetières aménagés Nombre de remembrements fait	Rapports Visite de terrains PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
Action 3.1: Projet d'élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)	Nombre et type de documents d'aménagement du territoire élaboré Nombre d'actions d'aménagement du territoire conforme aux documents de l'AT	Les documents d'AT Rapport et certificat de conformité Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.1- Elaboration et mise en œuvre du SDAC	1 SDAC élaboré	Document du SDAC	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.2- Elaboration et mise en œuvre des PDU	Au moins un PDU élaboré	PDU	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.3- Actualisation et mise en œuvre des PHAC	Au moins un PHAC élaboré	PHAC	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.4- Dématérialisation des anciens plans de lotissements	100% des Plans de lotissement dématérialisé	Equipement digitalisés	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.5- Achèvement de tous les lotissements en cours	Nombre de plans de lotissements	Plans de lotissement ; cadastre achevé	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.6- Appui aux nouveaux remembrements et lotissements	5 localités remembrées ou loties	Plans de lotissement	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A3.1.7- Réalisation des travaux d'aménagement des cimetières communaux	2 cimetières construits	PV de Visite de chantiers PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.8- Sécurisation des domaines des cimetières dans les grosses agglomérations	100%d'actes pris	Actes de sécurisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.9- Suivi de la mise en œuvre des initiatives sociales dans le cadre des travaux de bitumage de la route Djougou - Pehunco -Kérou – Banikoara	100% d'infrastructures sociales réalisées ; 90% des plaintes résolues	PV et rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.1.9- Réalisation des études pour les zones d'habitation inondées	Au moins une étude réalisée	Rapport de l'étude	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 3.2: Projet de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune	Nombre de modules de latrines construites Nombre d'infrastructures d'assainissement ou ouvrages réalisés Existence de structure de pré collecte des ordures ménagères.	PV de réception Rapports Convention	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.1- Elaboration d'un plan d'appui pour la construction des latrines familiales	Une stratégie communale d'appui à la construction de latrines familiale disponible	Rapport de la stratégie	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A3.2.2- Construction des modules de latrines dans la Commune	Au moins 10 nouveaux modules construits	PV de réception, rapport de chantier	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.3- Sensibilisation pour la construction des latrines familiales et des puisards	Au moins 200 latrines privées familiales sont construites	Rapport d'activités et visites de terrain	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.4- Réalisation des études d'ouverture et d'aménagement des voies dans les agglomérations périphériques et au centre-ville	Au moins 3 études réalisées sur au moins 20 km linéaires	Rapport des études	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.5- Réalisation des travaux d'assainissement et de rechargement des rues dans les grosses agglomérations	Les travaux d'assainissement et de rechargement d'au moins 06 rues sont achevés	PV de réception, rapport de chantier	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.6- Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social dans le cadre de la gestion et la maîtrise des eaux pluviales	Une étude est faite	PV et rapport d'études	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.7- Réalisation des entretiens des voies d'accès avec curage systématique des caniveaux	Entretiens réalisés sur 20 km linéaires de rues chaque année	PV de réception, rapport de chantier	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A3.2.8- Élaboration d'un plan de collecte des ordures ménagères	Cinq plans sont élaborés	Document du plan	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.9- Recrutement d'une structure de pré-collecte des ordures ménagères (travaux d'aménagement des sites de décharges des déchets solides)	Une structure de pré-collecte recrutée	PV de recrutement	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.10- Acquisition des équipements et matériels de collecte et de traitement des ordures ménagères	Nombre de matériels et équipements acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.11- Organisation des activités de collecte des ordures ménagères	70% de ménage abonné	Rapport Liste des abonnés	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.2.12- Réalisation des travaux de destruction des dépotoirs sauvages des ordures ménagères	Au moins 50% de dépotoirs sauvage d'ordures ménagères détruit	Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
OS 3.2 : Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	Nombre de sites de carrières de sables de latérites et de graviers exploités suivant le plan Nombre de producteurs et productrices adoptant les pratiques de gestion durable des terres agricoles et d'adaptation au changement climatique (GDTA/ACC)	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
	Nombre plantations réalisée		
RESULTAT 3.2 : la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques est assurée.	Nombre de sites de carrières de sables de latérites et de graviers exploités suivant le plan Nombre de producteurs et productrices adoptant les pratiques de gestion durable des terres agricoles et d'adaptation au changement climatique (GDTA/ACC) Nombre plantations réalisée	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 3.3 : Projet de gestion durable des carrières de sables, de latérites et de graviers	Nombre de sites de carrières de sables de latérites et de graviers exploités suivant le plan	Arrêtés portant sur les carrières de sables et graviers Rapport d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.3.1- Réalisation de l'étude sur les carrières de latérite, de sable et de gravier	Une étude est faite	Rapport d'étude, contrat de prestation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.3.2- Elaboration d'un plan de gestion des carrières de graviers, de latérite et de sable	Un plan est élaboré	Contrat de prestation Le plan	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.3.3- Mise en œuvre du plan de gestion des carrières	Les activités du plan sont exécutées à 80%	Répertoire des carrières	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A3.3.4- Identification de nouvelles carrières de sable, de latérite et de graviers	Au moins trois carrières identifiées	Répertoire de nouvelles carrières	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.3.5- Organisation des exploitants de carrières et des transporteurs	Un arrêté est pris	PV de formation, liste des propriétaires de camions et tricycles	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 3.4: Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	Nombre de producteurs et productrices adoptant les pratiques de GDTA/ACC Rendement des cultures à l'hectare.	Rapport d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.1- Communication sur les textes législatifs et réglementaires relatif au foncier	Au moins cinq séances de sensibilisations organisées	PV de séances de sensibilisation et de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.2- Appui au fonctionnement des structures de gestion foncière dans la commune	Aux moins cinq sessions de formation organisées	PV de séances et réduction des conflits	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.3- Réalisation de l'inventaire des domaines publics	Cinq recensements organisés	Rapport d'inventaire et plans	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.4- Sécurisation des domaines publics (sites des EM et EPP et autres)	100% des domaines publics sont délimités	Actes	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A3.4.5- Sensibilisation de la population sur la délivrance des Attestations de Détention Coutumière	Au moins dix sensibilisations faites	Rapport de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.6- Elaboration d'un plan de délivrance des titres fonciers pour les réserves et domaines de la commune.	Un plan est élaboré	Document du plan	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.7- Appui à l'élaboration du cadastre communal	Documents mise à disposition	Document du cadastre	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.8- Elaboration des projets de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique	Au moins deux projets sur la GDT/ACC sont élaborés	Dossiers de projets	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.9- Recherche des financements	Deux (02) financements acquis	Convention de financement	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.10- Renforcement de capacités des agriculteurs sur la GDT/ACC (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage, agriculture de conservation)	Au moins 3 sessions de formation sont organisées	Rapports de formations, rapports de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A3.4.11- Appui aux agriculteurs formés à installer les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC) sur leur terre	200 producteurs par Arrondissement sont accompagnés	Rapports de formations	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.12- Suivi de l'organisation d'une visite d'échange entre les producteurs sur la GDT/ACC	Au moins une visite d'échange est suivie	Rapport de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.4.13- Suivi de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC	1 rapport annuel de suivi	Rapports de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 3.5: Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés	Nombre d'arbres plantés Nombre de superficie couverte et bien gérée	Rapports de visite de terrain et d'activité Contrat d'assistance et actes pris TDR et stratégie de reboisement	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.1- Montage des projets de reboisement et de gestion des ressources forestières	Au moins 2 partenaires sont mobilisés	Conventions de financement	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.2- Appui au reboisement individuel, communautaire, des domaines/réserves publics et la gestion des autres Ressources Naturelles	500 ha reboisées	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A3.5.3- Création des forêts d'arrondissements	Au moins cinq hectares de superficie reboisées	Rapports de suivi, forêts	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.4- Accompagnement du MCVDD dans le cadre de la préservation des forêts classées de l'Etat dans la commune	Cinq suivis faits	Rapport de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.5- Appui à la réalisation et la protection des plantations privées, communautaires ou communale	50 propriétaires de forêts privées sont appuyés	Forêts privées	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.6- Sensibilisation de la population sur l'importance des espèces en voie de disparition (Karité, néré, khaya)	10 séances, émissions et communiqués radios sont organisés	Supports audios et écrits	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.7- Appui à la protection des forêts sacrées	Au moins 05 actes pris	Supports audios	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.8- Sensibilisation des populations sur l'utilisation des énergies renouvelables et la vulgarisation des foyers améliorés	Au moins 2 sensibilisations par an sont faites	Rapport des sensibilisations	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.5.9- Elaboration et mise en œuvre des projets d'énergie solaires	2 projets disposent de financements	Projet et PV de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A3.5.10- Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés	1000 ménages touchés	Rapports de sensibilisation et communiqués	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 3.6 : Projet de promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)	Nombre de projets GIRE mis en œuvre Nombre de plans d'eau aménagés	Rapports PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.6.1- Élaboration des projets de GIRE autour des rivières, des barrages, retenues d'eau de la commune	Au moins 2 projets élaborés	Rapport de mise en œuvre des projets	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.6.2- Réalisation des actions relatives à la GIRE	Au moins deux actions sur les rivières et points d'eau	Rapports de mise en œuvre des actions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.6.3- Suivi de la gestion des retenues d'eau	Au moins quatre suivis des barrages et retenues d'eau sont faits chaque année	Rapports de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A3.6.4- Dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau et des barrages.	Au moins 08 comités sont restructurés et renforcés	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables			

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général 4 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	Niveau d'instruction des populations Niveau d'accès des populations aux services de santé.	Rapports	
OS 4.1 : Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation	Taux de fréquentation des centres de santé Nombre d'infrastructures sanitaires réalisés	Rapport des services de santé	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 4.1 : l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation est assuré	Nombre de centres de santé existants Couverture sanitaire Nombre de personnel qualifié Nombre d'écoles existant Nombre d'enseignants qualifiés	Carte sanitaire Carte scolaire Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 4.1 : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité	Nombre de centres de santé existants Couverture sanitaire Nombre de personnel qualifié Nombre d'écoles existant Nombre d'enseignants qualifiés	Carte sanitaire Carte scolaire Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.1- Réalisation des travaux de construction et d'équipement d'un dispensaire isolé	Un dispensaire isolé réalisé	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.2- Construction des salles d'hospitalisation et des maternités dans les centres de santé	Au moins cinq salles d'hospitalisation et maternités sont construites	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A4.1.3- Réalisation des travaux d'achèvement de la clôture du centre de santé Kérou	Clôture achevée	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.4- Réhabilitation des bâtiments des centres de santé	Au moins cinq bâtiments des centres de santé réhabilités	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.5- Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments dans les centres de santé	Suivi et contrôle permanent sont faits	Contrat de marché ;	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.6- Réalisation de plaidoyer pour la construction des infrastructures adéquates, l'acquisition du matériel médical pour les centres de santé et la dotation d'ambulance à chaque arrondissement	Un plaidoyer est fait	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.7- Equipement des Centres de Santé de la commune	Au moins trois centres de santé sont équipés	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.8- Construction des incinérateurs	Au moins 02 incinérateurs construits	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.9- Construction des laboratoires	Au moins un laboratoire est construit	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A4.1.10- Réalisation du plaidoyer pour le changement de statut du CSC de Kérou en hôpital	Trois plaidoyers sont faits	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.11- Réalisation du plaidoyer pour le recrutement des spécialistes (cardiologue radiologue, ophtalmologue...)	Trois plaidoyers sont faits	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.12- Organisation des séances d'IEC sur les maladies endémiques (diarrhée, choléra, Méningite, etc.), stupéfiants et prendre part aux supervisions des activités communautaires.	10 séances d'IEC organisées et 5 séances de supervision	Rapports de séances	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.13- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la santé oculaire	05 campagnes de sensibilisation	Rapports de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.14- Développement des activités d'éducation de santé sexuelle et de reproduction des jeunes (filles et garçons)	20 activités développées	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.15- Suivi des activités de santé communautaire	10 tournées de supervisions sont organisées	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A4.1.16- Appui aux activités des Comités de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CSAN)	20 sessions CSAN sont appuyées	Rapports de séances	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.17- Appui à la mise en place des jardins de cases	300 ménages disposant de jardins de case	Rapports de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.18- Communication pour un changement social et de comportement sur la nutrition (AME, ANJE, FAP)	10 émissions radio, de sensibilisation publique et de Visite A Domicile	Supports audio listes de présences Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.1.19- Mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources en santé communautaire	01 plan est mis en œuvre	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 4.2 : Projet de scolarisation et maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école	Taux brut de scolarisation des enfants en générale, Taux brut de scolarisation des filles ; Taux brut de scolarisation des groupes marginalisés ou en situation d'handicap ; Taux d'achèvement des filles au primaire	Rapports des services de l'éducation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.1- Acquisition des tables-bancs au profit des écoles primaires	Au moins 250 tables bancs acquis	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A4.2.2- Réalisation des travaux de Construction des Modules de salles de classes plus bureaux, magasins et équipements	7 modules construits	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.3- Construction des résidences pour les enseignants	4 résidences ou logements sont construits	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.4- Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Circonscription Scolaire (CS)	1 Bâtiment de la CS réhabilité	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.5- Construction des clôtures des Ecoles Maternelles et primaires publiques	Au moins une EM et une EPP sont clôturées	PV réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.6- Construction des réfectoires, des magasins et cuisines dans les écoles à cantine	Au moins 5 réfectoires, magasins et cuisines sont construits	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.7- Dotation des écoles maternelles et primaires publiques des équipements informatiques et autres.	Au moins 40 écoles disposent des équipements informatiques	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.8- Réhabilitation des modules de salles de classes	100% des modules de salles de classes défectueux sont réhabilités	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A4.2.9- Organisation des forums sur les problèmes de l'éducation	2 forum organisés	Rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.10- Organisation des séances de sensibilisation pour la scolarisation des filles, surtout les enfants peulhs	8 séances de sensibilisation organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.11- Organisation des séances de sensibilisation sur la déscolarisation précoce des enfants surtout les filles	5 séances de sensibilisation organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.12- Organisation des campagnes de sensibilisation sur zéro grossesse en milieu scolaire et en apprentissage	20 campagnes organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.13- Répression des auteurs des mariages forcés et précoces	100% auteurs réprimés	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.14- Encouragement des meilleurs élèves et les meilleurs enseignants	Au moins 80 meilleurs élèves au CEP et 03 meilleurs enseignants encouragés chaque année	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A4.2.15- Création et animation des centres d'éducation communautaires des enfants déscolarisés ou en situation difficile	5 centres créés et animés	Centres d'éducation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.16- Organisation des séances de réflexions sur le fonctionnement et la vulgarisation des cantines scolaires	3 séances organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.17- Suivi du fonctionnement des cantines scolaires dans les écoles	20 suivi réalisé	Rapport de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.18- Appui au financement des cantines scolaires.	Au moins 1000000 de FCFA est débloqué	Pièces comptables	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.19- Alimentation en eau potable de la Circonscription scolaire et des EM et des EPP (SONEB et/ou forage)	Un plaidoyer est fait par la mairie	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.2.20- Appui des élèves en classe de CM2 pour les cours de renforcement	Au moins 5 sessions sont organisées	Pièces comptables	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 4.3 : Projet de renforcement de l'alphabétisation	Nombre d'alphabétisé ; Nombre de centres d'alphabétisation	Rapports d'activités et d'études	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A4.3.1- Elaboration et mise en œuvre chaque année d'un programme d'alphabétisation	3 programmes élaborés et mise en œuvre	Document de projet	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.3.2- Recherche des financements pour l'alphabétisation	1 financement au moins acquis	Convention de financement	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.3.3- Motivation des maîtres alphabétiseurs	3 meilleurs maîtres alphabétiseurs motivés chaque année	Rapport de séance de motivation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.3.4- Suivi et évaluation chaque année des activités des centres d'alphabétisation	5 suivis sont faits et une évalués chaque fin de campagne	Rapport de suivi/évaluation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.3.5- Organisation d'une visite d'échanges et de travail entre maîtres alphabétiseurs, dans la région	1 visite d'échange organisée	Rapport de visite d'échange	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.3.6- Organisation des jeux de lettre et de concours littéraire en langues	Un concours et jeu est organisé chaque année	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
Action 4.4 : Projet de protection sociale, des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées	Taux d'accès des groupes cibles aux services de protection et d'inclusion sociale	Rapport d'activité et rapport d'enquêtes	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.1- Réalisation des actions de plaidoyer pour l'achèvement du bâtiment du CPS	2 actions de plaidoyer sont faites	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.2- Réhabilitation du bâtiment du CPS	Un bâtiment est réhabilité	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.3- Elaboration d'un plan communal pour la protection sociale et le genre	Au moins un plan est élaboré	Document du plan	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.4- Rechercher des financements pour la mise en œuvre du plan communal pour la protection sociale et le genre	Au moins un projet soumis	Documents de projet	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.5- Organisation des séances d'IEC des différentes autorités sur la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans la réalisation des infrastructures	2 séances organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.6- Mise à jour du répertoire des personnes en situation d'indigence et d'handicap	1 Répertoire mise à jour	Répertoire	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A4.4.7- Réalisation des plaidoyers pour l'insertion socioprofessionnelle des indigents et handicapés	2 actions de plaidoyer sont faites	Rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.8- Identification et mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profit des femmes et des personnes vulnérables	10 AGR identifiées et mises en œuvre	Liste des AGR	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.9- Mise en œuvre des actions spécifiques pour les couches vulnérables (OEV, maltraitance, personnes âgées, veuves etc...)	10 actions spécifiques mises en œuvre	Liste des actions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.10- Assistance aux personnes en situation de handicap (PSH)	20 personnes en situation de handicap assistées	Liste de présence, PV de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.11- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le travail des enfants	10 sensibilisations faites	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.4.12- Organisation des émissions radios sur la lutte contre le travail des enfants	10 émissions organisées	Rapport de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
OS 4.2 : Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM	Taux de couverture en eau potable Taux de couverture en électricité	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 4.2 : La couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM est améliorée.	Taux de couverture en eau potable Taux de couverture en électricité	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 4.5 : Projet d'amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable	Taux de couverture du réseau SONEB et des AEV Nombre d'abonnés aux réseaux Nombre d'agglomération connectées au réseau SBEE Taux de couverture du réseau SBEE dans les agglomérations et % des abonnés	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.5.1- Réalisation des actions de plaidoyer pour l'extension du réseau électrique conventionnel, d'eau potable et la relance de construction de l'AEV inter villageoises de Kossou-Kossou-Quinra	2 actions de plaidoyer sont faites	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.5.2- Réalisation des travaux de construction/ réhabilitation/ des infrastructures électriques, des forages d'eau (FPM), AEV et un point d'eau multifonctionnel (forage équipé de dispositif solaire plus château d'eau et bornes fontaines avec abreuvoirs)	Au moins dix forages sont réalisés	PV de réception	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A4.5.3 - Réalisation des actions de plaidoyer pour l'acquisition et l'installation d'un système de panneau solaire	Au moins une action de plaidoyer faite	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.5.4 - Elaboration et mise en œuvre des projets de construction des énergies renouvelables	Au moins un projet élaboré et mise en œuvre	Document de projet	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 4.6 : Projet d'amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet	Taux de couverture de la commune par les GSM ; Taux d'accès à internet ; Taux de couverture de la radio locale	Rapports d'activités et des études	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.6.1- Réalisation des plaidoyers pour l'extension des réseau GSM	2 actions de plaidoyer faites	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.6.2- Réalisation des plaidoyers pour la création des cybers café dans les arrondissements	2 actions de plaidoyer faites	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.6.3- Réalisation des plaidoyers auprès des PTF et autres pour la couverture totale de la radio locale (KPABLY FM)	2 actions de plaidoyer faites	Document de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.6.4- Réalisation d'un plaidoyer pour la diffusion en ligne et la digitalisation de la radio Kpably FM	Au moins un plaidoyer est fait	Bordereau de transmission correspondance	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A4.6.5- Renouvellement de contrat avec la radio locale et signature de contrat avec de nouveau organe de presse	1 contrat signé chaque année	Rapport d'activité contrat de partenariat	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A4.6.6- Organisation des séances de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de partenariat	2 séances tenues chaque année	Compte rendu de séance	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Programme 5 : Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier			
Objectif général 5 : Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	Nombre d'infrastructures réalisées Nombre d'unités de sécurité mis en place Niveau de collaboration entre les FDS et les populations Fonctionnement des comités locaux de sécurité	PV de réception Carte sécuritaire Rapport d'enquête	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
OS 5.1: Sécuriser le territoire transfrontalier	Nombre de crimes et délits dans les zones frontalières	Rapport de la police Tableau des infractions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
RESULTAT 5.1 : le territoire communal et transfrontalier est sécurisé.	Nombre de crimes et délits dans les zones frontalières	Rapport de la police Tableau des infractions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
Action 5.1: Projet de renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans les zones frontalières	- nombre de victimes liés aux attaques terroristes ; - nombre de déplacés liés aux attaques terroristes - nombre d'attaques terroristes.	Rapport de la police Tableau des infractions	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.1.1- Elaboration d'un plan de collaboration entre la mairie, la population et la police républicaine	01 plan est élaboré	Document du plan rapport d'activité de la mairie	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.1.2- Mise en place des comités locaux de sécurité	4 structures mises en place	PV d'installation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.1.3- Mise en œuvre des actions de coproduction de la sécurité	100% de actions réalisées	Rapport d'activités et visites de terrain	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 5.2: Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN) dans la commune	Nombre de conflits	Rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.1- Elaboration d'un mécanisme de gestion des conflits et de l'accès aux RN.	01 mécanisme est disponible	Outils Document du mécanisme	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
A5.2.2- Organisation des rencontres périodiques entre les élus et les structures de gestion des conflits	2 rencontres au niveaux communale et 4 rencontres au niveau de chaque arrondissement	Rapports de rencontres	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.3- Vulgarisation du code foncier et domanial	Au moins cinq séances de vulgarisations sont faites	Rapports de vulgarisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.4- Vulgarisation du code pastoral	Au moins cinq séances de vulgarisations sont faites	Rapports de vulgarisation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.5- Formation des acteurs sur la gestion des conflits liées à la terre et l'accès aux ressources naturelles	5 sessions de formation faites	PV de formation	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.6- Suivi du règlement des conflits	100% des actions de règlement suivi	Rapports de suivi	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.2.7- Réalisation des plaidoyers pour la création d'un commissariat d'arrondissement à Brignamaro et le renforcement du personnel existant	Le poste de police fonctionnel	Acte du MISP autorisant la réouverture	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
Action 5.3 : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques	Taux de réduction des pertes humaines et matérielles lors des événements climatiques extrêmes ou des crises sécuritaires.	Les rapports	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
	Nombre de communautés ayant mis en œuvre des plans d'urgence ou de gestion des risques. Niveau de satisfaction des communautés quant à leur capacité à faire face aux menaces identifiées. Le temps de réaction en cas de menace et catastrophes liées au climat		financières et engagement des acteurs
A5.3.1- Organisation des séances d'informations-éducatives-communications (IEC) sur les menaces d'extrémisme violent	Deux séances d'IEC sont organisées par an	Émission radio, rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.3.2- Mise en place des actions de collaboration pour la gestion des menaces d'extrémisme violent	100% de menaces contrôlées	Émission radio, rapport	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.3.3- Elaboration du plan local de sécurité	01 plan disponible	Document du PLS	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.3.4- Mise en œuvre des actions du plan local de sécurité par la construction des infrastructures sociocommunautaires dans les zones frontalières et à risque.	100% d'exécution des actions du plan	Rapport d'évaluation du PLS	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs
A5.3.5- Actualisation et vulgarisation du plan de Contingence Communal (PCC)	4 plans disponibles	Document du PCC	Volonté politique, disponibilité de ressources

Logique d'intervention	Indicateur	Sources de vérification	Hypothèses
			financières et engagement des acteurs
A5.3.6- Mise en œuvre le plan de Contingence Communal (PCC)	80% d'exécution des actions du plan	Rapport d'évaluation du PCC	Volonté politique, disponibilité de ressources financières et engagement des acteurs

4.4. Cadre de Mesure du Rendement (CMR)

Tableau 39 : Cadre de Mesure du Rendement

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
Programme 1 : Amélioration de la coopération décentralisée, de l’intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l’administration								
Objectif général 1 : Améliorer la coopération décentralisée, l’intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l’administration								
OS 1.1 : Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes								
Résultat 1.1 : Les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes sont renforcés.								
Action1.1 : Projet de Renforcement de la coopération décentralisée								
A1.1.1- Organisation de voyages dans le cadre du partenariat avec la Commune de Gléizé	Nombre de voyages effectués	ND	1	0	1	0	0	2

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.1.2- Organisation de voyage de partenariat avec l'Association Espero en Italie	Nombre de voyages effectués	ND	0	1	0	0	0	1
A1.1.3- Recherche d'autres partenariats	Nombre de partenariat établi	ND	0	1	0	0	0	1
A1.1.4- Création d'un mémorandum d'entente axée sur la Gestion Durable des Terres & Changement Climatique avec les Communes frontalières	Nombre de mémorandum d'entente créé Nombre de missions effectuées.	ND	0	1	0	0	0	1
A1.1.5- Contribution à la mise en œuvre des projets intercommunaux des 2KP par une meilleure mobilisation communautaire	Montant des cotisations payé	ND	1	1	1	1	1	5
A1.1.6- Organisation de visites de travail et d'échanges d'expériences sur l'intercommunalité	Nombre de visites effectuées	ND	0	1	0	1	0	2
OS 1.2 : Améliorer la gouvernance locale et la digitalisation des services								
RESULTAT 1.2 : la gouvernance locale et la digitalisation des services sont améliorées.	Nombre de services digitalisés							
Action 1.2 : Projet de Renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale								
A1.2.1- Réalisation de l'étude architecturale des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville	Nombre d'étude réalisée	ND	1	0	0	0	0	1
A1.2.2- Réalisation des travaux d'extension de l'hôtel de ville	Taux de réalisation des travaux	ND	1	1	0	0	0	2
A1.2.3- Réalisation des travaux de réhabilitation de l'annexe de l'hôtel de ville	Taux de réalisation des travaux	ND	1	1	1	1	0	4

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.2.4- Acquisition et mise en place d'un système d'énergie solaire (Fourniture et installation d'un système de panneau solaire)	Taux de réalisation des travaux	ND	0	1	0	0	0	1
A1.2.5- Réhabilitation des quatre bureaux d'arrondissement de la Commune de Kérou	Taux de réalisation des travaux	ND	2	2	0	0	0	4
A1.2.6- Acquisition de coffres-forts pour la SE, le RAAF, le Comptable Matière et le Guichet unique	nombre de coffres-forts acquis	ND	4	0	0	0	0	4
A1.2.7- Construction des clôtures des bureaux d'arrondissements	Taux de réalisation des travaux	ND	4	0	0	0	0	4
A1.2.8- Acquisition des mobiliers de bureau au profit de l'administration communale	Nombre de mobiliers acquis	ND	1	1	1	1	1	5
A1.2.9- Acquisition et pose de climatiseurs	Nombre de climatiseurs installés	ND	0	5	0	10	0	15
A1.2.10- Appui à l'équipement de base des OSC performantes de la Commune	Nombre d'équipement acquis et donnés	ND	0	1	0	0	0	1
A1.2.11- Acquisition des motos de pool pour la mobilisation des ressources	Nombre de motos achetées	00	13	0	0	0	0	13
A1.2.12- Acquisition et Installation d'un système WIFI à l'Hôtel de Ville	Taux de réalisation des travaux	ND	1	0	0	0	0	1
A1.2.13- Acquisition des véhicules de pool double cabine	Nombre de véhicules de pool achetés	ND	1	0	1	0	0	2
A1.2.14- Acquisition des appareils de reliure et accessoires	Nombre d'appareils de reliure et accessoires acquis	ND	1	1	0	1	1	4

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.2.15- Acquisition de vidéos projecteurs portable	Nombre de vidéos projecteurs portable acquis	ND	0	1	0	1	0	2
A1.2.16- Acquisition de matériels informatiques au profit de l'administration communale	Nombre de matériels informatiques acquis	14	5	0	0	7	0	26
Action 1.3 : Projet de Renforcement des capacités du personnel et des élus locaux								
A1.3.1- Elaboration des outils de gestion des ressources humaines de la Mairie	Nombre d'outils GRH élaborés	0	0	1	0	0	0	1
A1.3.2- Organisation des sessions de formation au profit du personnel	Nombre de sessions organisées	ND	2	2	2	2	2	10
A1.3.3- Participation à différentes sessions de formation par les partenaires	Au moins 10 sessions de formation participées	ND	2	2	2	2	2	10
A1.3.4- Formation du personnel féminin sur le rôle de la femme dans l'administration	Au moins une session de formation faites	ND	1	0	0	00	0	1
A1.3.5- Actualisation des manuels de procédure administratives, comptables et financières	01 manuel de procédure administratif, comptable et financière est élaborés	ND	1	1	0	0	0	2
A1.3.6- Evaluation du personnel administratif	1 évaluation annuelle du personnel est faite	ND	1	1	1	1	1	5
A1.3.7- Elaboration d'un document de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	01 plan de suivi des carrières est exécuté	ND	0,5				0,5	1
A1.3.8- Activation du dispositif et du système de gestion de la comptabilité matière et amortissement	Le système de gestion est opérationnel	ND	1	1	1	1	1	5

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.3.9- Organisation de sessions de formation au profit des Elus communaux sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 sessions de formation faites pour 25 bénéficiaires	ND	1	1	1	1	1	5
A1.3.9- Organisation de session de formation au profit des Chefs de Village et quartiers de ville sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 sessions de formation faites	ND	1	1	1	1	1	5
Action 1.4 : Projet d'animation des structures communales de gestion								
A1.4.1.- Organisation des sessions périodiques du Conseil de Supervision	Au moins 60 sessions sont organisées	ND	12	12	12	12	12	60
A1.4.2- Organisation des sessions périodiques du Conseil Communal	Au moins 20 sessions sont organisées	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.3- Organisation des sessions d'arrondissement	Au moins 60 sessions sont organisées	ND	12	12	12	12	12	60
A1.4.4- Organisation des sessions au niveau village ou quartier de ville	20 sessions organisées	ND	4	4	4	4	4	30
A1.4.5- Organisation des audiences publiques de reddition de compte	Au moins 10 sessions organisées	ND	2	2	2	2	2	10
A1.4.6- Organisation des réunions des commissions permanentes du conseil communal	Au moins 20 sessions organisées	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.7- Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération	Une séance est organisée avec tous les PTF intervenant dans la commune	ND				0,5	0,5	1

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.4.8- Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune	Vingt (20) séances tenues	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.9- Animation des cadres de concertation avec les SDE sur le territoire de la Commune	Vingt (20) séances tenues	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.10- Organisation des sessions trimestrielles du comité administratif paritaire	Vingt (20) séances tenues	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.11- Organisation des séances par arrondissement entre leaders religieux pour le maintien de la paix et la cohésion sociale dans la communauté	04 séances tenues entre leaders religieux (1 par arrondis)	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.12- Organisation des séances de sensibilisation dans les 43 villages sur les VBG	43 séances sur les VBG sont réalisées	ND	10	10	10	10	3	43
A1.4.13- Lutte contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre et soutien aux actions des changements de comportement en faveur du genre	05 Séances de sensibilisation réalisées	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.14- Sensibilisation de la communauté sur la discrimination, le harcèlement et autres abus sexuels	05 Séances de sensibilisation réalisées	ND	4	4	4	4	4	20
A1.4.15- Sensibilisation des leaders religieux et garants de la tradition sur l'organisation des fêtes et cérémonies ruineuses	05 Séances de sensibilisation réalisées	ND	4	4	4	4	4	20

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.4.16- Appui au fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	20 séances de concertations et de dialogue tenues	ND	2	2	2	2	2	10
A1.4.17- Appui au fonctionnement du cadre intégrateur de commune	20 séances de concertations tenues	ND	2	2	2	2	2	10
Action 1.5 : Projet de Renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales								
A1.5.1- Sensibilisation de la population sur la veille citoyenne et le contrôle citoyen de l'action publique	10 sensibilisations faites	ND	2	2	2	2	2	10
A1.5.2- Amélioration des performances des OSC de la Commune	5 sessions de formation faites	ND	1	1	1	1	1	5
A1.5.3- Communication locale axée sur la mise en œuvre du PDC 4 ^{ème} génération (radio, bulletin d'information, Media, journaux, Conférence de presse, etc)	10 communications faites	ND	2	2	2	2	2	10
A1.5.4- Elaboration de la version citoyenne du PDC 4 ^{ème} génération	Une version citoyenne disponible	ND	1					1
A1.5.5- Elaboration des budgets participatifs	Cinq listes de présence disponible	ND	1	1	1	1	1	5
A1.5.6- Elaboration de la version citoyenne des comptes administratifs et des budgets	Cinq versions citoyennes disponibles	ND	1	1	1	1	1	5
A1.5.7- Organisation des émissions radiophoniques de redditions de comptes	10 émissions organisées de sensibilisation et de reddition des comptes	ND	2	2	2	2	2	10

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.5.8- Mise en œuvre des activités du plan de communication	Nombre d'activités menées	ND	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Action 1.6 : Projet d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.								
A1.6.1. Actualisation du gisement fiscal	1 répertoire du gisement fiscal est disponible	ND	1	1	1	1	1	5
A1.6.2. Actualisation de l'assiette fiscale	1 répertoire de l'assiette fiscale est disponible	ND	1	1	1	1	1	5
A1.6.3- Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres	1 plan de mobilisation des ressources propres est élaboré	ND	1					1
A1.6.4- Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources propres	100% de mise en œuvre	ND	4	4	4	4	4	20
A1.6.5- Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Par an 2 sensibilisations faits et accroissement de 10% du Taux de mobilisation des ressources fiscales	ND	4	4	4	4	4	20
A1.6.6- Animation du cadre communal de concertation pour la mobilisation des ressources financières	20 séances tenues	ND	4	4	4	4	4	20
A1.6.7- Appui aux meilleurs contribuables de la commune chaque année	10 meilleur contribuable sont récompensés	ND	10	10	10	10	10	50
A1.6.8- Acquisition et installation des terminaux de paiement électronique (TPE)	Une application est acquise	ND		1				1
Action 1.7 : Projet de renforcement de la digitalisation de l'administration locale								
A1.7.1- Elaboration du schéma directeur Informatique	01 schéma directeur Informatique est élaboré	ND	1					1

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A1.7.2- Renforcement de la communication digitale	100% de communications	ND	5%	10%	20%	30%	50%	23%
A1.7.3- Mise en œuvre des projets du schéma directeur informatique	Taux d'exécution du SDI	ND	80%	80%	80%	80%	80%	80%
A1.7.4- Mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance à la mairie	Un équipement est acquis	ND		1				1
A1.7.5 - Mise en place d'un système de protection des données à caractère personnel	Un équipement est acquis	ND		1				1
A1.7.6- Elaboration de la politique archivistique et de gestion des savoirs	Un équipement est acquis	ND		1				1
A1.7.7- Interconnexion réseau des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville après extension	Un équipement est acquis	ND	1					1
Action 1.8 : Projet de développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4^{ème} génération								
A1.8.1.1- Mise en place des outils de suivi et de capitalisation des résultats des projets du PDC mis en œuvre	Au moins un outil de suivi évaluation est mis en place	ND	1	1				2
A1.8.1.2- Organisation des ateliers de revue pour l'évaluation de la mise en œuvre du PDC	Au moins 3 revues organisées	ND	1	1	1	1	1	5
Programme 2 : Renforcement du tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, artistique, touristique, culturel et sportif								
Objectif général 2 : Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique								
OS 2.1 : Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce								
RESULTAT 2.1 : le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce est promu								

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
Action 2.1 : Projet d’amélioration de la qualité des infrastructures de transport								
A2.1.2- Réalisation des travaux d’ouverture et d’aménagement des voies urbaines et ITR	Études réalisées sur 160 km de pistes	ND	32	32	32	32	32	160
A2.1.3- Entretien des ouvrages, pistes et des routes	160 Km des voies urbaines sont ouverts et aménagés chaque année	ND	32	32	32	32	32	50
A2.1.4- Suivi et contrôle des travaux d'aménagement de voies et construction d'ouvrages de franchissement sur les pistes	100% des routes, pistes et ouvrages dégradés sont entretenus	ND	10	20	20	20	10	80
A2.1.5- Aménagement de parking et auto-gares	100% des travaux de construction et d’entretien sont suivis	ND	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100%
A2.1.5- Aménagement de parking et auto-gares	Au moins deux (02) auto-gares et un parking sont aménagés	ND	1	1		1		3
A2.1.6- Réalisation des travaux d’entretien des auto-gares	Nombre d’auto gare entretenu	1	1	1	2	2	2	2
Action 2.2 : Projet de développement des infrastructures marchandes, économiques et agricoles								
A2.2.1- Réalisation des études topographiques, hydrologique et architecturale pour l'aménagement des marchés	Au moins 4 études sont réalisées	ND	2	2				4
A2.2.2- Réalisation des travaux d’aménagement des marchés et des espaces publicitaires	Au moins quatre marchés sont aménagés	ND	1	1	1	0,5	0,5	4

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.2.3- Réalisation des travaux d'entretien des infrastructures et équipements marchands	Au moins quatre marchés sont aménagés	ND	1	1	1	0,5	0,5	4
A2.2.4- Réalisation des études pour la construction des infrastructures agricoles	Au moins quatre études sont faites	ND	1	1	1	0,5	0,5	4
A2.2.5- Construction des retenues d'eau	Au moins une retenue d'eau est construite	ND			0,5	0,25	0,25	1
A2.2.6- Réhabilitation du barrage de Batinnin avec les aménagements connexes au tour du barrage (maraichage, pisciculture.) pour les activités génératrices de revenu	Le barrage de Batinnin est réhabilité	ND		1	1	1		3
A2.2.7- Aménagement des bas-fonds pour le riz et le maraichage	Au moins 3 hectares de bas-fonds sont aménagés	ND		1	1	1		3
A2.2.8- Construction des magasins de stockage et des aires de séchage	Au moins 4 magasins et 2 aires de séchage sont construits	ND	1	2	1	1	1	6
A2.2.9- Elaboration du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	Un plan d'entretien est mis en place	ND	0,5	0,5				1
A2.2.10- Appui à l'installation du centre de réparation des engins agricole et d'achats des pièces de rechange	Un centre de réparation installé ; Un stock de pièces de rechanges disponible	ND		0,25	0,25	0,25	0,25	1
A2.2.11- Facilitation de l'accès des producteurs aux machines agricoles (Tracteurs, batteuses, semoirs etc.)	Au moins 40 tracteurs nouveaux sont acquis	ND	8	8	8	8	8	40

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.2.12- Mise en place d'une miellerie à Kérou centre et équipement (extracteur, égouttoir, saturateurs)	Au moins une miellerie est réalisée	ND	1					1
Action 2.3 : Projet de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes								
A2.3.1- Renforcement des capacités d'intervention des autorités locales en matière de développement économique et de promotion de l'emploi.	Au moins trois sessions de formations sont organisées d'ici 2028	ND	1	0,5	0,5	0,5	0,5	3
A2.3.2- Mise en place d'une base de données sur le profil entrepreneurial des jeunes et des femmes.	Une base est disponible	ND		1				1
A2.3.3- Formation et accompagnement des jeunes sur les notions entrepreneuriales et l'élaboration des projets bancables	Au moins cinq sessions de formations sont organisées et 10 jeunes accompagnés	ND	1	1	1	1	1	5
A2.3.4- Organisation des séances d'orientation professionnelle tous les ans.	Cinq séances d'orientation professionnelle sont organisées	3	1	1	1	1	1	8
A2.3.5- Mise en place d'un fonds d'appui à l'incitation des jeunes pour les initiatives de développement	Au moins 100 bénéficiaires hommes et femmes appuyés	ND	20	20	20	20	20	100
A2.3.6- Constitution d'un fonds de garanti pour faciliter l'accès des jeunes au crédit entrepreneurial	Au moins 1.000 000 sont mis en place	0		2500 000	2500 000	2500 000	2500 000	10000000
A2.3.7- Organisation des journées communales de promotion de l'emploi	Au moins 2 journées sont organisées	0		1		1		2

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.3.8- Facilitation de l'accès des jeunes aux stages d'insertion professionnelle dans les autres institutions	Au moins 20 stages sont facilités	ND	4	4	4	4	4	20
Action 2.4 : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles								
A2.4.1- Réalisation du répertoire des projets PPP éligibles	Un répertoire disponible	ND	1					1
A2.4.2- Création du cadre institutionnel des projets PPP au niveau communal	Un acte du cadre institutionnel est pris	ND		1				1
A2.4.3- Suscitation des privés à s'intéresser aux projets PPP	Au moins cinq privés sont intéressés au projet PPP	ND	1	1	1	1	1	5
A2.4.4- Facilitation au fonctionnement des projets développable en mode PPP	Au moins 05 projets PPP sont mis en œuvre	ND	1	1	1	1	1	5
Action 2.5 : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ; maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune								
A2.5.1- Facilitation de l'accès aux semences de qualité et intrants spécifiques	70% des producteurs ont accès aux intrants	ND	70%	70%	70%	70%	70%	70%
A2.5.2- Appui à la structuration des principales filières des organisations paysannes	Au moins 4 nouvelles filières sont organisées	ND	2	1	1			4
A2.5.3- Appui à l'animation de la plateforme multi-acteurs.	Au moins quatre sessions sont organisées chaque année	ND	1	1	1	0,5	0,5	4
A2.5.4- Sensibilisation de la population sur l'utilisation des herbicides, des pesticides et autres intrants agricoles	Dix émissions radiophoniques et au moins quatre microprogrammes sont réalisés.	ND	2	2	2	2	2	10

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.5.5- Appui en équipement de production agricole et de transformation divers pour les déplacés de la commune	Nombre d'équipement acquis	ND	1	1				2
A2.5.6- Formation des producteurs/transformateurs et équipement sur diverses thématiques	Au moins formations faits	ND	1	1	1	1	1	5
A2.5.7- Promotion des clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au marché et l'organisation de la commercialisation	5 clusters agricoles installés	ND	1	1	1	1	1	5
A2.5.8- Organisation d'une foire économique chaque année	Quatre foires sont organisées	ND		1	1	1	1	4
A2.5.9- Organisation d'une foire agricole	Une foire est organisée	ND			1			1
A2.5.10- Sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la culture intensive	5 sensibilisations faits	ND	1	1	1	1	1	5
Action 2.6 : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune								
A2.6.1- Elaboration du plan d'appuis à la filière viande, lait et poisson (volaille, porcins, caprins, ovins et bovin)	Au moins deux filières sont soutenues par la commune	ND		1	1			2
A2.6.2- Sensibilisation des éleveurs sur les pratiques d'automédication et de ventes illicite des produits vétérinaires	Au moins deux émissions radios sont réalisées ; 4 séances grand public sont organisées	ND	2	1	1	1	1	6

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.6.3- Construction des boutiques d'intrants vétérinaires	Au moins une pharmacie est mise en place	ND		0,25	0,25	0,25	0,25	1
A2.6.4- Organisation de la vulgarisation des techniques améliorées d'élevage	Au moins 04 séances sont organisées	ND		1	1	1	1	4
A2.6.5- Appui au fonctionnement des unités de transformation des produits laitiers et agricoles	Aux moins deux unités de transformation sont fonctionnelles	ND	1	0,25	0,25	0,25	0,25	2
A2.6.6- Ouverture et sécurisation des couloirs de passage	Au moins 100 km de couloirs sont ouverts et sécurisés	ND	20	20	20	20	20	100
A2.6.7- Appui à l'organisation de la transhumance	Un acte de gestion de la transhumance est pris	ND	1	1	1	1	1	5
A2.6.8- Création des aires de pâturage	Au moins quatre aires sont créées	ND		1	1	1	1	4
A2.6.9 Vulgarisation de la production des cultures fourragères	Au moins 4 séances de vulgarisation sont faites	ND		1	1	1	1	4
A2.6.10- Facilitation à l'installation des campements pour la sédentarisation des éleveurs	Au moins trois campements sont installés	ND	1	0,5	0,5	0,5	0,5	3
A2.6.11- Sensibilisation des occupants et sécurisation de l'emprise (d'au moins 20 mètres) de part et d'autre des principales routes de la commune	Au moins deux sensibilisations sont faites à la radio et un acte est pris, Environ 128 km linéaire	ND		0,5	0,5	0,5	0,5	2
OS 2.2 : Promouvoir le développement de l'artisanat et du tourisme								
RESULTAT 2.2 : le développement de l'artisanat et du tourisme est promu.								
Action 2.7 : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport								

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.7.1- Recherche des partenaires d'accompagnement de la mairie dans l'appui à l'artisanat	Au moins un accord de partenariat est noué	ND		0,5	0,25	0,25		1
A2.7.2- Formation des artisans maçons sur les techniques de construction avec les matériaux locaux et en Bloc de Terre Comprimée (BTC).	Au moins 05 artisans locaux sont formés en BTC et en matériaux locaux	ND	1	1	1	1	1	5
A2.7.3- Formation des jeunes à l'entrepreneuriat sur la base des potentialités dans les métiers tels que la plomberie, la menuiserie, le staff, etc.	50 jeunes artisans sont formés	ND	10	10	10	10	10	50
A2.7.4- Réalisation d'un plaidoyer pour la création d'un centre de perfectionnement des artisans de Kérou	Au moins un plaidoyer est fait	ND		0,5	0,5			1
A2.7.5- Etudes techniques et environnementales pour la construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Une étude est faite	ND	0,5	0,25	0,25			1
A2.7.6- Réalisation des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Un centre de formation professionnelle est construit	ND	0,25	0,25	0,25	0,25		1
A2.7.7- Elaboration de la carte touristique de la commune	Au moins une carte est disponible	ND			0,5	0,5		1
A2.7.8- Formation des guides de tourisme (accueil, hôtellerie, restauration).	Au moins un guide touristique est formé	ND			0,5	0,5		1

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.7.9- Réalisation du répertoire et documentation des danses et rites en vue d'élargir les champs et modes d'apprentissage	Un répertoire des danses, rites disponible	ND		0,5	0,5			1
A2.7.10- Création d'un circuit touristique	Un circuit touristique est créé	ND	0,5	0,25	0,25			1
A2.7.11- Etudes techniques et environnementales pour l'aménagement des sites touristiques, maisons de jeune et stades de football	Au moins une étude est faite	ND	0,5	0,25	0,25			1
A2.7.12- Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques	Au moins trois sites touristiques sont aménagés	ND		1	1	0,5	0,5	3
A2.7.13- Réalisation des travaux d'aménagement des stades de football	Au moins trois stades sont aménagés	ND	1	0,5	0,5	0,5	0,5	3
A2.7.14- Réalisation des travaux de construction/réhabilitation des maisons de jeunes et loisirs	Au moins une maison de jeunes et loisirs est construite	ND		0,5	0,5			1
A2.7.15- Mise en place d'un système de gestion des infrastructures communales de jeunesse, loisir et de sport en mode PPP	Au moins une étude de rentabilité est réalisée	ND		1				1
A2.7.16- Formation des acteurs touristiques, hôteliers et restaurateurs de la Commune	Dix sessions de formation sont organisées à l'endroit des acteurs du tourisme	ND	2	2	2	2	2	10
A2.7.17 Appui au fonctionnement du CLAC et des Maisons des Jeunes, Loisirs (comités, foires, animations)	Le CLAC est fonctionnel	ND		2	2	2	1	7

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A2.7.18- Mise en gestion déléguée (PPP) tous les centres de jeunes et loisirs d'arrondissement	Au moins un centre de jeunes et loisirs d'arrondissement est mis en gestion déléguée	ND	0,25	0,25	0,25	0,25		1
A2.7.19- Organisation des concerts vacances dénommés super vacances	Deux concerts vacances sont organisés	ND		1		1		1
A2.7.20- Communication autour des potentialités de la Commune en matière de tourisme.	Cinq sessions sont organisées	ND	1	1	1	1	1	5
A2.7.21- Organisation des Festivals culturels.	Au moins un festival culturel est organisé	ND		1				1
Programme 3 : Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques								
Objectif général 3 : Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques								
OS 3.1: Améliorer le cadre de vie des populations								
RESULTAT 3.1: le cadre de vie des populations est amélioré								
Action 3.1: Projet d'élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)								
A3.1.1- Elaboration et mise en œuvre du SDAC	1 SDAC élaboré	ND	0,5	0,5				1
A3.1.2- Elaboration et mise en œuvre des PDU	Au moins un PDU élaboré	ND	0,5	0,5				1
A3.1.3- Actualisation et mise en œuvre des PHAC	Au moins un PHAC élaboré	ND	4					4
A3.1.4- Dématérialisation des anciens plans de lotissements	100% des Plans de lotissement dématérialisé	ND	2	2	2	2	2	10

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.1.5- Achèvement de tous les lotissements en cours	Nombre de plans de lotissements	ND		1				1
A3.1.6- Appui aux nouveaux remembrements et lotissements	5 localités remembrées ou loties	ND		1				1
A3.1.7- Réalisation des travaux d'aménagement des cimetières communaux	2 cimetières construits	ND		1		1		2
A3.1.8- Sécurisation des domaines des cimetières dans les grosses agglomérations	100%d'actes pris	ND			1	1	1	3
A3.1.9- Suivi de la mise en œuvre des initiatives sociales dans le cadre des travaux de bitumage de la route Djougou - Pehunco - Kérou - Banikoara	100% d'infrastructures sociales réalisées ; 90% des plaintes résolues	ND	10	10	5			25
A3.1.9- Réalisation des études pour les zones d'habitation inondées	Au moins une étude réalisée	ND	0,5	0,5				1
Action 3.2: Projet de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune								
A3.2.1- Elaboration d'un plan d'appui pour la construction des latrines familiales	Une stratégie communale d'appui à la construction de latrines familiale disponible	ND		1				1
A3.2.2- Construction des modules de latrines dans la Commune	Au moins 10 nouveaux modules construits	ND	2	2	2	2	2	10
A3.2.3- Sensibilisation pour la construction des latrines familiales et des puisards	Au moins 200 latrines privées familiales sont construites	ND	40	40	40	40	40	200

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.2.4- Réalisation des études d'ouverture et d'aménagement des voies dans les agglomérations périphériques et au centre-ville	Au moins 3 études réalisées sur au moins 20 km linéaires	ND	4	4	4	4	4	20
A3.2.5- Réalisation des travaux d'assainissement et de rechargement des rues dans les grosses agglomérations	Les travaux d'assainissement et de rechargement d'au moins 06 rues sont achevés	ND	6					0
A3.2.6- Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social dans le cadre de la gestion et la maîtrise des eaux pluviales	Une étude est faite	ND	0,5	0,5				
A3.2.7- Réalisation des entretiens des voies d'accès avec curage systématique des caniveaux	Entretiens réalisés sur 20 km linéaires de rues chaque année	ND	4	4	4	4	4	20
A3.2.8- Élaboration d'un plan de collecte des ordures ménagères	Cinq plans sont élaborés	ND	1	1	1	1	1	5
A3.2.9- Recrutement d'une structure de pré-collecte des ordures ménagères (travaux d'aménagement des sites de décharges des déchets solides)	Une structure de pré-collecte recrutée	ND	1	1				2
A3.2.10- Acquisition des équipements et matériels de collecte et de traitement des ordures ménagères	Nombre de matériels et équipements acquis	ND	1	1	1	1	1	5
A3.2.11- Organisation des activités de collecte des ordures ménagères	70% de ménage abonné	ND	70%	70%	70%	70%	70%	70%

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.2.12- Réalisation des travaux de destruction des dépotoirs sauvages des ordures ménagères	Au moins 50% de dépotoirs sauvage d'ordures ménagères détruit	ND	50%	50%	50%	50%	50%	50%
OS 3.2 : Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques								
RESULTAT 3.2 : la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques est assurée.								
Action 3.3 : Projet de gestion durable des carrières de sables, de latérites et de graviers								
A3.3.1- Réalisation de l'étude sur les carrières de latérite, de sable et de gravier	Une étude est faite	ND	1					1
A3.3.2- Elaboration d'un plan de gestion des carrières de graviers, de latérite et de sable	Un plan est élaboré	ND		1				1
A3.3.3- Mise en œuvre du plan de gestion des carrières	Les activités du plan sont exécutées à 80%	ND			20%	50%	80%	80%
A3.3.4- Identification de nouvelles carrières de sable, de latérite et de graviers	Au moins trois carrières identifiées	ND		1	2			3
A3.3.5- Organisation des exploitants de carrières et des transporteurs	Un arrêté est pris	ND		1	1			2
Action 3.4: Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)								
A3.4.1- Communication sur les textes législatifs et réglementaires relatif au foncier	Au moins cinq séances de sensibilisations organisées	ND	1	1	1	1		5
A3.4.2- Appui au fonctionnement des structures de gestion foncière dans la commune	Aux moins cinq sessions de formation organisées	ND	1	1	1	1	1	5
A3.4.3- Réalisation de l'inventaire des domaines publics	Cinq recensements organisés	ND		1	1	1		3

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.4.4- Sécurisation des domaines publics (sites des EM et EPP et autres)	100% des domaines publics sont délimités	ND	160	160	160	160	160	800
A3.4.5- Sensibilisation de la population sur la délivrance des Attestations de Détention Coutumière	Au moins dix sensibilisations faites	ND				1		1
A3.4.6- Elaboration d'un plan de délivrance des titres fonciers pour les réserves et domaines de la commune.	Un plan est élaboré	ND		1	1	1	1	4
A3.4.7- Appui à l'élaboration du cadastre communal	Documents mise à disposition	ND				1		1
A3.4.8- Elaboration des projets de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique	Au moins deux projets sur la GDT/ACC sont élaborés	ND		1	1			2
A3.4.9- Recherche des financements	Deux (02) financements acquis	ND		1	1			2
A3.4.10- Renforcement de capacités des agriculteurs sur la GDT/ACC (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage, agriculture de conservation)	Au moins 3 sessions de formation sont organisées	ND	1	0,25	0,25	0,25	0,25	3
A3.4.11- Appui aux agriculteurs formés à installer les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC) sur leur terre	200 producteurs par Arrondissement sont accompagnés	ND	40	40	40	40	40	200

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.4.12- Suivi de l'organisation d'une visite d'échange entre les producteurs sur la GDT/ACC	Au moins une visite d'échange est suivie	ND				0,5	0,5	1
A3.4.13- Suivi de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC	1 rapport annuel de suivi	ND		1	1	1	1	4
Action 3.5: Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés								
A3.5.1- Montage des projets de reboisement et de gestion des ressources forestières	Au moins 2 partenaires sont mobilisés	ND	1	1				2
A3.5.2- Appui au reboisement individuel, communautaire, des domaines/réserves publics et la gestion des autres Ressources Naturelles	500 ha reboisées	ND	20	20	20	20	20	100
A3.5.3- Création des forêts d'arrondissements	Au moins cinq hectares de superficie reboisées	ND	1	1	1	1	1	5
A3.5.4- Accompagnement du MCVDD dans le cadre de la préservation des forêts classées de l'Etat dans la commune	Cinq suivis faits	ND	1	1	1	1	1	5
A3.5.5- Appui à la réalisation et la protection des plantations privées, communautaires ou communale	50 propriétaires de forêts privées sont appuyés	ND		20	10	10	10	50
A3.5.6- Sensibilisation de la population sur l'importance des espèces en voie de disparition (Karité, néré, khaya)	10 séances, émissions et communiqués radios sont organisés	ND	2	2	2	2	2	10

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A3.5.7- Appui à la protection des forêts sacrées	Au moins 05 actes pris	ND	1	1	1	1	1	5
A3.5.8- Sensibilisation des populations sur l'utilisation des énergies renouvelables et la vulgarisation des foyers améliorés	Au moins 2 sensibilisations par an sont faites	ND	1	1				2
A3.5.9- Elaboration et mise en œuvre des projets d'énergie solaires	2 projets disposent de financements	ND		1	1			2
A3.5.10- Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés	1000 ménages touchés	ND	100	100	100	100	100	500
Action 3.6 : Projet de promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)								
A3.6.1- Élaboration des projets de GIRE autour des rivières, des barrages, retenues d'eau de la commune	Au moins 2 projets élaborés	ND		1	1			2
A3.6.2- Réalisation des actions relatives à la GIRE	Au moins deux actions sur les rivières et points d'eau	ND			1		1	2
A3.6.3- Suivi de la gestion des retenues d'eau	Au moins quatre suivis des barrages et retenues d'eau sont faits chaque année	ND		1	1	1	1	4
A3.6.4- Dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau et des barrages.	Au moins 08 comités sont restructurés et renforcés	ND		2	2	2	2	8
Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables								
Objectif général 4 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables								
OS 4.1 : Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation								
RESULTAT 4.1 : l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation est assuré								

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
Action 4.1 : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité								
A4.1.1- Réalisation des travaux de construction et d'équipement d'un dispensaire isolé	Un dispensaire isolé réalisé	1		1				2
A4.1.2- Construction des salles d'hospitalisation et des maternités dans les centres de santé	Au moins cinq salles d'hospitalisation et maternités sont construites	ND	1	1	1	1	1	5
A4.1.3- Réalisation des travaux d'achèvement de la clôture du centre de santé Kérou	Clôture achevée	ND	1					1
A4.1.4- Réhabilitation des bâtiments des centres de santé	Au moins cinq bâtiments des centres de santé réhabilités	ND	5					5
A4.1.5- Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments dans les centres de santé	Suivi et contrôle permanent sont faits	ND	1	1				2
A4.1.6- Réalisation de plaidoyer pour la construction des infrastructures adéquates, l'acquisition du matériel médical pour les centres de santé et la dotation d'ambulance à chaque arrondissement	Un plaidoyer est fait	ND	1					1
A4.1.7- Equipement des Centres de Santé de la commune	Au moins trois centres de santé sont équipés	ND	14	7	7			28
A4.1.8- Construction des incinérateurs	Au moins 02 incinérateurs construits	ND	1	1				2
A4.1.9- Construction des laboratoires	Au moins un laboratoire est construit	1			1		1	2

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.1.10- Réalisation du plaidoyer pour le changement de statut du CSC de Kérou en hôpital	Trois plaidoyers sont faits	ND	1	1	1			3
A4.1.11- Réalisation des plaidoyers pour le recrutement des spécialistes (cardiologue, radiologue, ophtalmologue...)	Trois plaidoyers sont faits	ND	1	1	1			3
A4.1.12- Organisation des séances d'IEC sur les maladies endémiques (diarrhée, choléra, Méningite, etc.), stupéfiants et prendre part aux supervisions des activités communautaires.	10 séances d'IEC organisées et 5 séances de supervision	ND	2	2	2	2	2	10
A4.1.13- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la santé oculaire	Cinq séances organisées	ND	1	1	1	1	1	5
A4.1.14- Développement des activités d'éducation de santé sexuelle et de reproduction des jeunes (filles et garçons)	20 activités développées	ND	4	4	4	4	4	20
A4.1.15- Suivi des activités de santé communautaire	10 tournées de supervisions sont organisées	ND	2	2	2	2	2	10
A4.1.16- Appui aux activités des Comités de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CSAN)	20 sessions CSAN sont appuyées	28	5	8	10	10	10	43
A4.1.17- Appui à la mise en place des jardins de cases	300 ménages disposant de jardins de case	28	5	8	10	10	10	43

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.1.18- Communication pour un changement social et de comportement sur la nutrition (AME, ANJE, FAP)	10 émissions radio, de sensibilisation publique et de Visite A Domicile	28	5	8	10	10	10	43
A4.1.19- Mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources en santé communautaire	01 plan est mis en œuvre	1	1	1	1	1	1	1
Action 4.2 : Projet de scolarisation et maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école								
A4.2.1- Acquisition des tables-bancs au profit des écoles primaires	Au moins 250 tables bancs acquis	ND	50	50	50	50	50	250
A4.2.2- Réalisation des travaux de Construction des Modules de salles de classes plus bureaux, magasins et équipements	7 modules construits	ND	2	2	1	1	1	7
A4.2.3- Construction des résidences pour les enseignants	4 résidences ou logements sont construits	ND	1	1	1	1	1	5
A4.2.4- Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Circonscription Scolaire (CS)	1 Bâtiment de la CS réhabilité	ND		2		2		4
A4.2.5- Construction des clôtures des Ecoles Maternelles et primaires publiques	Au moins une EM et une EPP sont clôturées	ND		1				1
A4.2.6- Construction des réfectoires, des magasins et cuisines dans les écoles à cantine	Au moins 5 réfectoires, magasins et cuisines sont construits	ND		1				1
A4.2.7- Dotation des écoles maternelles et primaires publiques des équipements informatiques et autres.	Au moins 40 écoles disposent des équipements informatiques	ND		10	10	10	10	40

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.2.8- Réhabilitation des modules de salles de classes	100% des modules de salles de classes défectueux sont réhabilités	ND	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100%
A4.2.9- Organisation des forums sur les problèmes de l'éducation	2 forum organisés	ND		1			1	2
A4.2.10- Organisation des séances de sensibilisation pour la scolarisation des filles, surtout les enfants peulhs	8 séances de sensibilisation organisées	ND	2	2	2	1	1	8
A4.2.11- Organisation des séances de sensibilisation sur la déscolarisation précoce des enfants surtout les filles	5 séances de sensibilisation organisées	ND	1	1	1	1	1	5
A4.2.12- Organisation des campagnes de sensibilisation sur zéro grossesse en milieu scolaire et en apprentissage	20 campagnes organisées	ND	4	4	4	4	4	20
A4.2.13- Répression des auteurs des mariages forcés et précoces	100% auteurs réprimés	ND	1	1	1	1	1	5
A4.2.14- Encouragement des meilleurs élèves et les meilleurs enseignants	Au moins 80 meilleurs élèves au CEP et 03 meilleurs enseignants encouragés chaque année	ND	20	20	20	20	20	100
A4.2.15- Création et animation des centres d'éducation communautaires des enfants déscolarisés ou en situation difficile	5 centres créés et animés	ND		1	1	1	1	4

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.2.16- Organisation des séances de réflexions sur le fonctionnement et la vulgarisation des cantines scolaires	3 séances organisées	ND		2	1			3
A4.2.17- Suivi du fonctionnement des cantines scolaires dans les écoles	20 suivi réalisé	ND	4	4	4	4	4	20
A4.2.18- Appui au financement des cantines scolaires.	Au moins 1000000 de FCFA est débloqué	ND	10 00000	1000 000	1000 000	1000 000	1000 000	5000000
A4.2.19- Alimentation en eau potable de la Circonscription scolaire et des EM et des EPP (SONEB et/ou forage)	Un plaidoyer est fait par la mairie	ND		1				1
A4.2.20- Appui des élèves en classe de CM2 pour les cours de renforcement	Au moins 5 sessions sont organisées	ND		1	1	1	1	4
Action 4.3 : Projet de renforcement de l'alphabétisation								
A4.3.1- Elaboration et mise en œuvre chaque année d'un programme d'alphabétisation	Nombre de programme élaboré et mise en œuvre	ND	1	1	1	1	1	5
A4.3.2- Recherche des financements pour l'alphabétisation	1 financement au moins acquis	ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1
A4.3.3- Motivation des maîtres alphabétiseurs	3 meilleurs maîtres alphabétiseurs motivés chaque année	ND	5	5	5	5	5	25
A4.3.4- Suivi et évaluation chaque année des activités des centres d'alphabétisation	5 suivis sont faits et une évalués chaque fin de campagne	ND	1	1	1	1	1	5

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.3.5- Organisation d'une visite d'échanges et de travail entre maîtres alphabétiseurs, dans la région	1 visite d'échange organisée	ND		1				1
A4.3.6- Organisation des jeux de lettre et de concours littéraire en langues	Un concours et jeu est organisé chaque année	ND	1	1	1	1	1	5
Action 4.4 : Projet de protection sociale, des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées								
A4.4.1- Réalisation des actions de plaidoyer pour l'achèvement du bâtiment du CPS	2 actions de plaidoyer sont faites	ND	1	1				2
A4.4.2- Réhabilitation du bâtiment du CPS	Un bâtiment est réhabilité	ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1
A4.4.3- Elaboration d'un plan communal pour la protection sociale et le genre	Au moins un plan est élaboré	ND		0,5	0,5			1
A4.4.4- Rechercher des financements pour la mise en œuvre du plan communal pour la protection sociale et le genre	Au moins un projet soumis	ND		0,5	0,5	0,5	0,5	2
A4.4.5- Organisation des séances d'IEC des différentes autorités sur la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans la réalisation des infrastructures	2 séances organisées	ND	1		1			2
A4.4.6- Mise à jour du répertoire des personnes en situation d'indigence et d'handicap	1 Répertoire mise à jour	ND	1					1
A4.4.7- Réalisation des plaidoyers pour l'insertion socioprofessionnelle des indigents et handicapés	2 actions de plaidoyer sont faites	ND	1		1			2

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.4.8- Identification et mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profit des femmes et des personnes vulnérables	10 AGR identifiées et mises en œuvre	ND	4	4	4	4	4	20
A4.4.9- Mise en œuvre des actions spécifiques pour les couches vulnérables (OEV, maltraitance, personnes âgées, veuves etc...)	10 actions spécifiques mises en œuvre	ND	2	2	2	2	2	10
A4.4.10- Assistance aux personnes en situation de handicap (PSH)	20 personnes en situation de handicap assistées	ND	4	4	4	4	4	20
A4.4.11- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le travail des enfants	10 sensibilisations faites	ND	1	1	1	1	1	5
A4.4.12- Organisation des émissions radios sur la lutte contre le travail des enfants	10 émissions organisées	ND	2	2	2	2	2	10
OS 4.2 : Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM								
RESULTAT 4.2 : La couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM est améliorée.								
Action 4.5 : Projet d'amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable								
A4.5.1- Réalisation des actions de plaidoyer pour l'extension du réseau électrique conventionnel, d'eau potable et la relance de construction de l'AEV inter villageoises de Kossou-Kossou-Quinra	2 actions de plaidoyer sont faites	ND	1	1				2
A4.5.2- Réalisation des travaux de construction/ réhabilitation/ des	Au moins dix forages sont réalisés	ND	2	2	2	2	2	10

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
infrastructures électriques, des forages d'eau (FPM), AEV et un point d'eau multifonctionnel (forage équipé de dispositif solaire plus château d'eau et bornes fontaines avec abreuvoirs)								
A4.5.3 - Réalisation des actions de plaidoyer pour l'acquisition et l'installation d'un système de panneau solaire	Au moins une action de plaidoyer faite	ND						
A4.5.4 - Elaboration et mise en œuvre des projets de construction des énergies renouvelables	Au moins un projet élaboré et mise en œuvre	ND						
Action 4.6 : Projet d'amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet								
A4.6.1- Réalisation des plaidoyers pour l'extension des réseau GSM	2 actions de plaidoyer faites	ND	1		1			2
A4.6.2- Réalisation des plaidoyers pour la création des cybers café dans les arrondissements	2 actions de plaidoyer faites	ND	1		1			2
A4.6.3- Réalisation des plaidoyers auprès des PTF et autres pour la couverture totale de la radio locale (KPABLY FM)	2 actions de plaidoyer faites	ND	1	1				2
A4.6.4- Réalisation d'un plaidoyer pour la diffusion en ligne et la digitalisation de la radio Kpably FM	Au moins un plaidoyer est fait	ND		1				1

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A4.6.5- Renouvellement de contrat avec la radio locale et signature de contrat avec de nouveau organe de presse	1 contrat signé chaque année	ND	1	1	1	1	1	5
A4.6.6- Organisation des séances de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de partenariat	2 séances tenues chaque année	ND	2	2	2	2	2	10
Programme 5 : Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier								
Objectif général 5 : Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier								
OS 5.1: Sécuriser le territoire transfrontalier								
RESULTAT 5.1 : le territoire communal et transfrontalier est sécurisé.								
Action 5.1: Projet de renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans les zones frontalières								
A5.1.1- Elaboration d'un plan de collaboration entre la mairie, la population et la police républicaine	01 plan est élaboré	ND		1				1
A5.1.2- Mise en place des comités locaux de sécurité	4 structures mises en place	ND	2	2				4
A5.1.3- Mise en œuvre des actions de coproduction de la sécurité	100% de actions réalisées	ND	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100%
Action 5.2: Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN) dans la commune								
A5.2.1- Elaboration d'un mécanisme de gestion des conflits et de l'accès aux RN.	01 mécanisme est disponible	ND			1			1
A5.2.2- Organisation des rencontres périodiques entre les élus et les structures de gestion des conflits	2 rencontres au niveaux communale et 4 rencontres au niveau de chaque arrondissement	ND	18	18	18	18	18	90

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
A5.2.3- Vulgarisation du code foncier et domanial	Au moins cinq séances de vulgarisations sont faites	ND	1	1	1	1	1	5
A5.2.4- Vulgarisation du code pastoral	Au moins cinq séances de vulgarisations sont faites	ND	1	1	1	1	1	5
A5.2.5- Formation des acteurs sur la gestion des conflits liées à la terre et l'accès aux ressources naturelles	5 sessions de formation faites	ND	1	1	1	1	1	5
A5.2.6- Suivi du règlement des conflits	100% des actions de règlement suivi	ND	1	1	1	1	1	5
A5.2.7- Réalisation des plaidoyers pour la création d'un commissariat d'arrondissement à Brignamaro et le renforcement du personnel existant	Le poste de police fonctionnel	ND		1				1
Action 5.3 : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques								
A5.3.1- Organisation des séances d'informations-éducatives-communications (IEC) sur les menaces d'extrémisme violent	Deux séances d'IEC sont organisées par an	ND	4	4	4	4	4	20
A5.3.2- Mise en place des actions de collaboration pour la gestion des menaces d'extrémisme violent	100% de menaces contrôlées	ND	2	2	2	2	2	10
A5.3.3- Elaboration du plan local de sécurité	01 plan disponible	ND		1				1
A5.3.4- Mise en œuvre des actions du plan local de sécurité par la construction des	100% d'exécution des actions du plan	ND	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100%

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs de performance	Valeur de base 2024 (Référence)	Valeur cible					Total
			2025	2026	2027	2028	2029	
infrastructures sociocommunautaires dans les zones frontalières et à risque.								
A5.3.5- Actualisation et vulgarisation du plan de Contingence Communal (PCC)	4 plans disponibles	1	1	1		1		4
A5.3.6- Mise en œuvre le plan de Contingence Communal (PCC)	80% d'exécution des actions du plan	ND	80%	50%	50%	50%	50%	100%

4.5. Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

Tableau 18: Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEURS CIBLES						Services Responsables
				Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2018	2029	
1	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes	Renforcement de capacités du CPS et des CSA en Personnel, équipements et moyens de travail Appui à l'insertion socioprofessionnelle des indigents et handicapés	1.3.1 : Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale	ND	5%	10%	12%	14%	15%	SDLP

	vulnérables en bénéficiant									
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Education à la nutrition et prise en charge des nourrissons et jeunes enfants	2.1.1 : Prévalence de la sous-alimentation	ND	75%	60%	45%	25%	0%	SDLP
		Facilitation à l'accès aux intrants spécifiques des spéculations vivrières	2.1.3 : Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	ND	25%	20%	15%	10%	5%	SDLP
		Promotion et intensification de l'agriculture axée sur l'agrobusiness (filiales porteuses : maïs, riz, soja, karité, anacarde, néré, sorgho, haricot, maraichage)	2.1.2 : Incidence de pauvreté alimentaire	ND	20%	15%	10%	5%	0%	SDLP
3	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales	Assurance d'accès pour tous aux soins de santé	3.3.8 : Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires	ND	PM	PM	PM	PM	PM	SDLP

	négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Appui au fonctionnement de la Platte forme « one Heath » au niveau de la commune	3.3.2 : Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	0	0	0	0	0	0	SDLP
		Appui au dépistage communautaire du paludisme, de la tuberculose, les hépatites	3.3.5 : Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	0,26 pour 1000	0,23 pour 1000	0,20 pour 1000	0,18 pour 1000	0,16 pour 1000	0,15 pour 1000	SDLP
			3.3.6 : Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	365 pour 1000	330 pour 1000	300 pour 1000	280 pour 1000	260 pour 1000	250 pour 1000	RDLP
			3.3.7 : Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants	0,80 pour 1000	0,75 pour 1000	0,70 pour 1000	0,65 pour 1000	0,60 pour 1000	0,55 pour 1000	RDLP
		Appui aux initiatives communautaires de lutte contre les MTN (Maladies Tropicales Négligées) en milieu scolaire et non scolaire	3.3.8 : Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires	17 966	17941	17920	17900	17870	17850	RDLP
4	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied	Encouragement des meilleurs élèves et es meilleurs enseignants	4.1.8 : Proportion d'élcoliers ayant commencé la première année d'études	ND	60%	70%	75%	80%	82%	RDLP

	d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles		primaires qui terminent l'école primaire								
		Assurance de la scolarisation primaire pour tous les enfants	4.1.9 : Taux brut de scolarisation dans le primaire	ND	60%	65%	70%	73%	75%	RDLP	
5	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	Promotion du leadership politique féminin au niveau des instances de gouvernance locale.	5.5.3 : Proportion de femmes conseillères communales	4%	4%	4%	10%	10%	10%	RAAF	
			5.5.4 : Proportion de femmes occupant des postes de direction	2	2%	4%	4%	5%	5%	RAAF	
		Améliorer le taux de fréquentation des centres de santé	Taux de fréquentation des centres de santé	ND	60%	65%	68%	70%	72%	RDLP	
7	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Amélioration du taux de couverture en énergie électrique et en eau potable	7.1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'électricité 7.1.2 : Taux d'électrification	ND	35%	38%	40%	42%	45%	RST	
9	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une	Réalisation et entretien des infrastructures de transport rural	9.1.1 : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année.	ND	50%	55%	57%	59%	60%	RST	

	infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	Assurance de la disponibilité et l'accès à l'internet	9.1.14 : Taux de couverture du territoire communal en internet très haut débit	ND	45%	47%	50%	52%	55%	RSI
11	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Elaboration et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC)	11.1.2 : Proportion de personnes vivant dans les habitations urbaines inondées.	ND	5%	5%	0%	0%	0%	RADE
12	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Promotion de l'assainissement et d'hygiène dans les milieux agglomérés	12.5.1 Nombre de ménages abonné aux structures de pré collecte	ND	0	100	150	200	225	RADE
13	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux	Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement	- 13.1.2 : Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	30	25	20	15	5	RDLP
			- Superficie de terre restaurée	ND	100ha	125ha	150ha	175ha	200ha	RADE

	catastrophes naturelles liées au climat	climatique (GDT/ACC)								
--	--	-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

4.6. Mécanisme de financement

Le coût total des projets inscrits au PDC quatrième génération s'élève à **7 459 821 599 F/CFA**. Ce montant sera mobilisé à travers les fonds propres, le budget national, les PTF, la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat public privé. Le schéma de financement détaillé est présenté dans le tableau 41 ci-dessous.

Tableau 40 : Schéma de financement du PDC 4 de Kérou

Codes	Programme/Objectifs/Actions /projets/Activités	Coût	Année				
			2 025	2 026	2 027	2 028	2029
Pg1	Programme 1 : Amélioration de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité, de la gouvernance locale et de la digitalisation de l'administration.	1 037 457 375	378 441 188	283 441 188	159 750 000	160 250 000	152 575 000
OS 1.1	Renforcer les accords de coopération avec les collectivités territoriales et divers organismes						
	RESULTAT 1.1 : les accords de coopération avec les collectivités et divers organismes sont renforcés						
Pj1.1.	Action 1.1 : Projet de renforcement de la coopération décentralisée	41 000 000	9 200 000	11 700 000	9 200 000	6 700 000	4 200 000
A1.1.1	Organisation de voyages dans le cadre du partenariat avec la Commune de Glézié	10 000 000	5 000 000		5 000 000	0	0
A1.1.2	Organisation de voyage de partenariat avec l'Association Espero en Italie	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
A1.1.3	Recherche d'autres partenariats	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

A1.1.4	Création d'un mémorandum d'entente axée sur la Gestion Durable des Terres & Changement Climatique avec les Communes frontalières	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A1.1.5	Contribution à la mise en œuvre des projets intercommunaux des 2KP par une meilleure mobilisation communautaire	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.1.6	Organiser de visites de travail et d'échanges d'expériences sur l'intercommunalité	5 000 000	0	2 500 000	0	2 500 000	0
OS1.2	Améliorer la gouvernance locale et la digitalisation des services						
1.2	RESULTAT 1.2 La gouvernance locale et la digitalisation des services est améliorée						
Pj1.2	Action 1.2 : Projet de renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale	568 882 375	252 441 188	160 941 188	52 000 000	56 500 000	47 000 000
A1.2.1	Réalisation de l'étude architecturale des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville	15 000 000	15 000 000		0	0	0
A1.2.2	Réalisation des travaux d'extension de l'hôtel de ville	150 000 000	100000000	50000000			0
A1.2.3	Réalisation des travaux de réhabilitation de l'annexe de l'hôtel de ville	45 000 000	22500000	22500000			0
A1.2.4	Acquisition et mise en place d'un système d'énergie solaire (Fourniture et installation d'un système de panneau solaire)	25 000 000	10 000 000	10000000	5000000	0	0
A1.2.5	Réhabilitation des quatre bureaux d'arrondissement de la Commune de Kérou	18 882 375	9 441 188	9 441 188	0	0	0
A1.2.6	Acquisition de coffres-forts pour la SE, le RAAF, le Comptable Matière et le Guichet unique	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0

A1.2.7	Construction des clôtures des bureaux d'arrondissements	34 000 000	17 000 000	17 000 000	0	0	0
A1.2.8	Acquisition des mobiliers de bureau au profit de l'administration communale	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A1.2.9	Acquisition et pose de climatiseurs	10 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0
A1.2.10	Appui à l'équipement de base des OSC performantes de la Commune	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
A1.2.11	Acquisition des motos de pool pour la mobilisation des ressources	8 000 000	8 000 000	0	0	0	0
A1.2.12	Acquisition et Installation d'un système WIFI à l'Hôtel de Ville	10 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	0
A1.2.13	Acquisition des véhicules de pool double cabine	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000	0	0
A1.2.14	Acquisition des appareils de reliure et accessoires	5 000 000	2 000 000	0	3 000 000	0	0
A1.2.15	Acquisition de vidéos projecteurs portable	7 000 000	3 500 000	0	0	3 500 000	0
A1.2.16	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'administration communale	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Pj1.3	Action 1.3 : Projet de renforcement des capacités du personnel et des élus locaux	67 500 000	20 000 000	20 000 000	9 250 000	9 250 000	9 000 000
A1.3.1	Elaboration des outils de gestion des ressources humaines de la Mairie	5 000 000	2 500 000	2 500 000	0	0	0
A1.3.2	Organisation des sessions de formation au profit du personnel	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.3.3	Participation à différentes sessions de formation par les partenaires	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

A1.3.4	Formation du personnel féminin sur le rôle de la femme dans l'administration	2 500 000	1 000 000	1 000 000	250000	250000	0
A1.3.5	Actualisation des manuels de procédure administratives, comptables et financières	15 000 000	7500000	7500000	0	0	0
A1.3.6	Evaluation du personnel administratif	0	0	0	0	0	0
A1.3.7	Elaboration d'un document de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.3.8	Activation du dispositif et du système de gestion de la comptabilité matière et amortissement	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.3.9	Organisation de sessions de formation au profit des Elus communaux sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.3.10	Organisation de session de formation au profit des Chefs de Village et quartiers de ville sur les thématiques relatives à la gouvernance locale	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Pj1.4	Action 1.4 : Projet d'animation des structures communales de gestion	87 775 000	19 640 000	17 640 000	17 640 000	16 640 000	16 215 000
A1.4.1	Organisation des sessions périodiques du Conseil de Supervision	14 000 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
A1.4.2	Organisation des sessions périodiques du Conseil Communal	19 125 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	3 125 000
A1.4.3	Organisation des sessions d'arrondissement	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.4.4	Organisation des sessions au niveau village ou quartier de ville	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.4.5	Organisation des audiences publiques de reddition de compte	7 500 000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000

A1.4.6	Organisation des réunions des commissions permanentes du conseil communal	6 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
A1.4.7	Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération	500 000	0	0	0	0	500 000
A1.4.8	Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
A1.4.9	Animation des cadres de concertation avec les SDE sur le territoire de la Commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A1.4.10	Organisation des sessions trimestrielles du comité administratif paritaire	2 500 000	2 500 000	0	0	0	0
A1.4.11	Organisation des séances par arrondissement entre leaders religieux pour le maintien de la paix et la cohésion sociale dans la communauté	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A1.4.12	Organisation des séances de sensibilisation dans les 43 villages sur les VBG	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A1.4.13	Lutte contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre et soutien aux actions des changements de comportement en faveur du genre	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A1.4.14	Sensibilisation de la communauté sur la discrimination, le harcèlement et autres abus sexuels	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A1.4.15	Sensibilisation des leaders religieux et garants de la tradition sur l'organisation des fêtes et cérémonies ruineuses	3 200 000	640 000	640 000	640 000	640 000	640 000
A1.4.16	Appui au fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	1 200 000	250000	250000	250000	250000	200000
A1.4.17	Appui au fonctionnement du cadre intégrateur de commune	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000

Pj1.5	Action 1.5 : Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales	57 500 000	12 000 000	12 000 000	11 500 000	11 000 000	11 000 000
A1.5.1	Sensibilisation de la population sur la veille citoyenne et le contrôle citoyen de l'action publique	2 000 000	400000	400000	400000	400000	400000
A1.5.2	Amélioration des performances des OSC de la Commune	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A1.5.3	Communication locale axée sur la mise en œuvre du PDC 4 ^{ème} génération (radio, bulletin d'information, Media, journaux, Conférence de presse, etc)	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.5.4	Elaboration de la version citoyenne du PDC 4 ^{ème} génération	3 000 000	600000	600000	600000	600000	600000
A1.5.5	Elaboration des budgets participatifs	1 000 000	200000	200000	200000	200000	200000
A1.5.6	Elaboration de la version citoyenne des comptes administratifs et des budgets	12 500 000	3 000 000	3 000 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000
A1.5.7	Organisation des émissions radiophoniques de redditions de comptes	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A1.5.8	Mise en œuvre des activités du plan de communication	30 000 000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000
Pj1.6	Action 1.6 : Projet d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.	51 800 000	13 360 000	8 360 000	8 360 000	8 360 000	13 360 000
A1.6.1	Actualisation du gisement fiscal	10 000 000	5 000 000				5 000 000
A1.6.2	Actualisation de l'assiette fiscale	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A1.6.3	Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A1.6.4	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources propres	300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000

A1.6.5	Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A1.6.6	Animation du cadre communal de concertation pour la mobilisation des ressources financières	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A1.6.7	Appui aux meilleurs contribuables de la commune chaque année	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A1.6.8	Acquisition et installation des terminaux de paiement électronique (TPE)	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Pj1.7	Action 1.7 : Projet de renforcement de la digitalisation de l'administration locale	254 000 000	50 800 000	50 800 000	50 800 000	50 800 000	50 800 000
A1.7.1	Elaboration du schéma directeur Informatique	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.7.2	Renforcement de la communication digitale	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A1.7.3	Mise en œuvre des projets du schéma directeur informatique	160 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000
A1.7.4	Mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance à la mairie	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A1.7.5	Mise en place d'un système de protection des données à caractère personnel	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.7.6	Elaboration de la politique archivistique et de gestion des savoirs	9 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
A1.7.7	Interconnexion réseau des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville après extension	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Pj1.8	Action 1.8 : Projet de développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4^{ème} génération	6 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.8.1	Mise en place des outils de suivi et de capitalisation des résultats des projets du PDC mis en œuvre	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
A1.8.2	Organisation des ateliers de revue pour l'évaluation de la mise en œuvre du PDC	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Pg2	Programme 2 : Renforcement du tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, artistique, touristique, culturel et sportif	3 965 184 265	861 268 750	1 035 730 376	744 450 329	669 796 666	604 630 000
OS2.1	Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce						
R	RESULTAT 2.1 : Le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce est promu						
Pj2.1	Action 2.1 : Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport	1 263 852 425	252 770 485	252 770 485	252 770 485	252 770 485	252 770 485
A2.1.1	Réalisation des études pour l'aménagement des ITR	100 279 624	20 055 925	20 055 925	20 055 925	20 055 925	20 055 925
A2.1.2	Réalisation des travaux d'ouverture et d'aménagement des voies urbaines et ITR	429 458 528	85 891 706	85 891 706	85 891 706	85 891 706	85 891 706
A2.1.3	Entretien des ouvrages, pistes et des routes	299 500 000	59 900 000	59 900 000	59 900 000	59 900 000	59 900 000
A2.1.4	Suivi et contrôle des travaux d'aménagement de voies et construction d'ouvrages de franchissement sur les pistes	24 614 273	4 922 855	4 922 855	4 922 855	4 922 855	4 922 855
A2.1.5	Aménagement de parking et auto-gares	400 000 000	80000000	80000000	80000000	80000000	80000000
A2.1.6	Réalisation des travaux d'entretien des auto-gares	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Pj2.2	Action 2.2 : Projet de développement des infrastructures marchandes, économiques et agricoles	2 014 715 405	441 347 881	429 516 881	409 616 881	409 116 881	409 116 881
A2.2.1	Réalisation des études topographiques, hydrologique et architecturale pour l'aménagement des marchés	39 800 000	19 900 000	19 900 000	0	0	0
A2.2.2	Réalisation des travaux d'aménagement des marchés et des espaces publicitaires	1 427 497 080	285499416	285499416	285499416	285499416	285499416

A2.2.3	Réalisation des travaux d'entretien des infrastructures et équipements marchands	5 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
A2.2.4	Réalisation des études pour la construction des infrastructures agricoles	24 080 000	4 816 000	4 816 000	4 816 000	4 816 000	4 816 000
A2.2.5	Construction des retenues d'eau	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
A2.2.6	Réhabilitation du barrage de Batinnin avec les aménagements connexes au tour du barrage (maraichage, pisciculture.) pour les activités génératrices de revenu	155 007 325	31 001 465	31 001 465	31 001 465	31 001 465	31 001 465
A2.2.7	Aménagement des bas-fonds pour le riz et le maraichage	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
A2.2.8	Construction des magasins de stockage et des aires de séchage	84 000 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000
A2.2.9	Elaboration du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	5 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
A2.2.10	Appui à l'installation du centre de réparation des engins agricole et d'achats des pièces de rechange	1 000 000	0	500 000	500 000	0	0
A2.2.11	Facilitation de l'accès des producteurs aux machines agricoles (Tracteurs, batteuses, semoirs etc.)	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.2.12	Mise en place d'une miellerie à Kérou centre et équipement (extracteur, égouttoir, saturateurs)	12 331 000	12 331 000	0	0	0	0
Pj2.3	Action 2.3 : Projet de promotion de l'entreprenariat et l'emploi des jeunes	33 200 000	3 740 000	8 740 000	6 240 000	8 240 000	6 240 000
A2.3.1	Renforcement des capacités d'intervention des autorités locales en matière de développement économique et de promotion de l'emploi.	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000

A2.3.2	Mise en place d'une base de données sur le profil entrepreneurial des jeunes et des femmes.	500 000	0	500 000	0	0	0
A2.3.3	Formation et accompagnement des jeunes sur les notions entrepreneuriales et l'élaboration des projets bancables	4 500 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
A2.3.4	Organisation des séances d'orientation professionnelle tous les ans.	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.3.5	Mise en place d'un fonds d'appui à l'incitation des jeunes pour les initiatives de développement	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A2.3.6	Constitution d'un fonds de garanti pour faciliter l'accès des jeunes au crédit entrepreneurial	10 000 000	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
A2.3.7	Organisation des journées communales de promotion de l'emploi	4 000 000	0	2000000	0	2000000	0
A2.3.8	Facilitation de l'accès des jeunes aux stages d'insertion professionnelle dans les autres institutions	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Pj2.4	Action 2.4 : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles	2 300 000	1 200 000	500 000	200 000	200 000	200 000
A2.4.1	Réalisation du répertoire des projets PPP éligibles	1 000 000	1000000			0	0
A2.4.2	Création du cadre institutionnel des projets PPP au niveau communal	300 000		300 000			
A2.4.3	Suscitation des privés à s'intéresser aux projets PPP	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.4.4	Facilitation au fonctionnement des projets développable en mode PPP	500 000	100000	100000	100000	100000	100000
OS2.2	OS2.2 : Promouvoir le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce						
R	RESULTAT : 2.2 : l'agriculture, l'industrie et le commerce sont promus						

	Action 2.5 : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ; maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune						
A2.5.1	Facilitation de l'accès aux semences de qualité et intrants spécifiques	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.5.2	Appui à la structuration des principales filières des organisations paysannes	600 000	200 000	200 000	200 000		
A2.5.3	Appui à l'animation de la plateforme multi-acteurs.	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A2.5.4	Sensibilisation de la population sur l'utilisation des herbicides, des pesticides et autres intrants agricoles	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.5.5	Appui en équipement de production agricole et de transformation divers pour les déplacés de la commune	3 416 435	1 708 217	1 708 218			
A2.5.6	Formation des producteurs/transformateurs et équipement sur diverses thématiques	19 500 000	18 000 000	500 000	400 000	300 000	300 000
A2.5.7	Promotion des clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au marché et l'organisation de la commercialisation	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.5.8	Organisation d'une foire économique chaque année	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A2.5.9	Organisation d'une foire agricole	2 000 000			2 000 000		
A2.5.10	Sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la culture intensive	3200000	640 000	640 000	640 000	640 000	640 000
Pj2.6	Action 2.6 : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune	289000000	70680000	58605000	51105000	58055000	50555000
A2.6.1	Elaboration du plan d'appuis à la filière viande, lait et poisson (volaille, porcins, caprins, ovins et bovin)	1 000 000		500 000	500 000	0	0

A2.6.2	Sensibilisation des éleveurs sur les pratiques d'automédication et de ventes illicite des produits vétérinaires	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A2.6.3	Construction des boutiques d'intrants vétérinaires	15 000 000	0	7 500 000	0	7 500 000	0
A2.6.4	Organisation de la vulgarisation des techniques améliorées d'élevage	2 400 000	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000
A2.6.5	Appui au fonctionnement des unités de transformation des produits laitiers et agricoles	4 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
A2.6.6	Ouverture et sécurisation des couloirs de passage	153 000 000	53 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
A2.6.7	Appui à l'organisation de la transhumance	400 000	100 000	100 000	100 000	50 000	50 000
A2.6.8	Création des aires de pâturage	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A2.6.9	Vulgarisation de la production des cultures fourragères	1 500 000	0	375 000	375 000	375 000	375 000
A2.6.10	Facilitation à l'installation des campements pour la sédentarisation des éleveurs	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
A2.6.11	Sensibilisation des occupants et sécurisation de l'emprise (d'au moins 20 mètres) de part et d'autre des principales routes de la commune	30 200 000		7 550 000	7 550 000	7 550 000	7 550 000
OS2.2	Promouvoir le développement de l'artisanat, du tourisme et du sport.						
A2.6.8	RESULTA 2.2 : le développement de l'artisanat, du tourisme et du sport est promu						
Pj2.7	Action 2.7 : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	318 400 000	85 810 000	76 560 000	62 110 000	54 960 000	38 960 000
A2.7.1	Recherche des partenaires d'accompagnement de la mairie dans l'appui à l'artisanat	400 000	0	100 000	100 000	100 000	100000

A2.7.2	Formation des artisans maçons sur les techniques de construction avec les matériaux locaux et en Bloc de Terre Comprimée (BTC).	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.7.3	Formation des jeunes à l'entrepreneuriat sur la base des potentialités dans les métiers tels que la plomberie, la menuiserie, le staff, etc.	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A2.7.4	Réalisation d'un plaidoyer pour la création d'un centre de perfectionnement des artisans de Kérou	100 000	0	50 000	50 000	0	0
A2.7.5	Etudes techniques et environnementales pour la construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
A2.7.6	Réalisation des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	30 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	6 000 000	
A2.7.7	Élaboration de la carte touristique de la commune	5 000 000	2 500 000	2 500 000			
A2.7.8	Formation des guides de tourisme (accueil, hôtellerie, restauration).	1 000 000	500 000	500 000			
A2.7.9	Réalisation du répertoire et documentation des danses et rites en vue d'élargir les champs et modes d'apprentissage	800 000	400 000	400 000			
A2.7.10	Création d'un circuit touristique	100 000	50 000	50000			
A2.7.11	Etudes techniques et environnementales pour l'aménagement des sites touristiques, maisons de jeune et stades de football	20 000 000	5 000 000	5 000 000	5000000	5000000	0
A2.7.12	Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques par l'approche PPP	50 000 000	0	20000000	10000000	10000000	10000000

A2.7.1 3	Réalisation des travaux d'aménagement des stades de football	128 500 000	28 500 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
A2.7.1 4	Réalisation des travaux de construction/réhabilitation des maisons de jeunes et loisirs	38 000 000	28 000 000	5000000	5000000	0	0
A2.7.1 5	Mise en place d'un système de gestion des infrastructures communales de jeunesse, loisir et de sport en mode PPP	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A2.7.1 6	Formation des acteurs touristiques, hôteliers et restaurateurs de la Commune	300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
A2.7.1 7	Appui au fonctionnement du CLAC et des Maisons des Jeunes, Loisirs (comités, foires, animations)	5 000 000	0	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A2.7.1 8	Mise en gestion déléguée (PPP) tous les centres de jeunes et loisirs d'arrondissement	200 000	0	100 000	100 000	0	0
A2.7.1 9	Organisation des concerts vacances dénommés super vacances	10 000 000		5 000 000		5 000 000	
A2.7.2 0	Communication autour des potentialités de la Commune en matière de tourisme.	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.7.2 1	Organisation des Festivals culturels.	10 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0
Pg3	Programme 3 : Amélioration du cadre de vie des populations, de la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques	697 585 363	249 883 950	165 181 920	130 079 398	124 079 396	94 646 064
OS3.1	Améliorer le cadre de vie des populations						
R	RESULTAT 3.1 : Le cadre de vie des populations est amélioré						

Pj3.1	Action 3.1: Projet de ‘élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)	178 900 000	88 422 841	76 209 189	32 406 667	32 406 666	15 740 000
A3.1.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAC	45 000 000	22500000	22500000	0	0	0
A3.1.2	Elaboration et mise en œuvre des PDU	15 000 000	7 500 000	7 500 000	0	0	0
A3.1.3	Actualisation et mise en œuvre des PHAC	10 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0
A3.1.4	Dématérialisation des anciens plans de lotissements	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A3.1.5	Achèvement de tous les lotissements en cours	5 000 000	5 000 000				
A3.1.6	Appui aux nouveaux remembrements et lotissements	2 000 000	0	1 000 000	0	500 000	500 000
A3.1.7	Réalisation des travaux d'aménagement des cimetières communaux	80 000 000		40 000 000	0	40 000 000	0
A3.1.8	Sécurisation des domaines des cimetières dans les grosses agglomérations	10 000 000			5 000 000	2 500 000	2 500 000
A3.1.9	Suivi de la mise en œuvre des initiatives sociales dans le cadre des travaux de bitumage de la route Djougou - Pehunco -Kérou – Banikoara	400 000	200 000	100 000	100 000		
A3.1.10	Réalisation des études pour les zones d'habitation inondées	6 500 000	3 250 000	3 250 000			
Pj3.2	Action 3.2: Projet de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune	295585363	147041109	46636064	38136064	38136064	25636064
A3.2.1	Elaboration d'un plan d'appui pour la construction des latrines familiales	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
A3.2.2	Construction des modules de latrines dans la Commune	59 480 318	11 896 064	11 896 064	11 896 064	11 896 064	11 896 064
A3.2.3	Sensibilisation pour la construction des latrines familiales et des puisards	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

A3.2.4	Réalisation des études d'ouverture et d'aménagement des voies dans les agglomérations périphériques et au centre-ville	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A3.2.5	Réalisation des travaux d'assainissement et de rechargement des rues dans les grosses agglomérations	101 405 045	101 405 045	0	0	0	0
A3.2.6	Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social dans le cadre de la gestion et la maîtrise des eaux pluviales	15 000 000	7 500 000	7 500 000	0	0	0
A3.2.7	Réalisation des entretiens des voies d'accès avec curage systématique des caniveaux	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A3.2.8	Elaboration d'un plan de collecte des ordures ménagères	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
A3.2.9	Recrutement d'une structure de pré-collecte des ordures ménagères (travaux d'aménagement des sites de décharges des déchets solides)	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A3.2.10	Acquisition des équipements et matériels de collecte et de traitement des ordures ménagères	50 000 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	0
A3.2.11	Organisation des activités de collecte des ordures ménagères	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A3.2.12	Réalisation des travaux de destruction des dépotoirs sauvages des ordures ménagères	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
OS3.2	Assurer la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques						
R	RESULTAT 3.2 : la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques est assurée						

Pj3.3	Action 3.3: Projet de gestion durable des carrières de sables et de graviers	15 500 000	3 000 000	7 416 667	4 416 667	416 666	250 000
A3.3.1	Réalisation de l'étude sur les carrières de latérite, de sable et de gravier	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0
A3.3.2	Elaboration d'un plan de gestion des carrières de graviers, de latérite et de sable	3 000 000	0	1500000	1 500 000	0	0
A3.3.3	Mise en œuvre du plan de gestion des carrières	1 000 000	0	250000	250 000	250 000	250 000
A3.3.4	Identification de nouvelles carrières de sable, de latérite et de graviers	5 000 000	0	2500000	2 500 000		0
A3.3.5	Organisation des exploitants de carrières et des transporteurs	500 000	0	166667	166 667	166 666	0
Pj3.4	Action 3.4: Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	81 000 000	9 100 000	17 850 000	18 350 000	17 850 000	17 850 000
A3.4.1	Communication sur les textes législatifs et réglementaires relatif au foncier	1 000 000	200000	200000	200000	200000	200000
A3.4.2	Appui au fonctionnement des structures de gestion foncière dans la commune	5 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
A3.4.3	Réalisation de l'inventaire des domaines publics	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A3.4.4	Sécurisation des domaines publics (sites des EM et EPP et autres)	29 000 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000
A3.4.5	Sensibilisation de la population sur la délivrance des Attestations de Détention Coutumière	2 500 000	500000	500000	500000	500000	500000
A3.4.6	Elaboration d'un plan de délivrance des titres fonciers pour les réserves et domaines de la commune.	30 000 000	0	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000
A3.4.7	Appui à l'élaboration du cadastre communal	2 500 000			1 000 000	1 000 000	500 000

A3.4.8	Elaboration des projets de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique	500 000		250 000	250 000		
A3.4.9	Recherche des financements	500 000		250 000	250 000		
A3.4.10	Renforcement de capacités des agriculteurs sur la GDT/ACC (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage, agriculture de conservation)	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A3.4.11	Appui aux agriculteurs formés à installer les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC) sur leur terre	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A3.4.12	Suivi de l'organisation d'une visite d'échange entre les producteurs sur la GDT/ACC	1 000 000	0	500 000	0	0	500 000
A3.4.13	Suivi de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC	1 000 000	0	250 000	250 000	250 000	250 000
Pj3.5	Action 3.5: Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés	64600000	2320000	16320000	16020000	15020000	14920000
A3.5.1	Montage des projets de reboisement et de gestion des ressources forestières	500 000	250 000	250 000			
A3.5.2	Appui au reboisement individuel, communautaire, des domaines/réserves publics et la gestion des autres Ressources Naturelles	4 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
A3.5.3	Création des forêts d'arrondissements	4 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
A3.5.4	Accompagnement du MCVDD dans le cadre de la préservation des forêts classées de l'Etat dans la commune	1 000 000	0	0	0	500 000	500 000

A3.5.5	Appui à la réalisation et la protection des plantations privées, communautaires ou communale	50 000 000	0	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000
A3.5.6	Sensibilisation de la population sur l'importance des espèces en voie de disparition (Karité, néré, khaya)	100 000	20000	20000	20000	20000	20000
A3.5.7	Appui à la protection des forêts sacrées	1 000 000	200000	200000	200000	200000	200000
A3.5.8	Sensibilisation des populations sur l'utilisation des énergies renouvelables et la vulgarisation des foyers améliorés	500 000	250 000	250 000	0	0	0
A3.5.9	Elaboration et mise en œuvre des projets d'énergie solaires	3 000 000	0	1 500 000	1 500 000	0	0
A3.5.10	Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés	500 000			200 000	200 000	100 000
Pj3.6	Action 3.6 : Projet de promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)	62000000	0	750000	20750000	20250000	20250000
A 3.6.1	Elaboration des projets de GIRE autour des rivières, des barrages, retenues d'eau de la commune	1 000 000	0	500 000	500 000		
A 3.6.2	Réalisation des actions relatives à la GIRE	60 000 000			20 000 000	20 000 000	20 000 000
A 3.6.3	Suivi de la gestion des retenues d'eau	800 000		200 000	200 000	200 000	200 000
A 3.6.4	Dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau et des barrages.	200 000		50 000	50 000	50 000	50 000
Pg4	Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables	1 449 574 596	366 530 315	311 942 815	282 642 815	253 729 326	233 729 326
OS4.1	Assurer l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation						

R	RESULTA 4.1 : l'accès pour tous aux soins de santé de qualité et à l'éducation est assuré						
Pj4.1	Action 4.1 : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité	688180000	218836000	114386000	126686000	101636000	126636000
A4.1.1	Réalisation des travaux de construction et d'équipement d'un dispensaire isolé	25 000 000	12 500 000	12 500 000	0	0	0
A4.1.2	Construction des salles d'hospitalisation et des maternités dans les centres de santé	160 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000
A4.1.3	Réalisation des travaux d'achèvement de la clôture du centre de santé Kérou	9 500 000	9 500 000		0	0	0
A4.1.4	Réhabilitation des bâtiments des centres de santé	250 000 000	125 000 000	31 250 000	31 250 000	31 250 000	31 250 000
A4.1.5	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments dans les centres de santé	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0
A4.1.6	Réalisation de plaidoyer pour la construction des infrastructures adéquates, l'acquisition du matériel médical pour les centres de santé et la dotation d'ambulance à chaque arrondissement	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.1.7	Equipement des Centres de Santé de la commune	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A4.1.8	Construction des incinérateurs	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A4.1.9	Construction des laboratoires	50 000 000	0		25000000	0	25000000
A4.1.10	Réalisation du plaidoyer pour le changement de statut du CSC de Kérou en hôpital	500 000	250 000	250 000	0	0	0
A4.1.11	Réalisation des plaidoyers pour le recrutement des spécialistes (cardiologue, radiologue, ophtalmologue...)	300 000	50 000	50 000	100000	50000	50000
A4.1.12	Organisation des séances d'IEC sur les maladies endémiques (diarrhée, choléra, Méningite, etc.),	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000

	stupéfiants et prendre part aux supervisions des activités communautaires.						
A4.1.1 3	Organisation des campagnes de sensibilisation sur la santé oculaire	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A4.1.1 4	Développement des activités d'éducation de santé sexuelle et de reproduction des jeunes (filles et garçons)	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A4.1.1 5	Suivi des activités de santé communautaire	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A4.1.1 6	Appui aux activités des Comités de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CSAN)	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A4.1.1 7	Appui à la mise en place des jardins de cases	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.1.1 8	Communication pour un changement social et de comportement sur la nutrition (AME, ANJE, FAP)	180 000	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000
A4.1.1 9	Mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources en santé communautaire	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Pj4.2	Action 4.2 : Projet de scolarisation et maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école	537440467	94313489	152913489	112813489	111200000	66200000
A4.2.1	Acquisition des tables-bancs au profit des écoles primaires	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
A4.2.2	Réalisation des travaux de Construction des Modules de salles de classes plus bureaux, magasins et équipements	151840467	50 613 489	50 613 489	50 613 489	0	0
A4.2.3	Construction des résidences pour les enseignants	60 000 000	30 000 000			30 000 000	
A4.2.4	Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Circonscription Scolaire (CS)	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0

A4.2.5	Construction des clôtures des Ecoles Maternelles et primaires publiques	50 000 000		20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A4.2.6	Construction des réfectoires, des magasins et cuisines dans les écoles à cantine	120 000 000	0	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
A4.2.7	Dotation des écoles maternelles et primaires publiques des équipements informatiques et autres.	40 000 000	0	20 000 000	0	20 000 000	0
A4.2.8	Réhabilitation des modules de salles de classes	10 000 000	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
A4.2.9	Organisation des forums sur les problèmes de l'éducation	10 000 000	0	5 000 000	0	0	5 000 000
A4.2.10	Organisation des séances de sensibilisation pour la scolarisation des filles, surtout les enfants peulhs	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A4.2.11	Organisation des séances de sensibilisation sur la déscolarisation précoce des enfants surtout les filles	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A4.2.12	Organisation des campagnes de sensibilisation sur zéro grossesse en milieu scolaire et en apprentissage	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A4.2.13	Répression des auteurs des mariages forcés et précoces	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A4.2.14	Encouragement des meilleurs élèves et les meilleurs enseignants	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A4.2.15	Création et animation des centres d'éducation communautaires des enfants déscolarisés ou en situation difficile	20 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A4.2.16	Organisation des séances de réflexions sur le fonctionnement et la vulgarisation des cantines scolaires	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	0
A4.2.17	Suivi du fonctionnement des cantines scolaires dans les écoles	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000

A4.2.18	Appui au financement des cantines scolaires.	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A4.2.19	Alimentation en eau potable de la Circonscription scolaire et des EM et des EPP (SONEB et/ou forage)	100 000	0	100 000	0	0	0
A4.2.20	Appui des élèves en classe de CM2 pour les cours de renforcement	5 000 000	1000000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Pj4.3	Action 4.3 : Projet de renforcement de l'alphabétisation	45000000	8500000	10250000	9250000	8500000	8500000
A4.3.1	Elaboration et mise en œuvre chaque année d'un programme d'alphabétisation	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
A4.3.2	Recherche des financements pour l'alphabétisation	1 000 000		1 000 000			
A4.3.3	Motivation des maîtres alphabétiseurs	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A4.3.4	Suivi et évaluation chaque année des activités des centres d'alphabétisation	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A4.3.5	Organisation d'une visite d'échanges et de travail entre maîtres alphabétiseurs, dans la région	1 500 000	0	750 000	750 000	0	0
A4.3.6	Organisation des jeux de lettre et de concours littéraire en langues	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
Pj4.4	Action 4.4 : Projet de protection sociale, des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées	42850000	8270000	9770000	9270000	7770000	7770000
A4.4.1	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'achèvement du bâtiment du CPS	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0
A4.4.2	Réhabilitation du bâtiment du CPS	15000000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
A4.4.3	Elaboration d'un plan communal pour la protection sociale et le genre	3 000 000	0	1 500 000	1 500 000	0	0

A4.4.4	Rechercher des financements pour la mise en œuvre du plan communal pour la protection sociale et le genre	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.4.5	Organisation des séances d'IEC des différentes autorités sur la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans la réalisation des infrastructures	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.4.6	Mise à jour du répertoire des personnes en situation d'indigence et d'handicap	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
A4.4.7	Réalisation des plaidoyers pour l'insertion socioprofessionnelle des indigents et handicapés	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
A4.4.8	Identification et mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profit des femmes et des personnes vulnérables	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A4.4.9	Mise en œuvre des actions spécifiques pour les couches vulnérables (OEV, maltraitance, personnes âgées, veuves etc...)	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A4.4.10	Assistance aux personnes en situation de handicap (PSH)	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A4.4.11	Organisation des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le travail des enfants	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.4.12	Organisation des émissions radios sur la lutte contre le travail des enfants	500 000	100000	100000	100000	100000	100000
OS4.2	Améliorer la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM						
R	RESULTAT 4.2 : la couverture en énergie électrique, en eau potable et aux GSM est améliorée.						

Pj4.5	Action 4.5 : Projet d'amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable	100304129	29460826	17460826	17460826	17460826	17460826
A4.5.1	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'extension du réseau électrique conventionnel, d'eau potable et la relance de construction de l'AEV inter villageoises de Kossou-Kossou-Ouinra	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A4.5.2	Réalisation des travaux de construction/ réhabilitation/ des infrastructures électriques, des forages d'eau (FPM), AEV et un point d'eau multifonctionnel (forage équipé de dispositif solaire plus château d'eau et bornes fontaines avec abreuvoirs)	97 304 129	29 060 826	17 060 826	17 060 826	17 060 826	17 060 826
A4.5.3	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'acquisition et l'installation d'un système de panneau solaire	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A4.5.4	Elaboration et mise en œuvre des projets de construction des énergies renouvelables	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
4.6	Action 4.6 : Projet d'amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet	35800000	7150000	7162500	7162500	7162500	7162500
A4.6.1	Réalisation des plaidoyers pour l'extension des réseau GSM	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.6.2	Réalisation des plaidoyers pour la création des cybers café dans les arrondissements	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.6.3	Réalisation des plaidoyers auprès des PTF et autres pour la couverture totale de la radio locale (KPABLY FM)	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.6.4	Réalisation d'un plaidoyer pour la diffusion en ligne et la digitalisation de la radio Kpably FM	50 000	0	12 500	12 500	12 500	12 500

A4.6.5	Renouvellement de contrat avec la radio locale et signature de contrat avec de nouveau organe de presse	32 500 000	6 500 000	6 500 000	6500000	6500000	6500000
A4.6.6	Organisation des séances de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de partenariat	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Pg5	Programme 5 : Promotion d'une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier	310 020 000	61 754 000	64 504 000	61 254 000	61 254 000	61 254 000
OS5.1	Sécuriser le territoire transfrontalier						
R	RESULTAT 5.1 : le territoire communal et transfrontalier est sécurisé						
Pj5.1	Action 5.1: Projet de renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans les zones frontalières	15500000	4750000	4750000	2000000	2000000	2000000
A5.1.1	Elaboration d'un plan de collaboration entre la mairie, la population et la police républicaine	5 000 000	2 500 000	2 500 000	0	0	0
A5.1.2	Mise en place des comités locaux de sécurité	500 000	250 000	250 000	0	0	0
A5.1.3	Mise en œuvre des actions de coproduction de la sécurité	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Pj5.2	Action 5.2: Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN) dans la commune	11 000 000	1 900 000	2 650 000	2 150 000	2 150 000	2 150 000
A5.2.1	Elaboration d'un mécanisme de gestion des conflits et de l'accès aux RN.	3 000 000	0	750 000	750 000	750 000	750 000
A5.2.2	Organisation des rencontres périodiques entre les élus et les structures de gestion des conflits	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A5.2.3	Vulgarisation du code foncier et domanial	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A5.2.4	Vulgarisation du code pastoral	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

A5.2.5	Formation des acteurs sur la gestion des conflits liées à la terre et l'accès aux ressources naturelles	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A5.2.6	Suivi du règlement des conflits	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A5.2.7	Réalisation des plaidoyers pour la création d'un commissariat d'arrondissement à Brignamaro et le renforcement du personnel existant	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0
Pj5.3	Action 5.3 : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques	283 520 000	55 104 000	57 104 000	57 104 000	57 104 000	57 104 000
A5.3.1	Organisation des séances d'informations-éducatives-communiqués (IEC) sur les menaces d'extrémisme violent	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A5.3.2	Mise en place des actions de collaboration pour la gestion des menaces d'extrémisme violent	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A5.3.3	Elaboration du plan local de sécurité	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A5.3.4	Mise en œuvre des actions du plan local de sécurité par la construction des infrastructures sociocommunautaires dans les zones frontalières et à risques.	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A5.3.5	Actualisation et vulgarisation du plan de Contingence Communal (PCC)	8 000 000	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A5.3.6	Mise en œuvre du plan de Contingence Communal (PCC)	208 020 000	41 604 000	41 604 000	41 604 000	41 604 000	41 604 000
	Coût global du PDC IV	7 459 821 599	1 917 878 202	1 860 800 298	1 378 176 541	1 269 109 387	1 146 834 389

Chapitre 5 : Dispositif de mise en œuvre, gestion des risques et conditions de succès.

Ce chapitre comporte le dispositif de mise en œuvre, la gestion des risques et les conditions de succès.

5.1. Mécanisme de mise en œuvre du PDC4

- Pour une meilleure appropriation et un pilotage efficace et efficient du PDC, il est plus judicieux de mettre en place un dispositif institutionnel participatif et inclusif. Ce dispositif doit regrouper tous les acteurs stratégiques de la commune. Il sera chargé de coordonner l'opérationnalisation du PDC, le suivi de la mise en œuvre ainsi que l'évaluation.
- L'efficacité de la mise en œuvre des actions planifiées dans le présent PDC dépend de la cohérence du dispositif institutionnel mis en place, l'arrimage du système de suivi et le mécanisme d'évaluation à mettre en valeur au cours du processus d'exécution du document.
- La mise en œuvre du PDC est du ressort et de la responsabilité de la Mairie et de son comité de mise en œuvre (comité technique). Cependant, en raison de la spécificité et du caractère participatif que revêt sa mise en œuvre, une assistance technique, et la participation de tous les acteurs impliqués dans le processus sont nécessaires et fondamentale pour son exécution, son suivi et son évaluation, d'où la nécessité de la mise en place d'un cadre plus large pour la concertation de tous les acteurs de développement de la commune.
- L'adoption d'une telle approche garantit plus de chances de réussite au PDC 4 de la commune de Kérou eu égard aux observations faites sur le terrain à la phase du diagnostic participatif et des résultats de l'analyse SEPO de la stratégie de mise en œuvre et de suivi du PDC 3 qui est faite en marge de l'atelier de programmation.
- Ces résultats sont présentés dans le tableau 47 suivant.
- Le dispositif actuel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC 4 doit tenir compte de ces insuffisances et surtout veiller à l'exécution des actions des propositions d'amélioration qui sont faites.

Tableau 191 : Analyse SEPO de la stratégie de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC 3

SUCCEs :	ECHECS :
- Mobilisation conséquente des ressources propres	- Faible mobilisation des ressources externes
- Accès facile au PDC 4	- Faible participation de certains élus locaux et communaux aux séances de prises de décision
- Bonne volonté politique des Conseillers Communaux	- Insuffisance des ressources humaines qualifiées au niveau de l'administration communale
- Disponibilité des services de l'Etat et surtout la DDD	- Faible accompagnement des services financiers de la commune
- Accompagnement soutenu de la Tutelle	- Faible mise en œuvre du FNDA dans la commune
- Accompagnement permanent des PTF	- Faible participation aux activités du Trésorier Communal et du RAI
- Franche collaboration entre l'administration communale et les OSC	- Faible vulgarisation du PDC 3
- Accompagnement et disponibilité de la population	- Faible suivi de la mise du PDC3
- Organisation régulière des séances de reddition de comptes	- Faible niveau d'engagement et de motivation de certains des acteurs impliqués dans l'exécution du PDC

	- Faible implication de la diaspora
POTENTIALITES : - Existence du cadre de concertation de mobilisation - Existence et accompagnement des PTF - Accompagnement effectif de l'Etat central - Engagement des OSC	OBSTACLES : - Enclavement de la commune (difficile d'accès) - Inexistence de banques - Manque de station services adéquat - Mise en place tardive des subventions de l'Etat - Accès difficile à l'emprunt pour financer les actions contenues dans le PDC - Insuffisance des dotations des fonds FADeC
<u>LEÇONS A TIRER :</u> - L'exécution du PDC dépend de la mobilisation des ressources - Nécessité de disposer d'un système de suivi-évaluation efficace et efficient	
<u>QUE FAIRE POUR AMELIORER :</u> - Améliorer le fonctionnement du cadre de concertation de mobilisation des ressources propres - Faire des plaidoiries auprès des SFD pour revoir à la baisse des taux d'intérêts - Renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur leurs rôles et responsabilités - Vulgariser le PDC 4 - Dynamiser le comité de suivi et de pilotage de mise en œuvre du PDC - Financer réellement les activités de suivi et d'évaluation - Organiser un atelier d'appropriation du contenu du PDC pour le CC	

5.1.1. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4

L'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin stipule que la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir :

- ☞ le schéma directeur d'aménagement de la commune ;
- ☞ le plan de développement communal ;
- ☞ les plans directeurs d'urbanisme ;
- ☞ les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ;
- ☞ les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement.

Il en résulte que le conseil communal à travers le Maire, est le premier responsable de l'exécution du plan de développement de la commune. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences). Ainsi selon la loi, le conseil communal est l'organe compétent pour assurer la coordination de toutes les actions de développement de la commune à savoir :

- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement ;
- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel ;
- l'approbation des conditions d'exécution des activités ;
- l'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan ;

- la communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants.

5.1.2. Acteurs en charge de la mise en œuvre du PDC4

- Le Maire et le personnel technique communal

En dehors du Maire lui-même, il y a le Secrétaire Exécutif (SE), le RDLP, et les autres chefs des services techniques. Ils forment ensemble le comité technique qui a à charge l'élaboration des planifications annuelles, la rédaction des projets des activités, l'élaboration du budget, la passation des marchés et le contrôle technique des actions en cours de réalisation. Ils peuvent se faire aider dans leurs tâches par les SDE ou d'autres prestataires si nécessaire.

Ce comité est présidé par le Maire, le SE ou un chef service dûment mandaté par le Maire. Il est mis en place pour coordonner la réalisation de l'ensemble des activités. De façon spécifique, il a pour rôle de :

- définir les orientations de la mise en œuvre ;
- adopter les dossiers techniques et financiers ;
- assurer la coordination et l'harmonisation des différentes interventions entrant dans l'exécution des actions /projets du PDC ;
- définir et mettre en œuvre des stratégies de communication et de mobilisation des ressources ;
- valider le rapport de suivi de la mise en œuvre des tranches annuelles du plan ;
- valider le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du plan.

Le rapport de suivi adopté par le conseil communal est publié par le maire. Les membres du comité se réunissent une fois par mois et au besoin sur convocation du Maire. Les décisions sont transmises au conseil communal pour adoption.

Ce comité est également chargé du suivi de la mise en œuvre.

De façon spécifique, dès que le budget des projets/programmes est adopté et approuvé, son exécution est assurée par le SE. Les services techniques s'occupent du montage technique, de la budgétisation et du suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets /programmes.

- Les commissions permanentes du conseil communal

Ce sont des commissions qui travaillent en amont sur la faisabilité des actions, les contextes et les implications éventuelles. Sur la base des études, des recherches et enquêtes, elles font des propositions en vue de contribuer à la bonne exécution des activités.

- Le conseil communal et le conseil de supervision

Le conseil communal assure la maîtrise d'ouvrage du PDC. A ce titre, il vote le budget des tranches annuelles et valide les rapports annuels de suivi et d'évaluation. Il adopte le PAI, le budget annuel, les mesures organisationnelles prises par rapport à la mise en œuvre du PDC et tous les investissements à réaliser.

Il autorise et fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'évaluation.

Le conseil de supervision est chargé de la gouvernance politique du PDC. Il en concrétise les projets et les budgets et les soumet au conseil communal pour adoption.

- La tutelle de la Préfecture

La préfecture assure la tutelle à travers l'appui-conseil. C'est elle qui approuve tous les documents techniques de planification (PDC, budgets communaux, etc.). Dans le cadre de la mise en œuvre

du PDC, son rôle de veille à la prise en compte des projets communaux en harmonie avec le PDC de même que le respect des normes nationales est vivement souhaité.

- **ACAD**

L'ACAD assure en plus de l'appui technique, la coordination des projets/programmes appuyée par les partenaires techniques et financiers dans les communes. Elle veille dans le cadre de la mise en œuvre du PDC de ses communes à la prise en compte de ces projets, à la mobilisation des ressources complémentaires et au renforcement des capacités des acteurs de l'administration locale pour une meilleure mobilisation et utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.

- **Directions techniques des ministères sectoriels et agences spécialisées**

Elles assureront dans le cadre la mise en œuvre du PDC le rôle d'appui-conseil sur les politiques sectorielles et d'appui technique à travers non seulement l'accompagnement technique et la vérification du respect des normes nationales mais aussi l'harmonisation ou l'arrimage de leurs interventions directes au contenu du PDC.

- **ONG, Diaspora et PTF**

Il est attendu d'eux l'accompagnement technique et financier de la commune dans le processus de mise en œuvre du PDC à travers le financement direct de certains projets ou programmes et une exécution directe. Dans ce dernier cas de figure, les actions doivent s'arrimer aux prévisions de la commune contenues dans le PDC.

5.1.3. Dispositions organisationnelle et technique de la mise en œuvre du PDC 4

- **Une planification opérationnelle régulière des activités : le PAI**

Le PDC se met en œuvre à travers l'élaboration des Plans Annuels d'Investissement (PAI), eux-mêmes élaborés à partir de la tranche annuelle du plan quinquennal. La tranche annuelle est un extrait des activités du PDC pour une année donnée.

Au total, cinq (05) PAI vont être élaborés de 2024 à 2028.

Pour obtenir le PAI, on ajoute à la tranche annuelle des sous activités, tâches ainsi que les indicateurs d'activités. Le PAI intègre aussi les activités urgentes ou opportunes, celles non entièrement achevées au cours de l'année précédente. Par rapport à l'extrait, le PAI est plus précis et plus objectif vis-à-vis des possibilités financières réelles et des conditions changeantes que le PDC n'a pas forcément prévues.

- **L'organisation de la mise œuvre du PDC**

Elle passe par la responsabilisation du personnel communal. L'ensemble des activités du PDC est réparti entre les cadres techniques suivant leurs profils et compétences. Ils agissent chacun comme point focal pour les activités dont ils ont la charge.

Chaque point focal, sous la responsabilité du Maire, est tenu d'élaborer les dossiers techniques pour la mobilisation des ressources et aussi pour la mise en œuvre des actions à lui confiées. Il les fait valider par le Maire, les cadres techniques des services déconcentrés de l'Etat et le comité technique.

Ainsi, le dispositif institutionnel proposé devra regrouper un certain nombre d'acteurs qui seront les moteurs du système de gestion des phases d'exécution, de suivi et d'évaluation du processus et de la chaîne des résultats (voir figure 13).

Pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du PDC, tous ces acteurs seront organisés, structurés et mobilisés pour fédérer leurs énergies autour de quatre organes clé de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC : Conseil communal, Comité technique de mise en œuvre et de suivi, cadre de concertation de contrôle et de suivi-évaluation, Points focaux du PDC.

La mise en œuvre nécessite également l'utilisation de quelques outils.

- Les outils techniques de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Pour une bonne mise en œuvre du PDC, certains outils techniques sont nécessaires. De façon non exhaustive ; on peut citer :

- plan annuel d'investissement (PAI) ;
- plan de travail du budget annuel (PTBA) ;
- plan de passation des marchés (PPM) ;
- canevas d'élaboration des projets communaux de développement ;
- fiche de projet ;
- plan de suivi du PDC ;
- plan de suivi des PAI ;
- tableau de bord des indicateurs ;
- tableau de bord de suivi des indicateurs ;
- canevas de collecte des données et informations ;
- rapports d'activités (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) ;
- rapports de suivi ;
- rapports d'évaluation.

Un mécanisme est mis en place pour garantir l'information et la restitution périodique sur l'évolution de l'exécution du PDC à la population et aux partenaires intervenant dans la commune : c'est la reddition de compte. Elle doit se faire au moins deux fois par an et dans chacun des quatre arrondissements de la commune.

- Une bonne stratégie de diffusion du plan de développement, du PAI et des redditions de compte

La commune a obligation de rendre populaire son plan de développement. C'est un excellent moyen de mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes. Il s'agit donc d'exploiter tous les canaux possibles pour diffuser efficacement le contenu du PDC4 afin de susciter l'adhésion des partenaires techniques et financiers ainsi que les autres acteurs potentiels.

Le même exercice doit être également fait pour les tranches annuelles du plan (les PAI) ainsi que pour les redditions de compte.

5.1.4. Stratégie de mobilisation des ressources financières

Pour l'amélioration du taux d'exécution de son PDC 4, la commune de Kérou à travers ses décideurs doit disposer d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources aussi bien externes que des ressources propres. Ainsi quelques pistes porteuses sont proposées pour l'amélioration de la mobilisation des ressources financières communales.

- Mobilisation des ressources propres de la commune

La mobilisation des ressources propres de la commune est indispensable pour le financement des projets, dans le processus de mise en œuvre du PDC. A cet effet, il faudra :

- mettre en œuvre les stratégies retenues dans le plan et surtout renforcer la capacité d'investissement de la Commune en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant le niveau de mobilisation de recettes fiscales et non fiscales ;
 - asseoir un système efficace de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales à travers les différentes régies : le fichier des contribuables doit être bien suivi et utilisé à cet effet ;
 - multiplier les actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires des projets pour un comportement plus civique et l'apport des contributions attendues d'elles ;
 - renforcer la participation des acteurs privés et associatifs pour la valorisation des ressources naturelles et du potentiel culturel et touristique de la Commune ;
 - renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires, pour la réalisation des investissements et autres.
- Mobilisation des ressources externes

La mise en œuvre du PDC requiert également la mobilisation des ressources externes qui viennent renforcer les efforts consentis par la commune par rapport à ses propres ressources.

Ainsi, la commune devra :

- saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- rechercher grâce à un processus de communication très actif et attractif des partenaires qui s'intéressent au financement des projets du PDC ;
- faire recours à la coopération décentralisée si cela est possible.

Elle doit identifier d'autres partenaires aussi bien du nord que du sud pour renforcer l'impact de cette coopération décentralisée. Il s'agira donc, concrètement, de « vendre » le PDC aux fins de mobiliser les ressources. A cet effet, il faudra :

- mobiliser la diaspora autour du financement et de la mise en œuvre du PDC ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources (cibles, calendrier, sources, stratégies) ;
- organiser des creusets de marketing du PDC/PAI aux acteurs de développement en amont de l'élaboration de leur plan opérationnel ou au début du lancement de leurs activités. Ce marketing peut se faire par le biais des audiences, des rencontres, la communication dans les médias et par leur implication active à l'occasion de l'élaboration des PAI ;
- faire un plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des différents programmes du PDC ;
- renforcer l'intercommunalité avec les communes voisines.
- recourir aux approches Partenariat Public-Privé (PPP) pour les investissements en infrastructures économiques pouvant générer des retours sur investissement ;
- faire le suivi des contacts avec les PTF et monter des projets susceptibles de les intéresser.

Pour le PDC 3, la commune a prélevé au total une somme de 38 946 986 F de ses propres mobilisées pour financer les dépenses d'investissement soit un taux moyen de **6,68%** des fonds engagés.

Ce taux est largement inférieur au taux minimum exigé dans l'espace UEMOA, qui consiste à effectuer un prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement pour un montant qui doit représenter au moins 20% des recettes budgétaires propres de la commune.

La commune doit donc faire un effort de telle sorte qu'à l'échéance de la mise en œuvre du PDC 4 que sa part dans la réalisation des actions de développement soit égale à 20% au moins. Ce qui signifie qu'elle doit par ricochet augmenter son niveau actuel de mobilisation de ses ressources propres qui est de 582 434 828 F.

5.1.5. Dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDC 4

Le suivi et l'évaluation du PDC 4 se baseront sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et des difficultés éventuelles dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes impliqués dans sa mise en œuvre. Ce rapportage se fera par le RDLP à l'occasion des rencontres mensuelles du comité technique et des séances trimestrielles du cadre de concertation.

En effet, chaque chef de service apporte au RDLP, l'information disponible à son niveau pour chaque activité à travers une fiche technique de renseignement. Ces informations sont remplies au cours du mois et apprêtées suivant la fiche de renseignement pour être présentées à la réunion mensuelle.

Le suivi-évaluation repose donc sur un système de mesure des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets et programmes du PDC 4. Ce système de mesure se réfère aux indicateurs objectivement vérifiables formulés.

Le tableau suivant présente les types d'informations qui nécessitent le suivi et les acteurs impliqués dans la mise à disposition des informations pour le renseignement de l'outil de suivi du PAI

Tableau 42 : informations et acteurs du suivi

Informations recherchées	Acteurs devant fournir l'information
Imputation Budgétaire	RAAF
Indicateurs (Valeur de base, Valeur cible)	RDLP
Thématiques transversales Cibles prioritaires ODD de la commune de Kérou	RDLP
Source de financement Montant Total Budget communal (Ressources propres ; Etat ; Partenaires)	RAAF, TC, RDLP, SE, Commission Affaires Economiques et Financières
Mode d'exécution (Direct, PPP, Délégué)	Maire/SE
Passation de marché	PRMP
Niveau d'exécution physique	Points focaux/RST
Engagement	SE/Maire
Ordonnancement	SE/Maire
Paieement	RAAF/TC
Localisation	RDLP
Niveau d'Exécution	
Chronogramme	

Mécanisme de suivi

Le système de suivi repose sur trois éléments clés que sont : les acteurs, les organes et les outils de suivi.

- Les acteurs du suivi

Le RDLP

Le suivi repose principalement sur le RDLP qui est en même temps le planificateur de la mairie. C'est lui qui collecte les informations, les traite, les analyse et les centralise afin de les rendre disponibles.

Le comité technique de mise en œuvre et de suivi du PDC

Sur la base du canevas de suivi retenu dans la commune de Kérou, les acteurs communaux devant apporter des informations pour le renseignement sont : le Maire, le SE, le RDLP, le RAAF, la PRMP, le trésorier communal, le RST et le RADE. Ces acteurs peuvent être appelés **le Comité Technique de Suivi-Evaluation ou comité de suivi et de pilotage de mise en œuvre du PDC** (si ce comité mis en place dans la commune de Kérou a également en charge l'évaluation du PDC).

Les acteurs externes

D'autres acteurs pourront être sollicités tels que les SDE, les OSC, la diaspora, la coopération décentralisée, les PTF, etc.

Cette fois-ci, la CPC doit mieux jouer son rôle de veille et de contrôle citoyen afin de s'assurer de la mise en œuvre effective des prévisions et de la qualité d'exécution des activités et des projets du PDC 4.

- Les organes de suivi

Réunion du comité technique :

Il s'agit de la réunion du comité technique qui regroupe le SE, le RDLP et tous les autres agents techniques de la Mairie. Elle constitue un premier niveau de collecte d'informations. Il est nécessaire que ce comité de suivi se réunisse tous les mois.

Le cadre de concertation de tous les acteurs de la commune

Il s'agit d'une rencontre qui réunit tous les acteurs de développement de la commune y compris les agents communaux. Il constitue un deuxième niveau de suivi plus large. Il est nécessaire que les acteurs de ce cadre de concertation se réunissent tous les trois mois. C'est le même cadre que celui qui est proposé au niveau du mécanisme de la mise en œuvre du PDC.

- Les outils de suivi

La matrice principale de collecte des données de suivi

Elle permet de suivre le progrès de la mise en œuvre des activités et projets/programmes du PDC 4. Elle est structurée de façon à prendre les informations sur la budgétisation, la passation de marché, la contractualisation et l'exécution. Elle permet de faire aussi les suivis thématiques (ODD, genre, couches défavorisées, digitalisation, changement climatique...) et de mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs. Sa structuration permet de renseigner le niveau d'exécution physique et financière des activités voire projets et programmes du PDC 4.

Les fiches de collecte des informations

Ce sont des fiches type ou des canevas de collecte des informations pour le suivi. Elles sont destinées au RDLP. Elles comprennent le canevas de collecte :

- sur les informations financières à renseigner par le RAAF et le Trésorier communal ;
- sur les informations relatives aux marchés publics à renseigner par la PRMP/SE ;
- sur les informations relatives aux engagements de la commune ;
- sur les informations relatives à l'exécution du marché à renseigner par le responsable de l'activité, cela requiert la collecte continue d'informations par le RDLP sur la mise en œuvre du PDC 4 et surtout la documentation de ces informations à l'aide d'outils appropriés notamment les fiches techniques.

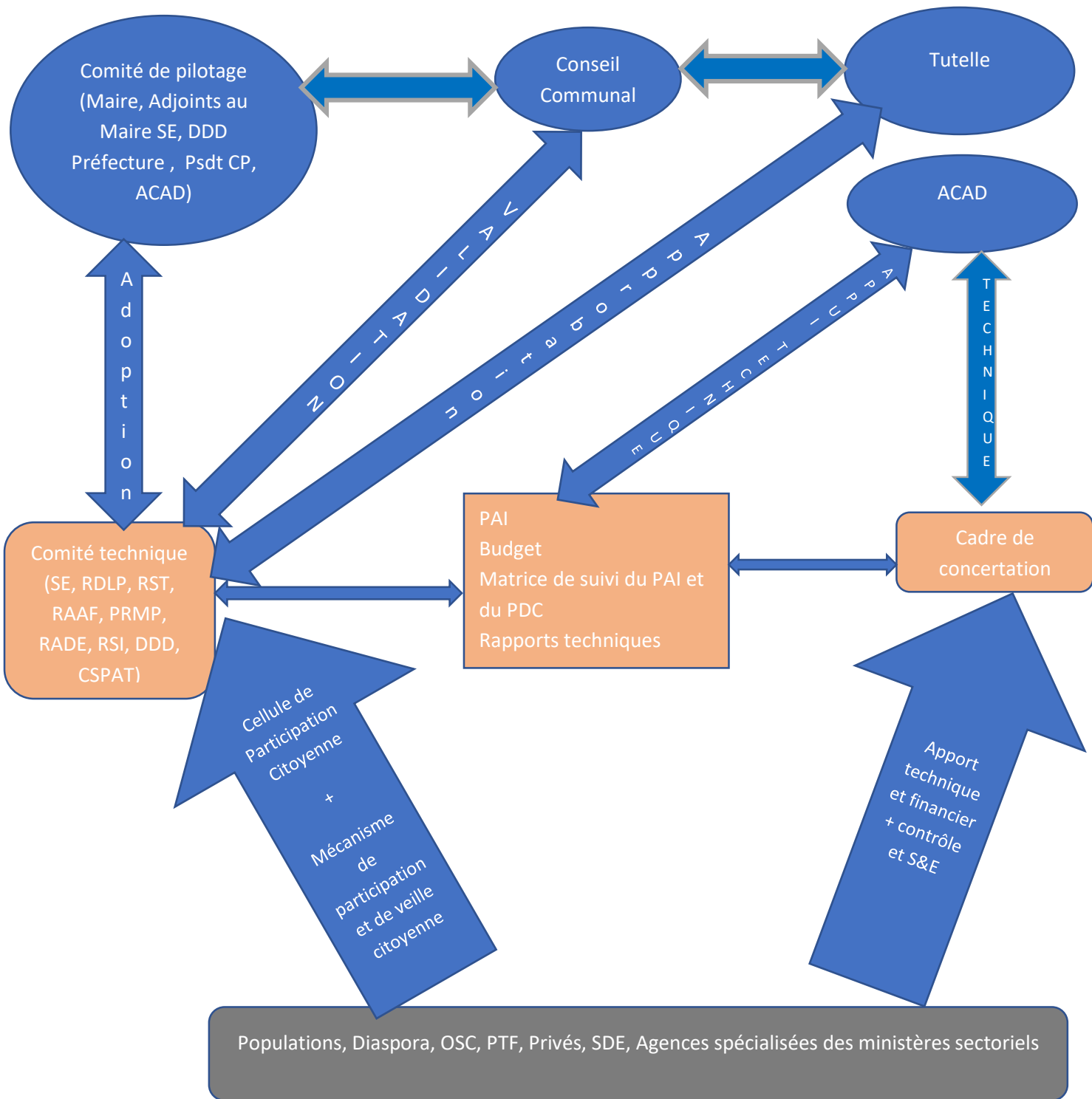
Suivi budgétaire

- Le suivi budgétaire s'occupe de la planification et du suivi de la gestion budgétaire et prend en compte à la fois les recettes de fonctionnement et d'investissement, les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il permet d'apprécier les efforts de mobilisation de ressources mais également de consommation des ressources. Le suivi budgétaire est un système de veille pour une gestion efficiente des ressources.
- Un plan de trésorerie est élaboré et suivi de l'exécution du budget. Ainsi la qualité et l'efficience de l'utilisation des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont suivies. Le tableau conçu à cet effet permettra de suivre l'évolution de la consommation des ressources et de procéder aux réajustements nécessaires.
- Tous les projets de ces outils seront élaborés par les services communaux compétents (RDLP, RAAF, Trésorier Communale) et inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du comité technique de suivi de la mise en œuvre du PDC 4 pour validation. Ainsi, après la prise en compte des éventuelles mesures correctives, une restitution est faite au Maire de la commune.

Mécanisme d'évaluation

- Le mécanisme d'évaluation du PDC prévoit une évaluation de démarrage après une année d'exercice soit fin 2023, une revue à mi-parcours en Décembre 2025 et une évaluation finale fin 2027.
- L'évaluation de démarrage permettra de tester les indicateurs ainsi que le dispositif de suivi et de faire des corrections au besoin.
- L'évaluation à mi-parcours permettra de voir davantage le réalisme du plan. Ce sera l'occasion de reformuler, de redimensionner, de préciser ou de remplacer certaines activités selon les changements probables intervenus en termes de ressources, de nouvelles priorités objectives et unanimes, d'éléments climatiques...
- L'évaluation finale portera surtout sur l'appréciation de la performance de la mise en œuvre du PDC sur les conditions de vie des populations de la commune de Kérou. Elle permettra d'apprécier l'impact, la pertinence, la durabilité, l'efficacité et l'efficience des interventions menées dans le cadre de l'exécution du PDC. Les conclusions, les leçons apprises et les recommandations devront être validées par toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du Plan de développement. Elles seront prises en compte pour la bonne conduite du prochain PDC.

Figure 13 : Schéma de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC



5.1. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4

La mise en œuvre du PDC 4 suppose la maîtrise d'au moins trois types de risques : les risques de catastrophes naturels, les risques sécuritaires et les risques socio-politiques. La commune est appelée à dresser des indicateurs d'identification, de surveillance et de contrôle de leur survenance.

L'identification des risques est la partie la plus importante du processus de leur gestion. Elle est essentielle à la réussite des projets et même pour l'organisation dans son ensemble et permet de détecter les menaces potentielles avant qu'elles n'impactent négativement les citoyens ou les communautés.

Les risques sont inhérents à la commune et, une bonne gestion peut être le facteur déterminant du succès dans l'atteinte des objectifs de la commune. Ils peuvent avoir des origines multiples mais qui n'est pas facile de les avoir tous à l'esprit.

Il existe cependant des méthodes qui permettent de les identifier et de les contrôler.

5.2. Méthodes de détermination des risques

Dans le cadre de la gestion des projets et programmes, quelques méthodes sont proposées pour l'identification consensuelle des risques.

- Le brainstorming qui est l'acte de rassembler les membres de l'équipe dans le but de soulever autant d'idées que possible pour créer quelque chose de nouveau ou résoudre des problèmes ;
- La matrice SWOT est généralement utilisée pour identifier les risques sous un nouvel angle ;
- L'analyse des causes profondes se fait avec l'AMDEC (Analyse des Mode de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité), le Diagramme de cause à effet (Ishikawa ou arête de poisson), le Diagramme de Pareto ou les 5 pourquoi. Elle est utilisée après l'apparition d'un problème, mais peut être appliquée de manière préventive, en prenant comme point de départ un impact ou un risque à éviter.
- La Technique Delphi qui consiste en la collecte d'informations de manière anonyme et structurée, généralement réalisée par le biais de questionnaires et gérée par un facilitateur chargé de compiler les idées (risques) soulignées par les experts. À chaque tour, les experts formulent individuellement une liste de risques (ou répondent à un questionnaire spécifique) et la ressaie à l'animateur. Les résultats du premier tour, une fois résumés, fournissent la base du deuxième tour et ainsi de suite. Sur la base des résultats des informations recueillies à chaque tour, les experts peuvent revoir leur opinion, la modifier ou présenter de nouveaux arguments. Ce processus se poursuit jusqu'à ce que tous les participants parviennent à un accord. Cette méthode est un moyen efficace de parvenir à un consensus, en particulier lorsque de nombreuses personnes sont impliquées. De plus, l'anonymat permet aux experts d'exprimer librement leurs opinions et évite les erreurs en examinant les prédictions avant chaque tour.
- Les entrevues peuvent aider à identifier les risques. Les risques peuvent être identifiés par le biais d'entrevues avec des participants au projet ou des experts dans le domaine en question qui cherche à étudier les risques. Avec la diversité de l'expérience et de la spécialité de chacun, un plus grand nombre de notes peut être obtenu dans le processus d'identification des risques.

La matrice ci-dessous permet d'apprécier la gravité et la description de chaque risque.

Tableau 43 : matrice de description des risques

N°	Niveau de gravité	Description
1	Négligeable	Il ne semble pas possible que les sources de risques retenues puissent réaliser la menace en s'appuyant sur les caractéristiques des supports

2	Limitée	Il semble difficile que les sources de risques retenues puissent réaliser la menace en s'appuyant sur les caractéristiques des supports
3	Important	Il semble possible que les sources de risques retenues puissent réaliser la menace en s'appuyant sur les caractéristiques des supports
4	Maximal	Il semble extrêmement facile que les sources de risques retenues puissent réaliser la menace en s'appuyant sur les caractéristiques des supports

Source : Résultats travaux d'enquête, Décembre 2022

5.3. Matrice des risques du PDC 4

Les principaux risques qui pourraient compromettre la mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 de la commune de Kérou sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 20: Analyse des risques liés à la mise en œuvre du PDC 4

N°	Risques	Probabilité d'occurrence	Moyens de mitigation
1	Conjoncture internationale	Plus ou moins forte (crise ukrainienne accentuée d'une possibilité de guerre mondiale)	- Optimisation des capacités de mobilisation des ressources propres - Bonne gouvernance des ressources disponibles
2	Pandémie, Épidémie	Plus ou moins moyenne (COVID-19 notamment)	- Maintien des mesures barrières par endroit - Surveillance épidémiologique - Continuation de la politique vaccinale
3	Changements climatiques	Plus ou moins forte (forte dégradation des terres et effets du bouleversements du cycle climatique dans la commune)	- Continuation de l'adoption des mesures de gestion durable des terres (GDT) - Sensibilisation sur les incidences des actions anthropiques - Meilleure gestion du cadre de vie pour éviter les poches d'inondation en cas de fortes pluies
4	Insécurité publique	Plus ou moins moyenne (commune proche des zones du Parc de la biosphère du W et de la Pendjari notamment Banikoara et Kérou marquées par quelques actes d'extrémisme violent) Plus ou moins moyenne (le radicalisme : cas des événements survenus dans la commune et qui ont divisé les populations et ont porté atteinte à la cohésion sociale)	- Mise en place d'un Plan local de sécurité - Renforcement des capacités humaines, financières et opérationnelles des Forces de Défense de la Sécurité avec l'appui de l'Etat central - Amélioration de la collaboration entre les populations, les élus et la police républicaine - Meilleure assurance de la sécurité des personnes et des biens - Mise en œuvre des actions inclusives de développement économiques et sociale

5	Insécurité politique	Plus ou moins faible (participation de l'opposition aux élections, dialogue politique soutenu)	- Maintien du dialogue et des réformes politiques - Organisation inclusive des élections - Gestion pacifique des éventuelles crises post-électorales
---	----------------------	--	--

Source : Résultats travaux d'enquête, Décembre 2022

A ces risques, il faut ajouter les risques de radicalisation qui sont aussi politiques et les risques purement politiques, comme ceux qui résultent des compétitions pour la gestion des affaires de la commune ne sont pas négligeables. Ils peuvent aggraver les autres types de risques. La mairie est appelée à les contrôler sérieusement.

5.4. Conditions de succès du PDC 4

Les principaux facteurs de succès pouvant garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 sont basés sur la réalisation de quelques conditions nécessaires dont certaines propositions d'amélioration ressorties lors de l'évaluation de la stratégie de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC 4 (voir tableau d'analyse SEPO). Pour ce faire, il faut :

- nécessairement augmenter la mobilisation des ressources propres de la commune en passant de 582 434 828 FCFA (PDC 3) à au moins deux voire trois ce montant à la fin de l'année 2027. A ce niveau, il est important d'une part, d'améliorer le fonctionnement du cadre de concertation de mobilisation des ressources propres existant et d'autre part, d'améliorer les performances globales de l'administration communale ;
- renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur leurs rôles et responsabilités ;
- organiser un atelier d'appropriation du contenu du PDC 4 pour le Conseil Communal ;
- vulgariser le PDC 4 ;
- dynamiser le comité de suivi et de pilotage de mise en œuvre du PDC puis financer réellement les activités de suivi et d'évaluation de l'exécution du PDC 4 ;
- bien coordonner les interventions dans la commune de telle sorte que le PDC 4 soit pour tous les acteurs l'instrument de référence et d'explications des actes posés au cours des cinq années à venir ;
- veiller à l'efficacité et à l'efficience dans la gestion des projets et programmes au cours de l'exécution du PDC 4. Cela nécessite alors la mise en place des outils de collecte de données et de suivi-évaluation peu coûteux mais pertinents et efficaces pour l'atteinte des résultats et des objectifs fixés dans le plan ;
- poursuivre l'abondement du budget communal par les ressources de transfert, des PTF et des PPP développés. Ici, il faut qu'il y ait une stabilité politique au niveau national, le suivi de la continuité de FADeC, de l'engagement ferme des différents acteurs et de l'appui constant des PTF sans oublier les conventions de partenariat public privé que la commune doit pouvoir signer ;
- mobiliser des ressources humaines et des compétences pour conduire les changements impulsés ;
- renforcer le mécanisme de communication et d'information des acteurs sur les acquis et le niveau d'avancement de la mise en œuvre du PDC 4.

CONCLUSION

La planification communale pour le développement local prend en compte les dimensions sociale, politique, administrative et réglementaire à toutes les étapes. Ainsi, de la préparation à la validation technique, les acteurs concernés, notamment la Mairie de Kérou et ses partenaires, ont été attentifs, méthodiques et dynamiques. En effet, comme l'indique son guide qui a évolué depuis 'avènement de la démocratie, tous les paliers du développement ont été diagnostiqués pour ressortir les mesures (quantités) au moyen de l'état des lieux d'une part et les idées et pratiques en cours au regard des différentes catégories de population d'autre part. Le diagnostic étant le cœur même de la planification, il a pris suffisamment le temps nécessaire pour permettre aux experts de tenir compte des résultats de mise en œuvre du PDC 3 et des résultats de consultation des populations sur toute l'étendue du territoire communal. On est arrivé à la conclusion que la Commune de Kérou regorge d'énormes potentialités agricoles et humaines. Elle est l'une des Communes importantes du département de l'Atacora de par sa position géographique stratégique notamment frontalière à six Communes du Bénin et le Burkina-Faso. Kérou est aussi une Commune de fortes productions vivrières, céréalières et animale. Elle a toujours joué un rôle important dans les flux commerciaux de la région et se révèle être un centre commercial assez dynamique avec des acteurs très entreprenants dans le transport surtout des produits vivriers et de rente. Cette caractérisation n'a cependant pas empêché de reconnaître les grands défis de développement à déployer pour relever les indicateurs critiques au niveau des secteurs sociaux et productifs. C'est pour cela que la vision suivante a été adoptée de façon unanime par les participants à l'atelier communal convoqué à cet effet : **« Kérou à l'horizon 2028 est une commune bien gouvernée à économie prospère et inclusive respectueuse de l'environnement où règnent la sécurité et le bien-être social »**. Cinq orientations stratégiques ont été proposées de façon conséquente pour réaliser cette vision :

- Améliorer la coopération décentralisée, l'intercommunalité, la gouvernance locale et la digitalisation de l'administration ;
- Renforcer le tissu économique de la commune à travers la promotion des secteurs agricole, industriel, commercial, artisanal, touristique ;
- Améliorer le cadre de vie des populations, la gestion des ressources naturelles et des aléas liés aux changements climatiques ;
- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en tenant compte du genre et des couches vulnérables ;
- Promouvoir une politique locale de sécurisation du territoire communal et transfrontalier

Les ateliers qui ont succédé à la définition de la vision et de ces orientations ont permis de décliner les projets dans une logique d'intervention bien articulée pour guider des actions que le suivi-évaluation va rendre intelligentes aux contextes et contingences. Ainsi, nous avons pour les 5 programmes déclinées des orientations un total de 30 projets de développement. Le coût total du plan est évalué à **7 556 821 599F/CFA**. La réussite de la mise en œuvre passe par la bonne gouvernance dont les avantages sont la participation technique et citoyenne, la mobilisation financière et la qualité de la production multisectorielle.

La planification permet donc l'espérance d'un développement social, économique et financier pour la commune de Kérou. La participation communautaire est une des clés de son efficacité, avec les actuelles réformes communales et administratives comme facteurs favorisant. Les grands axes de développement évoqués dans ce document seront mis en pratique par une équipe technique comme l'a montré le pilotage du processus.

Les défis de sécurité ne doivent pas être expressément omis dans cette conclusion. Les acteurs de l'insécurité grandissante liée à la position géographique de la commune de Kérou sont intrépides. Les officiels internationaux et nationaux mènent des études et des stratégies opérationnelles parallèles pour les repousser. Mais un proverbe Sénoufo dit que l'oiseau qui survole l'arbre ne peut pas le connaître comme l'animal qui vit dans ses racines. Pour cela, la commune de Kérou doit faire d'un génie imaginatif et opérationnel.

Partenaires Techniques et Financiers :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA COMMUNE, CONTEXTE, DEMARCHE, PROBLEMATIQUE	11
1.1. Présentation de la commune de Kérou	11
1.1.1. Relief	11
1.1.2. Climat et hydrographie	12
1.1.3. Sols, végétation et faune	12
1.2. Contexte	12
1.2.1. Contexte démographique	12
1.2.2. Contexte socio-économique	15
1.4. Démarche méthodologique	26
1.4.1. La préparation	26
1.4.2. L'analyse diagnostique	27
1.4.3. La définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement ;	27
1.4.4. La programmation ;	27
1.4.5. L'adoption, la validation, l'approbation et la popularisation.	28
1.5. Problématique	28
CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC, FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS	30
2.1.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3	30
2.1.2. Etat de l'administration et organisation des services de la mairie	30
2.1.2.1. Services déconcentrés de l'Etat	30
2.1.2.2. Etat de l'administration locale	30
2.1.2.3. Transformation digitale	35
2.1.2.3.1. Au niveau de la mairie ou de l'arrondissement	35
2.1.2.3.2. Etat des lieux de la digitalisation dans la commune de Kérou	35
2.1.3. Gouvernance locale	36
• Gouvernance foncière	39
2.1.4. Autres structures et associations intervenant dans la commune	42
2.1.5. Secteur de la santé	42
2.1.6. Secteur de l'éducation	43
2.1.6.1. Enseignement maternelle et primaire	43
2.1.6.2. Enseignement secondaire	44
2.1.6.3. Alphabétisation	48
2.1.7. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	48
2.1.7.1. Dans le domaine de la nutrition	48
2.1.7.2. Dans le domaine de la sécurité alimentaire	49
2.1.8. Hydraulique, hygiène et assainissement	52
2.1.8.1. Hydraulique	52
2.1.8.2. Hygiène et assainissement	53
2.2. Contribution du PDC3 à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base	53
2.2.1. Télécommunication, accès à l'internet et aux médias	55
2.2.2. Energie et mine	56
2.2.3. Sécurité	56
2.2.4. Genre et cohésion sociale dans la commune	57
2.3. Financement du développement local	62
2.4. Organisation de l'espace communal	67
2.5. Secteur de la Culture, de l'Artisanat, du tourisme et de l'hôtellerie	71
2.6. Problèmes majeurs	72
2.7. Défis majeurs	87

2.8.	Enjeux	88
2.9.	Fondements, principes et valeurs.	88
2.10.	Dividende Démographique	89
2.11.	Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030	89
CHAPITRE 3 : RAISON D'ETRE OU VISION, FORMULATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES		91
3.1.1.	Raison d'être	91
3.1.2.	Enoncé de la vision	91
3.1.3.	Théorie de changement	91
3.1.3.1.	Résumé narratif de la théorie de changement	91
3.1.3.2.	Schéma de la théorie de changement	93
CHAPITRE 4 : CADRE PROGRAMMATIQUE		102
CHAPITRE 5 : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES.		302
5.1.	Mécanisme de mise en œuvre du PDC4	302
5.1.1.	Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4	303
5.1.2.	Acteurs en charge de la mise en œuvre du PDC4	304
5.1.3.	Dispositions organisationnelle et technique de la mise en œuvre du PDC 4	305
5.1.4.	Stratégie de mobilisation des ressources financières	306
5.1.5.	Dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDC 4	308
5.2.	Méthodes de détermination des risques	312
5.3.	Matrice des risques du PDC 4	313
5.4.	Conditions de succès du PDC 4	314
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :		317

ANNEXES

Annexe n° 1 : Délibération portant autorisation pour l'évaluation du PDC 3 et élaboration du PDC 4 ; arrêtés communaux portant AOF du Comité de pilotage et du comité technique et délibération portant validation du PDC 4



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE KEROU

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°023/176/COMK-SG DU 21 FEVRIER 2022 PORTANT AUTORISATION POUR L'EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL TROISIEME GENERATION ET L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION DE LA COMMUNE DE KEROU.

Président de séance : Monsieur Djoiri Imali Herman DJETTA, Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Idrissou GARBA ; Secrétaire Général par Intérim.

Le Conseil Communal de Kérou,

Régulièrement constitué et réuni en séance publique le 21 février 2022 ;

VU la Loi n°90-32 du 11 Décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

VU la Loi n°97-028 du 15 Janvier 1999, portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

VU la Loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin ;

VU la loi n°98-007 du 15 janvier 1999, portant régime financier des Communes en République du Bénin

VU la Proclamation le 30 Mars 2016, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 Mars 2016 ;

VU la décision n° 60/CENA/PT/VP/CB/SEP-SP du 20 mai 2020 portant proclamation des résultats définitifs des élections communales et municipales du 17 mai 2020 ;

VU l'arrêté préfectoral 2020 n° 2/096/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10/06/2020 portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissements de la Commune de Kérou ;

VU le procès-verbal d'installation du Conseil communal en date du 03 juin 2020 ;

VU le procès-verbal d'installation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissements en date du 06 juin 2020 ;

VU le compte rendu de la première session extraordinaire du Conseil Communal en date du 21 février 2022 ; après en avoir délibéré ;

Le Conseil Communal

Par dix-neuf (19) voix pour Zéro (00) contre, Zéro (00) abstention sur dix-neuf (19) Conseillers présents sur vingt-cinq (25).

Scanné avec

DECIDE

1-Sont autorisées, l'évaluation du Plan de Développement Communal troisième génération et l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération.

2-Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération après son approbation par l'autorité de tutelle.



Le Président de séance

Djoiri Imali Hermann DJETTA

N°23/025/M-COMK-SE/RDLP-RAAF/SA

ARRETE COMMUNAL

PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION (PDC IV) DE LA COMMUNE DE KEROU

LE MAIRE

Vu la Loi n°90 -32 du 11 Décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
Vu la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en république du Bénin et les décrets d'application ;
Vu le décret N°2021-282 du 02 juillet 2021, portant nomination de madame Déré L. M. CHABI NAH en qualité de préfet du département de l'Atacora ;
Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle 11 avril 2021 ;
Vu la décision n°60/ CENA/PT/VP/SB/SEP-SP du 20 mai 2020, portant proclamation des résultats définitifs des élections communales et municipales du 17 mai 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral 2020 N°2/096/P-SGD-CM-STCCD-DCLC, portant Constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Kérou ;
Vu la délibération du Conseil communal N°023/ 006/ du 21 février 2022, portant autorisation pour l'évaluation du Plan de Développement Communal troisième génération et de l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération de la commune de Kérou ;
Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des secrétaires exécutifs des mairies du 31 mars et du 07 avril 2022 ;
Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des hauts responsables administratifs et techniques des mairies du 15 avril et du 10 mai 2022 ;
Vu le guide méthodologique d'élaboration du Plan de Développement version actualisée ;
Considérant les nécessités de service.

Scanné avec CamScanner

Scanné avec CamScanner

ARRETE

Article 1er : Il est créé au niveau de la Commune de Kérou, un comité de pilotage du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC IV).

Article 2 : Ledit comité est composé comme suit :

Président : Maire ou son représentant

1^{er} Rapporteur: Secrétaire Exécutive (SE) de la Mairie.

2^{ème} Rapporteur : Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) ;

Membres :

- les Présidents des commissions permanentes du Conseil communal ;
- le RAAF, le RADE, le RSI, le CST ;
- le Chef Cellule Communale ATDA de Kérou ;
- le Trésorier Communal (TC)
- le Responsable du Centre de Promotion Social ;
- le Chef de la Région Pédagogique (CRP) ;
- le Médecin Chef du Centre de Santé de Kérou ;
- le Commissaire de la police républicaine de Kérou centre ;
- le représentant des ONG (Espace Vert ONG) ;
- le Représentant des Organisations Professionnelles Paysannes ;
- le Président du collectif des artisans ;
- la représentante des femmes (Présidente de femmes maraîchères)
- le Président des Organisations de la Société Civile (OSC) de la commune ;
- le représentant de l'Association de Développement de la Commune ;
- les personnes ressources Préfecture, ACAD, DDD, CT ;

Article 3 : Le comité ainsi créé a pour mission essentielle de :

- élaborer et faire adopter le planning de conduite du processus,
- élaborer et faire adopter le budget du processus d'élaboration du PDC,
- élaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus d'élaboration du PDC ;
- assister le Maire pour le recrutement des consultants ou Bureau d'Etudes ;

Scanné avec CamScanner

- jouer le rôle d'interface entre les populations et les consultants ;
- faire le suivi du processus ;
- assurer la mobilisation sociale autour du processus ;
- assurer l'organisation des différents ateliers ;
- assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers ;
- valider les choix des prestataires et les méthodes proposées ;
- assurer un accès facile aux informations nécessaires.

Article 4 : Le comité se réunit sur convocation de son président toutes les fois qu'il juge nécessaire pour évaluer le niveau d'avancement des activités et assurer une bonne planification de celles-ci.

Article 5 : Les charges de fonctionnement du comité sont imputables au budget communal et ou au Partenaire Technique et Financier.

Article 6 : Le comité peut au besoin, faire appel à toute personne dont le concours serait nécessaire.

Article 7 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Kérou, le 03 novembre 2022

LE MAIRE
Dion Maiti BERNARD DJETTA

Ampliations :

PDA.....01
Intéressés.....20
DDD.....01
ACAD.....01
Chrono/Archives.....02
SE Mairie.....01



N°23/0.26/M-COMK-SB/RDLP-RAAF/SA

ARRETE COMMUNAL

PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU
COMITE TECHNIQUE D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
QUATRIEME GENERATION (PDC IV) DE LA COMMUNE DE KEROU

LE MAIRE

Vu la Loi n°90 -32 du 11 Décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en république du Bénin et les décrets d'application ;

Vu le décret N°2021-282 du 02 juillet 2021, portant nomination de madame Déré L. M. CHABI NAH en qualité de préfet du département de l'Atacora ;

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle 11 avril 2021 ;

Vu la décision n°60/ CENA/PT/VP/SB/SEP-SP du 20 mai 2020, portant proclamation des résultats définitifs des élections communales et municipales du 17 mai 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral 2020 N°2/096/P-SGD-CM-STCCD-DCLC, portant Constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Kérou ;

Vu la délibération du Conseil communal N°023/ 006/ du 21 février 2022, portant autorisation pour l'évaluation du Plan de Développement Communal troisième génération et de l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération de la commune de Kérou ;

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des secrétaires exécutifs des mairies du 31 mars et du 07 avril 2022 ;

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des hauts responsables administratifs et techniques des mairies du 15 avril et du 10 mai 2022 ;

Vu le guide méthodologique d'élaboration du Plan de Développement version actualisée ;

Considérant les nécessités de service.

Scanné avec C

ARRETE

Article 1er : Il est créé au niveau de la Commune de Kérou, un comité technique chargé de la gestion du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC IV) de la Commune de Kérou.

Article 2 : Ledit comité est composé comme suit :

Président : la Secrétaire Exécutive (SE) de la mairie de Kérou.

Rapporteur : le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) de la mairie.

Membres :

- Le RAAF, le RADE, le RSI, le CST, le C/DDLP ;
- Le Chef du Centre de Promotion Sociale (CCPS) ;
- Le Chef Cellule Communale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA).
- Le Représentant des Organisations de la Société Civile (OSC).
- Le Chef d'Equipe communale de la DDAEP.

Article 3 : Le comité ainsi créé a pour mission essentielle de participer activement à l'élaboration des différents rapports d'étapes tout au long du processus d'élaboration du PDC quatrième génération.

Article 4 : Le comité se réunit sur convocation de son président toutes les fois qu'il juge nécessaire pour participer à l'élaboration des différents rapports d'étapes et assurer une bonne planification de celles à suivre.

Article 5 : Les charges de fonctionnement du comité sont imputables au budget communal et ou au Partenaire Technique et Financier.

Article 6 : Le comité peut au besoin, faire appel à toute personne dont le concours serait nécessaire.

Article 7 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Kérou, le 03 novembre 2022

COMMUNE DE KEROU
LE MAIRE
Djoir Inali Hermahn DIETTA

Ampliations :

PDA.....01

Intéressés12

Chrono/Archives.....02

SE Mairie.....01



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
ANNEE 2023 N° 023 / 004 / COMK-SE/CCJ/RAAF/SA

**PORTANT VALIDATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME
GENERATION (PDC 4) DE LA COMMUNE DE KEROU**

Le Conseil communal de Kérou, régulièrement constitué et réuni en séance publique,
les 8 et 9 juin 2023 ;

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu
de la réunion ;

Vu la loi n°90-32 du 11 Décembre 1990, portant constitution de la République du
Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale
en république du Bénin et les décrets d'application ;

Vu le décret n°2021-282 du 02 juillet 2021 portant nomination de madame Déré L. M.
CHABI NAH en qualité de préfet du département de l'Atacora ;

Vu le décret n°2022-320 du 01 juin 2022 portant catégorisation des communes en
République du Bénin ;

Vu la décision n° 60/CENA/PT/VP/CB/SEP-SP du 20 mai 2020 portant proclamation des
résultats définitifs des élections communales et municipales du 17 mai 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral 2020 n° 2/096/P-SGD-CM-SAF-STCCD-DCLC du 10/06/2020
portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs
d'Arrondissements de la Commune de Kérou ;

Vu l'arrêté communal n°023/003/COMK-SG portant nomination de la Secrétaire
Exécutive de la mairie de Kérou ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil communal en date du 03 juin 2020 ;

Vu le procès-verbal d'installation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs
d'Arrondissements en date du 06 juin 2020 ;

Scanné avec CamScanner

Vu le procès-verbal d'installation du conseil de supervision en date du 08 septembre
2022 ;

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des secrétaires exécutifs des
mairies du 31 mars et du 07 avril 2022 ;

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des hauts responsables
administratifs et techniques des mairies du 15 avril et du 10 mai 2022 ;

Vu le relevé des décisions administratives du Conseil communal en sa session
extraordinaire des 8 et 9 juin 2023;

Sur proposition du Maire ;

Après en avoir délibéré par vingt-un (21) voix pour, zéro (00) contre et zéro
(00) abstention au titre des Conseillers présents.

DELIBERE

Article 1^{er} : Le Conseil communal de la ville de Kérou, valide à l'unanimité des
Conseillers présents le Plan de Développement Communal quatrième (PDC 4) de la
commune de Kérou par vingt-un (21) voix pour, zéro (00) contre et zéro (00)
abstention au titre des Conseillers présents.

Article 2 : la Secrétaire Exécutive de la ville de Kérou est chargée de l'exécution de la
présente délibération.

Article 3 : La présente délibération qui prend effet à compter de la date de sa signature,
sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



Djoiri Imali Hermann DJETTA

Annexe N°2

Tableau 45 : Synthèse des coûts par programme du PDC3

N°	PROGRAMMES	Coût FCFA	Nombre de projets
1	PROGRAMME 1 : PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DES ORGANISATIONS DE BASE	282 600 000	08
2	PROGRAMME 2 : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DES INFRASTRUCTURES	3 027 500 000	10
3	PROGRAMME 3 : SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	214 400 000	3
4	PROGRAMME 4 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	2 415 425 000	8
5	PROGRAMME 5 : DEVELOPPEMENT SOCIOCOMMUNAUTAIRE	1 868 800 000	6
	TOTAL	7 808 725 000	35
	COUT SUIVI-EVALUATION (2%)	156 174 500	
	COUT GLOBAL DU PDC 3	7 964 899 500	

Annexe N°3

Tableau 46 : Evaluation physique et financière du PDC3

Libellé	Montant engagé	Montant ordonnancé	Montant décaissé	Poids	TEP Réalisé	Taux d'eng.	Taux d'ord.	Taux de décaissement
PDC	3 339 412 543	3 339 412 543	3 336 900 921	100	67,929	42,85%	42,85%	42,82%
Programme1	238 554 221	238 554 221	236 042 599	30	60,68	87,51%	87,51%	86,59%
Projet1	0	0	0	4	82	0,00%	0,00%	0,00%
Projet2	5 043 886	5 043 886	5 043 886	4	80	336,26%	336,26%	336,26%
Projet 3	227 010 335	227 010 335	224 498 713	30	64	683,77%	683,77%	676,20%
Projet 4	0	0	0	25	40	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 5	0	0	0	5	90	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 6	0	0	0	2	0	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 7	0	0	0	5	60	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 8	6 500 000	6 500 000	6 500 000	25	70	49,24%	49,24%	49,24%
Programme2	1 044 355 256	1 044 355 256	1 044 355 256	50	72,93	34,50%	34,50%	34,50%
Projet 1	303 065 832	303 065 832	303 065 832	15	98	43,17%	43,17%	43,17%
Projet 2	0	0	0	25	77	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 3	0	0	0	3	85	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 4	10 950 400	10 950 400	10 950 400	20	88	2,99%	2,99%	2,99%
Projet 5	0	0	0	2	0	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 6	0	0	0	6	93	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 7	0	0	0	1	0	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 8	730 339 024	730 339 024	730 339 024	20	57	160,51%	160,51%	160,51%
Projet 9	0	0	0	5	37	0,00%	0,00%	0,00%

Projet 10	0	0	0	3	0	0,00%	0,00%	0,00%
Programme3	129 811 497	129 811 497	129 811 497	5	78,2	60,55%	60,55%	60,55%
Projet1	129 811 497	129 811 497	129 811 497	50	80	75,47%	75,47%	75,47%
Projet2	0	0	0	30	68	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 3	0	0	0	20	89	0,00%	0,00%	0,00%
Programme4	650 105 548	650 105 548	650 105 548	5	59,1	26,91%	26,91%	26,91%
Projet1	601 976 634	601 976 634	601 976 634	30	99	63,37%	63,37%	63,37%
Projet2	1 804 950	1 804 950	1 804 950	5	10	0,41%	0,41%	0,41%
Projet3	0	0	0	25	0	0,00%	0,00%	0,00%
Projet4	0	0	0	2	20	0,00%	0,00%	0,00%
Projet5	0	0	0	3	20	0,00%	0,00%	0,00%
Projet6	0	0	0	5	80	0,00%	0,00%	0,00%
Projet7	0	0	0	25	90	0,00%	0,00%	0,00%
Projet8	46 323 964	46 323 964	46 323 964	5	40	14,45%	14,45%	14,45%
Programme 5	1 276 586 021	1 276 586 021	1 276 586 021	10	63,95	68,49%	68,49%	68,49%
Projet 1	280 471 165	280 471 165	280 471 165	5	110	181,18%	181,18 %	181,18%
Projet 2	522 771 226	522 771 226	522 771 226	10	94	65,10%	65,10%	65,10%
Projet 3	102 449 508	102 449 508	102 449 508	50	59	1078,42%	1078,42 %	1078,42%
Projet 4	370 894 122	370 894 122	370 894 122	30	60	43,43%	43,43%	43,43%
Projet 5	0	0	0	2	49	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 6	0	0	0	3	19	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Données de l'étude, 2022

Annexe N°4

Fiche de description succincte des projets

N°. Projet : 1.1	Titre : Projet de renforcement de la coopération décentralisée.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - Nombre limité des accords de partenariat ; - Faible niveau de recouvrement des ressources financières qui nécessite le recours à la recherche de partenariat. - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands. - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international. - Facilité le jumelage et le brassage interculturel.		
Objectifs spécifiques : - Renforcer la visibilité de la commune - Faciliter la mobilisation des ressources externes de la commune.		Indicateurs : - Nombre d'accords signés ; - Taux d'accroissement des ressources externes mobilisées
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crises sanitaires et financières Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur de la coopération décentralisée ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique		
Résultats attendus : R1 : la visibilité de la commune est renforcée ; R2 : le niveau de mobilisation des ressources externes s'est accru.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
41 000 000	0	41 000 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
9 200 000	11 700 000	9 200 000	6 700 000	4 200 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	41 000 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PTF)	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique,	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant,	Quantité	Coût par unité	Total

	Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)			
	Organisation de voyages dans le cadre du partenariat avec la Commune de Gléizé	Ressources matérielles et humaines de la commune	PM	PM	PM
	Organisation de voyage de partenariat avec l'Association Espero en Italie	Ressources matérielles et humaines de la commune	PM	PM	PM
	Recherche d'autres partenariats	Ressources matérielles et humaines de la commune	PM	PM	PM
	Création d'un mémorandum d'entente axée sur la Gestion Durable des Terres & Changement Climatique avec les Communes frontalières	Ressources matérielles et humaines de la commune	PM	PM	PM
	Total B				41000000

N° Projet : 1.2	Titre : de renforcement des infrastructures et équipements de travail de l'administration communale	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - inadéquation du cadre de travail et des équipements avec les objectifs de la réforme ; - Souci d'efficacité dans la délivrance à temps de tous les actes demandés par les usagers ; - Satisfaire les besoins des populations en matière administrative et de règlement des différends ;		
Objectif spécifique : - Renforcer les infrastructures administratives de la commune ;		Indicateurs : - Nombre d'études architecturales réalisées ; - Nombre d'anciens bâtiments réhabilités ; - Nombre de système de fourniture d'énergie solaire installé

- Renforcer les équipements de travail de l'administration communale.	- Nombre de bureaux d'arrondissement réhabilités - 1 système WIFI est installé - Nombre de véhicules de pool achetés - Nombre d'appareils et équipements administratifs acquis
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique	
Résultats attendus : - R1 : Les infrastructures administratives de la commune sont renforcées ; - R2 : Les équipements de travail de l'administration communale sont renforcés.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :	
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie de Kérou Arrondissements de Kérou	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
568 882 375	PM	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
252 441 188	160 941 188	52 000 000	56 500 000	47 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr. Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des travaux d'extension de l'hôtel de ville, de l'annexe et réhabilitation et clôture des quatre bureaux d'arrondissement de la Commune de Kérou				102 882 375
	Acquisition et mise en place d'un système d'énergie solaire (Fourniture et installation d'un système de panneau solaire)				25 000 000
	Acquisition des mobiliers de bureau au profit de l'administration communale				50 000 000

	Acquisition et pose de climatiseurs				10 000 000
	Acquisition des motos de pool pour la mobilisation des ressources				8 000 000
	Acquisition et Installation d'un système WIFI à l'Hôtel de Ville				10 000 000
	Acquisition des véhicules de pool double cabine				50 000 000
	Acquisition des appareils de reliure et accessoires				5 000 000
	Acquisition de vidéos projecteurs portable				7 000 000
	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'administration communale				35 000 000
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
01	Réalisation de l'étude architecturale des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville	Consultant	01		15 000 000
	Appui à l'équipement de base des OSC performantes de la Commune				5 000 000
	Total B				568 882 375

N° Projet : 1.3	Titre : Renforcement des capacités du personnel et des élus locaux.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - insuffisance de formation du personnel administratif et élus ; - manque de plan de formation ;		
Objectifs spécifiques : - Renforcer les capacités du personnel ; - Renforcer les capacités des élus locaux.		Indicateurs : - Au moins 10 sessions de formation sont organisées ; - 01 manuel de procédure administrative, comptable et financière est élaboré ; - 01 plan de suivi des carrières est exécuté - Un plan de formation est élaboré
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale		

- Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique
Résultats attendus : - R1 : - R2 :
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie de Kérou Arrondissements de Kérou	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
67500000	PM	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
20 000 000	20 000 000	9 250 000	9 250 000	9 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA

Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration des outils de gestion des ressources humaines de la Mairie		PM	PM	5 000 000
	Organisation des sessions de formation au profit du personnel		PM	PM	10 000 000
	Formation du personnel féminin sur le rôle de la femme dans l'administration				2 500 000
	Actualisation des manuels de procédure administratives, comptables et financières				15 000 000

	Organisation de sessions de formation au profit des Elus communaux sur les thématiques relatives à la gouvernance locale				5 000 000
	Organisation de session de formation au profit des Chefs de Village et quartiers de ville sur les thématiques relatives à la gouvernance locale				5 000 000
	Total B				

N°. Projet : 1.4	Titre : Projet d'animation des structures communales de gestion	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - faciliter la mise en œuvre des réformes administratives ; - Faciliter la tenue effective des instances administratives ; - Souci d'efficacité dans la délivrance à temps de tous les actes demandés par les usagers ; - Satisfaire les besoins des populations en matière administrative et de règlement des différends ;		
Objectif spécifique : - Améliorer la gouvernance locale ; - Renforcer les capacités des élus locaux.		Indicateurs : - Au moins 10 sessions sont organisées ; - Une séance est organisée avec les PTF ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF		
Résultats attendus : - R1 : l'IGL est amélioré ;		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		

Mode Opérateur du projet prévu :

☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale,

☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier)

☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie

☐ autre (à spécifier)

Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie de Kérou Arrondissements de Kérou	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
87775000	PM	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
19 640 000	17 640 000	17 640 000	16 640 000	16 215 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet**A Investissement**

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				

	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Organisation des audiences publiques de reddition de compte				7 500 000
	Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération				500 000
	Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune				6 000 000
	Total B				PM

N°. Projet : 1.5	Titre : Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - Faible animation de la vie politique en dehors des périodes électorales - Dégradation de la solidarité au sein de la communauté - Manque de cohésion sociale.		
Objectif spécifique : Renforcer la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et locales		Indicateurs : - Au moins 10 sessions sont organisées ; - Une séance est organisée avec les PTF ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence des OSC - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF		
Résultats attendus : - R1 : l'IGL est amélioré ;		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie de Kérou	5 ans	Personnel administratif	☒ propre ☒ partagée

Arrondissements de Kérou		Populations	☒ déléguée
--------------------------	--	-------------	--

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
57500000	PM	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
12 000 000	12 000 000	11 500 000	11 000 000	11 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et	Quantité	Coût par unité	Total

		humaines de la commune, Honoraire MOD)			
	Organisation des audiences publiques de reddition de compte				7 500 000
	Animation du forum des partenaires de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PDC 5 ^{ème} génération				500 000
	Animation des cadres de concertation des interventions de développement dans la Commune				6 000 000
	Total B				

N°. Projet : 1.6	Titre : Projet d'Amélioration de la mobilisation des ressources propres.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - La faiblesse des ressources financières en lien avec les compétences transférées aux communes. - Faible mobilisation des ressources propres ; - Faible capacité de la commune à financer ses investissements par des ressources propres ; - Faible taux des dépenses de fonctionnement consacrées aux dépenses d'entretien des équipements et ouvrages réalisés ; - Recherche d'un mécanisme amélioré de suivi plus efficace de la mobilisation des ressources.		
Objectif spécifique :		Indicateurs :

- Accroître les ressources propres de la commune pour lui permettre de faire face à ses obligations ; - Améliorer la gouvernance financière	- 1 répertoire du gisement fiscal est disponible - 1 répertoire de l'assiette fiscale est disponible - 1 plan de mobilisation des ressources propres est élaboré - Une application est acquise - 20 séances de sensibilisations tenues
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence des OSC - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF	
Résultats attendus : - R1 : les ressources propres se sont accrues ; - R2 : la gouvernance financière est améliorée.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :	
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
-------------------------------	-----------------------	------------------------

51800000	PM	PM
----------	----	----

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
13 360 000	8 360 000	8 360 000	8 360 000	13 360 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Actualisation du gisement fiscal				10 000 000

	Actualisation de l'assiette fiscale				3 000 000
	Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres				2 500 000
	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources propres				300 000
	Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal				1 000 000
	Animation du cadre communal de concertation pour la mobilisation des ressources financières				3 000 000
	Appui aux meilleurs contribuables de la commune chaque année				2 000 000
	Acquisition et installation des terminaux de paiement électronique (TPE)				30 000 000
	Total B				

N°. Projet : 1.7	Titre : Renforcement de la digitalisation de l'administration locale.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - Faible modernisation de l'administration communale dans le domaine du numérique/de la digitalisation ; - Absence des plateformes digitalisées d'accès aux services publics - Gestion des archives non dématérialisée ; - Opportunité de désenclavement des populations rurales et recherche d'efficacité de l'administration publique dans ce domaine.		
Objectif spécifique : - Améliorer l'accès des populations aux services publics ; - Améliorer l'accès des populations à l'information.		Indicateurs : - 01 schéma directeur Informatique est élaboré ; - Nombre d'équipements acquis ; - Nombre de plateforme digitalisée existant.
Risques : - Instabilité politique ;		

- Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence de la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique au Bénin ; - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF
Résultats attendus : - R1 : l'accès des populations aux services publics est amélioré ; - R2 : l'accès des populations à l'information digitalisée est amélioré.
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
254000000	PM	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
50 800 000	50 800 000	50 800 000	50 800 000	50 800 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration du schéma directeur Informatique				5 000 000
	Renforcement de la communication digitale				25 000 000
	Mise en œuvre des projets du schéma directeur informatique				160 000 000
	Mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance à la mairie				25 000 000
	Mise en place d'un système de protection				5 000 000

	des données à caractère personnel				
	Elaboration de la politique archivistique et de gestion des savoirs				9 000 000
	Interconnexion réseau des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville après extension				25 000 000
	Total B				

N° Projet : 1.8	Titre : Développement d'un système de suivi évaluation du PDC 4ème génération.	Programme / Secteur concerné : N°1/ gouvernance locale
Justification : - Faible financement accordé au dispositif de suivi-évaluation ; - Outil de base pour réaliser des auto-évaluations au sein de la commune		
Objectif spécifique : - Mettre en place les outils de suivi-évaluation du PDC4 ; - Apprécier les progrès et les résultats atteints ; - Analyser les résultats atteints - Formuler des recommandations devant permettre à la Commune de prendre les décisions stratégiques.		Indicateurs : - Un outil de suivi évaluation est mis en place. - Au moins 5 revues organisées
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière		
Facteurs de succès :		

- Existence de la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique au Bénin ; - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF
Résultats attendus : - R1 : un système de suivi-évaluation du PDC4 est disponible ; - R2 : Les progrès sont appréciés - R3 : Les recommandations sont formulées
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
6000000	0	6000000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Néant				
	Total A				

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Mise en place des outils de suivi et de capitalisation des résultats des projets du PDC mis en œuvre				0
	Organisation des ateliers de revue pour l'évaluation de la mise en œuvre du PDC				1000000
	Total B				

N° projet : 2.1	Titre : Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport	Programme / Secteur concerné : N°1/ Transport
Justification : - Existence d'une législation en faveur des transports ; - Dégradation des infrastructures de transport ; - Enclavement de la commune ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Faciliter les mouvements des biens et des personnes ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer la qualité des infrastructures de transport ; - Faciliter la mobilité des biens et des personnes dans la commune.		Indicateurs : - Nombre de linéaires de routes construites ; - Nombres d'infrastructures de transport construites ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire ; - Catastrophe naturelle ; - Crises sanitaires et financières. Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur des transports ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique ; - Volonté de la population.		
Résultats attendus : R1 : la qualité des infrastructures de transport est améliorée ; R2 : la mobilité des biens et des personnes est facile.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés : destruction de la flore.		

Mesures correctives : reboisement des espaces dégradées.

Mode Opérateur du projet prévu :

☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale,

☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)

☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie
☐ autre (à spécifier)

Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
1 263 852 425	1 137 467 183	126 385 242

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
252 770 485	252 770 485	252 770 485	252 770 485	252 770 485

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	126 385 242
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	1 137 467 183
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
----	-----------------------------	--	----------	----------------	-------

	Réalisation des travaux d'ouverture et d'aménagement des voies urbaines et ITR	Km de piste	160	2684116	429 458 528
	Entretien des ouvrages de franchissements, des pistes et des routes	- Nbr d'ouvrages - km de piste	ND	ND	299 500 000
	Aménagement de parking et auto-gares	Nbre	2		400 000 000
	Réalisation des travaux d'entretien des auto-gares	Nbre	1		10 000 000
	Total A				1 138 958528

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des études pour l'aménagement des ITR		ND	ND	100 279 624
	Suivi et contrôle des travaux d'aménagement de voies et construction d'ouvrages de franchissement sur les pistes		ND	ND	24 614 273
	Total B				124893897

N° projet : 2.2	Titre : Projet de développement des infrastructures économiques, marchandes et agricoles	Programme / Secteur concerné : N°1/ Infrastructures Economiques et Marchandes
Justification : - Existence d'une législation en faveur de la réalisation des Infrastructures Economiques et Marchandes ; - Dégradation des Infrastructures Economiques et Marchandes ; - Insuffisance des Infrastructures Economiques et Marchandes dans la commune ; - Forte demande de places des usagés ; - Faible niveau de recouvrement des ressources propres ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer la qualité des infrastructures économiques et marchandes ; - augmenter la mobilisation des ressources propres de la commune.		Indicateurs : - Nombre IEM construites ; - Taux d'accroissement des ressources propres ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire ; - Catastrophe naturelle ; - Crises sanitaires et financières. Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur des transports ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique ; - Volonté de la population.		
Résultats attendus : R1 : la qualité des infrastructures économiques et marchandes est améliorée ; R2 : la mobilisation des ressources propres s'est accrue.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés : destruction de la flore. Mesures correctives : reboisement des espaces dégradées ; réalisation des ouvrages d'assainissement.		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)		

☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :
--

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
2 014 715 405	1 813 243 865	2 01 471 540

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
441 347 881	429 516 881	409 616 881	409 116 881	409 116 881

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	2 01 471 540
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	1 813 243 865
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des travaux d'aménagement des	Nbre	4	ND	1 427 497 080

	marchés et des espaces publicitaires				
	Réalisation des travaux d'entretien des infrastructures et équipements marchands	Nbre	ND	ND	5 000 000
	Aménagement de parking et auto-gares	Nbre	2		400 000 000
	Réalisation des travaux d'entretien des auto-gares	Nbre	1		10 000 000
	Construction des retenues d'eau	Nbre	1	200 00 0 000	200 000 000
	Réhabilitation du barrage de Batinnin avec les aménagements connexes au tour du barrage (maraichage, pisciculture.) pour les activités génératrices de revenu	Nbre	1	155 007 325	155 007 325
	Aménagement des bas-fonds pour le riz et le maraichage	Ha	3	ND	60 000 000
	Construction des magasins de stockage et des aires de séchage	Nbre	6	ND	84 000 000
	Mise en place d'une miellerie à Kérou centre et équipement (extracteur, égouttoir, saturateurs)	Nbre	1	ND	12 331 000
	Total A				1 943 835 405

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la	Quantité	Coût par unité	Total

		commune, Honoraire MOD)			
	Réalisation des études topographiques, hydrologique et architecturale pour l'aménagement des marchés	ND	ND	ND	39 800 000
	Réalisation des études pour la construction des infrastructures agricoles	ND	ND	ND	24 080 000
	Elaboration du plan d'entretien et de gestion des infrastructures	ND	ND	ND	5 000 000
	Appui à l'installation du centre de réparation des engins agricole et d'achats des pièces de rechange	ND	ND	ND	1 000 000
	Facilitation de l'accès des producteurs aux machines agricoles (Tracteurs, batteuses, semoirs etc.)	ND	ND	ND	1 000 000
	Total B				70 880 000

N° projet : 2.3	Titre : Projet de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Programme / Secteur concerné : N°1/ entrepreneuriat et emploi
Justification : - Existence d'une législation en faveur de l'entrepreneuriat et emploi ; - Dégradation du tissu social ; - Augmentation des menaces terroristes ; - Augmentation des conflits sociaux ; - Perte de biens due aux terrorismes et conflits sociaux ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer le pouvoir d'achat de la population ; - Faciliter la mobilisation des ressources propres de la commune.		Indicateurs : - Nombre d'entrepreneurs appuyés ; - Taux d'accroissement des ressources propres de la commune ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire ; - Catastrophe naturelle ; - Crises sanitaires et financières.		
Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur de l'entrepreneuriat et emploi ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		
Résultats attendus : R1 : le pouvoir d'achat des populations est amélioré ; R2 : la mobilisation des ressources propres s'est accrue.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives		
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)		

☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie
☐ autre (à spécifier)
 Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
33 200 000		33 200 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
3 740 000	8 740 000	6 240 000	8 240 000	6 240 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	5 000 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	28 200 000

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Renforcement des capacités d'intervention des autorités locales en matière de développement économique et de promotion de l'emploi	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 000 000
	Formation et accompagnement des jeunes sur les notions entrepreneuriales et l'élaboration des projets bancables	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	4 500 000
	Organisation des séances d'orientation professionnelle tous les ans.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Mise en place d'un fonds d'appui à l'incitation des jeunes pour les initiatives de développement	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Constitution d'un fonds de garanti pour faciliter l'accès des jeunes au crédit entrepreneurial	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Organisation des journées communales de promotion de l'emploi	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	4 000 000
	Total B				33 200 000

N° projet : 2.4	Titre : Projet de développement des PPP pour les projets éligibles	Programme / Secteur concerné : N°1/ Partenariat Public Privé (PPP)
Justification : - Existence d'une législation en faveur du Partenariat Public Privé (PPP) ; - Faible mobilisation des ressources pour les investissements ; - Mauvaise gestion des biens publics ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ;		

- Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.	
Objectifs spécifiques : - Améliorer la gestion des biens publics ; - Faciliter la mobilisation des ressources extérieures.	Indicateurs : - Nombre de contrats de gestion en mode PPP ; - Nombre d'infrastructures construites en mode PPP ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire ; - Catastrophe naturelle ; - Crises sanitaires et financières. Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur du Partenariat Public Privé (PPP) ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.	
Résultats attendus : R1 : la qualité de la gestion des biens publics s'est améliorée ; R2 : la mobilisation des ressources extérieures s'est accrue.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives	
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
2 300 000		2 300 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1 200 000	500 000	200 000	200 000	200 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	2 300 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation du répertoire des projets PPP éligibles	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Création du cadre institutionnel des projets PPP au niveau communal	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	300 000

	Suscitation des privés à s'intéresser aux projets PPP	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	500 000
	Facilitation au fonctionnement des projets développable en mode PPP	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	500 000
	Total B				2 300 000

N° projet : 2.5	Titre : Projet d'amélioration de la productivité des filières végétales (coton ; maïs, soja, riz, anacarde, maraîchage), dans la commune	Programme / Secteur concerné : N°1/ Agriculture
Justification : - Forte production agricole ; - Mauvaise utilisation des intrants agricole ; - Pratique culturale intensive ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer les rendements des filières végétales ; - Améliorer la mobilisation des ressources propres.		Indicateurs : - rendement par hectare des filières végétales ; - taux d'accroissement des ressources propres ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire ; - Catastrophe naturelle ; - Crises sanitaires et financières. Facteurs de succès : - Disponibilité des terres cultivables ; - Engagement de la population ;		

- Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.
Résultats attendus : R1 : les rendements des filières végétales sont améliorés ; R2 : la mobilisation des ressources propres s'est accrue.
Intercommunalité : ☒ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
43 716 435		43 716 435

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
23 548 217	6 418 218	4 240 000	4 240 000	4 240 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	20 800 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	22 916 435
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0

DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Appui à l'animation de la plateforme multi-acteurs.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 500 000
	Appui en équipement de production agricole et de transformation divers pour les déplacés de la commune	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 416 435
	Formation des producteurs / transformateurs et équipement sur diverses thématiques	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	19 500 000
	Organisation d'une foire économique chaque année	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la culture intensive	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 200 000
	Total B				43 716 435

N° projet : 2.6	Titre : Projet d'amélioration de la productivité des filières viande, lait et poisson dans la commune	Programme / Secteur concerné : N°1/ Elevage
Justification : - Forte production animale ; - Conflits entre agriculteurs et éleveurs ; - Disponibilité des terres pour la production animale ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer la production des cheptels par filière ; - Faciliter la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs ; - Améliorer la mobilisation des ressources propres.		Indicateurs : - accroissement de l'effectif des cheptels ; - linéaire de couloir de passage tracer ; - nombre d'aires sécurisées ; - nombre de campements installés ; - taux d'accroissement des ressources propres ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle ; - Conflits entre éleveurs et agriculteurs. Facteurs de succès : - Disponibilité des aires de pâturage ; - Engagement des éleveurs ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		
Résultats attendus : R1 : la production par filière animale s'est améliorée ; R2 : la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs s'est améliorée ; R3 : la mobilisation des ressources propres s'est accrue.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale,		

☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)
☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐
 autre (à spécifier)
 Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
289 000 000	260 100 000	28 900 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
70680000	58605000	51105000	58055000	50555000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	28 900 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	260 100 000
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Construction des boutiques d'intrants vétérinaires	Nbre	2	ND	15 000 000

	Ouverture et sécurisation des couloirs de passage	Km	ND	ND	153 000 000
	Création des aires de pâturage	ha	ND	ND	5 000 000
	Facilitation à l'installation des campements pour la sédentarisation des éleveurs	Nbre	2	ND	75 000 000
	Sensibilisation des occupants et sécurisation de l'emprise (d'au moins 20 mètres) de part et d'autre des principales routes de la commune	Km	ND	ND	30 200 000
	Total A				278 200 000

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Appui au fonctionnement des unités de transformation des produits laitiers et agricoles	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	4 000 000
	Sensibilisation des éleveurs sur les pratiques d'automédication et de ventes illicite des produits vétérinaires	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 500 000
	Organisation de la vulgarisation des techniques améliorées d'élevage	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 400 000
	Vulgarisation de la production des cultures fourragères	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 500 000
	Total B				10 800 000

N° projet : 2.7	Titre : Projet de promotion de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport	Programme / Secteur concerné : N°1/ culture, artisanat, tourisme et sport
Justification : - Forte population jeune ; - Faible valorisation de la culture, de l'artisanat, du tourisme et du sport ; - Faible mobilisation des ressources dans ces secteurs ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Créer un circuit touristique de la commune ; - Faciliter le brassage ethnique de la population ; - Améliorer la mobilisation des ressources propres.		Indicateurs : - nombre de site touristique valorisé ; - nombre de danses valorisées ; - - Nombre de terrains de sport aménagés
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Disponibilité de la population jeune ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		
Résultats attendus : R1 : un circuit touristique est créé ; R2 : le brassage ethnique de la population est facilité ; R3 : la mobilisation des ressources propres s'est accrue.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
318 400 000	286 560 000	31 840 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
85 810 000	76 560 000	62 110 000	54 960 000	38 960 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	31 840 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	186 560 000
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PPP)	100 000 000

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Nbre	2	ND	30 000 000
	Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques par l'approche PPP	Nbre	ND	ND	50 000 000

	Réalisation des travaux d'aménagement des stades de football	Nbre	ND	ND	128 500 000
	Réalisation des travaux de construction/réhabilitation des maisons de jeunes et loisirs	Nbre	2	ND	38 000 000
	Total A				246 000 000

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Formation des jeunes à l'entrepreneuriat sur la base des potentialités dans les métiers tels que la plomberie, la menuiserie, le staff, etc.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Etudes techniques et environnementales pour la construction d'un centre de formation professionnelle pour les artisans	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Élaboration de la carte touristique de la commune	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Etudes techniques et environnementales pour l'aménagement des sites touristiques, maisons de jeune et stades de football	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	20 000 000
	Organisation des concerts vacances dénommés super vacances	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Organisation des Festivals culturels	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Total B				72 400 000

N° projet : 3.1	Titre : : Projet d'élaboration des documents de planification spatiale (SDAC, PDU, PHAC, les plans de lotissement...)	Programme / Secteur concerné : N°1/ culture, artisanat, tourisme et sport
Justification : - Mauvaise occupation de l'espace communal ; - Persistance des conflits domaniaux ; - Faible mobilisation des ressources propres ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Faire la carte d'occupation de l'espace communal ; - Réduire les conflits domaniaux.		Indicateurs : - nombre de documents de planification spatiale élaboré ; - nombre de conflits domaniaux enregistré ; - taux d'accroissement des ressources propres ;
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle.		
Facteurs de succès : - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		
Résultats attendus : R1 : les documents de planification spatiale est élaboré ; R2 : les conflits domaniaux sont réduits.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
------------------------	-----------------	-------------------------	---------------------------------------

Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée
------------------	-------	------------------------------------	--

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
178 900 000	161 010 000	17 890 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
88 422 841	76 209 189	32 406 667	32 406 666	15 740 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	100 000 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PTF)	78 900 000

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des travaux d'aménagement des cimetières communaux	Nbre	ND	ND	80 000 000
	Sécurisation des domaines des cimetières dans les grosses agglomérations	Nbre	ND	ND	10 000 000
	Total A				90 000 000

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d’ouvrage délégué, gestion du projet par l’administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration et mise en œuvre du SDAC	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	45 000 000
	Elaboration et mise en œuvre des PDU	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	15 000 000
	Actualisation et mise en œuvre des PHAC	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Achèvement de tous les lotissements en cours	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Réalisation des études pour les zones d'habitation inondées	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	6 500 000
	Total B				88 900 000

N° projet : 3.2	Titre : Projet de promotion de l’hygiène et de l’assainissement dans la commune	Programme / Secteur concerné : N°1/ hygiène et assainissement
Justification : - Existence des dépotoirs sauvages dans la commune ;		

- Absence de structures de pré-collecte des ordures ménagères ; - Faible utilisation des latrines et puisards ; - Persistance de la défécation à l'air libre ; - Persistance du paludisme et aux maladies tropicales négligées ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.	
Objectifs spécifiques : - Améliorer le cadre de vie des populations ; - Réduire la prévalence du paludisme et des maladies tropicales négligées.	Indicateurs : - nombre de structures de pré-collecte contractualisé ; - prévalence du paludisme et des maladies tropicales négligées ; - nombre de toilettes publiques construit.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Existence d'une législation en faveur de l'hygiène et de l'assainissement ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.	
Résultats attendus : R1 : le cadre de vie des populations est amélioré ; R2 : la prévalence du paludisme et des maladies tropicales négligées est réduite.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives	
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
295 585 363	266 026 827	29 558 536

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
147 041 109	46 636 064	38 136 064	38 136 064	25 636 064

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	29 558 536
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	266 026 827
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Construction des modules de latrines dans la Commune	Nbre	ND	ND	59 480 318
	Réalisation des travaux d'assainissement et de rechargement des rues dans les grosses agglomérations	Nbre	ND	ND	101 405 045
	Acquisition des équipements et matériels de collecte et de traitement des ordures ménagères	Nbre	ND	ND	50 000 000
	Total A				210 885 363

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des études d'ouverture et d'aménagement des voies dans les agglomérations périphériques et au centre-ville	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social dans le cadre de la gestion et la maîtrise des eaux pluviales	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	15 000 000
	Réalisation des entretiens des voies d'accès avec curage systématique des caniveaux	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	25 000 000
	Recrutement d'une structure de pré-collecte des ordures ménagères (travaux d'aménagement des sites de décharges des déchets solides)	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Réalisation des travaux de destruction des dépotoirs sauvages des ordures ménagères	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	20 000 000
	Total B				84 700 000

N° projet : 3.3	Titre : Projet de gestion durable des carrières de sables et de graviers	Programme / Secteur concerné : N°1/ carrières de sables, latérites et graviers
Justification : - disponibilité des carrières de sables, latérites et graviers dans la commune ; - Prélèvement anarchique des carrières de sables, latérites et graviers ; - faible mobilisation des ressources propres dans la gestion des carrières ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ;		

- Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.	
Objectifs spécifiques : - Assurer une bonne gestion des carrières de sables, latérites et graviers ; - Réduire les aléas liés au changement climatique.	Indicateurs : - nombre de sites de carrières identifiés ; - nombre de structures de gestion organisées ; - taux d'accroissement des ressources propres.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle.	
Facteurs de succès : - Existence des carrières de sables, latérites et graviers ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.	
Résultats attendus : R1 : une gestion rationnelle des carrières de sables, latérites et graviers est assurée ; R2 : les aléas liés au changement climatique sont réduits.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives	
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
15 500 000		1 500 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
3 000 000	7 416 667	4 416 667	416 666	250 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	15 500 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				210 885 363

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation de l'étude sur les carrières de latérite, de sable et de gravier	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	6 000 000
	Elaboration d'un plan de gestion des carrières de	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 000 000

	graviers, de latérite et de sable				
	Mise en œuvre du plan de gestion des carrières	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Identification de nouvelles carrières de sable, de latérite et de graviers	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Total B				15 500 000

N° projet : 3.4	Titre : Projet de promotion de la sécurisation et gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	Programme / Secteur concerné : N°1/ environnement
Justification : - Pratiques culturales extensive sur brûlée ; - Mauvaise utilisation des pesticides ; - Persistance de la déforestation par les exploitants agricoles ; - Aggravation des effets liés au changement climatique ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Améliorer le cadre de vie des populations ; - Réduire les effets liés au changement climatique.		Indicateurs : - superficies emblavées ; - le rendement des cultures à l'hectare.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Volonté des producteurs ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		

Résultats attendus : R1 : le cadre de vie des populations est amélioré ; R2 : les effets liés aux changements climatiques sont réduits.
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d’ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d’ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d’Investissement	Coût de fonctionnement
81 000 000	29 000 000	52 000 000

Période d’exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
9 100 000	17 850 000	18 350 000	17 850 000	17 850 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	21 000 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	60 000 000
Projet de l’Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Sécurisation des domaines publics (sites des EM et EPP et autres)	Nbre	ND	ND	29 000 000
	Total A				29 000 000

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Appui au fonctionnement des structures de gestion foncière dans la commune	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Sensibilisation de la population sur la délivrance des Attestations de Détenion Coutumière	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 500 000
	Elaboration d'un plan de délivrance des titres fonciers pour les réserves et domaines de la commune.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	30 000 000
	Appui à l'élaboration du cadastre communal	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 500 000
	Renforcement de capacités des agriculteurs sur la GDT/ACC (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage, agriculture de conservation)	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 000 000

	Appui aux agriculteurs formés à installer les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC) sur leur terre	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Total B				52 000 000
N° projet : 3.5	Titre : Projet de promotion du reboisement, de la foresterie, des énergies renouvelables et l'utilisation des foyers améliorés		Programme / Secteur concerné : N°1/ environnement		
Justification : - Sol pauvre ; - Persistance de la désertification ; - Forte pression humaine sur la flore communale ; - Aggravation des effets liés au changement climatique ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.					
Objectifs spécifiques : - Améliorer le cadre de vie des populations ; - Réduire les effets liés au changement climatique.		Indicateurs : - superficies reboisées ; - nombre de forêts créées et sécurisées ; - nombre de ménages utilisant les foyers améliorés.			
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle.					
Facteurs de succès : - Volonté de la population ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.					
Résultats attendus : R1 : le cadre de vie des populations est amélioré ; R2 : les effets liés aux changements climatiques sont réduits.					
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :					
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives					
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale,					

☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :
--

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
64 600 000	0	64 600 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2 320 000	16 320 000	16 020 000	15 020 000	14 920 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	24 600 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	40 000 000
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Appui au reboisement individuel, communautaire, des domaines/réserves publics et la gestion des autres Ressources Naturelles	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	4 000 000
	Création des forêts d'arrondissements	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	4 000 000
	Accompagnement du MCVDD dans le cadre de la préservation des forêts classées de l'Etat dans la commune	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Appui à la réalisation et la protection des plantations privées, communautaires ou communale	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	50 000 000
	Appui à la protection des forêts sacrées	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Elaboration et mise en œuvre des projets d'énergie solaires	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 000 000
	Total B				64 600 000

N° projet : 3.6	Titre : Projet de promotion de la gestion durable des plans d'eau (rivières et barrages)	Programme / Secteur concerné : N°1/ environnement
Justification : - Sol pauvre ;		

- Déplacement d'une partie de la population dû aux menaces terroristes ; - perte des biens due aux menaces terroristes ; - Aggravation des effets liés au changement climatique ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.	
Objectifs spécifiques : - Améliorer le pouvoir d'achat des populations ; - Réduire le nombre d'enfants malnutris.	Indicateurs : - nombre de ménages bénéficiant des actions GIRE ; - taux de malnutrition ; - nombre de comités de gestion des barrages appuyé.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Volonté de la population ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.	
Résultats attendus : R1 : le pouvoir d'achat des populations est amélioré ; R2 : le nombre d'enfants malnutris est réduit.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives	
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
62 000 000	0	62 000 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
0	750 000	20 750 000	20 250 000	20 250 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	20 000 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	42 000 000
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration des projets de GIRE autour des rivières, des barrages, retenues d'eau de la commune	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000

	Réalisation des actions relatives à la GIRE	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	60 000 000
	Suivi de la gestion des retenues d'eau	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	800 000
	Dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau et des barrages.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	200 000
	Total B				62 000 000

N°. Projet : 4.1	Titre : Projet d'accès pour tous aux soins de santé de qualité.	Programme / Secteur concerné : N°4/ santé.
Justification : Le manque ou l'Insuffisance d'équipements sanitaires, d'infrastructures et de personnel soignant constituent un handicap à l'accès aux soins de santé ou à une bonne prise en charge. L'insécurité alimentaire est source de maladie et un frein à la cohésion sociale. En effet, l'insécurité alimentaire a favorisé la mal nutrition infantile/maternelle et le développement de la couche des indigents. Il faut pour cela développer un ensemble d'activités visant à corriger de façon durable la difficulté.		
Objectif spécifique : - Améliorer le taux de couverture sanitaire et en personnel soignant par un plaidoyer auprès de l'Etat ;		Indicateurs : - Nombre de dispensaires isolés réalisé ; - Au moins cinq salles d'hospitalisation et maternités sont construites ; - Au moins cinq bâtiments des centres de santé réhabilités ; - Au moins trois centres de santé sont équipés - Au moins trois plaidoyers sont faits

- Améliorer le niveau d'équipements sanitaires ; - Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).	- 10 émissions radio, séances de sensibilisation publique et de Visite à Domicile sont réalisées sur la SAN - 20 sessions CCSAN sont appuyées - 300 ménages disposant de jardins de case.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF	
Résultats attendus : - R1 : le taux de couverture sanitaire est amélioré ; - R2 : le niveau d'équipement est amélioré - R3 : la SAN est renforcée.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :	
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
688180000	0	PM

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
218836000	114386000	126686000	101636000	126636000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Construction des salles d'hospitalisation et des maternités dans les centres de santé				160000000
	Réhabilitation des bâtiments des centres de santé				250000000
	Total A				PM

B Fonctionnement

N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total

	Réalisation de plaidoyer pour la construction des infrastructures adéquates, l'acquisition du matériel médical pour les centres de santé et la dotation d'ambulance à chaque arrondissement	Ressources matérielles et humaines de la commune			1800000
	Développement des activités d'éducation de santé sexuelle et de reproduction des jeunes (filles et garçons)	Ressources matérielles et humaines de la commune			5000000
	Communication pour un changement social et de comportement sur la nutrition (AME, ANJE, FAP)	Ressources matérielles et humaines de la commune			
	Appui aux activités des Comités de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CSAN)	Ressources matérielles et humaines de la commune			5000000
	Total B				PM

N°. Projet : 4.2	Titre : Projet de scolarisation et maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école.	Programme / Secteur concerné : N°4/ éducation
Justification : En générale on note, la déscolarisation précoce des écoliers et élèves, le faible taux de scolarisation des enfants peulh, Zerma et autres ethnies minoritaires conjugués avec l'insuffisance d'équipements et d'infrastructures scolaires constituent un problème auquel il faut apporter de solutions durables pour assurer un avenir meilleur pour les enfants et pour la commune.		
Objectif spécifique : - Assurer la scolarisation des écoliers et élèves ; - Assurer le maintien des écoliers(ères) et élèves à l'école.		Indicateurs : - Taux brut de scolarisation des enfants en générale, - Taux brut de scolarisation des filles ; - Taux brut de scolarisation des groupes marginalisés ou en situation d'handicap ; - Taux d'achèvement des filles au primaire ; - Au moins 250 tables bancs acquis ; - 7 modules de salles de classes sont construits ; - 4 résidences ou logements sont construits ; - 1 Bâtiment de la CS réhabilité.

Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale - Crise sanitaire et financière
Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF
Résultats attendus : - R1 : la scolarisation des élèves est assurée ; - R2 : le maintien des écoliers et élèves est assuré.
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
537440467	0	6000000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
94313489	152913489	112813489	111200000	66200000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr. Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Acquisition des tables-bancs au profit des écoles primaires				35 000 000
	Réalisation des travaux de Construction des Modules de salles de classes plus bureaux, magasins et équipements				151840467
	Construction des résidences pour les enseignants				60 000 000
	Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Circonscription Scolaire (CS)				5 000 000
	Construction des réfectoires, des magasins et cuisines dans les écoles à cantine				120000000
	Total A				PM

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Organisation des séances de sensibilisation sur la déscolarisation précoce des enfants surtout les filles				500 000
	Organisation des campagnes de sensibilisation sur zéro grossesse en milieu scolaire et en apprentissage				5 000 000
	Répression des auteurs des mariages forcés et précoces				500 000
	Encouragement des meilleurs élèves et les meilleurs enseignants				10 000 000
	Création et animation des centres d'éducation communautaires des enfants déscolarisés ou en situation difficile				20 000 000
	Total B				PM

N°. Projet : 4.3	Titre : Projet de renforcement de l'alphabétisation.	Programme / Secteur concerné : N°4/ alphabétisation
Justification : la commune est confrontée à une forte déperdition scolaire en plus du taux de scolarisation qui est de 62,32% (RGPH4 de 2023). L'alphabétisation des adultes est donc un moyen adéquat pour réduire le taux des non ou faiblement instruit. Le taux d'alphabétisation au niveau départemental est supérieur à 20 % par contre au niveau de la commune de Kérou ce taux est de 14,08 %. Ainsi, instruire les femmes et les hommes exclus du système formel scolaire par le biais de l'alphabétisation aura un impact positif sur la diminution du taux de pauvreté car l'environnement des affaires nécessite une compréhension mutuelle des enjeux.		
Objectif spécifique : - Offrir des cours d'alphabétisation aux apprenants en phase avec leurs activités afin d'améliorer le taux d'alphabétisation ;		Indicateurs : 3 programmes élaborés et mise en œuvre - 1 financement au moins acquis -

- Pérenniser les acquis des néo-alphabètes à travers la promotion de l'environnement lettré.	
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale ; - Crise sanitaire et financière ; Facteurs de succès : - Existence de la loi sur le code de l'administration territoriale en République du Bénin ; - Disponibilité des cadres techniques - Volonté politique - Disponibilité des PTF	
Résultats attendus : - R1 : le taux d'alphabétisation est amélioré ; - R2 : l'environnement lettré est promu.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :	
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
45000000	0	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
8500000	10250000	9250000	8500000	8500000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr. Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				PM

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration et mise en œuvre chaque année d'un programme d'alphabétisation				35 000 000
	Recherche des financements pour l'alphabétisation				1 000 000
	Motivation des maîtres alphabétiseurs				2 500 000

	Suivi et évaluation chaque année des activités des centres d'alphabétisation				2 000 000
	Organisation d'une visite d'échanges et de travail entre maîtres alphabétiseurs, dans la région				1 500 000
	Organisation des jeux de lettre et de concours littéraire en langues				3 000 000
	Total B				45000000

N°. Projet : 4.4	Titre : Protection sociale, des droits des enfants, des femmes, des handicapés et des personnes âgées.	Programme / Secteur concerné : N°4/ protection sociale
Justification : Il a été constaté la violation des droits des enfants, la non vulgarisation des textes et lois sur la protection des enfants, le manque de volonté des parents à aborder les droits des enfants avec leurs progénitures. Pour le cas spécifique de certains enfants, le suivi ne se fait pas. Le parent ignore ce qui se passe en classe et à la maison. Par ailleurs, les violences basées sur le genre constituent un fait courant dans la commune. Les victimes en majorité sont des femmes et des filles. Dans nos sociétés, les normes traditionnelles autorisent l'homme à porter la main sur son épouse. Et nombre de victimes sont incapables d'informer ou de dénoncer les faits aux services compétents. En ce qui concerne les PSH, la commune ne dispose pas de répertoire de personnes handicapées. Les indigents et les handicapés ne sont pas suffisamment assistés. La structure chargée de ce volet qu'est le CPS est peu équipé et se trouve dans des infrastructures délabrées, envahies par les chauves-souris. Ce projet vise également à corriger les inégalités sociales et économiques dues à la non prise en compte du genre.		
Objectif spécifique : - Assurer la protection sociale, - Assurer la protection des droits des enfants et des femmes ; - Assurer la gestion des indigents		Indicateurs : - Nombre de plaidoyer fait ; - Nombre d'actions spécifiques exécutées par rapport aux femmes, aux groupes marginalisés/minoritaires ; - Au moins deux projets exécutés avec la prise en compte du genre
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale ; - Crise sanitaire et financière ;		

Facteurs de succès : - Existence des textes et lois ; - Disponibilité des structures de protection des droits des enfants, des femmes, des PSH et des personnes âgées. - Volonté politique - Disponibilité des PTF
Résultats attendus : - R1 : la protection des droits des enfants, des femmes, des PSH et personnes âgées est assurée ; - R2 : la gestion des indigents est assurée.
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
42850000	0	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
8270000	9770000	9270000	7770000	7770000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA

Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réhabilitation du bâtiment du CPS	Nbre	01	15 000 000	15 000 000
	Total A				PM

B Fonctionnement

N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration d'un plan communal pour la protection sociale et le genre	Consultant			3 000 000
	Rechercher des financements pour la mise en œuvre du plan communal pour la protection sociale et le genre	Ressources matérielles et humaines de la commune			1 000 000
	Organisation des séances d'IEC des différentes autorités sur la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans la réalisation des infrastructures	Ressources matérielles et humaines de la commune			1 000 000
	Identification et mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu	Honoraire MOD			10 000 000

	(AGR) au profit des femmes et des personnes vulnérables				
	Réalisation des plaidoyers pour l'insertion socioprofessionnelle des indigents et handicapés	Ressources matérielles et humaines de la commune			20000
	Total B				PM

N°. Projet : 4.5	Titre : Amélioration de la couverture de la commune en énergie électrique et en eau potable.	Programme / Secteur concerné : N°4/ énergie et eau
Justification : Dans la commune de Kérou, l'absence de conditions normales d'électrification et manque d'accès à l'eau sont remarquables. Faute d'équipements et d'infrastructures suffisants, la satisfaction des besoins en énergie électrique et en eau potable reste un problème majeur. Pour ce qui de l'existant, les coupures intempestives et les baisses de tension électrique plongent les artisans (soudeurs, frigoristes, menuisiers, machinistes...etc) et les autres usagers dans l'oisiveté avec d'énormes dégâts et parfois avec des dommages sur les appareils électroménagers.		
Objectif spécifique : - Améliorer la couverture de la commune en énergie électrique, - Améliorer la couverture de la commune en eau potable.		Indicateurs : - Nombre de plaidoyers faits ; - Nombre de villages couverts en énergie électrique - Taux de couvertures en eau potable.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale ; - Crise sanitaire et financière ; Facteurs de succès : - Existence de ABERM et de la SBEE ; - Existence des textes et loi en faveur de l'énergie et de l'eau ; - Existence de l'ANAEPMR ; - Volonté politique ; - Disponibilité des PTF		
Résultats attendus : - R1 : la couverture de la commune en énergie électrique est améliorée ; - R2 : la couverture de la commune en eau potable est améliorée ;		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal,		

Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
100304129	0	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
29460826	17460826	17460826	17460826	17460826

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet A Investissement
--

N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr. Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des travaux de construction/ réhabilitation/ des infrastructures électriques, des forages d'eau (FPM), AEV et un point d'eau multifonctionnel (forage équipé de dispositif solaire plus château d'eau et bornes fontaines avec abreuvoirs)	Nbre	PM		97304129
	Total A				PM

B Fonctionnement					
N°	Activités clé	Input/Intrant (par ex. : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'extension du réseau électrique conventionnel, d'eau potable et la relance de construction de l'AEV inter villageoises de Kossou-Kossou-Quinra	Consultant			2 000 000
	Réalisation des actions de plaidoyer pour l'acquisition et l'installation d'un système de panneau solaire	Ressources matérielles et humaines de la commune			500 000
	Elaboration et mise en œuvre des projets de construction des énergies renouvelables	Ressources matérielles et humaines de la commune			500 000
	Total B				PM

N°. Projet : 4.6	Titre : Amélioration de la couverture des GSM, des médias, et de l'accès à l'internet.	Programme / Secteur concerné : N°4/ GSM et médias
Justification : - La qualité de l'accès à l'internet et le téléphone, elle est passable dans certains villages et dans les arrondissements grâce aux réseaux GSM ; - Faible couverture en réseau internet et téléphonique de la commune de Kérou ; - La communication est rendue possible grâce aux GSM (MOOV, MTN) qui ne couvrent généralement que les chefs-lieux d'arrondissement de la commune et quelques grosses agglomérations. Les localités enclavées et difficilement accessibles ne sont pas couvertes par les réseaux GSM ; - La commune de Kérou bénéficie de la radio locale qui ne couvre pas toute la commune. Les radios locales et l'ORTB sont peu performantes et une bonne couverture par les chaînes satellitaires.		
Objectif spécifique : - Améliorer la couverture des GSM et des médias ; - Améliorer l'accès à l'internet.		Indicateurs : - Nombre de plaidoyers faits ; - Nombre de villages ayant accès aux services GSM et à l'internet ; - Nombre de villages couverts par les radios.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise internationale ; - Crise sanitaire et financière ; Facteurs de succès : - Volonté politique ; - Existence de textes et loi sur le numérique.		
Résultats attendus : - R1 : la couverture de la commune des GSM et des médias est améliorée ; - R2 : l'accès à l'internet est amélioré dans la commune de Kérou.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier)		

☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie
☐ autre (à spécifier)
 Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou.	5 ans	Personnel administratif Populations	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
35800000	0	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
7150000	7162500	7162500	7162500	7162500

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	PM
Bénéficiaires/Communauté	PM
FADeC	PM
Projet de l'Etat	PM
Coopération décentralisée	PM
DIASPORA	PM
Autre	PM

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	Unité (par ex : Nbr. Salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				PM

B Fonctionnement

N°	Activités clé	Input/Intrant	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des plaidoyers pour l'extension des réseau GSM	Ressources matérielles et humaines de la commune			1 000 000
	Réalisation des plaidoyers pour la création des cybers café dans les arrondissements	Ressources matérielles et humaines de la commune			1 000 000
	Réalisation des plaidoyers auprès des PTF et autres pour la couverture totale de la radio locale (KPABLY FM)	Ressources matérielles et humaines de la commune			1 000 000
	Réalisation d'un plaidoyer pour la diffusion en ligne et la digitalisation de la radio Kpably FM	Ressources matérielles et humaines de la commune			50 000
	Renouvellement de contrat avec la radio locale et signature de contrat avec de nouveau organe de presse	Ressources matérielles et humaines de la commune			32 500 000
	Organisation des séances de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de partenariat	Ressources matérielles et humaines de la commune			250 000
	Total B				PM

N° projet : 5.1	Titre : Projet de renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans la commune	Programme / Secteur concerné : N°1/ sécurité
--------------------	---	---

Justification : - Forte menace terroriste ; - Déplacement d'une partie de la population dû aux menaces terroristes ; - perte des biens due aux menaces terroristes ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.	
Objectifs spécifiques : - Sécuriser le territoire communal et transfrontalier ; - Faciliter la mobilité des biens et des personnes.	Indicateurs : - nombre de victimes liés aux attaques terroristes ; - nombre de déplacés liés aux attaques terroristes ; - nombre d'attaques terroristes.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle.	
Facteurs de succès : - Volonté de la population ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.	
Résultats attendus : R1 : le territoire communal et transfrontalier est sécurisé ; R2 : la mobilité des biens et des personnes est facilitée.	
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :	
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives	
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :	

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
16 500 000	0	16 500 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
5 250 000	5 250 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	16 500 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PTF)	0

Estimation détaillée des coûts du projet					
A Investissement					
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Réalisation des plaidoyers pour la création d'un commissariat d'arrondissement à Brignamaro et le	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000

	renforcement du personnel existant				
	Elaboration d'un plan de collaboration entre la mairie, la population et la police républicaine	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Mise en place des comités locaux de sécurité	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	500 000
	Mise en œuvre des actions de coproduction de la sécurité	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Total B				16 500 000

N° projet : 5.2	Titre : Projet d'amélioration de la gestion des conflits et de l'accès aux Ressources Naturelles (RN)	Programme / Secteur concerné : N°1/ sécurité
Justification : - Existence des conflits sociaux (entre agriculteurs et éleveurs) ; - forte transhumance des éleveurs ; - perte des biens due aux conflits sociaux ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Sécuriser les biens et les personnes ; - Faciliter la sédentarisation des transhumants.		Indicateurs : - nombre de contentieux réglés ; - nombre de campements créés ; - nombre d'Attestation de Détention Coutumière établis.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ;		

- Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Volonté de la population ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.
Résultats attendus : R1 : les biens et les personnes sont sécurisés ; R2 : la sédentarisation des transhumants est facilitée.
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d’ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d’ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d’Investissement	Coût de fonctionnement
10 000 000	0	10 000 000

Période d’exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1 400 000	2 150 000	2 150 000	2 150 000	2 150 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	10 000 000

Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PTF)	0

Estimation détaillée des coûts du projet

A Investissement

N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement

N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Elaboration d'un mécanisme de gestion des conflits et de l'accès aux RN.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	3 000 000
	Organisation des rencontres périodiques entre les élus et les structures de gestion des conflits	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 500 000
	Vulgarisation du code foncier et domanial	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Vulgarisation du code pastoral	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	1 000 000
	Formation des acteurs sur la gestion des conflits liées à la terre et l'accès aux ressources naturelles	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 000 000

	Suivi du règlement des conflits	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	500 000
	Total B				10 000 000

N° projet : 5.3	Titre : Projet de renforcement de la résilience des populations face aux menaces sécuritaires et risques climatiques	Programme / Secteur concerné : N°1/ sécurité
Justification : - Forte menace terroriste ; - Déplacement des populations menacées ou attaquées ; - perte des biens due aux menaces ou attaques terroristes ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : - Cocréer la sécurité du territoire communal et transfrontalier ; - Faciliter le brassage entre les différents groupes ethniques.		Indicateurs : - nombre de comité de veille ; - nombre de dénonciations.
Risques : - Instabilité politique ; - Crise sécuritaire, sanitaires et financières ; - Catastrophe naturelle. Facteurs de succès : - Volonté de la population ; - Disponibilité des cadres techniques ; - Volonté politique.		
Résultats attendus : R1 : le territoire communal et transfrontalier est cocréée ; R2 : le brassage entre les différents groupes ethniques est facilité.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et Mesures correctives		

Mode Opérateur du projet prévu :

☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale,

☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)

☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☒ Régie

☐ autre (à spécifier)

Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Kérou	5 ans	Populations de la commune de Kérou	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
283 520 000	0	28 352 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
55 104 000	57 104 000	57 104 000	57 104 000	57 104 000

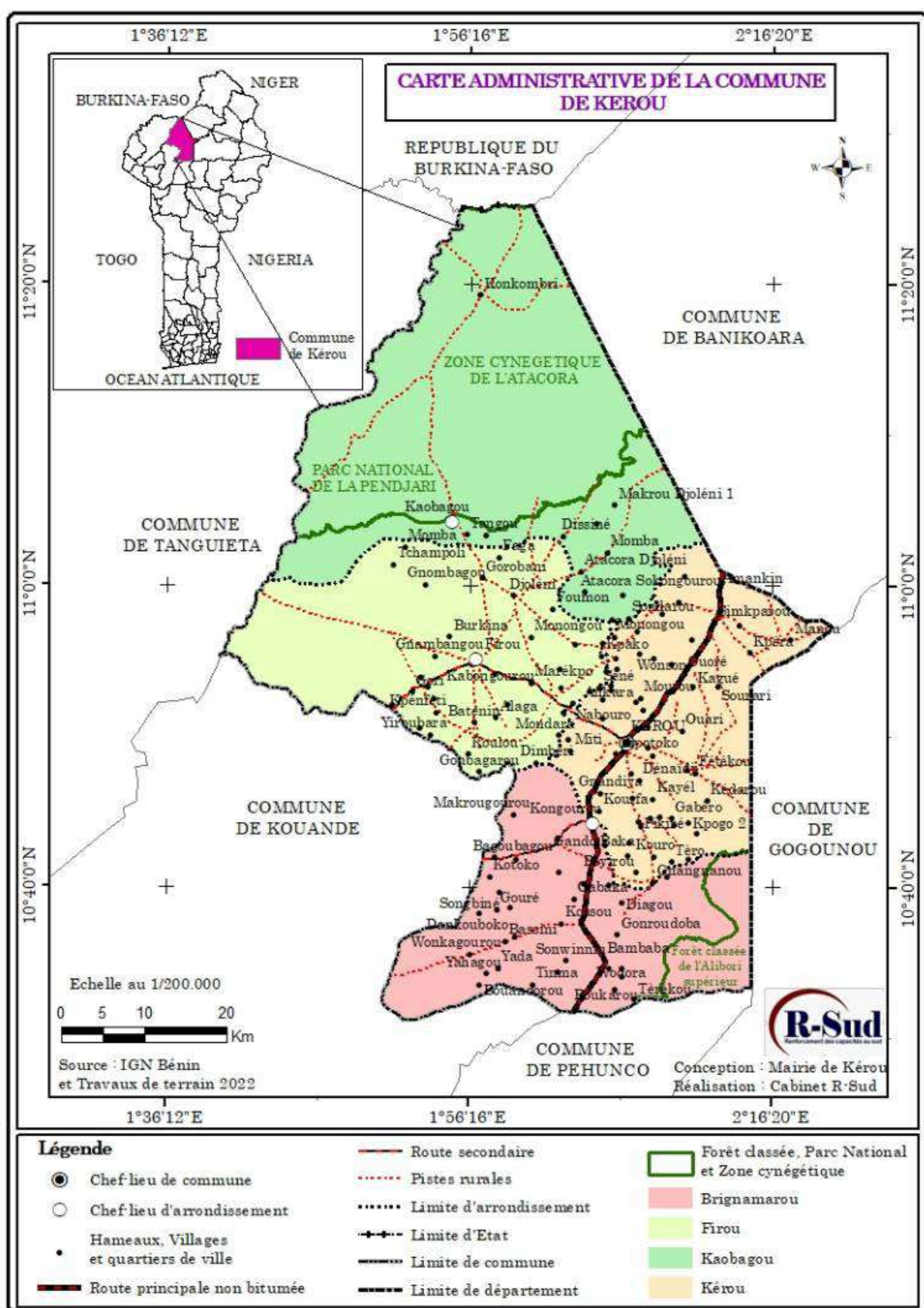
Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	28 352 000
Bénéficiaires/Communauté	0
FADeC	0
Projet de l'Etat	0
Coopération décentralisée	0
DIASPORA	0
Autre (PTF)	255 168 000

Estimation détaillée des coûts du projet**A Investissement**

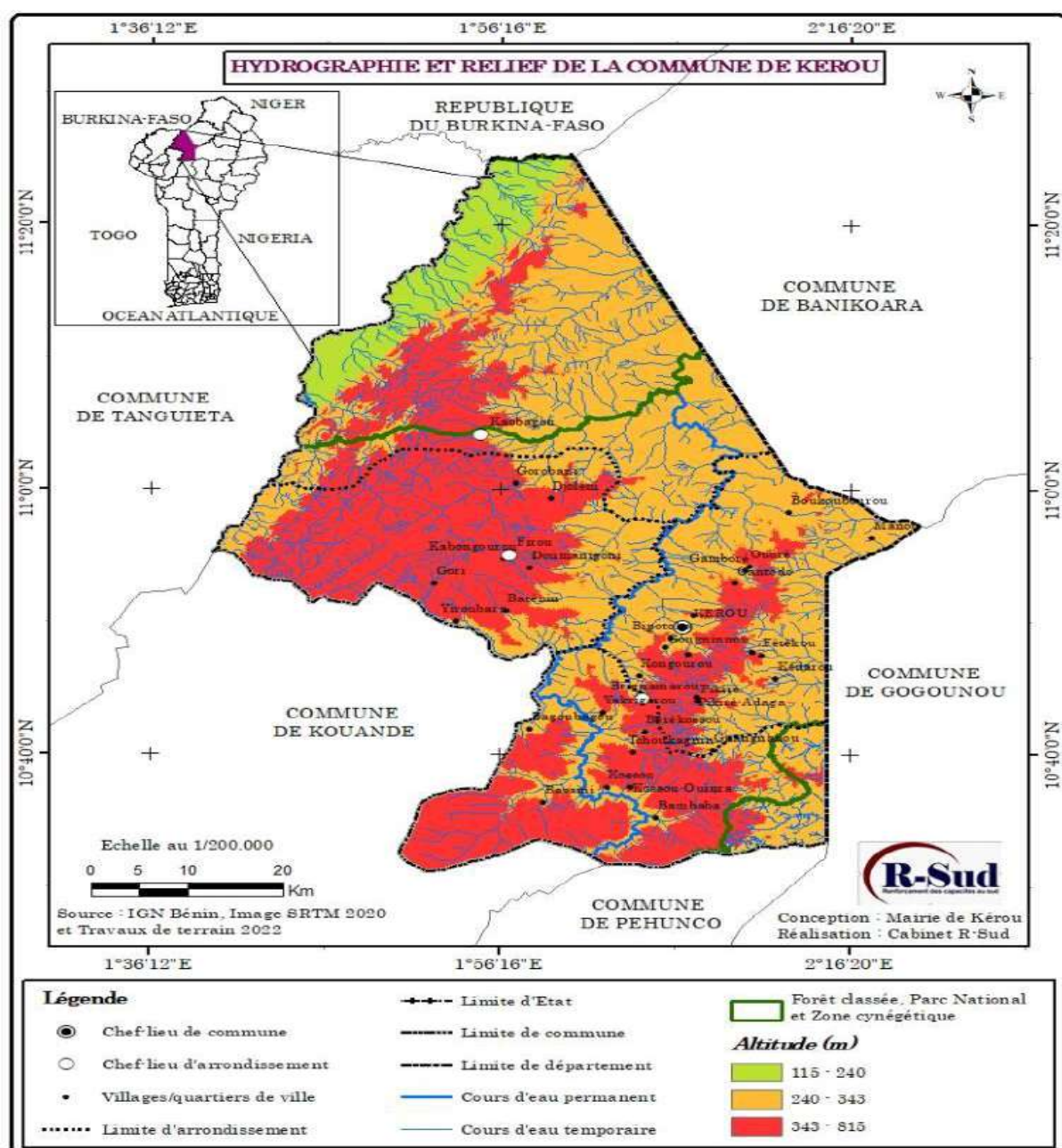
N°	Type d'ouvrage d'équipement	unité (par ex: Nbr. salle de classe, km piste)	Quantité	Coût par unité	Total
	Total A				0

B Fonctionnement					
N°	Activités clé (par ex. : Etude faisabilité, planification technique, Maîtrise d'ouvrage délégué, gestion du projet par l'administration communale)	Input/Intrant (par ex : Jours consultant, Ressources matérielles et humaines de la commune, Honoraire MOD)	Quantité	Coût par unité	Total
	Organisation des séances d'informations-éducatives-communications (IEC) sur les menaces d'extrémisme violent	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	2 500 000
	Mise en place des actions de collaboration pour la gestion des menaces d'extrémisme violent	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	5 000 000
	Elaboration du plan local de sécurité	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	10 000 000
	Mise en œuvre des actions du plan local de sécurité par la construction des infrastructures sociocommunautaires dans les zones frontalières et à risques.	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	50 000 000
	Actualisation et vulgarisation du plan de Contingence Communal (PCC)	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	8 000 000
	Mise en œuvre du plan de Contingence Communal (PCC)	Ressources matérielles et humaines de la commune	ND	ND	208 020 000
	Total B				283 520 000

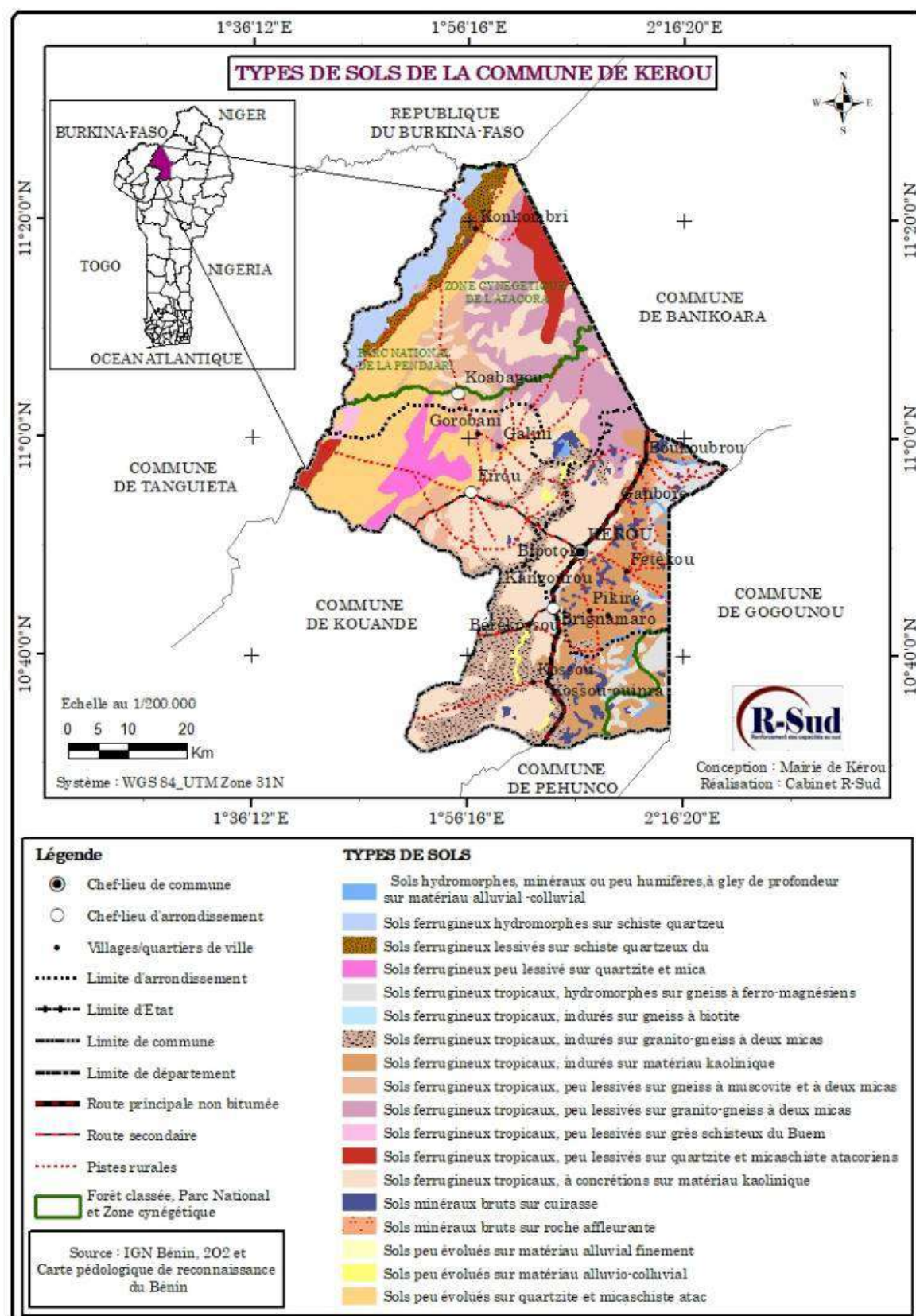
Carte 1 : Découpage administratif de la commune de Kérou



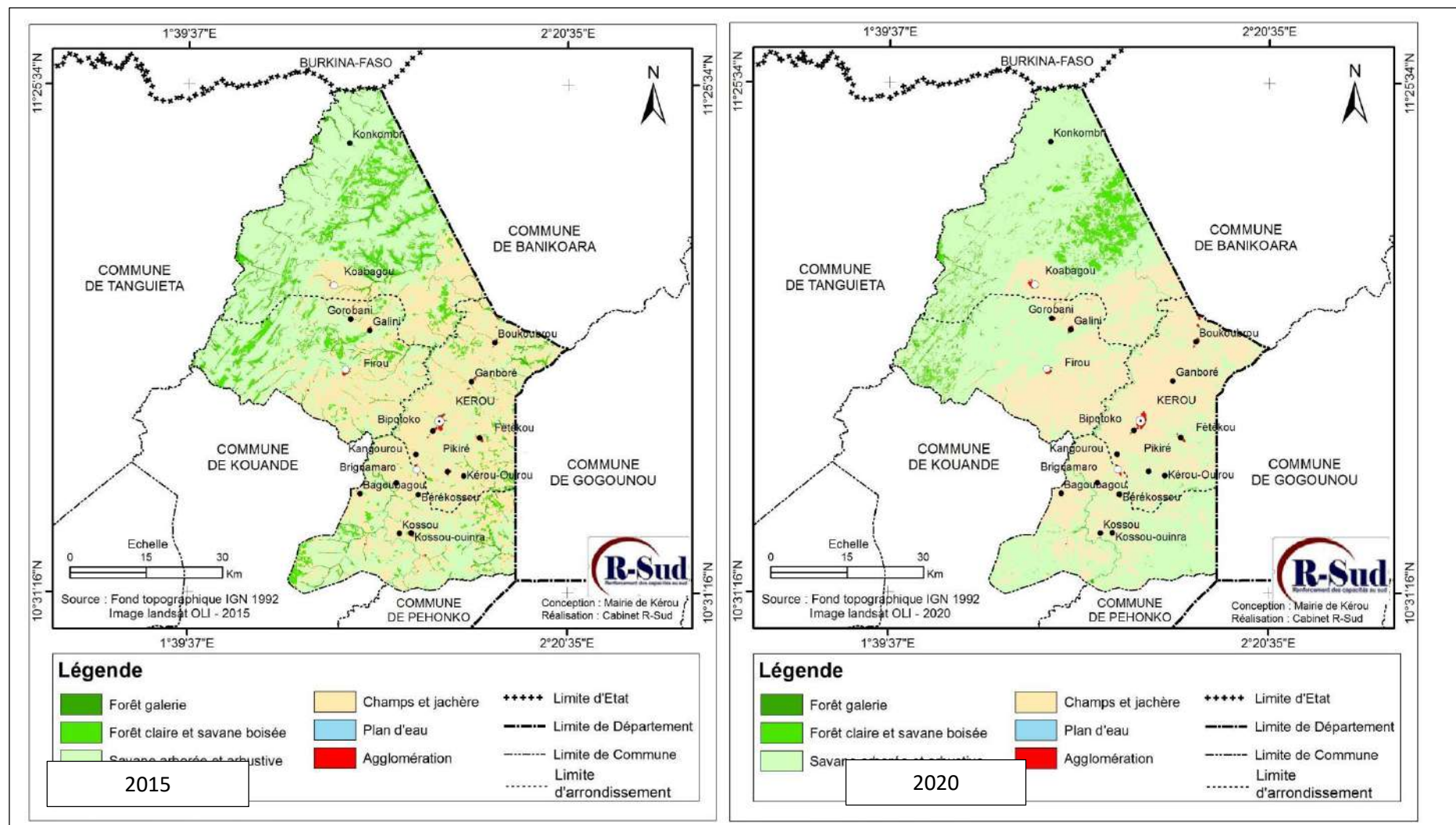
Carte 2: Hydrographie et relief de la commune de Kérou



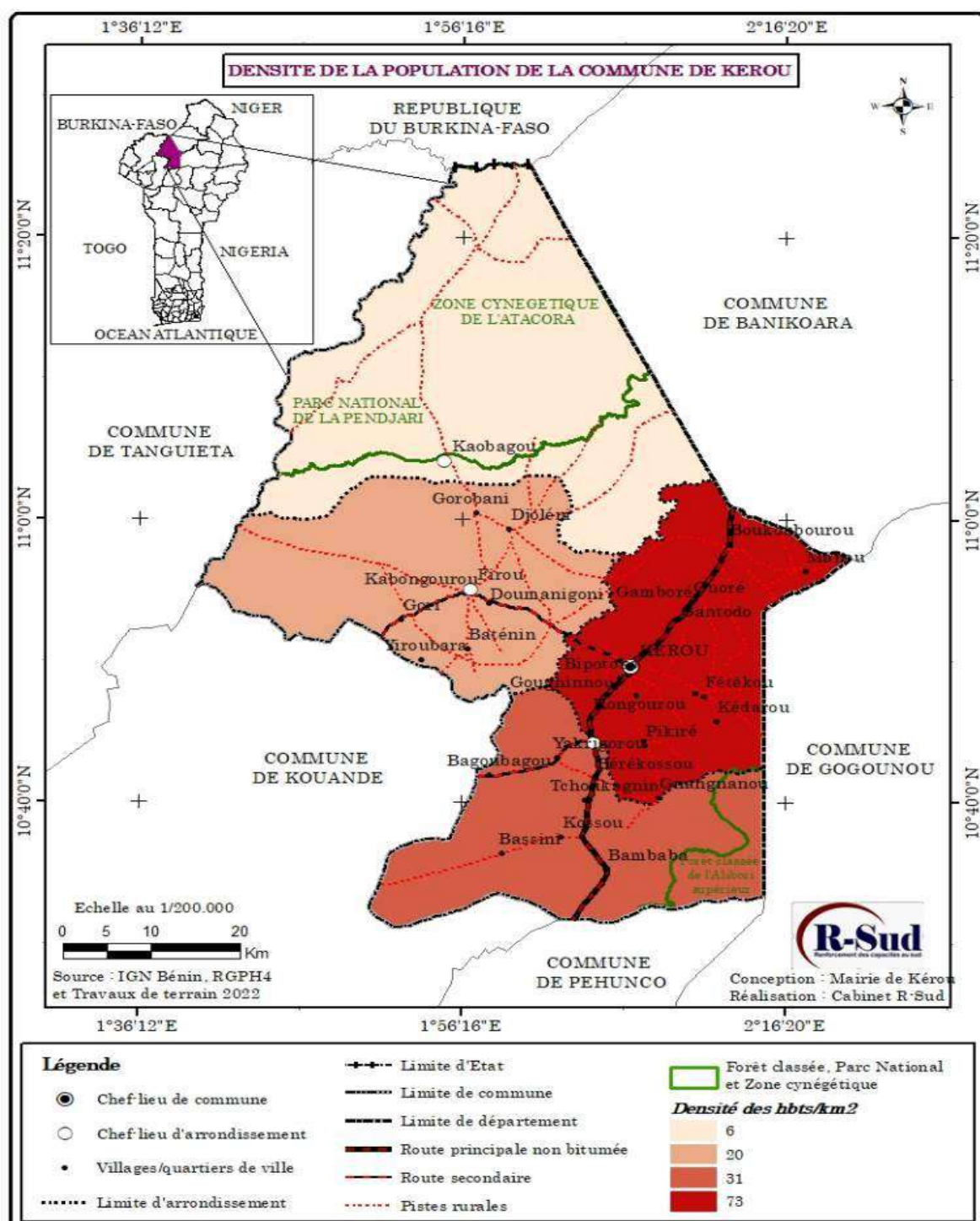
Carte 3: Types de sols de la commune de Kérou



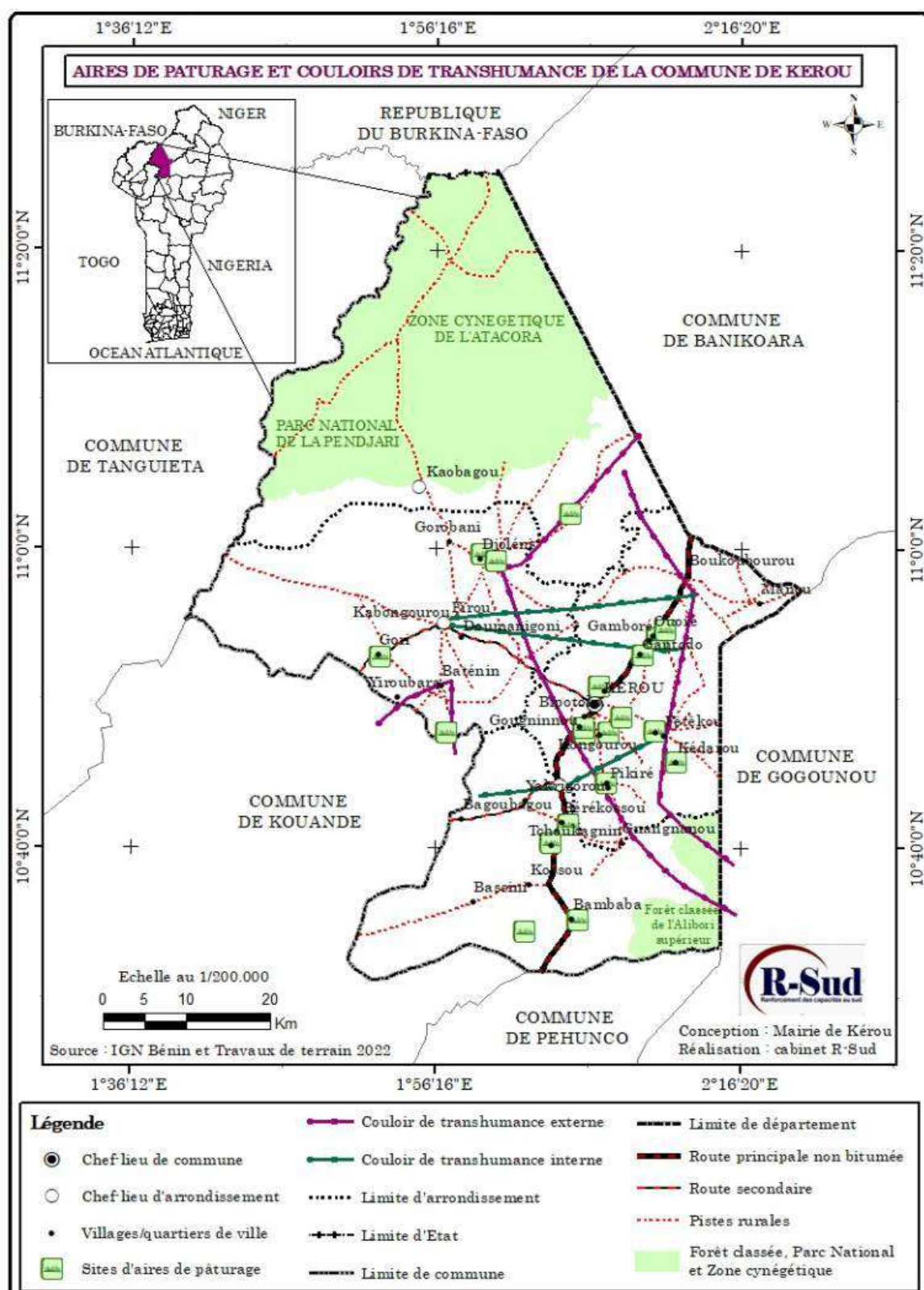
Carte 4 : Occupation du sol en 2015 et en 2020



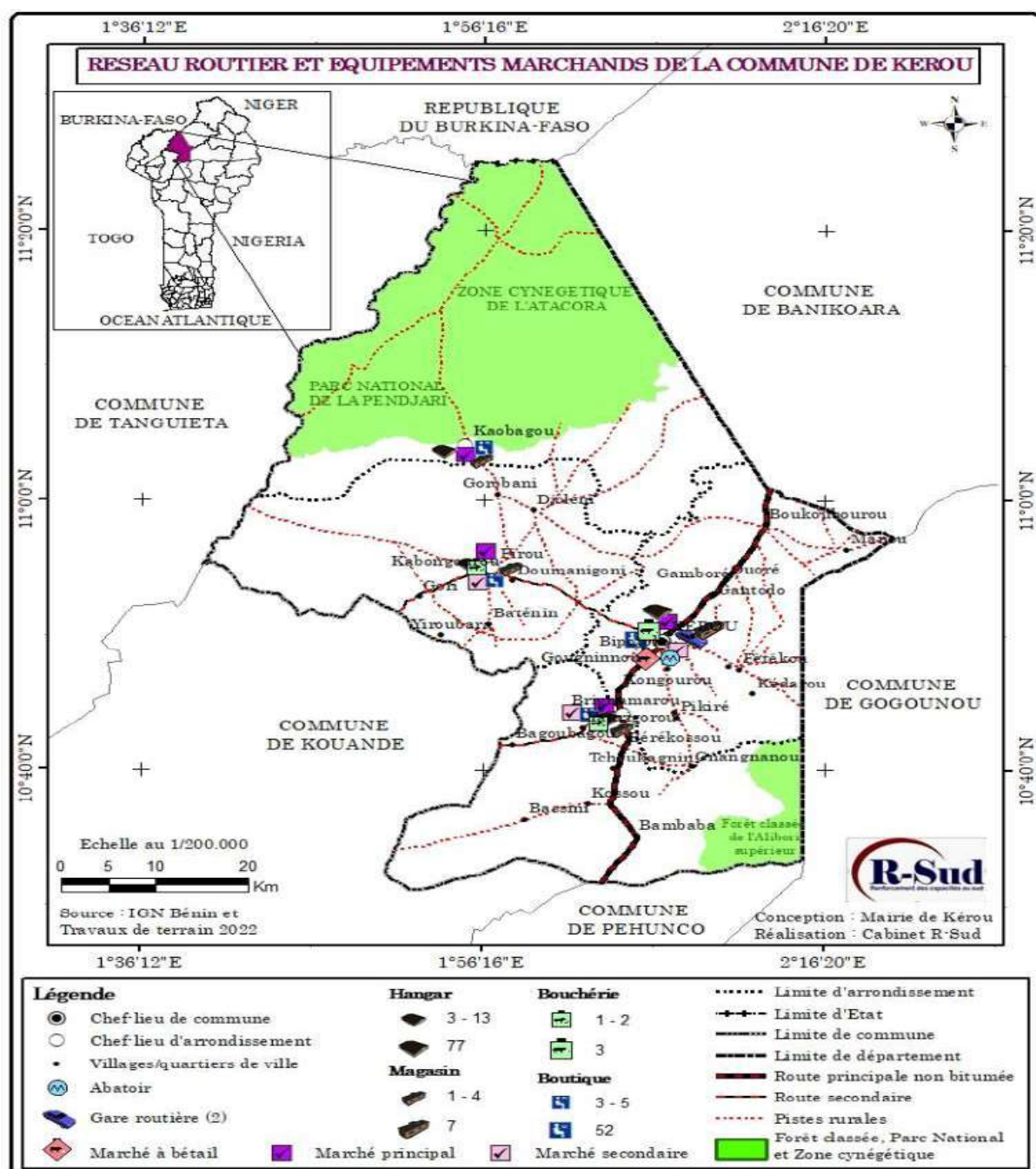
Carte 5: Densité de la population de la commune de Kérou



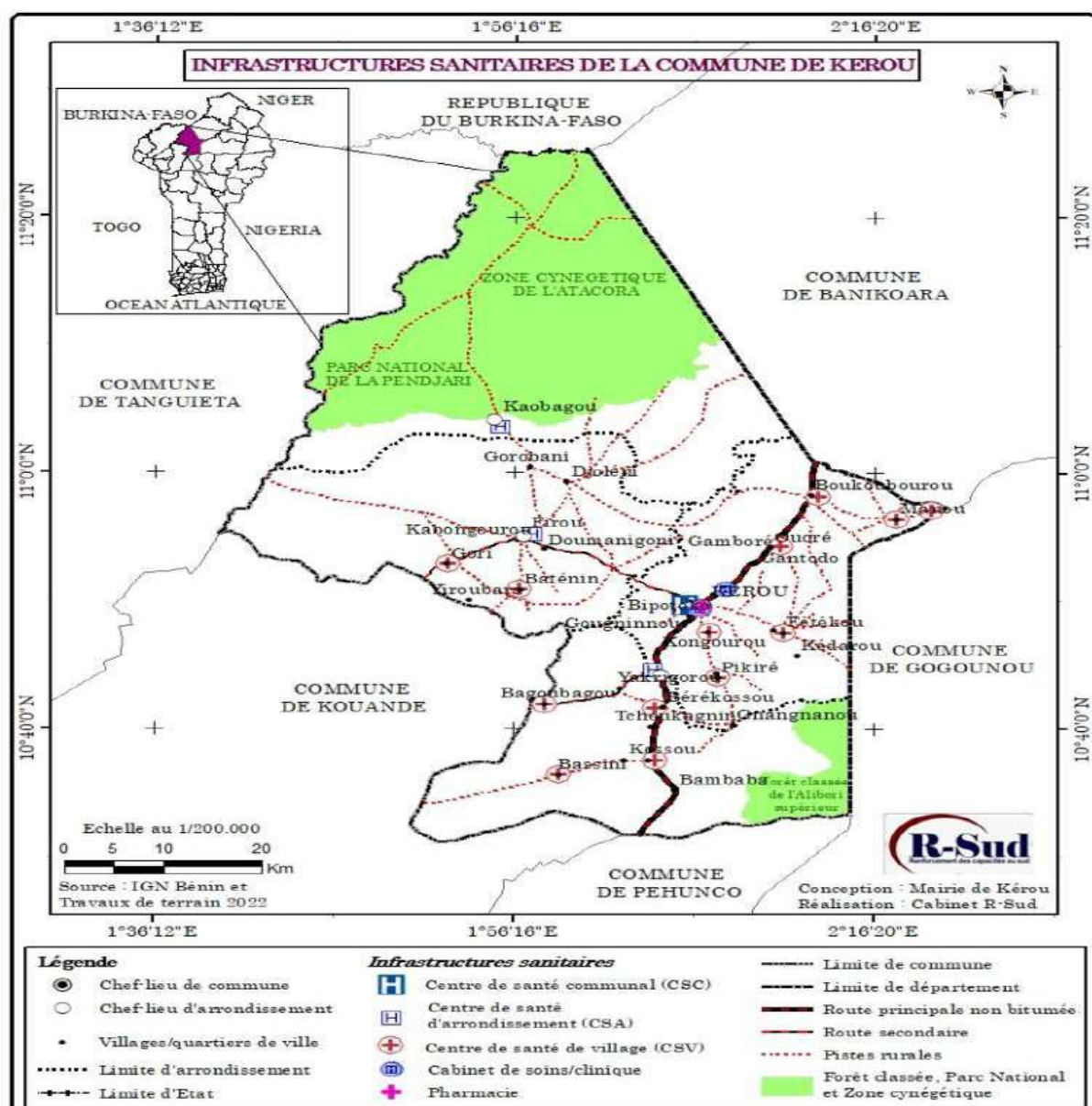
Carte 6: Aires de pâture et couloirs de transhumance de la commune de Kérou



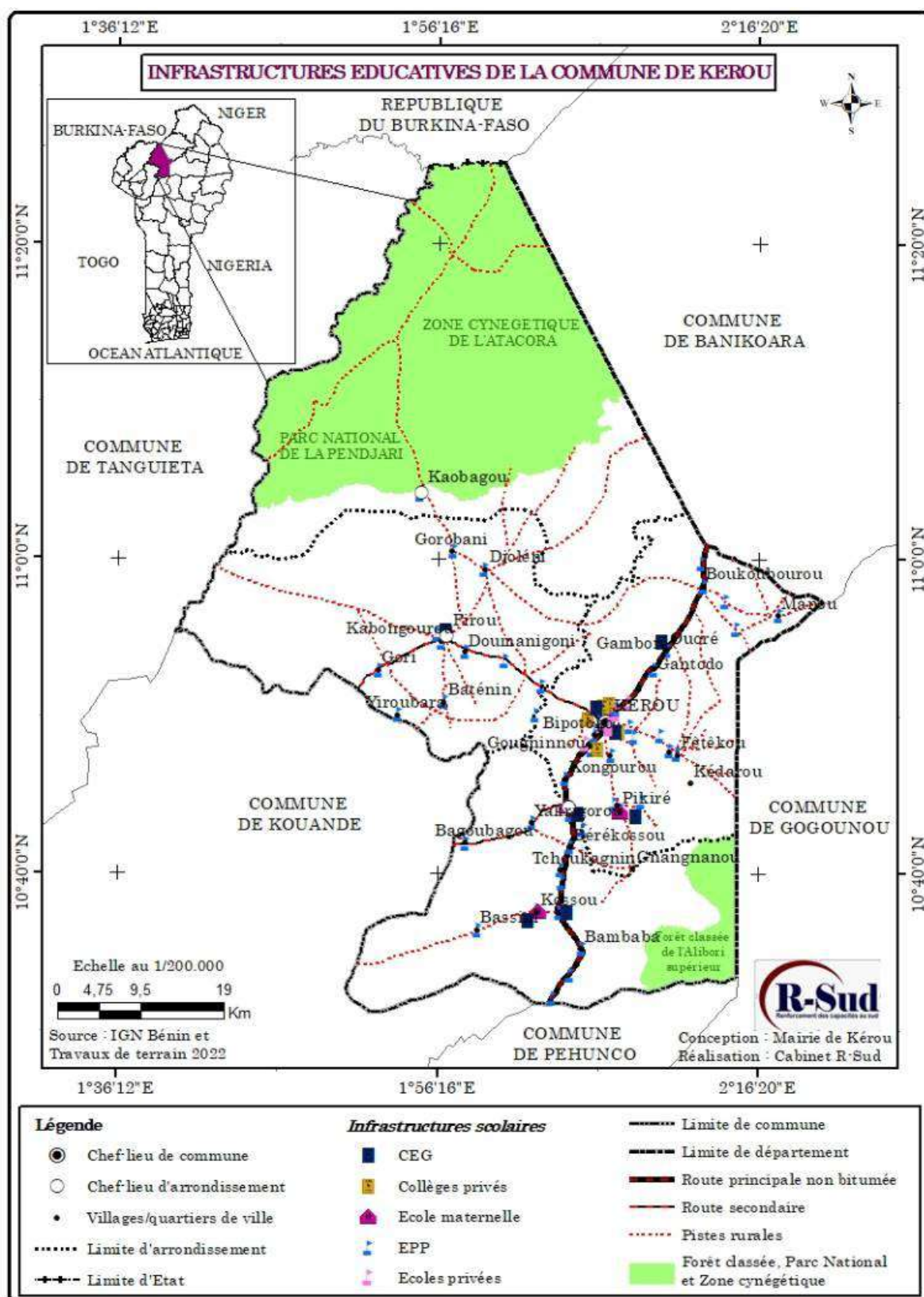
Carte 7: Réseau routier et équipements marchands de la commune de Kérou



Carte 8: Infrastructures sanitaires de la commune de Kérou



Carte 9: Infrastructures éducatives de la commune de Kérou



Carte 10 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Kérou

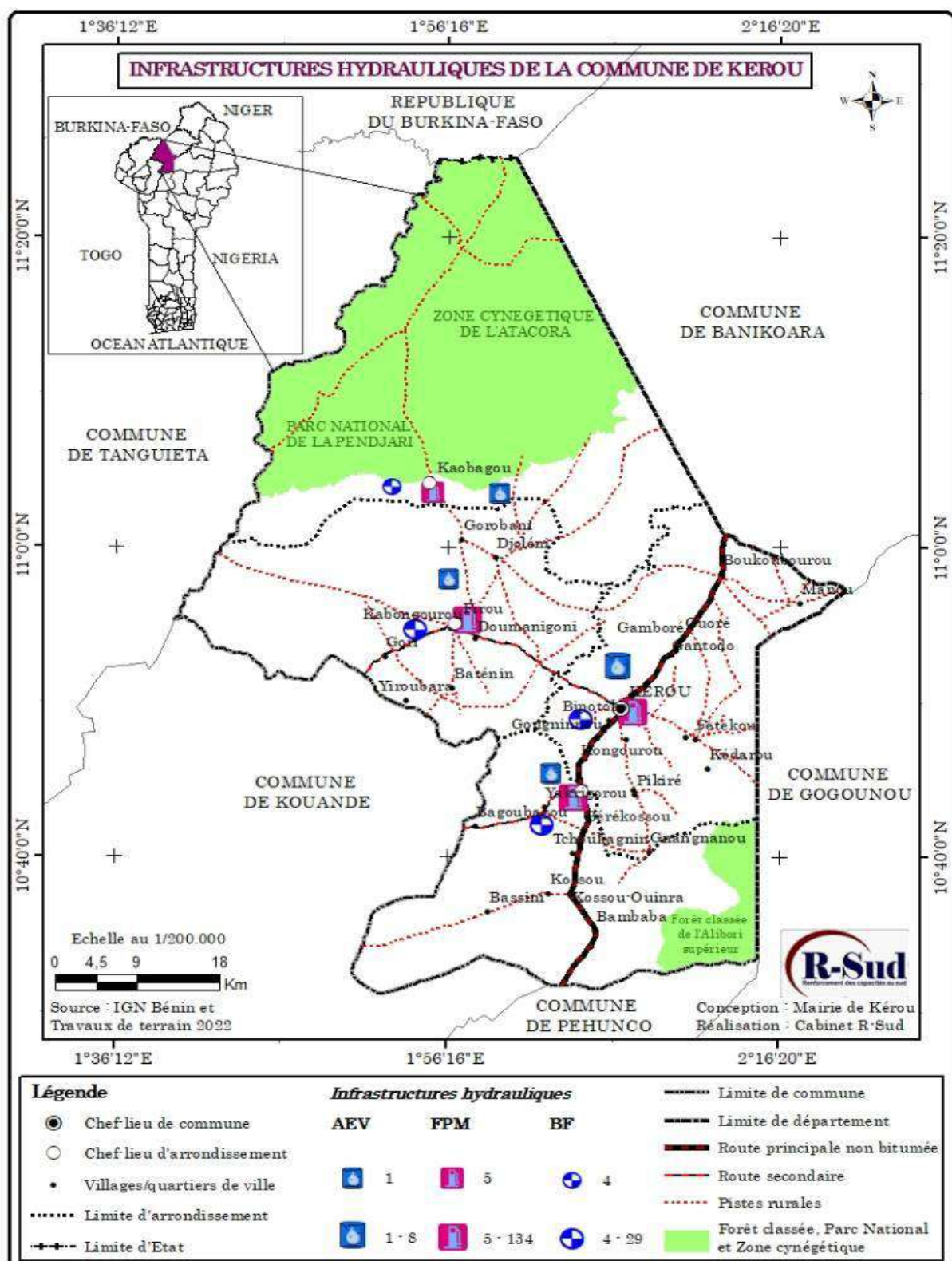


Tableau 21: Point des acteurs de développement de la commune de Kérou

N°	Dénomination	Domaines d'activités	Zone d'intervention
1	ABS	Appui technique et institutionnel, facilite l'accès aux intrants à travers la GIZ pro Agri : soja	
2	ACAD	Coopération et développement local	Toute la commune
3	ACCESS	Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'expansion des Services Sociaux	Toute la commune
4	AFEPEs	Autonomisation des femmes et la protection de l'environnement	Toute la commune
5	AJCDHD	Protection de l'enfant	Toute la commune
6	ANOPER	Elevage	Toute la commune
7	BUPDOS	Santé sexuelle et la reproduction (SSRAJ)	Toute la commune
8	CLCAM	Micro finance (Epargnes, crédits, conseils et formations)	Toute la commune
9	CREP	Mise en place de crédit agricole	Toute la commune
10	DEDRAS	Protection des enfants, Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement des filières agricoles, éducation et alphabétisation, formation professionnelle et emploi des jeunes, santé communautaire	Toute la commune
11	Educo	Protection de l'enfant ; SSRAJ	Toute la commune
12	FCDA	Agriculture, élevage, commerce	Toute la commune
13	FeeD ONG	SSRAJ, protection de l'enfant	Toute la commune
14	FI/Agri/KFW	Aménagement des bas-fonds, aménagement des pistes rurales, réalisation des magasins de stockage, Sécurisation foncière	Toute la commune
15	FNDA	Agriculture, élevage, commerce	Toute la commune
16	Fonds franco-arabe	Hydraulique, sécurité alimentaire	Toute la commune
17	GIZ REFORME	Reforme de finances locales (amélioration de la mobilisation des ressources propre)	Toute la commune
18	HELVETAS	Entreprenariat agricole et insertion professionnelle des jeunes	Toute la commune

19	ISHA	Violence basée sur le genre	Toute la commune
20	Maison des Tortues	Conservation ex-situ, Education environnementale, Récupération et conservation des animaux sauvages en voie de disparition ou menacé.	Toute la commune
21	ONG Espace Vert et Développement	Agriculture-Elevage, Développement local, Pisciculture, Apiculture, Conservation (restauration des terre, production des plants et du fourrage, etc.) Education-Formation et insertion socioprofessionnelle, Environnement et Genre	Toute la commune
22	ONG Potal Men	Formation des éleveurs et alphabétisation	Toute la commune
23	PAPAPE	Appui technique, gestion de la fertilité des sols Maïs, soja, riz	
24	Plan International Benin	Protection de l'enfant, des jeunes filles et les droits de l'homme Autonomisation des femmes	Toute la commune
25	PNUD	Education, protection sociale, sécurité alimentaire	Toute la commune
26	ProAgri III/GIZ	Riz, maraîchage, karité et anacarde Appui matériel et technique, subvention Appui des clusters soja et karité	Toute la commune
27	ProCAD /PPAAO	Mise en place des intrants agricoles subventionnés à 75% (semence, engrais herbicides) Octroie de broyeuses aux éleveurs bovins Appui technique : Maïs, riz, soja	
28	PROCAD/PADA	Viande et lait, anacarde et riz : Construction des infrastructures (construction des magasins), appui technique, Subvention des vaccins, appui matériel aux pépiniéristes	Toute la commune
29	ProCIVA/GIZ	: Production, Promotion de l'entrepreneuriat agricole, Les techniques de production, L'aménagement des bas-fonds	Toute la commune
30	PROFI	Mise en place des équipements de production et la construction des magasins Aménagement, financement agricole	Toute la commune
31	PROFINA	Facilitation du financement agricole : riz, anacarde, soja, karité et volailles	Toute la commune
32	Programme d'Appui à la Diversification Agricole	Aménagement des bas-fonds, Promotion d'élevage petit ruminant et volaille traditionnelle Riz, maïs, poisson Anacarde Maraichage et Petit élevage	Toute la commune
33	Projet de Productivité Agricole en	Mise en place et diffusion des technologies Maïs, Riz, soja, maraîchage, Petit élevage	Toute la commune

	Afrique de l'Ouest		
34	ProSAR	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Toute la commune
35	ProSEHA/GIZ	Changement climatique	Toute la commune
36	PSAAB	L'aménagement et la mise en valeur des hectares de bas-fonds pour la riziculture et le maraichage. L'intensification et la diversification des productions agricoles, végétales et animales halieutiques et de transformation de produits agricoles	
37	SIA N'SON	Epargnes, mise en place de crédit agricole, alphabétisation	Toute la commune
38	SNA ONG	Santé sexuelle et la reproduction (SSRAJ) Cantine scolaire Activités sportives (Championnat féminin de foot Ball), AVEC (association villageoise d'épargne et de crédit) de microfinance	Toute la commune
39	UCCPA	Union Communale des Producteurs d'Anacarde	Toute la commune
40	UCCPR	Union Communale des Producteurs de Riz	Toute la commune
41	UCOPER	Elevage	Toute la commune
42	UCPS	Union Communale des Producteurs de Soja	Toute la commune
43	UNICEF	Education, protection sociale	Toute la commune
44	US ADF	Tous les maillons et principalement dans l'aménagement des sites maraîcher, la formation en vie coopérative	

Source : Mairie de Kérou, Janvier 2023